



STANLEY GREENE

ENQUÊTE La tragédie du « Koursk »

Le Koursk aurait été coulé par un missile tiré, au cours de manœuvres militaires, par le vaisseau amiral de la flotte du Nord russe. Telle serait la conclusion d'un rapport des services secrets russes, dont fait état le quotidien allemand *Berliner Zeitung*. Notre correspondant à Moscou fait le récit détaillé de cette tragédie, qui a causé la mort de 118 sous-marins.

Lire pages 4, 16 et 17

Nouvel assassinat en Corse

UN MOIS jour pour jour après l'assassinat, au bar La Piscine, à L'Île-Rousse (Haute-Corse), du nationaliste Jean-Michel Rossi et de son garde du corps, Jean-Claude Fratacci, le co gérant de cet établissement, Dominique Giuntini, a été tué à son tour, jeudi 7 septembre, vers 22 h 30. Deux hommes cagoulés auraient pénétré dans le bar et tiré sur la victime. L'enquête a été confiée, vendredi, à la section antiterroriste du parquet de Paris. Les enquêteurs hésitent entre l'hypothèse de l'élimination d'un membre de l'entourage de M. Rossi et, à l'inverse, celle de l'assassinat d'un individu qui aurait pu jouer un rôle dans la disparition du nationaliste.

Lire page 9

Grand maître du Grand Orient



ALAIN BAUER

LE GRAND ORIENT de France a un nouveau grand maître. Elu jeudi 7 septembre, Alain Bauer, 38 ans, succède à Simon Giovannai, qui avait dû démissionner après avoir rencontré des nationalistes corses.

Lire page 38 et le point de vue de Bruno Etienne page 18

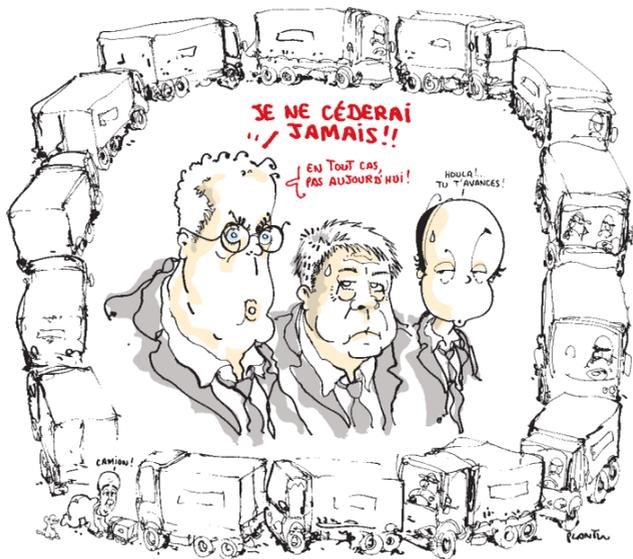
Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 909 - 7,50 F

Conflit des routiers : l'apaisement

● La Fédération nationale des transports routiers appelle à son tour à la levée du blocus des dépôts de carburant ● Les agriculteurs poursuivent leur mouvement ● La flambée des cours du pétrole menace de peser sur la croissance et l'inflation dans les pays occidentaux

LA FÉDÉRATION nationale des transports routiers a demandé, vendredi 8 septembre à la mi-journée, la levée du blocus des dépôts de carburant et des raffineries qui paralyse le pays depuis lundi et provoque une pénurie dans les stations-service. « Pour nous, la crise est terminée », a déclaré son président, René Petit. En revanche l'Unotra - l'autre fédération patronale, qui n'avait pas signé, mercredi, l'accord proposé par le ministre des transports -, estimait, au même moment, que la « tendance » était à la poursuite du mouvement. Ces prises de position intervenaient alors que les deux fédérations avaient repris leurs discussions avec le ministre des transports, jeudi soir. Vendredi matin, un tiers des dépôts et raffineries étaient encore bloqués, et l'on comptait 65 manifestations diverses, notamment des barrages filtrants. Les agriculteurs continuent leur mouvement. Vendredi, le gouvernement a conclu un accord avec les taxis, qui bénéficieront d'une augmentation de tarifs



● Routiers, agriculteurs, taxis : l'état du conflit en France et en Europe p. 6 et 7
● Lionel Jospin, Laurent Fabius, Jean-Claude Gaysot : gestion de crise p. 8
● Hausse du pétrole : les risques pour la croissance et l'inflation p. 21
● Editorial : « Le donnant-donnant de M. Seillière » ; points de vue p. 19 et 20

à partir du 1^{er} octobre. Jeudi, Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, était intervenu dans le débat, à propos des patrons-routiers, pour dénoncer leurs méthodes, « qui ne sont pas dignes d'une vraie démocratie ». Les pays occidentaux et l'OPEP, qui se réunit dimanche à Vienne, cherchent à enrayer la flambée des cours du pétrole. Cette envolée inquiète les banques centrales. Les cours ont atteint des niveaux records, jeudi, à Londres et à New York. Mais l'évocation par l'Arabie saoudite d'une augmentation de sa production n'a pas suffi à rassurer les marchés. Les économistes craignent l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur la croissance et l'inflation dans les pays occidentaux. Jacques Chirac s'est dit « préoccupé » par ce phénomène. En Europe, le plongeon de l'euro ajoute à la confusion. Les onze ministres des finances des pays de la zone euro, réunis vendredi à Versailles, devaient tenter de soutenir la monnaie unique.



D. R.

BEAUTÉ Peau douce

Un corps-friandise

Finie la cosmétique froide et son vocabulaire savant. La beauté retrouve le goût du plaisir et réveille les sens. Massage à la carotte, pédicure au lait chaud, crème fouettée au gingembre, exfoliant au sucre, fennel à la fleur de sel, gel-douche fenouil-miel ou bain moussant à la téquila... Le tout, conditionné dans des bouteilles d'huile, des bocaux à terrine, des salières ou des pots de confiture : le corps s'entretient désormais dans un esprit gourmand, et le soin est érigé en art de vivre. p. 30

Comment interpréter les signes avant-coureurs d'un massacre à l'école

NEW YORK
de notre correspondante

Si un lycéen exprime, par écrit, son intention de faire exploser quelques centaines de kilos de plutonium le lendemain à l'heure du déjeuner dans l'auditorium du collège, ne prenez pas la menace trop au sérieux - même dans un lycée américain. Certes, la menace est détaillée, avec des précisions sur l'heure, le lieu, l'arme utilisée. Mais, comme l'explique le FBI, « le plutonium est presque impossible à obtenir, légalement ou au marché noir. C'est cher, difficile à transporter, très dangereux à manipuler, et requiert un détonateur complexe à forte puissance pour déclencher une réaction nucléaire. Il est improbable qu'un lycéen soit en possession de plutonium, encore moins par centaines de kilos, ou qu'il ait l'expertise ou l'équipement pour le faire exploser. Une menace aussi irréaliste ne sera de toute évidence probablement pas mise à exécution ».

Ces conseils figurent dans un rapport que vient de publier le FBI (Federal Bureau of Investigation, www.fbi.gov), la police fédérale américaine, à l'adresse des responsables sco-

laires, pour les aider à interpréter les comportements et les signes avant-coureurs chez les élèves susceptibles de commettre des massacres. « L'évaluation de la menace » est une technique essentielle : plus elle est directe, précise et plausible, plus le risque est grand de la voir mise à exécution. Exemple : « à 8 heures demain matin, j'ai l'intention de descendre le proviseur. C'est le moment où il se trouve seul dans son bureau. J'ai un 9 mm. Croyez-moi, je sais ce que je fais. J'en ai ras-le-bol de la manière dont il dirige ce lycée. » Si la menace est accompagnée de certains comportements tels que le narcissisme, l'intolérance, la fascination à l'égard des loisirs violents, un usage excessif de l'Internet, des signes de dépression ou l'incapacité à gérer des accès de colère, alors, elle doit être prise au sérieux et signalée à la police, soulignent les chercheurs du FBI, qui recommandent la création d'un poste de « coordinateur de l'évaluation des menaces » dans les établissements secondaires.

Cette étude a été lancée il y a deux ans par un centre de recherche sur la criminalité violente dépendant du FBI pour tenter de

comprendre la multiplication des fusillades en milieu scolaire, en dépit d'un déclin général de la violence adolescente depuis 1993. Elle a été réalisée à partir de dix-huit incidents réels, avec une attention particulière portée sur les comportements des jeunes auteurs de ces fusillades dans les semaines et les jours qui ont précédé la tragédie. Un an après le début de ces travaux, la fusillade du lycée de Columbine, à Littleton (Colorado), où quinze personnes ont trouvé la mort, a renforcé le sentiment d'urgence. Enquêteurs et chercheurs sont très conscients du risque que comporte leur étude : celui de l'adoption d'un « catalogue » de signes troublants qui conduirait les autorités scolaires à soupçonner, voire à sanctionner, tout élève jugé suspect. Une telle attitude, souligne le FBI, serait « dangereuse », car elle conduirait à traiter injustement certains adolescents comme des criminels en puissance. « Il n'est pas question de dresser le portrait du tireur d'école, a insisté l'un des auteurs du rapport lors de sa présentation à la presse. Un tel profil n'existe pas. »

Sylvie Kauffmann



PAUL FUSCO/MAGNUM

PHOTOGRAPHIE Les larmes de l'Amérique

Visa pour l'image, le festival de photojournalisme de Perpignan, présente le reportage réalisé par Paul Fusco dans le train du convoi funéraire de Robert Kennedy, assassiné le 5 juin 1968. Des photos inédites, restées plus de trente ans dans les archives, qui montrent une Amérique désespérée postée le long de la voie (en photo, « So long Bobby »). p. 35

L'effet entonnoir de la rentrée littéraire

PUBLIE-T-ON, aujourd'hui en France, trop de romans ? Les chiffres, et leur progression, ont de quoi effrayer, même le lecteur le plus curieux, le plus avide de nouveauté : 557 romans cette année - dont 347 français et 210 étrangers -, contre 511 en 1999 et moins de 400 entre 1991 et 1995. En 1993, une production de seulement 326 livres correspondait à un creux, une dépression. A l'inverse, une progression des parutions françaises de 66 % en dix ans serait l'expression d'une bonne santé retrouvée (« Le Monde des livres » du 25 août)... Mais que signifient vraiment ces chiffres ? Pour qui ? Et surtout, ne sont-ils pas trompeurs ?

L'impression de trop-plein, d'inflation mal contrôlée, et finalement d'accablement, seuls quelques professionnels la ressentent, s'en plaignent, en souffrent. Tous les ans, à la fin du mois d'août - mais en fait dès juin, en coulisse - libraires et critiques doivent affronter cette masse de livres, la gérer, organiser vitrines et sommaires. Les éditeurs, qui savent que la course sera rude, passent déjà à la seconde partie de leur tâche. Celle qui consiste à tenter de convaincre les interlocuteurs obligés, journa-

listes et libraires, de la qualité d'une production - éventuellement de s'en convaincre eux-mêmes. Un œil sur l'horizon rapproché des prix littéraires de novembre, ils s'attachent à promouvoir leurs livres, c'est-à-dire à les vendre ; mais, à ce stade, nous en sommes encore à l'acception vulgaire du verbe : la coïncidence entre la reconnaissance et la rentabilité n'est jamais acquise, automatique. Quant au nombre de titres (jusqu'à une quinzaine en quelques semaines pour certaines maisons), il relève d'un calcul, d'une politique éditoriale - notion dans laquelle entrent, à parts inégales, les impératifs commerciaux et littéraires.

Très vite, un choix s'opère. Il est cruel, drastique, et vise à donner à la masse initiale des livres des proportions plus raisonnables et abordables. Quelques dizaines de romans, une centaine tout au plus, vont finalement représenter la partie émergée de l'iceberg. Des autres, il ne sera bientôt plus question. Comme s'ils avaient été, d'emblée, destinés à faire nombre.

Patrick Kéchichian

Lire la suite page 20 et nos informations page 28



MARTIN HOLT/KAMP

MUSIQUE ÉLECTRONIQUE Défricheurs de sons

L'explosion des musiques électroniques, qui échappent aux multinationales, a donné naissance à un nouveau type de maison de disques, pour lequel un nom compte moins qu'un son, un rythme, un concept. Parmi ce foisonnement de labels, le duo londonien Coldcut (photo) fête les dix ans de Ninja Tune. Il organise plusieurs soirées à Paris, dont une en ouverture de la semaine des Rendez-Vous électroniques, qui se termine, le 16 septembre, par la Techno Parade. p. 32

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	9	Météorologie/Jeux.....	31
Régions.....	13	Culture.....	32
Carnet.....	14	Guide culturel.....	35
Horizons.....	16	Kiosque.....	36
Entreprises.....	21	Abonnements.....	36
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	37

WEMPE

Horloger · Joaillier
Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75008 Paris - 16, Rue Royale - Tél.: 01 42 60 21 77

Hambourg Berlin Düsseldorf Francfort Munich Madrid Paris Vienne Londres New York MS Europa

INTÉGRISME La vallée du Fergana, où s'imbriquent les Républiques ex-soviétiques d'Ouzbékistan, du Kirghizstan et du Tadjikistan, est depuis un mois le théâtre d'une

nouvelle offensive du Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO). Les guérilleros se sont rapprochés jusqu'à 80 kilomètres de la capitale ouzbèke, Tachkent. ● LE MIO, basé

au Tadjikistan, tire, comme de nombreux acteurs dans la région, une partie de ses ressources du trafic de drogues. ● SOUTENU par les talibans afghans, le MIO bénéficie aussi

du soutien russe, pour des motifs politiques, et iranien, pour des raisons économiques. ● LES DIPLOMATES occidentaux craignent que la politique du tout répressif contre

toute forme d'opposition, menée par le régime très autocratique du président ouzbek, Islam Karimov, ne pousse des milliers de jeunes vers les rangs islamistes.

L'onde de choc de la guérilla islamiste s'étend en Asie centrale

Le Mouvement islamique d'Ouzbékistan mène une offensive contre le « régime impie » du despote de Tachkent, Islam Karimov. Egalement actif au Kirghizstan, le MIO est soutenu par les talibans afghans, mais aussi, paradoxalement, par Moscou et Téhéran

DEPUIS un mois, les montagnes qui dominent la vallée du Fergana (essentiellement en Ouzbékistan) – cœur fiévreux et surpeuplé d'Asie centrale – sont à nouveau le théâtre d'une offensive islamiste. C'est du moins sous ce flambeau que s'infiltrèrent de petits groupes de moudjahidins ouzbeks, barbus et bien armés, dont les chefs sont passés par un exil en Afghanistan. Leur Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO) dit vouloir renverser le « régime impie » de l'autocrate ouzbek, le président Islam Karimov, et libérer les « dizaines de milliers de musulmans » qui croupissent en prison. Mais les points de vue divergent sur les desseins réels de ce mouvement.

Fort de 1 000 à 2 000 hommes seulement, avec des bases au Tadjikistan, en Afghanistan et des appuis dans d'autres capitales islamiques, le MIO n'a lancé qu'une petite partie de ses troupes dans la bataille. De petits groupes de quelques dizaines d'hommes ont attaqué des postes militaires en Ouzbékistan, « poids lourd » régional, et au Kirghizstan voisin, autre voie d'accès vers la Vallée du

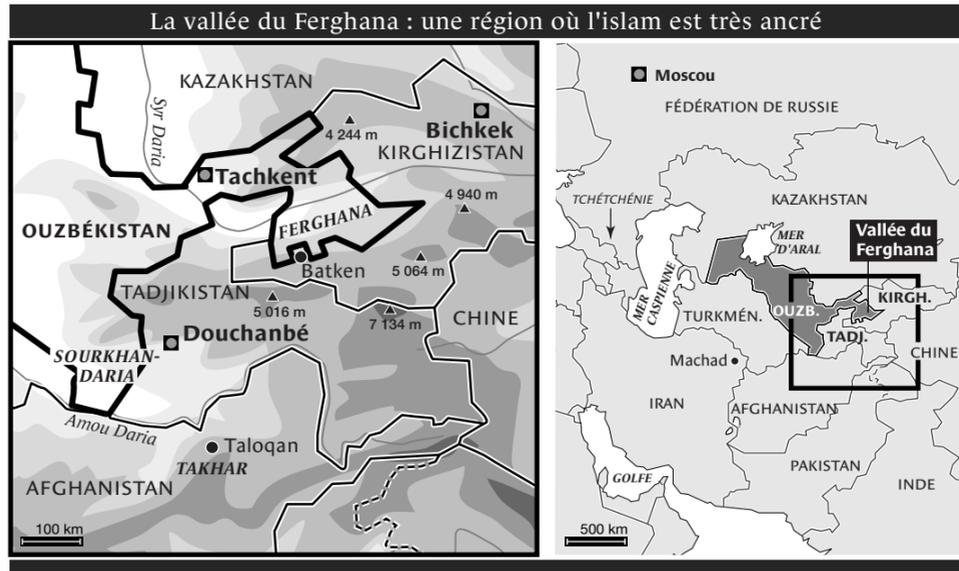
Fergana. L'artillerie et l'aviation de ces deux pays ne peuvent venir à bout de combattants qui se retranchent dans des montagnes peu accessibles, dont les cols atteignent plus de 3 000 mètres.

A peine l'Ouzbékistan avait-il annoncé avoir « liquidé » les premiers attaquants apparus dans la région de Sourkhandaria (frontalière de l'Afghanistan) que d'autres surgissaient à 80 kilomètres de la capitale ouzbèke, Tachkent, menaçant de la couper de sa région du Fergana. Le MIO est aussi actif au Kirghizstan, où il avait mené ses premières incursions, il y a un an, avec la prise du village de Batken au sud du Fergana (*Le Monde* du 28 juillet 1999). Pour autant, ces combattants ne seraient pas une menace immédiate pour le pouvoir en Ouzbékistan, pays de 25 millions d'habitants doté d'une armée relativement forte. Les incursions du MIO exercent toutefois une pression considérable sur cet Etat sous-développé à la démographie galopante, où une répression aveugle gonfle les rangs cachés des sympathisants islamistes (*lire ci-dessous*).

RENFORCER LES RÉSEAUX

En espérant que l'Ouzbékistan tombe un jour comme un fruit mûr, les moudjahidins cherchaient à renforcer leurs réseaux, tout en aidant leurs « sponsors » afghans : l'offensive du MIO a coïncidé en effet avec celle des talibans, qui ont repris, début août, leurs attaques contre leur principal opposant, Ahmad Chah Massoud. L'hypothèse d'une coordination est renforcée par le fait que les rebelles ouzbeks auraient réussi à couper, au Sourkhandaria, la voie terrestre d'approvisionnement en armes du commandant Massoud. Lequel serait sur le point de perdre, après Taloqan, ville stratégique du nord-est de l'Afghanistan (*Le Monde* du 8 septembre), toute la province du Takhar, qui borde le Tadjikistan.

Mais les talibans ne seraient pas les seuls appuis extérieurs du Mouvement islamique d'Ouzbékistan. Paradoxalement, Téhéran et Moscou, grands adversaires régionaux du régime de Kaboul, auraient aussi aidé ses alliés islamistes ouzbeks. Ces derniers disposent notamment d'une radio



émittant de Machad (Iran), intitulée Soda-e-Khorassan. Les Iraniens ont ainsi un moyen de pression sur l'Ouzbékistan, dont le président, ennemi déclaré du régime des mollahs, leur ferme le meilleur marché d'Asie centrale. Moscou aussi, en phase avec Téhéran, aurait utilisé le MIO contre le président ouzbek, pour le détourner de ses alliances occidentales. Le grand revirement prorusse d'islam Karimov s'est d'ailleurs produit après de sanglants attentats en février 1999 à Tachkent. Ils furent attribués à des militants du MIO, dont certains, selon la version officielle, sont « passés par l'école du terroriste Khattab » en Tchétchénie.

Or, si l'on reconnaît, de source tchétchène, que des Ouzbeks furent bien entraînés dans le camp de Khattab, on assure que ce dernier les aurait vite chassés, sinon exécutés pour certains, en les accusant d'être des agents provocateurs russes... Si des services spéciaux de Moscou ont ainsi manipulé le MIO, ils n'auraient fait que reprendre la vieille tactique utilisée par les Israéliens avec le Hamas ou par les Américains avec les talibans. En tous cas, « Moscou a laissé les combattants du MIO se grouper au Tadjikistan en 1998 et 1999, au plus fort du conflit entre le Kremlin et le président Karimov qui menaçait alors de quitter le Pacte

de défense collective de la CEI [Communauté des Etats indépendants] », accuse le journaliste tadjik Dodojan Atovoulo, exilé à Moscou.

Namangani. Soutien « naturel », car ce dernier a combattu avec les islamistes tadjiks durant toute la guerre civile. Dodojan Atovoulo a reçu des

Une université de haute montagne sur la route de la Soie

L'Aga Khan a signé, entre le 28 et le 31 août, des accords avec les présidents du Tadjikistan, du Kirghizstan et du Kazakhstan, portant sur la création d'une première université internationale consacrée aux problèmes de haute montagne. « Elle doit servir 25 millions de personnes, vivant dans les régions montagneuses de ces trois pays, ainsi que de l'Ouzbékistan, de la Chine, de l'Iran et de pays du sud de l'Asie », a précisé le secrétaire de l'imam des Ismaéliens.

L'Aga Khan Development Network, qui a vingt-cinq ans d'expérience de travail en Asie, et notamment dans des zones du nord du Pakistan, où la culture de la drogue a pu être réduite, a lancé des actions en Asie centrale ex-soviétique dès 1993, sauvant alors le Pamir tadjik de la famine. Ses domaines d'action vont de l'éducation à la réforme agraire, en passant par les micro-crédits ou la santé.

Mais maintenant, « le génie est sorti de la bouteille, plus personne ne contrôle le MIO et les Russes ne savent pas quoi faire », précise cet opposant. Celui-ci fut très proche des islamistes tadjiks, dont la guerre intestine avec les « communistes » proches de Moscou a ravagé ce pays, de 1992 à 1997. Mais aujourd'hui, M. Atovoulo dénonce les dérives de ses anciens amis, désormais membres d'un gouvernement de coalition, et notamment leur soutien occulte au chef militaire du MIO, Djouma

menaces de mort pour avoir dénoncé publiquement la façon dont Moscou et les chefs tadjiks auraient « éduqué » le président ouzbek, Islam Karimov.

MENACE DES NARCO-BARONS

Cinquante-trois journalistes tadjiks ont déjà été assassinés depuis 1992 dans ce pays, qui n'arrive pas à se relever de la guerre. Le dernier a été tué la semaine dernière dans la capitale, Douchanbé. Le Tadjikistan est aujourd'hui menacé de nouveaux affrontements, cette fois entre les divers narco-barons locaux. Ce qui mène à une troisième piste pour déchiffrer les buts du Mouvement islamique d'Ouzbékistan : ses connivences avec des trafiquants, en partie liés aux Russes, qui veulent justifier leur présence militaire au Tadjikistan. Quelques milliers de garde-frontières russes postés face à l'Afghanistan sont censés s'opposer aux incursions islamistes et au trafic de drogues. Mais la frontière reste poreuse, et tous les acteurs locaux, Russes compris, vivent du trafic d'héroïne, dont l'Afghanistan, premier producteur mondial, a doublé les livraisons en 1999. D'où une dernière hypothèse sur les motivations de Djouma Namangani : ce jeune chef de guerre à la brutalité légendaire chercherait surtout à contrôler les bonnes voies de passage de la drogue, pour augmenter sa « surface » de marché et donc sa puissance, quitte à user de toutes les opportunités d'alliances.

C'est cette dernière raison qui explique les premières attaques du MIO, il y a un an, dans la région de Batken, au Kirghizstan. Djouma Namangani avait alors pris des otages, dont quatre géologues japonais, qui furent libérés contre 5 millions de dollars (ce que Tokyo dément). De retour dans ses bases au Tadjikistan, il en a distribué une partie à des dirigeants locaux. Le président tadjik, Emomali Rakhmonov, a prétendu alors, comme il le fait maintenant, que jamais son pays n'avait abrité de bases du MIO.

C'est nier l'évidence, et cela irrite au plus haut point son collègue ouzbek. Mais Islam Karimov ne peut pas trop hausser le ton : lui-même donne refuge à un opposant tadjik (de mère ouzbèke) qui a déjà lancé trois rébellions armées au Tadjikistan... Islam Karimov hésite aussi à s'en prendre à un voisin qui reste le protégé de Moscou, malgré le nouveau rapprochement russo-ouzbek. Lequel ne va cependant pas jusqu'à un engagement militaire russe direct en Ouzbékistan : l'armée russe, empêtrée en Tchétchénie, n'a tout simplement pas les moyens d'ouvrir un second front en Asie centrale.

Sophie Shihab

Le Tadjikistan menacé de famine

La sécheresse qui a frappé cette année une zone s'étendant de la Mongolie à la Transcaucasie aurait des conséquences particulièrement dramatiques au Tadjikistan, où 3 millions de personnes, soit la moitié de la population, seraient menacées de famine, selon le Programme alimentaire mondial (PAM). Des distributions alimentaires doivent débuter en octobre dans ce pays, où 80 % de la population vivrait en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 1 dollar par jour et par habitant.

Selon un observateur sur place, près de la moitié de cette population serait, par ailleurs, déjà partie prenante, d'une façon ou d'une autre, du trafic de drogue et de ses diverses retombées économiques. La crise alimentaire serait au moins aussi forte dans d'autres zones de la région, notamment en Afghanistan, ravagé par la guerre et frappé de sanctions internationales.

Toutes les conditions « classiques » menant à l'émergence de mouvements extrémistes sont réunies en Ouzbékistan

LES ISLAMISTES ouzbeks du MIO (Mouvement islamique d'Ouzbékistan), qui ont commencé une guerre de subversion contre le régime laïc du président Islam Ka-

ANALYSE

Economie affaiblie et répression arbitraire profitent à un islamisme contestataire radical

rimov, sont-ils le pur produit de forces extérieures agressives ou celui de la répression féroce et excessive menée en Ouzbékistan ? Contrairement au président, qui défend bien sûr la première hypothèse, ses partenaires occidentaux penchent plutôt pour la seconde. Et ils s'inquiètent. Au point que

des réunions d'urgence sont organisées, ces jours-ci à Washington, « pour voir comment aider l'Ouzbékistan », indique-t-on de source diplomatique. La tâche n'est pas facile : plus les Américains, notamment, insistent sur le caractère contre-productif d'une politique du « tout-répressif », plus l'autocrate de Tachkent semble s'y enfermer.

« Human Rights Watch a vu la dépouille de Furkhat Ousmanov, jeune homme mort en détention, dont le corps montrait des signes irréfutables de torture (...). Il avait été arrêté onze jours plus tôt, accusé de détention de tracts du Hizb-ut-Tahrir (Parti de la libération, en arabe). » Ces lignes figurent dans un rapport sur l'Ouzbékistan, datant de 1999, de l'organisation non gouvernementale HRW, aux côtés d'une multitude d'autres témoignages d'où il ressort que ce pays est, sans doute, l'un des plus répressifs du monde. Ses voisins d'Asie centrale n'ont peut-être pas grand-chose à lui envier de ce point de vue, mais, étant de loin le plus peuplé de la région, c'est en Ouzbékistan que les résultats d'une telle politique sont les plus spectaculaires et les plus lourds de menaces.

Cette situation n'est pas nouvelle : dès les premières années d'indépendance (1991), il y eut en Ouzbékistan des arrestations massives d'opposants, ou de per-

sonnes supposées telles. L'opposition laïque a été réduite la première, déblayant le terrain pour les partis islamistes clandestins. La répression fut relancée avec plus de vigueur encore après les attentats de février 1999 à Tachkent. Des milliers de personnes ont encore été arrêtées dans l'espoir de réduire toute opposition.

La torture, précise HRW, est systématique, ainsi que l'arrestation de parents des accusés et de membres des quelques organisations de défense des droits de l'homme, créées par le pouvoir pour mieux surveiller la population et amadouer au passage l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). Les forces de l'ordre « trouvent » toujours

chez leurs victimes des armes, de la drogue ou des « tracts islamiques » – qui peuvent aussi bien être, comme c'est arrivé récemment, des formulaires du comité pour les droits de l'homme des Nations unies en anglais, que les policiers n'ont pas su lire...

« RETOUR PAR LA FORCE »

Toutes les conditions « classiques » menant à l'émergence de mouvements extrémistes en terre d'islam sont par ailleurs réunies : une économie qui se dégrade (la monnaie locale n'est toujours pas convertible malgré quelques efforts) ; une grave crise démographique (50 % de la population a moins de seize ans, des centaines de milliers de jeunes arrivent

Moscou veut imposer des visas aux ressortissants de la CEI

La Russie a annoncé, le 30 août, qu'elle se retirait de l'accord de Bichkek, un document signé en 1992 par les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) – à l'exception de l'Azerbaïdjan, de l'Ukraine et de la Géorgie, qui l'a signé en 1995 – qui prévoyait la libre circulation des personnes sur tout le territoire de l'ex-URSS. Motif officiel : Moscou veut imposer des visas pour lutter contre « le terrorisme international, le crime organisé, le trafic de drogues et l'immigration clandestine ». De nombreux observateurs y voient un futur moyen de pression sur les Etats de la CEI. Cette disposition – qui pourrait être effective dans deux ans – va favoriser les accords bilatéraux entre Moscou et son « proche étranger ». L'Arménie assure que la Russie n'instaurera pas de système de visa pour ses citoyens. La Biélorussie déclare que, dans le cadre de l'Union douanière entre les deux pays, la libre circulation des personnes sera assurée. Le Turkménistan est sorti du traité de Bichkek depuis 1999.

chaque année sur un marché du travail bouché) ; une disparité croissante entre ces chômeurs et les « nouveaux Ouzbeks », enrichis par la corruption ; une répression arbitraire qui fait basculer, mentalement au moins, dans l'opposition des familles entières, qui n'en auraient eu aucune prédisposition spéciale.

Car les Ouzbeks, tout en étant culturellement profondément musulmans, restent sans doute nombreux à rejeter l'islamisme subversif, à soutenir les autorités qui le pourchassent ou les institutions islamiques officielles qui prônent la modération. Le pouvoir est en effet crédible quand il affirme avoir ainsi épargné au pays le sort de son voisin le Tadjikistan, ravagé par une terrible guerre civile. Mais nul ne sait combien de partisans du MIO sont nés des excès de cette répression. Même pas les autorités, bien qu'elles affirment avoir « repéré 10 700 islamistes, dans les mosquées et les « mahallas » (organisations traditionnelles des quartiers), qui sont tenues à l'œil ». Ce qui ne peut qu'inciter un peu plus les jeunes à fuir le pays. Quitte à passer par les filières de l'opposition en exil, celle qui a commencé, il y a un mois, son « retour par la force des armes ».

Seule certitude : les partisans du MIO se recrutent dans une région bien circonscrite, la vallée du Fergana – oasis surpeuplée où l'islam

est plus fortement ancré qu'ailleurs – partagée entre l'Ouzbékistan (pour sa plus grande partie), le Tadjikistan et le Kirghizstan. Mais le MIO a des liens avec le Hizb-ut-Tahrir, dont des centaines de membres présumés ont été arrêtés dans ces pays depuis deux ans. Fondé en 1953 en Jordanie comme alternative radicale aux Frères musulmans, ce parti, très actif sur Internet et en Grande-Bretagne, prolifère maintenant en Asie centrale, par petites cellules très cloisonnées. Elles se bornent pour l'instant à faire de la propagande pour un retour au califat, comme le souhaitait déjà les traditionalistes d'Asie centrale au XIX^e siècle. Mais elles seraient en première ligne si, demain par exemple, l'Ouzbékistan devait « s'effondrer aussi brusquement que l'URSS en 1991 », selon les termes inquiets d'un militaire occidental. « Cette hypothèse n'est pas probable, rétorque un autre expert, Olivier Roy. Mais les coups de boutoir du MIO aggravent la situation économique de la région, en provoquant une fermeture des frontières », dit-il.

Le cercle est ainsi bouclé : on ne peut stopper l'islam contestataire radical sans progrès économique vigoureux et rapide pour résorber l'explosion du chômage. Or, rien n'annonce la possibilité d'un tel progrès.

S. Sh.

3e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : sours et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).
Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr
PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 23 SEPT 11h MARDI 26 SEPT 18h 30
Limite d'inscription : 5 OCT

L'ONU déplore son impuissance face aux conflits

Réunis pour le sommet du Millénaire, les pays membres se bornent aux promesses

Les 160 chefs d'Etat réunis pour le Sommet du Millénaire des Nations unies à New York sont d'accord sur un point : l'échec de l'organisation dans les opérations

de maintien de la paix. Mais ils n'ont fait aucune proposition concrète quant aux moyens militaires réclamés par le secrétaire général Kofi Annan.

NEW YORK (Nations unies)
de nos envoyées spéciales

Pour la deuxième fois de son histoire, le Conseil de sécurité s'est réuni, jeudi 7 septembre, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. A l'ordre du jour : les opérations de maintien de la paix, en particulier en Afrique. Mais si, les uns après les autres, ces quinze dirigeants ont franchi une étape importante en reconnaissant les échecs systématiques du Conseil dans le domaine du maintien de la paix, qui relève directement de leur responsabilité, ils n'ont pas annoncé d'engagements concrets pour y remédier.

Les membres du Conseil avaient entre les mains les recommandations du groupe d'experts que Kofi Annan avait chargé d'identifier les moyens de renforcer l'efficacité des Nations unies dans ce domaine ; le rapport invite, par exemple, les Etats à se concerter pour « constituer des forces multinationales de la taille d'une brigade [environ 5 000 hommes] disponibles dans un délai de 30 jours ». Aucun des intervenants n'a fait de promesses sur

Bill Clinton et Fidel Castro se sont rencontrés

Fidel Castro a créé l'événement lors du Sommet du Millénaire aux Nations unies en rencontrant quelques instants, face à face, Bill Clinton. Le chef de l'Etat cubain a échangé quelques mots avec lui, mercredi 6 septembre, après le déjeuner officiel du Sommet du Millénaire qui réunit 160 chefs d'Etat et de gouvernement, a indiqué jeudi un haut responsable américain. La brève rencontre « a été provoquée par Fidel Castro », a précisé un haut responsable américain. Le président cubain « s'est avancé et ils ont parlé un petit peu », a-t-il précisé.

Un porte-parole de la Maison Blanche a souligné que les deux hommes avaient « échangé brièvement quelques mots », qualifiés de « sans conséquence », sans confirmer qu'ils se soient serrés la main. « Cela ne change pas le fait que nous sommes préoccupés par le manque de démocratie à Cuba », a fait valoir ce porte-parole. Même si aucune image n'a été diffusée, cette rencontre impromptue a une signification hautement symbolique dans le contexte de guerre froide qui caractérise les relations entre les deux pays depuis plus de quarante ans. - (AFP)

cette proposition ni d'ailleurs évoqué directement aucune des 57 autres qui figurent dans le rapport du groupe présidé par l'ancien ministre algérien des affaires étrangères Lakhdar Brahimi.

Cependant, en ouvrant le sommet, le secrétaire général avait averti les quinze chefs d'Etat que la crédibilité du Conseil est en jeu : « Beaucoup dans la génération d'aujourd'hui perdent confiance dans la capacité de cette organisation, a dit M. Annan. Toutes les résolutions et déclarations du monde ne changeront rien à cette réalité. » Pour lui, seule une action déterminée peut y parvenir.

« SOYONS LUCIDES »

Tous les orateurs ont insisté sur la nécessité de se pencher sur les racines des conflits avant qu'ils n'éclatent. Bill Clinton sur ce point a de nouveau exposé l'idée selon laquelle il faut élargir la notion de sécurité : « Aujourd'hui, nous sommes face à d'autres fléaux qui tuent massivement et déstabilisent des régions entières », a-t-il dit, en donnant comme exemple les maladies infectieuses, comme le paludisme, la tuberculose et le sida, responsables « d'un quart des décès sur la planète ». Pour Tony Blair, « on ne peut isoler les conflits de leurs causes profondes, ce qui inévitablement engendre un nouveau type de débats au Conseil de sécurité »

Le premier ministre britannique a cité « le fondamentalisme, l'extrémisme, le terrorisme », et, comme d'autres, les trafics illégaux de drogues, d'armes et de ressources naturelles.

Pour les pays moins développés membres du Conseil, c'est la pauvreté et le fardeau de la dette qui doivent être considérés comme des menaces pour la paix. Bill Clinton a appelé le Congrès américain à débloquer les 435 millions de dollars représentant la quote-part des Etats-Unis cette année pour le programme du Fonds monétaire international (FMI) en faveur des pays les plus endettés, citant en exemple l'Ouganda comme un pays africain ayant mis à profit cette mesure du FMI pour doubler le nombre de ses écoles primaires.

C'est de l'exemple ougandais que s'est servi à l'inverse Jacques Chirac pour dénoncer certaines incohérences du système international ; alors que l'ONU exige en vain du président Museveni qu'il retire ses troupes de la République démocratique du Congo, le FMI lui octroie un allègement de sa dette qui, manifestement, aux yeux du président français, sert plutôt à entretenir l'effort de guerre. « Il est inadmissible que l'ONU puisse être l'otage de conflits et anormal que ceux qui bafouent leur parole continuent à recevoir l'aide internationale ; je pense à la région des Grands Lacs », a dit M. Chirac.

Le chef de l'Etat français a insisté lui aussi sur la lutte contre les trafics qui alimentent les conflits et il a demandé que soit créé un secrétariat général de l'ONU « un organe permanent de contrôle des trafics de diamants ». M. Chirac a d'autre part exposé les réserves de la France à propos de l'un des moyens de rétention que la Charte de l'ONU met à la disposition du Conseil de sécurité, à savoir les sanctions économiques. « Soyons lucides, a-t-il dit ; l'expérience n'est pas concluante. » Réitérant l'idée de longue date défendue par la France de sanctions à durée limitée, il a implicitement évoqué l'Irak en dénonçant « les conséquences humanitaires moralement inacceptables » des sanctions qui lui sont imposées. Il a été soutenu notamment par la Namibie, actuellement membre du Conseil.

« PRÉTEXTE HUMANITAIRE »

Les Pays-Bas, le Canada, l'Argentine, comme les trois Occidentaux membres permanents du Conseil de sécurité, ont insisté sur la nécessité d'armer les casques bleus de mandats et de règles d'engagement fermes pour protéger les civils, massivement victimes des guerres de ces dernières années, qui ont été pour la plupart des conflits internes. Cet impératif est contradictoire avec le vieux principe de non-ingérence contenu dans la charte de l'ONU. Le président chinois Jiang Zemin s'est élevé contre la nouvelle interprétation de la Charte, en dénonçant « le recours arbitraire à la force sous prétexte humanitaire ». Le président russe Vladimir Poutine, dénonçant le recours unilatéral à la force contre l'Irak et l'intervention de l'OTAN au Kosovo, a déclaré que « seul le Conseil de sécurité a le droit de recourir à une mesure aussi extrême que le recours à la force ».

Les rares propositions concrètes avancées jeudi ne portaient pas directement sur le maintien de la paix, même si les Occidentaux ont déclaré « soutenir fermement » le rapport Brahimi. « A ce stade, nous dit l'auteur du rapport, Lakhdar Brahimi, on ne peut pas demander mieux ; douze sur quinze pays ont explicitement demandé la mise en œuvre du rapport. » Pour sa part, Bernard Miyet, le secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, se dit aussi satisfait de « cette manifestation au plus haut niveau de soutien pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU. (...) Il y a trois ans, on annonçait la fin des opérations militaires de l'ONU ; aujourd'hui, ils disent que le maintien de la paix, c'est l'ONU. » « Il importe, ajoute le Français, que les actes suivent les paroles. Auront-ils la volonté de mettre à notre dispo-

sition des hommes bien équipés et bien entraînés pour être déployés dans des situations difficiles ? Ce sera le test. »

Plusieurs pays d'Afrique sont aujourd'hui dans ces situations difficiles, comme l'a rappelé le président malien Alpha Oumar Konaré, et c'est sur ce continent que se fera d'abord le « test » dont parle Bernard Miyet.

Les présidents des cinq membres permanents du Conseil de sécurité se sont ensuite réunis à huis clos dans les salons de l'hôtel Waldorf. Abordant l'aspect financier des missions militaires de l'ONU, ils ont reconnu « la nécessité d'ajuster le barème des contributions » des différents pays membres. Les Américains avaient mené une campagne active en ce sens (*Le Monde* du 7 septembre), dans le but de voir diminuer la part qui actuellement leur revient. C'est, en effet, l'une des conditions essentielles que met le Congrès pour débloquer les arriérés des Etats-Unis envers l'ONU.

Afsané Bassir Pour et Claire Tréan

Des progrès dans la lutte contre les mines antipersonnel

Une centaine de pays ont ratifié la convention interdisant leur usage.

Mais de grands pays comme les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde et le Pakistan n'en font pas partie.

GENÈVE

de notre correspondant

Comment attirer l'attention sur le fléau que représentent les mines antipersonnel à travers le monde ? A la veille de l'ouverture, au Palais des nations à Genève, de la deuxième conférence des Etats parties au traité d'Ottawa les interdisant, Handicap International et Campagne internationale contre les mines (ICBL) espèrent avoir trouvé un moyen de sensibiliser l'opinion.

Du 11 au 15 septembre, pendant toute la durée des discussions entre les quelque cinquante délégués attendus, une chaise rouge sera déposée toutes les vingt minutes sur la promenade du quai Wilson, devant le siège du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Au bout du compte, passants et véhicules « visualiseraient » ainsi une réalité encore trop méconnue : un alignement de plus de trois cents chaises pour symboliser les victimes. Aujourd'hui dans le monde, il y en a une toutes les vingt minutes.

Afin de préparer la rencontre de Genève, l'ICBL a publié jeudi 7 septembre un rapport de plus de mille pages, détaillant l'état des lieux après la signature du traité d'interdiction en 1997.

UNE VINGTAINE DE CONFLITS

Des progrès ont certes été enregistrés, et l'organisation lauréate du prix Nobel de la paix la même année en mentionne plusieurs : 138 signataires et 101 ratifications à ce jour ; une réduction sensible de l'utilisation et une baisse significative de la production ; sinon un arrêt complet, du moins un net ralentissement du commerce ; des destructions systématiques des stocks dans une cinquantaine de pays ; un déminage plus étendu et un peu moins de victimes, par exemple en Afghanistan et au Cambodge.

En revanche, le rapport recense 88 pays concernés par la dissémination de ces mines sur leur sol, un chiffre supérieur aux précédentes évaluations. Des campagnes humanitaires d'aide soit au déminage, soit aux victimes

existent dans 41 pays. Plus inquiétant, depuis l'entrée en vigueur du traité en mars 1999 jusqu'au milieu de cette année, il se confirme que des mines antipersonnel ont été à nouveau utilisées dans une vingtaine de conflits par 11 gouvernements et une trentaine de groupes rebelles, classés sous le nom « d'acteurs non étatiques ».

La Tchétchénie, les Philippines et le Cachemire sont cités, comme la Birmanie et le Sri Lanka où gouvernements et mouvements insurgés s'en servent. La République démocratique du Congo, l'Angola, le Burundi et le Soudan, l'Ouganda et la Somalie sont également épinglés, de même que la Colombie ou encore le Népal, ces derniers pour usage par les rebelles.

Le point noir de ce rapport demeure cependant le constat que de grands pays comme les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde et le Pakistan n'ont toujours pas signé le traité d'Ottawa.

Jean-Claude Buhner

TOTAL FINA ELF

TRÈS BONS RÉSULTATS POUR TOTALFINAELF AU PREMIER SEMESTRE 2000

Le Conseil d'Administration de TotalFinaElf, réuni le 5 septembre 2000 sous la présidence de Thierry Desmarest, a examiné les comptes consolidés du premier semestre 2000.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 52,4 milliards d'euros, en hausse de 62 % par rapport au chiffre pro forma du premier semestre 1999.

Le résultat opérationnel des secteurs d'activité s'élève à 6 812 millions d'euros, en augmentation de 190 % par rapport au résultat opérationnel hors éléments non-récurrents pro forma du 1er semestre 1999.

Le résultat net part du Groupe hors éléments non-récurrents s'établit à 3 401 millions d'euros, en hausse de 165 % par rapport au résultat net hors éléments non-récurrents pro forma du premier semestre 1999.

Le résultat net part du Groupe ressort à 3 408 millions d'euros contre 2 306 millions d'euros pro forma.

Le bénéfice net par action hors éléments non-récurrents s'élève à 4,83 euros, sur la base d'un capital dilué moyen de 704,3 millions d'actions au premier semestre 2000.

Comptes consolidés TotalFinaElf

(normes comptables françaises - article 215)

En millions d'euros	1er sem. 2000	1er sem. 1999	exercice 1999*
Chiffre d'affaires	52 422	32 314	75 035
Résultat opérationnel des secteurs hors éléments non-récurrents	6 812	2 347 ⁽¹⁾	6 354 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie d'exploitation	7 493	3 889	7 012
Résultat net part du Groupe hors éléments non-récurrents	3 401 ⁽²⁾	1 284 ⁽³⁾	3 349 ⁽³⁾
Résultat net par action (euros) hors éléments non-récurrents	4,83	1,83	4,77

*Pro forma

(1) Eléments non-récurrents du résultat opérationnel des secteurs pro forma : Au 1er semestre 1999 : FAS 121 (- 11 M€). En 1999 : FAS 121 (- 343 M€) et frais de restructurations (- 252 M€).

(2) Eléments non-récurrents du résultat net du 1er semestre 2000 : plus-values de cessions (+ 151 M€), coûts liés à l'ERIKA (- 86 M€) et provisions et autres (- 58 M€).

(3) Eléments non-récurrents du résultat net pro forma : Au 1er semestre 1999 : plus-value Sanofi-Synthelabo (+ 1 041 M€) et FAS 121 (- 19 M€). En 1999 : plus-values de cessions (+ 1 132 M€), FAS 121 (- 453 M€), plan de pré-retraite interne (- 31 M€), charges de restructurations (- 295 M€) et frais corporate (- 206 M€).

Bonnes performances de tous les secteurs d'activité

Le cours moyen du baril de Brent est en forte hausse à 26,9 \$/baril au premier semestre 2000 contre 13,4 \$/baril au premier semestre 1999. Le dollar s'est renforcé par rapport à l'euro de 13,5% (euro/\$ à 0,96 contre 1,09 au premier semestre 1999). La marge de raffinage européenne est en progression et s'est établie à 18,5 \$/t contre 9,4 \$/t.

• L'évolution des conditions économiques (dollar, prix du brut, marges de raffinage européennes, marges pétrochimiques) a eu un impact positif global de 3,9 milliards d'euros sur le résultat opérationnel des secteurs.

• La croissance et les programmes de synergies/productivité ont permis d'augmenter le résultat opérationnel des secteurs du premier semestre 2000 de 0,6 milliard d'euros, ce qui est en ligne avec les objectifs annoncés.

Résultat opérationnel des secteurs

En millions d'euros	1er sem. 2000	1er sem. 1999*	Variation	Exercice 1999*
Amont	4 665	1 294	+ 261 %	4 119
Aval	1 207	511	+ 136 %	1 046
Chimie	940	542	+ 73 %	1 189
Total	6 812	2 347	+ 190 %	6 354

* pro forma, hors éléments non-récurrents

Amont : la production du secteur Amont s'élève à 2 142 000 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) contre 2 109 000 bep/j au premier semestre 1999 (pro forma), soit une croissance de 2%. La production du premier semestre 2000 se décompose en 1 454 000 b/j de liquides et 688 000 bep/j de gaz.

Hors impact mécanique des variations de prix sur les productions (contrats de type "PSC" et "buy-backs"), la production au premier semestre 2000 augmente de 5 %.

Aval : le résultat opérationnel de l'Aval est en hausse de 136 %. La forte augmentation des marges de raffinage en Europe a eu un impact positif sur le résultat opérationnel du premier semestre 2000 de 0,4 milliard d'euros. Les marges de marketing en Europe ont été pénalisées par la remontée des prix du pétrole. Les raffineries ont poursuivi leurs efforts de réduction du point mort.

Chimie : le résultat opérationnel de la Chimie est en hausse de 73 %. L'amélioration des marges pétrochimiques au premier semestre 2000 a eu un impact positif de 0,2 milliard d'euros sur le résultat opérationnel. Les intermédiaires et polymères de performance ainsi que les spécialités ont continué à améliorer leurs performances dans un environnement qui a bénéficié de la reprise économique mondiale.

Investissements et flux de trésorerie d'exploitation

• Les flux de trésorerie d'exploitation du Groupe s'élèvent à 7 493 millions d'euros contre 3 889 millions d'euros pro forma au premier semestre 1999.

• Les investissements bruts du premier semestre 2000 s'établissent à 3 948 millions d'euros contre 4 161 millions d'euros pro forma au premier semestre 1999. Au premier semestre 2000, l'Amont représente 72 % des investissements bruts des secteurs, l'Aval 10% et la Chimie 18 %.

• Les désinvestissements évalués au prix de cession ont représenté 828 millions d'euros contre 707 millions d'euros pro forma au premier semestre 1999.

• Les capitaux propres s'élèvent à 29,8 milliards d'euros au 30 juin 2000 contre 27,7 milliards d'euros au 31 décembre 1999.

• Le ratio de dettes nettes sur fonds propres du Groupe est de 38,2 % contre 49,7 % pro forma au 31 décembre 1999.

Perspectives

Le Groupe a démontré au premier semestre 2000 sa capacité à pleinement bénéficier d'un environnement favorable, les secteurs d'activité ayant dégagé une rentabilité des capitaux employés calculée sur les 12 derniers mois de 16 %.

Le programme d'amélioration du résultat opérationnel par les actions propres de synergies/productivité et de croissance (+ 4,4 milliards d'euros par an à horizon 2003) devrait s'accélérer en 2001 et 2002 grâce à la mise en place des nouvelles organisations.

Le budget d'investissement est maintenu à 8 milliards d'euros pour l'année 2000. Les objectifs de désinvestissement à horizon 2003 ont été révisés à la hausse de 8 à 10 milliards d'euros.

La réalisation d'un cash flow net positif de 4,4 milliards d'euros après investissements nets au premier semestre 2000, ainsi que les désinvestissements prévus permettront de poursuivre une croissance soutenue et de lancer, dans les prochaines semaines, un programme de rachat d'actions.

Au deuxième semestre 2000, TotalFinaElf devrait continuer à enregistrer de bons résultats grâce à la croissance de ses activités, à la baisse continue de ses coûts et à des paramètres d'environnement qui restent favorables.

L'impact des mesures fiscales annoncées par le Gouvernement français fera l'objet d'une estimation dès que les modalités d'application seront connues.

TOTAL FINA ELF S.A.

2 place de La Coupole-92400 Courbevoie
Capital social 7 241 808 720 euros - 542 051 180 RCS Nanterre

Information des actionnaires :

APPEL GRATUIT
N° Vert 0 800 039 039

www.totalfinaelf.com

Le vice-président Al Gore devient favori de l'élection présidentielle américaine

Le candidat démocrate a su créer une dynamique depuis la convention de son parti

Le candidat républicain George W. Bush a affirmé, jeudi 7 septembre pour la première fois, qu'il était en position d'« outsider » dans la course à

l'élection présidentielle qui aura lieu le 7 novembre. En effet, plusieurs sondages indiquent qu'il arrive, dans les intentions de vote des Améri-

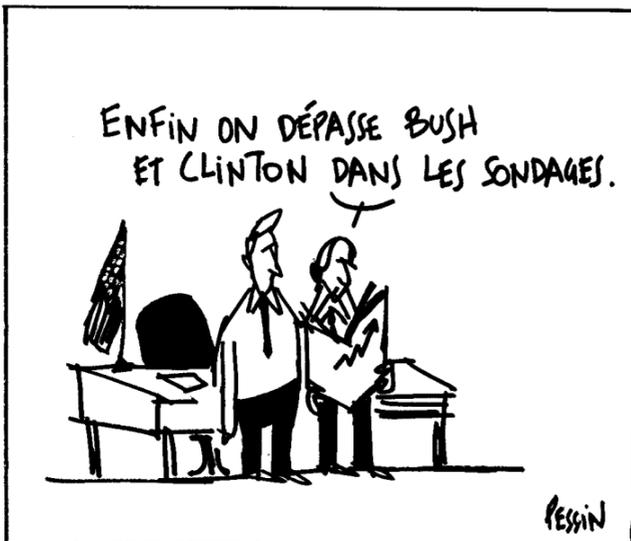
cains, derrière son rival démocrate Al Gore. Celui-ci a rejeté cette étiquette de favori que cherche à lui accoler son adversaire républicain.

WASHINGTON

de notre correspondant

Al Gore le candidat démocrate a entamé, jeudi 7 septembre, la dernière ligne droite qui le sépare de l'élection présidentielle du 7 novembre avec deux sondages favorables. Reuters Zogby lui a donné 6 points d'avance et Gallup USA Today CNN 3 sur son adversaire le républicain George W. Bush ; les deux autres candidats, Ralph Nader et Pat Buchanan, ne dépassant pas 5%. Selon le *Washington Post* de vendredi, les deux hommes sont à égalité à 47%. Le vice-président a aussi reçu le soutien du syndicat des camionneurs, les Teamsters. L'avantage est mince mais psychologiquement réconfortant, car la tradition veut que le candidat en tête des intentions de vote à la Fête du travail l'emporte.

Donné pour battu il y a quelques semaines, Al Gore est à nouveau en course alors que les choses sérieuses commencent. L'an dernier à la même époque, il avait entrepris, avec la même obstination, de rattraper son rival à l'investiture démocrate Bill Bradley, qui caracolait en tête. Mais l'enjeu est plus élevé et « W » plus coriace. Certains de ses amis commencent à s'inquiéter



court par le choix du sénateur Joe Lieberman comme colistier démocrate, le premier de confession juive. Et les démocrates ont fait à Los Angeles un triomphe inattendu par son ampleur à Al Gore, réveillant enfin un électoral longtemps démobilisé.

Requinqué, ce bourreau de travail a repris l'initiative avec une ardeur décuplée. Ainsi a-t-il célébré le Labor Day par un marathon de 27 heures, s'adressant à ceux qui travaillaient, alors que le reste de la

Son discours à consonances sociales, qui passait mal la rampe, est devenu populaire aux oreilles de ceux qui prêtent enfin attention à la campagne, car il s'adresse à leurs préoccupations quotidiennes : retraite, couverture santé des personnes âgées dont les médicaments ne sont pas pris en charge...

Bref, tout semble désormais sourire à Al Gore. Moins crispé depuis qu'il a refait son retard, le voilà plus sûr de lui. Son obsession du détail paraît moins rebutante et il a même appris à en jouer comme quand, descendant le Mississippi, il avait mis en garde ceux qui l'écoutaient : vous avez encore le temps de vous en aller, je vais entrer dans les chiffres !

« CLASSES LABORIEUSES »

La personnalité de Joe Lieberman l'a également aidé. Le respect pour un homme qui a été le premier dirigeant démocrate à déplorer publiquement le comportement du président Clinton a libéré Al Gore, qui traînait comme un boulet ses huit années d'association avec Bill Clinton. Plus habilement encore, les références constantes à la religion de ce juif orthodoxe ont neutralisé l'un des meilleurs arguments de campagne des républicains. M. Bush comme la droite chrétienne ne peuvent plus utiliser la religion et la morale contre les démocrates.

Le succès appelant le succès, la couverture médiatique d'Al Gore a perdu de son agressivité, tandis que celle de George W. Bush devenait moins bienveillante. Il faut dire que ce dernier tente de sortir d'une mauvaise passe. Habitué à faire la course en tête, il s'est fait rattraper alors qu'il accumulait les faux pas.

Vague et parfois embarrassé dans ses propos, il a été contraint sous les attaques de son rival de reconnaître que son plan de réduction massive d'impôts passait mal par manque d'explications, et de devoir préciser d'urgence son projet de couverture médicale, ce qu'il a fait mardi 5 septembre.

Al Gore, qui a présenté mercredi un budget de 191 pages contenant dix promesses sociales, accuse son rival de gaspiller à l'avance le surplus budgétaire. Et, face à un vice-président qui se présente comme le défenseur des « classes laborieuses » contre les puissants, les hésitations de son colistier Dick Cheney à propos de ses stock-options ont fait mauvais effet.

« CHAMPS DE BATAILLE »

Les prévisions de politologues réunis récemment à Washington doivent faire mal à « W » : elles le donnent toutes pour battu, au mieux de 5 points, au pire de 20. Mais l'argument selon lequel on ne change pas une équipe qui gagne quand l'économie est florissante n'explique pas tout ; sinon, l'avance d'Al Gore devrait être irrattrapable. Ces modèles ne tiennent pas compte du facteur Clinton, qui influe négativement sur certains de ces électeurs flottants qui feront pencher la balance, estime Thomas Patterson, de l'université Harvard, qui analyse chaque semaine l'état de l'électorat. Ni des efforts de M. Bush pour regagner l'initiative par des spots télévisés attaquant la crédibilité d'un Al Gore dont la gauche démocrate continue de se défer.

Son infime avance suffira-t-elle pour l'emporter ? Il lui faudra pour cela consolider sa base tout en séduisant les indépendants d'Etats-clés comme la Pennsylvanie, l'Ohio ou l'Illinois, qui comptent 65 grands électeurs sur les 270 nécessaires pour entrer à la Maison Blanche. C'est sur ces « champs de bataille » que l'élection se gagnera ou se perdra ; les candidats le savent et y consacrent le gros de leurs efforts.

De son côté, « W » devra prouver qu'il peut lui aussi être à l'aise dans le débat d'idées et sur des projets spécifiques car son charme dilettante ne suffit plus à lui donner le sérieux que les Américains accordent à la fonction présidentielle. Tous les analystes s'accordent pour dire que la lutte sera très serrée, peut-être jusqu'au bout comme en 1960, quand Kennedy l'avait emporté sur Nixon au petit matin après une longue nuit de suspense.

Patrice de Beer

Le « Koursk » aurait été coulé par un missile russe

Un journal allemand publie les résultats des investigations attribuées aux services secrets de Moscou

MOSCOU

de notre correspondant

Le sous-marin nucléaire *Koursk* a été coulé, le 12 août, par un missile tiré par le vaisseau-amiral de la flotte du Nord russe, le croiseur *Pierre-le-Grand*, lors de manœuvres militaires tournant à la catastrophe : telle serait la principale conclusion d'un rapport d'enquête du FSB (ex-KGB), que cite dans son édition du 8 septembre le quotidien allemand *Berliner Zeitung*. Vendredi en fin de matinée, les services secrets russes, le ministère de la défense et l'état-major de la flotte du Nord se refusaient à tout commentaire.

Quelques jours après la catastrophe, qui a causé la mort des 118 marins à bord, les services secrets russes avaient été saisis, parallèlement à la commission d'enquête gouvernementale. Nikolai Patrouchev, directeur du FSB, s'était rendu à Severomorsk, siège de l'état-major de la flotte du Nord. Selon le *Berliner Zei-*

tung, le FSB a remis le 31 août au président Vladimir Poutine ses conclusions. Le 12 août, le croiseur atomique *Pierre-le-Grand* devait tester l'emploi de missiles anti-sous-marin de type Granit, équipés d'un nouveau système de tête chercheuse, « dans les conditions réalistes maximales ». L'un de ces missiles est allé frapper, à vingt kilomètres de là, le sous-marin *Koursk*. Une explosion, puis une seconde ont été enregistrées par le croiseur. « Les deux détonations auraient été visibles depuis le pont » du *Pierre-le-Grand*, écrit le journal allemand.

Le rapport du FSB n'expliquerait pas pourquoi un tel accident s'est produit, mais note que « à 400 mètres de distance, les positions du *Koursk* et du missile Granit coïncidaient parfaitement ». La seconde explosion aurait dans un premier temps été analysée comme normale, faisant partie des manœuvres. Une partie de l'état-major de la flotte du Nord, dont son commandant Viatcheslav Popov et le vice-amiral Mikhaïl Motzak, étaient à bord du *Pierre-le-Grand*.

Ce scénario, évoqué dès les premiers jours de la catastrophe, achèverait, s'il se confirmait, de discréditer les dirigeants de l'armée russe. Vendredi, le supplément militaire du quotidien *Nezavisimaaia gazeta* publie un entretien avec Valeri Manilov, chef-adjoint de l'état-major des armées, qui dément formellement une telle thèse et ajoute que « les torpilles tirées durant les manœuvres ne sont pas armées et ne peuvent donc pas causer de dommages sérieux ».

Pour le ministère de la défense, la catastrophe est due à « une violente collision avec un objet de taille comparable à celle d'un sous-marin ». La marine avait dit avoir découvert près du *Koursk*, de débris et rampes métalliques pouvant « ressembler à ce qui est installé sur les sous-marins américains et britanniques », puis a démenti, fin août, cette « découverte ».

François Bonnet

Lire aussi pages 16 et 17

Le syndicat des routiers soutiendra le vice-président

Le syndicat des routiers américains (*teamsters*) a décidé de soutenir Al Gore, candidat démocrate à l'élection présidentielle, après consultation de ses quelque 1,5 million de membres. « Nous avons exprimé notre déception à l'administration à propos du libre-échange et nous attendons une politique favorable à l'ouvrier américain. Mais nous apportons notre plein soutien à Al Gore », a déclaré jeudi 7 septembre le porte-parole du syndicat, Brett Caldwell.

Si la centrale syndicale AFL-CIO (qui regroupe 13 millions de salariés) avait apporté son soutien à M. Gore dès octobre 1999, les « *teamsters* » avaient cependant tardé à choisir leur candidat. Al Gore qui a gauchi son discours depuis la convention démocrate de Los Angeles, fin août, s'est déclaré « très content de ce soutien ». - (AFP)

des ratés qui marquent sa campagne, jusque-là si efficace.

Comment le numéro deux d'un président Clinton compromis dans le scandale du Monicagate, orateur aussi terne que son mentor est brillant et peu habile à s'attirer la sympathie de l'opinion, a-t-il réussi ce « *come back* », retournant une situation que beaucoup disaient sans espoir ? D'abord par une arithmétique électorale classique qui veut que chaque convention propulse son candidat en avant dans les sondages. « W » en a aussi profité, mais son envolée a été coupée

nation se reposait, et qui représentaient cet électoral flottant que les candidats se disputent. Il a su se réinventer : longtemps brocardé pour son côté triste et doctoral, le voilà perçu comme sérieux et compétent quand il détaille ses programmes. Pendant ce temps, le gouverneur du Texas se contente de deux ou trois réunions par jour.

Les tables se sont ainsi retournées depuis trois semaines. De candidat incontournable et de vainqueur virtuel, « W » est retombé sur terre. Et de « *challenger* » Al Gore est passé au statut de favori.

Le trop tranquille retour de l'opposant Taoufik Ben Brik en Tunisie

TUNIS

de notre envoyé spécial

Comme un citoyen ordinaire, il a franchi, un peu nerveux mais sans encombre, le contrôle de police puis la douane de l'aéroport Tunis-Carthage : « *Bienvenue en Tunisie !* » Après quelque quatre mois d'absence de son pays et une retentissante grève de la faim de 42 jours, l'opposant et journaliste Taoufik Ben Brik, celui par qui le scandale est arrivé, celui qui, par son action, a attiré l'attention du monde sur la prison sans barreaux qu'est devenu son pays, est rentré, jeudi 7 septembre, en Tunisie. Youyou, chants, slogans en faveur de la démocratie : quelques dizaines de militants politiques et

des droits de l'homme, appartenant pour la plupart à des organisations toujours interdites par le pouvoir, attendaient l'un des leurs dans le hall de l'aéroport, craignant l'arrestation, le refoulement, les tracasseries. Mais le retour de celui qui se qualifie de « *moustique* » et qui harcèle le président Ben Ali s'est passé sans incident.

Était-ce, comme le dit Taoufik Ben Brik, grâce à la protection de son « *bouclier médiatique* », composé de trois députés européens (Daniel Cohn-Bendit, Hélène Flautre et Harlem Désir), du directeur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Antoine Bernard, et de journalistes qui l'accompa-

gnaient ? Était-ce parce que le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, parti à New York au Sommet du Millénaire proposer la création d'un Fonds mondial de solidarité pour combattre la pauvreté et la faim dans le monde, ne pouvait s'offrir le luxe d'un incident médiatique à la maison ? Ou peut-on en déduire, comme le faisait Robert Ménard, secrétaire général de l'association Reporters sans frontières (RSF), que ce retour tranquille était « *la preuve que la Tunisie [re]devenait un pays normal* » ?

REVIGORER L'OPPOSITION

Encore interpellé (« *gentiment* », précise-t-il) par la police le 14 août, le docteur Moustapha Ben Jaffar, l'un des responsables de l'opposition laïque, n'y croit pas trop. Du retour sans histoire de Taoufik Ben Brik, « *il ne faut pas, dit-il, tirer de conclusion. Le pouvoir a appris à calculer le rapport répression/réaction internationale.* » « *Il n'y a pas de véritable ouverture, poursuit le secrétaire du Forum démocratique [non autorisé], car, quand le pouvoir change d'attitude, ce n'est pas par conviction. Il a profité de la période estivale pour effectuer un petit retour en arrière, comme le montre mon interpellation ou le licenciement du professeur Moncef Marzouki. Dès que la pression dimi-*

nie, il revient à ses anciens amours, à sa politique classique [de répression]. » « *Pourtant, ajoute le docteur, on a l'impression que le pouvoir réfléchit.* »

Grâce à sa grève de la faim, Taoufik Ben Brik avait obtenu la restitution de son passeport et avait exercé son droit de quitter le pays. Aujourd'hui, il utilise celui d'y revenir, pour tenter, dit-il, de revigorer l'opposition. Du côté des autorités tunisiennes, on ne fait pas de commentaire : « *Il n'y a pas de commentaire car l'affaire est considérée comme normale, explique-t-on. M. Ben Brik est un citoyen tunisien qui est sorti normalement du pays et qui y rentre normalement.* »

Taoufik Ben Brik, lui, en profite pour réunir les « *frères ennemis* », les quelques dizaines de militants actifs mais divisés de l'opposition, à la maison d'édition Aloès, où il avait entamé sa grève de la faim. Il estime aussi que tout est « *normal* ». « *Ce pouvoir policier et corrompu ne change pas. Il ne peut pas changer. On ne peut lui demander de changer. C'est à nous de changer, de constituer un réel contre-pouvoir.* »

Jean-Baptiste Naudet

Lire aussi page 20

La chaîne ORT se trouve au centre des conflits de pouvoir en Russie

MOSCOU

de notre correspondante

C'est dans des habits « d'opposant » que l'oligarque Boris Berezovski, qui, il y a quelques mois, mettait ses médias au service de l'élection programmée de Vladimir Poutine, a convoqué la presse, jeudi 7 septembre à Moscou. Manifestement tendu, l'homme d'affaires a rendu publique la liste de quinze personnalités – journalistes et « *représentants de l'intelligentsia créatrice* » – auxquels il a décidé de céder la gestion des 49 % d'action d'ORT, la première chaîne de télévision semi-publique, qu'il possède.

Cette décision, a-t-il expliqué, viserait à préserver l'indépendance de la première chaîne de télévision que le président Poutine et son gouvernement tentent aujourd'hui de reprendre en main. Lundi 4 septembre, dans une lettre ouverte à Vladimir Poutine, il avait annoncé ce « *transfert* », provoquant alors sourires et scepticisme. Il brandissait la menace d'une télévision transformée en organe de propagande, aux mains d'un président monopolisant tous les pouvoirs. M. Berezovski affirmait avoir récemment reçu un « *ultimatum* » de la part d'un haut fonctionnaire du Kremlin : soit céder ses parts d'ORT à l'Etat ; soit subir le même sort que Vladimir Goussinski – le patron du seul groupe de presse d'opposition Média-Most, qui fut emprisonné en juin. « *Le président veut diriger ORT* » lui aurait alors lancé ce « *haut fonctionnaire* », expliquant que Vladimir Poutine avait été mécontent de la couverture faite par la chaîne du naufrage du *Koursk*.

Ce jeudi, Boris Berezovski a précisé que la mise en garde lui avait été adressée par Alexandre Volochine, le chef de l'administration présidentielle, pourtant identifié comme l'un de ses proches. Un récit dont il est permis de douter, depuis que le

récent et brutal départ « à la retraite » de l'enquêteur Nikolai Volkov – chargé au parquet général de l'affaire de détournement de fonds de la compagnie aérienne Aeroflot, longtemps contrôlée par l'oligarque – met M. Berezovski à l'abri de poursuites judiciaires.

Reste que ces derniers mois, ORT, indispensable instrument d'influence – la chaîne est diffusée sur 98 % du territoire russe et dans les pays de la CEI, soit un auditoire potentiel de 350 millions de personnes –, est au cœur d'une nouvelle bataille. Chasse gardée de Boris Berezovski, qui organisa en 1995 la privatisation d'Ostankino – rebaptisée ORT –, l'Etat, qui détient pourtant 51 % des actions, y négligea longtemps son rôle. Si ce n'est celui de renflouer régulièrement les caisses de cette dévoreuse de millions, ce que l'équipe Poutine se serait justement décidé à changer.

« AU BORD DE LA FAILLITE »

Depuis la crise financière d'août 1998 et l'effondrement des recettes publicitaires en 1999, ORT engloutit chaque année 150 à 200 millions de dollars. Début 1999, la Vnechekonbank, établissement public, accordait un prêt de 100 millions de dollars, toujours pas remboursé, portant à ce jour les dettes d'ORT à 170 millions. Alexandre Mitrochenkov, un proche de Boris Berezovski directeur de plusieurs compagnies qui fournissent des programmes à ORT, juge ainsi « *farfelu* » le transfert de 49 % des actions à des personnalités de l'intelligentsia. « *C'est un geste politique. Aujourd'hui, ORT est au bord de la faillite. Si les actions sont transférées à des journalistes, quel businessman normal se risquerait aujourd'hui à investir ?* » estime-t-il.

Agathe Duparc

100 Seat neuves disponibles en permanence

SEAT

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél : 01 56 68 83 00

Le chef de la diplomatie grecque rencontre M. Milosevic

Critiqué par Washington, M. Papandréou est le premier haut responsable occidental à s'être rendu à Belgrade depuis la guerre du Kosovo

LA VISITE du ministre grec des affaires étrangères, Georges Papandréou, premier haut responsable européen à se rendre en Serbie depuis la guerre au Kosovo, a, pour des raisons différentes, suscité des réserves à Washington comme à Belgrade. Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, s'est ainsi contenté de saluer une rencontre « franche, ouverte et complète » avec le diplomate grec et de rappeler « la solidarité » du peuple grec avec Belgrade durant la guerre du Kosovo. Athènes s'était alors opposé aux bombardements de l'OTAN. Un an après la fin de la guerre, Georges Papandréou est venu rejoindre, jeudi 7 septembre, les dirigeants serbes qu'il a rencontrés - Slobodan Milosevic ; le président serbe, Milan Milutinovic ; le chef de la diplomatie yougoslave, Zivadin Jovanovic - de ne pas s'enfermer dans l'isolement international et d'assurer, le 24 septembre, « un processus électoral libre et honnête ».

Campant sur ses positions, le président yougoslave a, quant à lui, condamné la politique occidentale de « pression et de chantage » esti-

mant qu'elle n'avait aucune chance de succès. Signe du refroidissement des relations entre deux pays traditionnellement proches, quatre militants d'Otpor (organisation étudiante radicalement anti-Milosevic) ont été retenus quelques heures par la police serbe devant la résidence de l'ambassadeur de Grèce à Belgrade, où M. Papandréou les avait conviés.

Plutôt froidement reçue par le régime de Belgrade, la visite du diplomate grec, visant, selon Athènes, à « consolider la stabilité dans les Balkans », a également soulevé des critiques à Washington. Un responsable du département d'Etat, cité par l'agence Reuters, a ainsi estimé « regrettable qu'un dirigeant européen de l'envergure de M. Papandréou » rencontre MM. Milosevic et Milutinovic, tous deux inculpés par le Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie. « Je ne suis pas venu ici pour rendre un jugement », a rétorqué le ministre grec, affirmant avoir tenu ses partenaires européens au courant de son initiative.

Christophe Châtelot

Les Américains réaffirment leur soutien au Monténégro

WASHINGTON. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a rassuré, jeudi 7 septembre, le président monténégrin, Milo Djukanovic, du soutien de Washington, alors qu'il doit faire face à l'hostilité grandissante de la Serbie à l'approche de l'élection présidentielle. « Le président Djukanovic est toujours dans une position très difficile », a déclaré M^{me} Albright après une rencontre de travail avec le président monténégrin, en marge du Sommet du millénaire de l'ONU. « C'est quelqu'un qui prend beaucoup de risques pour la démocratie au Monténégro et je crois qu'il existe des inquiétudes sur sa sécurité en général », a-t-elle souligné. M^{me} Albright a fait remarquer que Washington procédera à des manœuvres militaires avec la Croatie près de la côte monténégrine au moment de l'élection présidentielle serbe, précisant que toutes les options étaient ouvertes si le président yougoslave Slobodan Milosevic essayait d'intervenir au Monténégro. « Ce sera rassurant pour le président Djukanovic de savoir que nous avons de moyens déployés dans la région », a pour sa part indiqué un responsable américain. - (AFP)

L'ONU poursuit l'évacuation

de ses personnels au Timor-occidental

DJAKARTA. L'ONU se préparait, vendredi 8 septembre, à évacuer environ quatre-vingt dix personnes, en grande majorité des collaborateurs locaux, de Kupang, capitale du Timor-occidental, par crainte de l'arrivée en ville de miliciens pro-indonésiens. Au total, environ 240 humanitaires - étrangers et locaux - ont déjà été évacués par l'ONU du Timor-occidental, mercredi et jeudi, à la suite du meurtre, mercredi de trois membres du Haut commissariat des Nations-unies pour les réfugiés (HCR) par une milice pro-indonésienne (Le Monde daté 8 septembre). Les activités humanitaires du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Croix-Rouge indonésienne ont été interrompues et le personnel du CICR a été évacué. L'association humanitaire américaine CARE a également annoncé, jeudi, son retrait de la région. Vendredi matin, l'ONU a fait état d'un nouveau massacre, qui n'a pu être confirmé. - (AFP)

Autriche : les « sages » européens

remettent leur rapport à M. Chirac

PARIS. Les trois « sages » chargés par l'Union européenne, en juin, d'examiner les conséquences de l'entrée de l'extrême-droite dans le gouvernement autrichien, devaient remettre leur rapport au président Jacques Chirac, qui préside actuellement le Conseil européen, vendredi 8 septembre dans l'après-midi. Ce rapport très attendu servira de base à un réexamen par les partenaires de l'Autriche de la suspension de leurs relations bilatérales avec Vienne, décidée après la formation de la coalition en février. Il a été confié à l'ancien président finlandais Martti Ahtisaari, à l'ancien chef de la diplomatie espagnole Marcelino Oreja et au juriste allemand Jochen Frowein. A New York, en marge du Sommet des Nations-unies, Jacques Chirac s'est refusé à tout commentaire, déclarant attendre de prendre connaissance de ce rapport pour ensuite l'examiner avec les autorités françaises puis avec les autres gouvernements de l'Union.

DÉPÊCHES

■ **GUINÉE-SIERRA LEONE** : trois missionnaires italiens ont été enlevés, dans la nuit de mardi à mercredi, par des rebelles sierraléonais du RUF (Front révolutionnaire uni) lors d'une incursion dans le village guinéen de Pamplap, proche de la frontière, a rapporté, jeudi 7 septembre, l'agence des missionnaires Misna, basée à Rome. - (AFP)

■ **LIBYE** : le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, a déclaré jeudi 7 septembre, sur CNN, qu'il considérerait l'affaire de l'attentat du DC-10 d'UTA (170 morts en 1989) comme un « un vieux dossier qui n'est plus d'actualité ». « Si on l'ouvre, la justice libyenne peut elle aussi lancer des mandats d'arrêt contre des dirigeants européens et américains », a-t-il ajouté. La Cour d'appel de Paris devait examiner, vendredi, la possibilité d'instruire une plainte déposée en juin 1999 pour « complicité d'homicides volontaires » contre le colonel Kadhafi dans cette affaire. - (AFP)

Le Parlement européen demande l'interdiction de tout clonage d'embryons humains

Droites et Verts proposent des sanctions. Socialistes et libéraux défendent la recherche thérapeutique

Une majorité des droites européennes et les Verts se sont alliés pour faire adopter par le Parlement de Strasbourg, jeudi 7 septembre, une résolution

condamnant toute forme de clonage d'embryons humains et demandant des sanctions pénales. Socialistes et libéraux s'y sont opposés pour préserver

les possibilités de recherches. Le feu vert donné par Londres au clonage à des fins thérapeutiques a précipité le vote.

STRASBOURG

de notre bureau européen

Le feu vert donné cet été par le gouvernement britannique au clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques a suscité un vif émoi au sein du principal groupe politique du Parlement européen qu'est le Parti populaire européen (droite). Soutenu, une fois n'est pas coutume, par les Verts, il a obtenu que le Parlement dans son ensemble prenne position contre le clonage humain, dès sa session plénière de rentrée, à Strasbourg. Les socialistes (deuxième groupe par son importance) et les libéraux auraient préféré attendre l'avis que le groupe d'éthique de l'Union européenne doit rendre le 15 novembre.

Les huit groupes du Parlement ont tous rédigé des résolutions, avant de fusionner leurs textes, moyennant compromis. Jeudi 7 septembre, deux propositions ont été soumises aux votes. L'une, déposée par les socialistes, les libéraux et les radicaux italiens, a été repoussée. L'autre, déposée par la droite, les Verts, l'Union

pour l'Europe des nations (souverainistes) et l'Europe des démocraties et des différences (chasseurs), a été adoptée. Elle a une valeur politique, mais non juridique.

Les débats qui ont précédé ont montré que les formations de la droite européenne étaient elles-mêmes divisées. Une tendance majoritaire, représentée par le député italien Francesco Fiori, membre de Forza Italia (le parti de Berlusconi), fait de l'embryon « un sujet humain avec une identité ayant droit à la vie », et proscrit tout clonage, qu'il ait des fins reproductives ou thérapeutiques. Mais une autre tendance, illustrée par Françoise Grossetête, vice-présidente du PPE et membre de Démocratie libérale, considère que ne pas différencier clonage thérapeutique et clonage reproductif relève de l'« obscurantisme ». Cette tendance, soucieuse de ne pas limiter les progrès de la science et leurs applications économiques, a été battue.

La résolution adoptée, par 237 voix contre 230 et 43 abstentions, réclame dans chaque Etat

membre « une législation proscrivant, sur son territoire, toute recherche sur le clonage humain, quel qu'il soit, et (...) des sanctions pénales en cas d'infraction ». L'un de ses considérants indique qu'« il n'existe aucune différence » entre les deux types de clonage. Les Verts, dont l'alliance de circonstance avec le PPE était destinée à obtenir l'interdiction de toute forme de clonage, n'entendaient soutenir ni le point de vue religieux ni le point de vue scientifique, mais défendre, sur ce sujet éthique, le principe de précaution, comme ils l'ont fait sur les OGM (organismes génétiquement modifiés).

« VOTER EN CONSCIENCE »

La résolution invite le gouvernement britannique à « revoir sa position » et appelle les membres du Parlement de Londres à « voter en conscience et à rejeter, lorsqu'elle leur sera soumise, la proposition visant à autoriser l'utilisation, aux fins de recherche, d'embryons créés par transfert nucléaire ». Les eurodéputés britanniques se sont pour

leur part déjà exprimés en leur âme et conscience, puisqu'une vingtaine de conservateurs ont voté contre la résolution du PPE, et qu'une quinzaine de travaillistes ont voté contre celle du PSE.

Socialistes, libéraux et radicaux italiens se sont refusés, pour leur part, à condamner le clonage à des fins thérapeutiques : la recherche scientifique, « clef du progrès humain », doit être poursuivie, sans toutefois « porter atteinte à la dignité et à l'intégrité de l'être humain ». A la tribune, ils ont déploré qu'une décision aussi importante soit prise à la « va-vite ». Emma Bonino, ancienne commissaire européenne, a prôné la laïcité et demandé que les politiques « endossent le risque en le contrôlant ». Ont voté pour cette résolution 196 députés, dont M^{me} Grossetête. La GUE (communiste) s'est divisée. Son président lui-même, Francis Wurz, a voté pour la résolution socialiste, mais s'est contenté de s'abstenir sur la résolution PPE.

Rafaële Rivais

Des résultats solides.

Résultat net consolidé multiplié par 2,3

Le produit net bancaire (3 502 millions d'euros) est en hausse de 16% par rapport au premier semestre 1999 (12,5% à taux de change constant). Sa croissance est tirée par les commissions (+ 21%).

Les frais de gestion, en hausse de 8,3%, demeurent bien maîtrisés ; hors effet de change et incidence des rémunérations directement liées aux performances, leur progression est limitée à 1,9%.

En conséquence, le résultat brut d'exploitation (1 113 millions d'euros) est en hausse de 35% et le coefficient d'exploitation s'établit à 68,2%.

Les dotations aux provisions pour risques spécifiques (192 millions d'euros) ont été maintenues à un niveau comparable à celui du premier semestre 1999 (208 millions d'euros). Par ailleurs, le groupe a maintenu, dans une optique de prudence, l'ensemble de ses provisions générales à leur niveau du 31 décembre 1999 (1 milliard d'euros). Les éléments exceptionnels négatifs (158 millions d'euros) sont principalement formés par le coût EPFR (130 millions d'euros).

Après prise en compte de la charge fiscale (179 millions d'euros) et des amortissements des survaleurs (13 millions d'euros), le résultat net part du groupe s'élève à 552 millions d'euros, contre 241 millions d'euros au premier semestre 1999 et le rendement annualisé des fonds propres atteint 16,5% (8,7% au premier semestre 1999).

Forte hausse du résultat et de la rentabilité des métiers

Le résultat net des métiers stratégiques du groupe s'élève à 607 millions d'euros (+ 80% par rapport au premier semestre 1999). L'ensemble des métiers contribue à cette progression.

Banque de réseau en France : résultat net 241 millions d'euros (+47%).

La progression des résultats reflète de bonnes performances commerciales, la poursuite des gains de productivité, des risques maîtrisés.

Le produit net bancaire enregistre une progression de 7%. Les frais de gestion demeurant bien maîtrisés (+1%), le résultat brut d'exploitation (403 millions d'euros) progresse de 31%. Le rendement annualisé des fonds propres atteint 20,7%, contre 14,9% au premier semestre 1999.

Résultat net part du groupe (en millions d'euros)

552

241

34

1^{er} semestre 1998 1^{er} semestre 1999 1^{er} semestre 2000

Gestion d'actifs : résultat net 122 millions d'euros (+72%). Cette activité amplifie son développement. Les actifs gérés atteignent 142 milliards d'euros au 30 juin 2000, soit une hausse de 26% en un an. Près de 60% de cette progression résulte de nouvelles souscriptions.

Banque de grande clientèle internationale : résultat net 244 millions d'euros (x 2,3). La forte croissance des résultats et de la rentabilité est tirée par l'ensemble des activités :

- la banque d'investissement dégage, comme en 1999, des résultats (117 millions d'euros) et une rentabilité

levés (ROE de 35%) avec toutefois des performances contrastées par ligne produits : les activités sur actions (courtage, primaire, dérivés) ont continué d'enregistrer d'excellents résultats ; en revanche, les activités de taux et change sont en recul par rapport au premier semestre 1999 ;

- la banque de financement dont les résultats étaient négatifs au premier semestre 1999, dégage un bénéfice de 127 millions d'euros et un ROE annualisé de 8,3% suite à une réduction forte des besoins de provisions dans ces activités après le renforcement substantiel de la couverture risques pays réalisée au 30 juin 1999.

Renforcement de la structure financière

Le groupe a poursuivi sa politique de renforcement des capitaux propres. Ceux-ci s'élèvent au 30 juin à 7,9 milliards d'euros contre 6,6 milliards d'euros au 30 juin 1999. Parallèlement, leur qualité est améliorée : les intérêts minoritaires qui représentaient encore 26% du tier one au 30 juin 1999 n'en représentent plus que 8% au 30 juin 2000.

Perspectives

Le Président a souligné que les résultats du premier semestre traduisaient la progression de la capacité bénéficiaire récurrente du groupe, mais que leur croissance avait été amplifiée par une conjoncture favorable et que de ce fait, ils ne pouvaient être extrapolés sur l'ensemble de l'année. Il a rappelé que le deuxième semestre 2000 marquerait en tout état de cause une progression beaucoup plus faible du résultat, le deuxième semestre 1999 ayant été plus favorable que le premier.

Il a cependant indiqué que, sauf circonstances très défavorables, non prévisibles à ce jour, l'exercice 2000 devrait se traduire par une sensible progression du résultat par rapport à celui de l'exercice 1999.



CREDIT LYONNAIS

Internet : www.creditlyonnais.com

CONFLIT Alors que les barrages mis en place par des transporteurs et des agriculteurs devant les raffineries et les dépôts de carburant étaient maintenus, vendredi 8 septembre au

matin, l'une des deux organisations professionnelles de routiers toujours engagées dans le conflit, la FNTR, paraissait sur le point de mettre fin à son action. La FNTR et l'Unotra

avaient passé une partie de la nuit à discuter avec le ministre des transports. ● **PARMI** les autres professions protestant contre le prix des carburants, les taxis parisiens ont obtenu

satisfaction au terme de leurs négociations avec le ministre de l'intérieur. ● **AU COURS** de la réunion bimensuelle des ministres à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin a appelé son

équipe à faire preuve de solidarité et à éviter de « théâtraliser » les positions des uns et des autres, propos qui visait Dominique Voynet (*lire page 8 et notre éditorial page 20*).

Une partie du patronat routier souhaite la levée des barrages

Après une nouvelle séance de discussions, dans la nuit de jeudi à vendredi, au ministère des transports, la FNTR semblait s'orienter vers la fin du conflit. Les barrages étaient cependant toujours en place, vendredi matin, tenus principalement par des routiers et des agriculteurs

DE NOMBREUX barrages étaient encore en place, vendredi 8 septembre au matin, alors que la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), l'une des deux fédérations patronales ayant refusé de signer l'accord négocié avec Jean-Claude Gayssot, a assoupli sa position après de longues discussions avec le ministre des transports dans la nuit de jeudi à vendredi.

● **Le gouvernement poursuit le dialogue avec les patrons routiers.** M. Gayssot a poursuivi le dialogue, jeudi, avec les patrons routiers. Vendredi matin, le délégué général de la FNTR, Jean-Paul Deneuille, a estimé, sur RMC, que son mouvement était « arrivé au maximum de ce qu'on peut obtenir dans le cadre d'un mouvement revendicatif professionnel », alors que les routiers de la FNTR et de l'Unotra maintenaient leurs barrages autour des dépôts de carburant et des raffineries pour la cinquième journée consécutive. Les négociations de la nuit ont porté sur les mesures à long terme destinées à compenser de nouvelles flambées des prix du gazole.

● **Le blocus se poursuit.** Les quelque cent raffineries et dépôts de carburant bloqués jeudi restaient sous le contrôle des grévistes, vendredi matin. Par ailleurs,

on recensait, à 8 h 30, soixante-cinq manifestations (contre une cinquantaine la veille), principalement sous forme de barrages fil-trants. La circulation était toujours très perturbée aux abords du terminal français du tunnel sous la Manche, à Coquelles (Pas-de-Calais), en raison de manifestations d'agriculteurs. La circulation au centre de Cherbourg, Brest, Saint-Quentin et Briançon était perturbée par des opérations organisées par des routiers, des ambulanciers, des artisans ainsi que de multiples professions. Des opérations escarrot ralentissaient le trafic aux abords de Lyon, Toulouse, Angoulême ou Reims. L'aéroport de Nantes était totalement bloqué par quelque deux cents chefs d'entreprise. Au même moment, une quinzaine de péniches interdisaient tout trafic sur la Seine et l'Oise à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

● **Le président du Medef condamne la méthode.** Ernest-Antoine Seillière a condamné, jeudi, les manifestations contre la hausse des carburants, estimant qu'« il est profondément grave qu'en France des professions souhaitent se faire justice à elles-mêmes en utilisant des moyens qui ne sont pas légaux ». « Nous avons à maintes reprises demandé au gou-

vernement de s'opposer à ces méthodes qui ne sont pas dignes d'une vraie démocratie, a-t-il indiqué. Il faut rapidement mettre un terme à des comportements qui sont dangereux pour la France, dans son économie. »

● **Un accord est trouvé avec les taxis.** Le ministère de l'intérieur a annoncé, vendredi, qu'« un accord paraphé par l'ensemble des organisations » est intervenu avec les taxis. Il prévoit notamment une augmentation de 4,5 % de leurs tarifs dès le mois d'octobre. En revanche, les agriculteurs n'ont pas obtenu gain de cause sur leur principale revendication : une baisse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Luc Guyau, le président de la FNSEA, a demandé aux agriculteurs de se maintenir sur les quelque soixante-dix barrages où ils sont présents. Les quatre organisations d'ambulanciers ont été reçues au ministère de la solidarité, jeudi. Aucune mesure n'a été annoncée à l'issue de cette réunion. Une nouvelle réunion est prévue vendredi en fin d'après-midi. En attendant, ils ont décidé de poursuivre le mouvement.

● **Jacques Chirac s'inquiète et Alain Juppé critique.** Le président de la République a souhaité, jeudi, que « des solutions soient rapide-

ment trouvées » pour faire face à la hausse du cours du pétrole et à ses conséquences, notamment en France. « Depuis un certain nombre de mois maintenant, le prix du pétrole a augmenté de façon très importante, et même massive, a indiqué M. Chirac en marge du sommet du millénaire réuni au siège de l'ONU, à New York. Alain Juppé a affirmé, jeudi, sur France Bleu Gironde, qu'il « est indispensable de se remettre autour de la table » des négociations, jugeant que le gouvernement « n'a pas beaucoup prévu l'évolution des choses au cours des dernières semaines ».

● **Lionel Jospin appelle ses ministres à la solidarité gouvernementale.** Lors d'une réunion du gouvernement, jeudi, à Matignon, M. Jospin a justifié les concessions accordées aux catégories professionnelles mobilisées. En réponse implicite aux critiques exprimées par Dominique Voynet, il a demandé à ses ministres de ne pas « théâtraliser » leurs prises de position. La stratégie des Verts consiste toujours à « se battre à l'intérieur » de la majorité, a affirmé Denis Baupin, l'un des porte-parole. Les deux ministres Verts du gouvernement, M^{me} Voynet et Guy Hascoët, ont demandé un rendez-vous à M. Jospin pour « vérifier si la confiance

peut être rétablie », a-t-il ajouté. Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise, a pour sa part réclamé, jeudi, l'inscription de deux projets de loi avant 2002, l'un sur l'« eau », l'autre sur la « transparence nucléaire », tous deux en préparation dans les services de M^{me} Voynet. Les Verts et le PS se rencontreront lundi 11 septembre, à la demande des écologistes, afin de « trouver des solutions » à la « crise de confiance » au sein de la majorité. La réunion aura lieu au siège du PS entre la direction des Verts, dont le secrétaire national, Jean-Luc Benahmias, et le premier secrétaire du PS, François Hollande.

● **Julien Dray fait un parallèle avec le Chili.** Le député (PS) de l'Essonne a jugé, jeudi, que « la forme prise par le conflit organisé par les patrons de transports routiers devient inacceptable », les comparant à « leurs collègues chiliens qui, dans les années 70, s'étaient mobilisés pour faire chuter le gouvernement Allende ». « S'il faut apporter des réponses à l'augmentation du prix de l'essence (réflexion sur la TIPP, relations avec les pays producteurs de pétrole...), cela ne peut se faire en prenant en otages des millions de salariés et de familles modestes », estime le responsable de la Gauche socialiste. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue commu-

niste révolutionnaire, a dénoncé, jeudi, les « concessions faites par le gouvernement » aux transporteurs routiers, les qualifiant de « nouveaux cadeaux à un patronat rétrograde ».

● **Les Français soutiennent le mouvement.** Près de neuf Français sur dix sympathisent avec les transporteurs routiers, indique un sondage CSA publié vendredi par *Le Parisien*. Sur 800 personnes interrogées jeudi, 64 % affirment soutenir le mouvement et 24 % avoir de la sympathie pour lui, soit 88 % au total ; 7 % s'y déclarent opposés et 5 % indifférentes.

● **Des voix s'élèvent pour réclamer une levée de l'embargo sur le pétrole irakien.** Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), a déclaré : « Devant ce troisième choc pétrolier, il faut immédiatement développer l'offre. La levée de l'embargo sur l'Irak s'impose ». M. Sarre a estimé qu'en France « le prix de l'essence doit être garanti dans une fourchette raisonnable, aux professionnels comme aux particuliers ». Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a souligné, jeudi, que, face à la « situation de crise aiguë » liée à la hausse des prix des carburants, « il faudrait immédiatement lever le blocus imposé à l'Irak depuis 1991 ».

Accord en vue pour les taxis, impasse avec les autres professions

Le gouvernement tente de désamorcer les mécontentements catégoriels

● **ROUTIERS.** Les responsables de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) et de l'Union nationale des transporteurs routiers automobiles (Unotra), les deux organisations patronales du transport routier qui n'avaient pas signé l'accord conclu dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 septembre, ont de nouveau rencontré le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, dans la nuit de jeudi 7 au vendredi 8 septembre (*lire page 7*).

● **AGRICULTEURS.** Après l'échec des négociations qui se sont tenues au ministère de l'Agriculture, jeudi, les organisations agricoles ont décidé de poursuivre leur mouvement de protestation. « La rencontre n'a rien apporté sur le court terme, ni sur la réduction de la TIPP. Il est donc exclu de lever les barrages », a déclaré Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), à sa sortie du ministère, précisant que ses adhérents étaient présents sur quelque soixante-dix barrages. Stigmatisant le « je-m'en-foutisme » du gouvernement, Jean-Luc Duval, président du Centre national des

jeunes agriculteurs (CNJA), a qualifié de « dialogue de sourds » les entretiens avec Jean Glavany. La principale revendication de la profession – hors Confédération paysanne – est la suppression de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) sur le fioul domestique, que les agriculteurs utilisent comme carburant dans les tracteurs. La Confédération paysanne, pour sa part, réclame une aide directe de 15 000 francs par actif et par an pour les petites et moyennes exploitations. Le ministre de l'Agriculture, M. Glavany, a annoncé la mise en œuvre de mesures d'allègement des charges fiscales et sociales, pour un montant de 348 millions de francs, ainsi que la création d'un groupe de travail destiné à explorer les « voies possibles » en matière d'économies d'énergie et de développement de biocarburants.

● **TAXIS.** Au terme de près de dix heures de négociations au ministère de l'intérieur, jeudi, les chauffeurs de taxi ont obtenu une hausse de leurs tarifs de 4,5 % à compter du 1^{er} octobre. « Nous sommes arrivés à un relevé de conclusions qui semble satisfaire

tout le monde, le gouvernement comme l'ensemble des organisations professionnelles », a déclaré Alain Estival, le président de la Fédération nationale des artisans du taxi (FNAT). L'accord intervenu comprend d'autres mesures d'aide à la profession : la course minimum a été fixée à 30 francs et les tarifs seront modernisés. Les horaires de nuit et de jour seront ainsi remplacés par « des heures creuses et des heures pleines ». S'y ajoutent la mise à l'étude d'aides fiscales ciblées – sur le modèle de ce qui existe pour le transport routier de marchandises, de colis, ou pour le transport scolaire – ainsi que la création d'un comité interministériel permanent, qui réunira à intervalles réguliers les professionnels et les représentants des ministères concernés. La FNAT devait, vendredi, rendre compte à ses adhérents du contenu de l'accord. « Nous prendrons alors la décision d'arrêter ou de poursuivre le conflit », a indiqué M. Estival.

● **AMBULANCIERS.** Les représentants des ambulanciers ont été reçus pendant trois heures au ministère de l'emploi, jeudi soir. La CSNSA, la FNST et la FNAA, qui

représentent quelque 3 000 des 5 500 entreprises de transport sanitaire, ont réclamé une compensation leur permettant de « récupérer » 1,55 franc par litre de carburant utilisé. La FNAP, qui privilégie une revalorisation tarifaire de l'activité, a souhaité, par la même occasion, aborder la question des 35 heures. La rencontre n'a débouché sur aucune réponse concrète de la part du gouvernement. « Nous nous attendions à des mesures immédiates », a déclaré, déçu, Christian Corcket, délégué général de la CSNSA. Une nouvelle réunion a néanmoins été programmée pour ce vendredi 8 septembre, à 17 heures.

Les marges de manœuvre du ministère de l'emploi et de la solidarité sont solidement encadrées, non seulement par Bercy mais aussi par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Cette dernière, qui possède une délégation de gestion pour réguler les dépenses des professionnels de la santé, a en effet déjà proposé, cet été, une revalorisation de 9 % des tarifs des ambulanciers (à l'exception des véhicules de transport léger).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE commence à accuser, dans le pays, les effets du blocus pétrolier. En voici les conséquences dans quelques grands secteurs :

● **Les loueurs de voitures** ont des dizaines de véhicules abandonnés en panne sèche dans tout le pays. Dès mardi 5 septembre, la société Budget ne pouvait plus compter que sur 10 % de son parc dans les régions de Nantes et de Lyon. Europcar confiait, vendredi, se trouver dans « une situation critique » à Bordeaux, Marseille et Nice, et ne plus louer de voitures qu'avec la moitié du réservoir rempli.

● **Aéroports :** les cuves de l'aéroport de Nantes-Atlantique étaient complètement vides, jeudi matin. A Nice, deuxième plateforme aéroportuaire après Paris, les stocks de kérosène arrivaient « en bout de course », jeudi soir. Air France a suspendu, vendredi, les lignes interrégionales entre Nantes, Nice, Montpellier, Rennes, Lyon... La compagnie propose à ses passagers de passer par Paris, où les aéroports, approvisionnés par oléoduc, sont pour l'instant à l'abri de la pénurie.

● **La Poste :** pour la première fois, jeudi, 250 des 70 000 tournées quotidiennes de facteurs n'ont pu avoir lieu. Chronopost, sa filiale de messagerie, ne pouvait plus assurer ses livraisons vers 29 départements jeudi soir. Chez le concurrent privé UPS, le service était perturbé « dans une vingtaine de départements du Sud et de régions rurales ».

● **Commerce en ligne :** le cybermarché Houra.fr ne prend plus de commandes à destination de la province, ne pouvant en assurer la livraison. En revanche, Télémarket et Ooshop, implantés en région parisienne, affirmaient ne pas avoir encore de problèmes de livraison, vendredi. Les hypermarchés classiques, situés à la périphérie des villes, ont commencé à noter, pour certains, une baisse de fréquentation, d'autant que leurs pompes à essence sont pour la plupart vides ou réquisitionnées.

● **Industrie :** l'approvisionnement des usines, souvent en flux tendus, est affecté. Coca-Cola envisage d'arrêter lundi la production des sites français, en rupture de stock de matières premières et d'emballages. Perrier-Vittel s'attend à des difficultés du même

ordre et Danone redoute « des problèmes de collecte de lait » en début de semaine prochaine. La livraison aux entrepôts et aux clients est également en train de se gripper.

● **Agriculteurs :** certains sont sur les barrages, d'autres en dénoncent les effets. L'interprofession des fruits et légumes frais a demandé, jeudi, l'« intervention des ministres concernés » pour obtenir prioritairement du carburant, soulignant la nature « particulièrement périssable » de ses marchandises. Les viticulteurs du Beaujolais, en pleines vendanges, ont demandé une dérogation à la direction régionale des douanes pour pouvoir utiliser le « gazole agricole rouge », qui bénéficie d'un allègement fiscal.

● **Presse :** jusqu'à la livraison de vendredi matin incluse, la distribution de la presse quotidienne et magazine n'était pas perturbée, sauf, ponctuellement, à Nantes et Toulouse. En revanche, les NMPP se déclarent « inquiètes pour les livraisons de samedi, dimanche et lundi en province, notamment à Nancy et Dijon ».

Laure Belot et Pascal Galinier

La manifestation historique de M. Pierre, chauffeur de taxi « en colère »

L'HYGIAPHONE crachote, mais n'amplifie pas. Les voitures de tête ont bien du mal à rouler de conserve sans dépasser les 10 kilomètres-heure. Appareils photo en main, « histoire d'envoyer un souvenir au gouvernement », les chauffeurs de taxi s'essaient à la manifestation. Roulante, il va de soi. « Une opération-escarrot, au moins, on est confortablement assis dans nos voitures », explique, au volant de sa Mercedes, Gilles Pierre, de la Confédération syndicale des artisans-taxis.

Cris de joie sur les CB : à 13 heures, deux heures après que le convoi eut quitté l'aéroport d'Orly pour bloquer l'autoroute A6 en direction de Paris, les derniers taxis participant à l'opération n'auraient toujours pas quitté l'aérogare 2. Grâce aux portables, les additions sont possibles. Il y aurait cinq mille taxis en tout, puisque d'autres convergent de Roissy et Versailles vers le Champ-de-Mars ! « Une manifestation de cette taille, on n'en a pas vue depuis 1979. Il n'y a aucune solidarité, d'habitude, dans ce métier éclaté entre artisans, locataires de leurs voitures et salariés des compagnies, mais aujourd'hui il y a de la colère », assure M. Pierre.

Complet noir, lunettes fumées Lacoste, il veille à se distinguer des « fonctionnaires »,

même si, « remarquez », il n'a « rien contre les fonctionnaires ». Simplement, « on n'est pas du genre à faire grève pour se faire payer la grève précédente ; on n'est pas aux 35 heures et aux cinq semaines de congés payés ». M. Pierre aime sa voiture, les gens qui se confient à lui « parce qu'ils savent qu'ils ne nous reverront pas ». Ce métier de « patron » qui fait ce qu'il veut quand il veut. Un patron dur envers lui-même : il travaille 60 heures par semaine, estime ses gains mensuels à 8 000 francs, n'a pas pris deux jours de congé d'affilée depuis le mois de janvier.

« ON VOUDRAIT VIVRE MIEUX »

Au passage devant une station-service, il désigne du doigt le coupable : le gazole, affiché ici à 5,89 francs le litre. « Il faut bloquer la hausse. Il y a deux ans, mon plein me coûtait 260 francs. Aujourd'hui, c'est 370 francs. » Et, pendant ce temps, croit-il savoir, les sociétés pétrolières font de gigantesques bénéfices, et les caisses de l'Etat sont pleines. « Nous aussi, on voudrait vivre mieux. Il faut qu'on en revienne à 2,60 francs du litre, que l'Etat joue sur la TIPP. S'ils l'augmentent régulièrement, c'est bien qu'ils peuvent la diminuer ! »

Sur les pare-brise, les affichettes « Halte à la

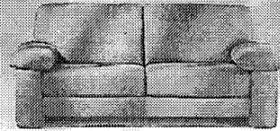
hausse du gazole ! » côtoient des « Halte à la surcharge fiscale ! ». La flambée des prix des carburants ne fait que jouer les détonateurs, admettent les chauffeurs de taxi, qui apprécient de trouver oreille attentive à la longue liste de leurs récriminations : les tarifs fixés par le ministère de l'intérieur, qui n'augmentent, trop faiblement à leurs yeux, qu'une fois l'an ; les charges sociales, qui les « étouffent » ; le carcan de la réglementation, qui définit un nombre maximal d'heures travaillées chaque jour quand les licences de taxi, toujours plus onéreuses (800 000 francs aujourd'hui), poussent à travailler davantage ; les soins médicaux, mal remboursés ; la retraite à soixante ans, et non à cinquante-sept ans comme les routiers, alors que le métier est tout aussi pénible...

Patrick Legallais – trente et un ans, dont huit de taxi –, en tête du convoi, partage l'exaspération de M. Pierre : « On ne veut pas que l'Etat nous donne plus, on veut simplement qu'il nous prenne moins. » Dans le cas contraire, le mouvement continuera, assure-t-il. Les chauffeurs savent désormais organiser une opération escarrot.

Pascal Krémer

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions. SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc... Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc... 5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7



Le maintien des barrages par les transporteurs leur vaut d'être rappelés à l'ordre par le Medef

Les fédérations de routiers espéraient convaincre leurs mandants d'approuver le projet d'accord

SAUF grave crise interne, la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) devait, vendredi 8 septembre, vers 11 heures, approuver le projet d'accord présenté

RÉCIT

Un conflit qui met l'organisation patronale en pleine contradiction

Le mouvement de grogne gagne d'autres pays européens

LA HAUSSE des prix du carburant provoque un mouvement de grogne perceptible dans toute l'Europe. Même si aucun pays ne connaît de conflit aussi dur qu'en France, les organisations de défense des secteurs concernés – transporteurs, agriculteurs, automobilistes – commencent à presser leurs gouvernements respectifs d'agir.

En Angleterre, des agriculteurs et des transporteurs routiers ont bloqué, vendredi 8 septembre, une raffinerie Shell dans le nord du pays pour protester contre la flambée des prix du gazole. Les routiers britanniques seraient sur le point d'imiter leurs homologues français en organisant des manifestations, à en croire les avertissements de Roger King, directeur général de la Fédération du transport routier (RHA).

En Belgique, des manifestations de routiers sont prévues dimanche à Bruxelles : les camionneurs réclament l'instauration d'un tarif spécial pour les carburants à usage professionnel.

En Italie et au Danemark, les organisations de transporteurs menacent de passer à l'action si leurs gouvernements respectifs

ne baissent pas les taxes sur le fioul.

En Allemagne, la puissante organisation de défense des automobilistes (ADAC) et les fédérations de transporteurs routiers, relayées par les partis d'opposition, ont demandé au gouvernement de baisser les taxes sur l'essence. Aucune manifestation n'a encore eu lieu. Karlheinz Schmidt, le président de la Fédération des transporteurs routiers, décrit comme « explosive » l'ambiance au sein de son organisation, mais il exclut l'hypothèse d'actions similaires à celles qui paralysent la France : des barrages routiers ou des blocus de raffineries entraîneraient des conséquences judiciaires coûteuses pour les protestataires. Le gouvernement de Berlin a fait savoir qu'il ne renoncerait pas à son projet controversé d'« écotaxe » sur les carburants, soit une hausse d'environ 20 centimes sur le prix du litre d'essence à partir du 1^{er} janvier 2001. Cet impôt, introduit en plusieurs étapes, doit permettre de financer notamment les retraites.

Lucas Delattre

par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et appeler à la levée des barrages. Telle paraissait être, en tout cas, la conclusion logique des derniers propos tenus par le dirigeant de cette fédération patronale après une rencontre avec le cabinet de M. Gayssot, qui s'est achevée à 3 heures, vendredi matin. « Les avancées sont vraiment importantes, elles correspondent à nos demandes », a indiqué René Petit, président de la FNTR, à sa sortie du ministère. Au même moment, mais dans une autre salle, l'autre fédération patronale toujours engagée dans le conflit, l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (Unotra), menait aussi des discussions. Rien n'en a filtré, et l'Unotra devait donner sa position « vendredi dans la journée ». Bien qu'ils s'en défendent, les dirigeants de l'Unotra attendaient de connaître la position de la FNTR et d'en mesurer la popularité pour arrêter la leur.

Le délégué général de la FNTR, Jean-Paul Deneuille, a déclaré, vendredi matin sur RMC : « Nous sommes arrivés au maximum de ce qu'on peut obtenir dans le cadre d'un mouvement revendicatif professionnel. » Mais les dirigeants de la FNTR devaient encore convaincre, vendredi, entre 9 heures et 11 heures, les membres

de leur conseil fédéral. Ils devaient être aidés par un courrier de M. Gayssot. Par principe, le ministre n'a pas voulu compléter le protocole d'accord conclu mercredi par une seule organisation, la fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF), mais la lettre de M. Gayssot apporte, par écrit, aux dirigeants de la FNTR les explications qu'ils attendaient.

Depuis jeudi, le ministère des transports et la FNTR cherchaient une sortie honorable pour les deux parties. Les dirigeants de la FNTR qui, après une première négociation, mercredi, à 1 heure, avaient approuvé le projet d'accord avant de faire marche arrière sous la pression de leur base (*Le Monde* des 7 et 8 septembre), passent autant de temps à négocier avec leurs mandants qu'avec le ministère. Jeudi 7 septembre, dans la matinée, la FNTR a réuni son « conseil des présidents ». M. Deneuille, délégué général, a reconnu dans l'après-midi qu'il n'y avait pas eu unanimité. « Mais nous avons un mandat, c'est ça qui est important », devait-il déclarer. Devant la presse, MM. Petit et Deneuille ont pris soin de tenir un discours modéré, lançant même un « appel au calme » aux transporteurs routiers sur les barrages. Face au ministère des transports, ils se contentent de demander une reprise des discussions – et non des négociations – pour « éclaircir » deux points du projet d'accord : l'amortisseur fiscal et la répercussion des coûts sur les tarifs appliqués à la clientèle. Ils ne revendiquent plus d'obtenir 35 centimes de baisse de la TIPP en 2001 et se désolidarisent des agriculteurs.

Les responsables de la FNTR sont convaincus que l'amortisseur fiscal est une mesure « importante ». Amplifiant le dispositif annoncé par le ministre de l'écono-

mie, le 31 août, cet amortisseur devrait permettre de diminuer les taxes, d'un montant représentant environ 40 % de la hausse des carburants. Les responsables de la FNTR voulaient savoir quand cette mesure serait appliquée – sans doute à partir de janvier 2001 – et comment elle serait actualisée. De même, ils voulaient des précisions sur la façon dont l'Etat allait faciliter les augmentations de tarifs que les transporteurs ont souvent bien du mal à imposer à leurs clients. Si un décret doit paraître sur ce sujet, le ministère souhaite que le conseil national des transports, un organisme professionnel auquel participent les pouvoirs publics, fasse des propositions. Ce sujet pourrait relancer le débat entre les entreprises de transports et les autres secteurs. Jeudi, MM. Petit et Deneuille n'ont pas caché leur colère face au Medef, après les propos tenus dans la matinée par son président, Ernest-Antoine Seillière. « Il faut mettre un terme à des comportements qui sont dangereux pour la France, dans son économie », a déclaré M. Seillière.

RISQUES DE FRACTURE

Le conflit embarrasse le Medef. Certes, des deux organisations professionnelles rattachées à l'avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie, l'une d'entre elles, TLF, a signé le protocole d'accord ; mais la FNTR, jeudi, persiste. Pis, certaines autres fédérations, à l'instar du bâtiment et, dans une moindre mesure, celle de la mécanique semblent vouloir lui emboîter le pas. Pour M. Seillière et pour Denis Kessler, respectivement numéros un et deux du Medef, l'affaire est délicate. Comment, au nom de la « refondation sociale », réclamer la fin de l'intervention de l'Etat dans le domaine social et parallèlement, dresser des barrages pour obtenir cette même intervention quand le prix du baril s'affole ?

Comment déclarer que le nouveau Medef ne doit rien aux pouvoirs publics, veut quitter vis-à-vis d'eux une « culture de dépendance » pour celle « du partenariat », et exiger force aides de leur part ?

La contradiction entre les principes de l'organisation et les réflexes d'une partie de ses membres est criante, à la veille d'une réunion difficile sur la nouvelle convention d'assurance-chômage avec Martine Aubry. Depuis le début de la semaine, M. Kessler plaide pour la cohérence. Ernest-Antoine Seillière se donne le temps. Condamner trop vivement les blocus, c'est aussi prendre le risque de réactiver, au sein du Medef, la césure entre les grandes entreprises et les petites. Pour prendre le pouls, l'attitude des structures locales du Medef va être décisive. Dès mercredi, plusieurs d'entre elles, comme celle du Rhône ou de l'Isère, interviennent avec insistance demandant au Medef de désavouer la « prise en otage de l'économie » et les atteintes « à la liberté du commerce ».

Jeudi en début de matinée, une des commissions thématiques du Medef, celle consacrée aux « relations du travail », se réunit, sous la houlette de Denis Gautier-Sauvagnac, par ailleurs président de l'Unedic. Le débat est lancé en l'absence – « diplomatique », selon un des participants – des représentants du transport routier. Guillaume Sarkozy, de l'Union des industries textiles, monte au créneau et plaide pour le souci politique de cohérence. Il est suivi à l'unanimité. M. Gautier-Sauvagnac indique qu'il va communiquer les conclusions de la réunion à M. Seillière. Une heure plus tard, sur le perron du ministère de l'emploi, le président du Medef condamne le blocus.

Frédéric Lemaître et Caroline Monnot

RENAULT

IDE
Motorisation

C'EST LA PUISSANCE DU TOURBILLON
DANS CHAQUE CYLINDRE QUI PROCURE
A NOTRE MOTEUR TOUTE SON ENERGIE.

INJECTION DIRECTE ESSENCE.
Renault a développé le 1^{er} moteur européen qui utilise une nouvelle technologie : l'Injection Directe d'Essence. Conjugée à un mouvement d'air tourbillonnant dans le cylindre, elle permet au mélange air-carburant de dégager une énergie exceptionnelle qui accroît le couple moteur et diminue la consommation. En bref, on peut dire de ce moteur qu'il

PUBLICIS CONSEIL

RENAULT eif

M. Jospin demande à ses ministres de ne pas « théâtraliser » leurs réserves

En réponse à Dominique Voynet, le premier ministre a justifié, jeudi à l'occasion d'une réunion, à Matignon, de l'ensemble de son gouvernement, les concessions accordées aux professionnels en difficulté

La crise du prix du pétrole et les manifestations des professionnels contre la hausse du gazole ont occupé l'essentiel de la réunion des ministres, jeudi 7 septembre à Matignon. Au lendemain des critiques expri-

mées par Dominique Voynet contre les concessions de Jean-Claude Gaysot, la ministre de l'environnement a notamment mis en garde contre toute décision qui amputerait « les marges de l'avenir ». Lionel Jospin

a appelé l'ensemble de son équipe à faire preuve de solidarité et à éviter de « théâtraliser » ses positions. De New York, où il participait au Sommet du Millénaire de l'ONU, Jacques Chirac s'est dit « préoccupé » par la

situation. La hausse « massive » des prix du pétrole, a-t-il observé, « pose naturellement des problèmes à tous les pays, et notamment à tous les pays consommateurs, et notamment à la France, à ses entreprises, à

nos concitoyens dans leur vie quotidienne. Je souhaite, cela va de soi, que des solutions soient rapidement trouvées ». La droite, notamment Alain Juppé, reproche au gouvernement son imprévoyance.

IL Y A un temps pour tout, un pour résoudre des difficultés immédiates, un autre pour respecter un programme ; un pour préparer des échéances politiques internes et un autre pour agir dans le strict cadre de la solidarité gouvernementale. C'est cette dialectique complexe – et qui le deviendra de plus en plus à mesure que se rapprochent les échéances électorales et les congrès des partis de la majorité – que Lionel Jospin a rappelée, jeudi 7 septembre, à l'ensemble de ses ministres réunis à Matignon.

« Gaysot a parlé d'aujourd'hui et Voynet de demain », a résumé un participant à cette réunion « tendue sur le fond ». La ministre de l'environnement, qui se savait attendue par ses collègues après son intervention polémique de la veille, s'est en effet longuement exprimée, après Jean-Claude Gaysot et Jean Glavany. D'un ton « équilibré » et « très

calme », selon plusieurs participants, elle a souhaité que les décisions n'amputent pas « les marges de l'avenir ».

Ce ton modéré n'a pas empêché quelques mises au point. De Laurent Fabius, tout d'abord, qui n'a pas du tout apprécié qu'à la fin de son intervention sa collègue de l'environnement évoque le plan de baisse des impôts qui, selon elle, a contribué à exacerber les corporatismes. « Je ne peux pas te suivre sur ce point », lui a répliqué le ministre de l'économie et des finances, en rappelant que les revendications des professionnels étaient antérieures à ses annonces fiscales et surtout liées à la hausse du prix du pétrole.

Puis est venu le tour de Lionel Jospin. En écho à M. Fabius, il a totalement dissocié la crise actuelle du plan de baisse des impôts. D'un mot, il a également balayé les arguments avancés par M^{me} Voynet pour

justifier la dureté de sa prise de position : la ministre avait en effet évoqué la contestation qu'elle rencontrait au sein de son propre parti, et le risque de surenchère qu'elle avait souhaité contenir chez ses concurrents Verts. Ce n'est ni le lieu ni l'heure de répondre à ce genre de considérations politiques, a observé fermement M. Jospin, en invitant son équipe gouvernementale à faire preuve de « solidarité » et à éviter de « théâtraliser » ses déclarations.

NE PAS CONFONDRÉ

A l'intention particulière mais implicite de sa ministre Verte, il a rappelé qu'il était important que chacun prenne en compte les intérêts de la majorité, d'autant qu'il n'est pas en « désaccord » sur le fond avec elle. Il ne faut pas confondre les solutions proposées à des professionnels en crise et les choix politiques à long terme du gouverne-

ment, a-t-il souligné, en s'appuyant notamment sur l'exemple des contrats de plan Etat-régions qui font de la part belle aux transports collectifs au détriment des crédits routiers.

C'était une première réponse à la liste des préoccupations – sur l'usine de traitement de déchets nucléaires de la Hague, sur les OGM, sur le schéma des services collectifs d'autoroute, sur le troisième aéroport de la région parisienne, ou sur la loi sur l'eau – exprimées par M^{me} Voynet dans la lettre qu'elle a adressée à M. Jospin, mercredi (*Le Monde* du 8 septembre).

Le premier ministre a ensuite engagé son équipe à défendre et à expliciter la position du gouvernement, notamment la fermeté exprimée la veille qui, a-t-il assuré, est bien reçue dans l'opinion. Dès la sortie de la réunion, cette feuille de route implicite était appliquée, cha-

cun des ministres y allant de son commentaire rassurant. M. Gaysot affirmait que la réunion avait témoigné de « la convergence et de la coordination de l'action gouvernementale ». « On se serre les coudes », indiquait Ségolène Royal. « Il n'y a pas de crise », assurait Jean Glavany.

AGACEMENT RUE DE SOLFÉRINO

Hors les murs de Matignon, le ton était toutefois beaucoup plus critique à l'égard des Verts, dans un opportun partage des rôles entre le premier ministre et la direction du PS. Rue de Solférino, on ne cachait en effet pas son agacement. « Dominique Voynet a peut-être gagné son congrès, mais ce qu'elle a fait n'est bon ni pour l'image du gouvernement ni pour elle », observait-on, en soulignant que la ministre n'avait rien trouvé à redire lors de la réunion du gouvernement sur les arbitrages fiscaux alors qu'« elle savait parfaite-

ment qu'il y avait une négociation en cours avec les transporteurs sur la baisse de la TIPP ».

La même répartition des tâches, entre gentils partenaires et concurrents combatifs, vaut pour les Verts. Dès lundi, une délégation de leur parti doit rencontrer des représentants du PS. A l'ordre du jour de cette réunion, le point sur « la crise corporatiste », la politique des transports, la fiscalité. Et, surtout, la préparation du budget à l'Assemblée nationale : quels signes les socialistes sont-ils prêts à donner aux Verts, notamment en matière de ferroutage et de transport combiné ? « Bref, ce qu'on veut savoir, c'est : "quand s'y met-on vraiment ?" », interroge Jean-Luc Benahmias, secrétaire national des Verts.

Beatrice Gurrey
et Pascale Robert-Diard

COMMENTAIRE

ENTRE GESTICULATION ET IMPUISSANCE

Laurent Fabius a étrangement géré le dossier des prix à la pompe. Qu'on se souvienne, en effet, du film des événements récents. Au printemps, le ministre des finances dénonçait les compagnies pétrolières, soupçonnées par lui d'arrondir leurs marges sur le dos des automobilistes. Les sommants, par deux fois, le 19 avril et le 9 juin, de venir s'expliquer avec lui, il a même dépêché des inspecteurs des douanes ou de la direction de la concurrence pour vérifier, à la sortie des raffineries, s'il n'y avait pas quelques entourloupes dans le mode de fixation des prix. « La puissance publique n'est pas totalement sans moyens. (...) On va avoir, entre gens courtois, une explication de texte », menaçait ainsi, le 8 juin M. Fabius sur RTL.

Mais, après ces effets de manche, que s'est-il passé ? Contrairement aux prévisions de Bercy, les prix ont continué de grimper. Et les marges des compagnies à s'arrondir, à commencer par celles de TotalFina (22,3 milliards de francs pour le premier semestre, en hausse de 48 %). Le ministre des finances, lui, est resté inerte. Pour une part, on peut le comprendre : à agir trop vite, pendant l'été, sur la fiscalité pétrolière, le plan de baisse des impôts, qui était encore en débat, aurait pu perdre de sa cohérence. Mais pourquoi avoir attendu si longtemps pour trouver des parades particulières, comme le mécanisme de stabilisation finalement imaginé pour limiter l'envolée des recettes de TVA en cas de hausse du brut ?

Bercy ne s'est pas posé la question. En lieu et place de l'efficacité revendiquée par M. Fabius, c'est une image de gesticulation et d'impuissance qui l'a emporté.

Laurent Mauduit

La droite accuse le gouvernement d'imprévoyance

EN HOMME d'expérience, l'ancien premier ministre Alain Juppé conseille au gouvernement de « se remettre autour de la table » des négociations. Se souvenant des grèves de décembre 1995, il le fait en termes mesurés, mais estime que son successeur à l'Hôtel Matignon n'a pas su anticiper. « Les problèmes sont toujours difficiles à gérer, mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on n'a pas beaucoup prévu l'évolution des choses au cours des dernières semaines », a affirmé M. Juppé, jeudi 7 septembre, sur France Bleu Gironde. « Peut-être aurait-on pu, dans le cadre de l'utilisation de cette fameuse cagnotte qui a vu des dizaines de milliards s'accumuler dans les caisses de l'Etat depuis plusieurs mois, anticiper un peu ce mouvement, puisque la dérive du prix du baril de pétrole est quelque chose qu'on connaît depuis longtemps et qui risque malheureusement de se poursuivre. Je ne veux pas faire de critiques systématiques, mais enfin, le résultat est là. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la méthode dont on nous avait tant parlé ne donne pas de résultats fracassants », a ajouté le maire de Bordeaux.

Conseiller politique du RPR, François Fillon reproche de la même façon au gouvernement d'avoir réagi « tardivement, par à-coups et sans

courage politique » à la hausse du prix du pétrole. « Lionel Jospin est confronté à la première véritable crise structurelle depuis trois ans. Elle révèle au grand jour l'incohérence de la majorité "plurielle" et l'improvisation gouvernementale », estime le député de la Sarthe. Anne-Marie Idrac, vice-présidente de l'UDF et ancienne secrétaire d'Etat aux transports de M. Juppé, juge plutôt vaine la « course-poursuite avec le prix du gazole qui, en quelques jours de hausse, peut absorber les baisses de taxes ». « Faute d'avoir anticipé l'effet macro-économique et structurel de cette hausse, le gouvernement doit l'aborder de manière sectorielle et à court terme », affirme la députée des Yvelines.

« CADEAUX ÉLECTORAUX »

Se référant à la déclaration du mercredi 6 septembre du premier ministre, qu'il qualifie de moment de « crispation », François Bayrou ironise sur la « méthode Jospin ». « La crispation d'hier donne l'impression d'une politique d'effacement : un coup de barre d'un côté, un coup de barre de l'autre », a affirmé, jeudi, le président de l'UDF. « Tout a commencé avec une série d'annonces fiscales, qui est apparue à tout le monde comme une série de cadeaux électoraux, sans

perspectives économique et sociale », a-t-il ajouté.

L'opposition anticipe aussi sur la fin du conflit et l'emploi éventuel de la force publique, mais les avis divergent. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a déclaré, jeudi, sur BFM, que « si on en arrivait là, ce serait très mauvais ». « Les forces de l'ordre ne peuvent pas intervenir dans ce genre de barrages », a indiqué l'ancien ministre. En 1992, le gouvernement de Pierre Bérégovoy avait envoyé les chars pour débloquer des barrages installés par les routiers sur les autoroutes. Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, estime, en revanche, que « l'armée dispose de moyens importants pour déplacer les poids lourds ».

A l'extrême droite, tandis que Bruno Mégret, président du MNR, « apporte son soutien aux professionnels de la route qui manifestent » et « dénonce l'attitude antisociale de M^{me} Voynet et des Verts », Jean-Marie Le Pen réclame la levée de l'embargo imposé à l'Irak depuis 1991. « L'annonce de l'arrivée du pétrole irakien serait de nature à rassurer le marché et calmer la spéculation », estime le président du Front national.

Jean-Louis Saux

La croissance souffre du renchérissement du pétrole Tractations multiples pour trouver un compromis sur l'Unedic

EN PRÉSENTANT un plan de baisse des impôts de 120 milliards de francs sur trois ans, Lionel Jospin a donné aux Français le sentiment que les caisses de l'Etat sont pleines et attisé les convoitises. Il est vrai que, depuis plus de deux ans, la croissance a été au rendez-vous, alimentant de fortes rentrées fiscales, et que, jusqu'à maintenant, tous les indicateurs étaient au vert. Les derniers chiffres de l'Insee, publiés jeudi 7 septembre (*Le Monde* du 8 septembre), devraient relativiser l'euphorie des derniers mois. Même s'ils n'ont rien de dramatique, ils marquent une inflexion : l'activité économique n'a progressé que de 0,7 % au deuxième trimestre, alors que l'Insee prévoyait qu'elle augmenterait de 1 %.

Du coup l'institut devrait réviser à la baisse ses prévisions pour l'ensemble de l'année. « A première vue, on devrait plutôt avoir en 2000 une croissance de 3,3 % ou 3,4 % que les 3,5 % que nous escomptions en juin », estime Michel Devilliers de l'Insee. Ces derniers temps, c'est plutôt à la hausse que l'Insee avait invariablement révisé ses prévisions...

D'autres spécialistes de la conjoncture suivent le même raisonnement : le consensus, qui se situe actuellement au niveau de

3,7 %, paraît élevé. Avec une croissance de 0,7 % au premier et au deuxième trimestre, il semble en effet difficile d'atteindre de tels niveaux. Si, au troisième comme au quatrième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) progressait de 1 %, la croissance annuelle serait de 3,4 % ; si, pour chacun de ces trimestres, la croissance était de 0,7 %, la progression annuelle du PIB serait de 3,1 %. Et de ces deux scénarios, le premier semble aujourd'hui le moins crédible. Cependant, à Bercy, on se rassure en estimant pas impossible que l'Insee révisé finalement à la hausse son évaluation de la croissance pour les deux premiers trimestres, comme elle l'a déjà fait pour le dernier trimestre 1999.

DIFFICULTÉS D'INTERPRÉTATION

Quoi qu'il en soit, le consensus devrait être moins optimiste. « Nos dernières prévisions donnaient une croissance de 3,5 % pour 2000. Il est très possible que l'on ramène ce chiffre à 3,3 % ou 3,4 % », estime Marie-Pierre Ripert, de la Caisse des dépôts et consignations. Même son de cloche au Centre d'observation économique : « En mars, nous avions fait une prévision de 4 % pour 2000. On va la revoir à la baisse », développe Christian de Boissieu. L'Observa-

toire français des conjonctures économiques (OFCE), qui affiche l'une des prévisions les plus optimistes avec un chiffre de 4,2 %, reste, pour l'instant, sur ses positions. « On n'a pas perdu l'espoir que l'Insee ait sous-estimé la croissance des deux premiers trimestres. Les enquêtes de conjoncture dont on dispose, en tout cas, ne corroborent pas les chiffres du deuxième trimestre », développe Philippe Sigogne.

Si les derniers chiffres de l'Insee sont encore difficiles à interpréter, bon nombre d'économistes y voient les premiers effets de la flambée du pétrole. La consommation d'énergie a baissé au deuxième trimestre, tout comme celle des produits textiles ou agro-alimentaires, que les ménages ont peut-être limité en raison de la hausse de leur facture énergétique. « Fin juin, l'inflation était sur un rythme annuel de 1,7 %, comparable à celui de l'évolution des salaires mensuels, très modérée compte tenu de la mise en place des 35 heures », développe M^{me} Ripert.

Le pouvoir d'achat individuel des salariés n'a donc pas augmenté, car l'inflation a absorbé la progression des salaires, et l'augmentation des prix du pétrole représente, à elle seule, 1 point d'inflation. « Comme l'épargne des Français, qui représentent 15 % de leurs revenus, est très peu liquide, compte tenu du fort investissement en produits bloqués – PEA, PEL ou contrats d'assurance-vie –, elle ne peut pas être facilement réorientée vers la consommation », estime M. de Boissieu. Heureusement, les créations d'emplois – 250 000 au premier semestre et probablement 500 000 sur l'année – se traduisent par une augmentation du pouvoir d'achat global, qui assure une croissance supérieure à celle de 1999.

Virginie Malingre

SUR UN AUTRE FRONT social, celui de l'Unedic, tout avait pourtant bien commencé. Il est un peu plus de 9 h 30, jeudi 7 septembre, quand le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, flanqué de son numéro deux, Denis Kessler, arrive au ministère de l'emploi. M. Seillière, engagé dans une épreuve de force avec Martine Aubry sur l'agrément de la nouvelle convention d'assurance-chômage, se montre on ne peut plus affable. Le sourire large, il complimente la ministre sur son étoile fushia. « Du meilleur goût », insiste-t-il. La poignée de main est tellement rare entre les deux que les photographes se bousculent pour saisir l'instant.

Au terme de la journée, qui a vu défiler l'ensemble des partenaires sociaux dans le bureau de M^{me} Aubry, le climat se sera néanmoins à nouveau nettement crispé dans la soirée. « La situation n'est pas insurmontable mais il reste des problèmes sérieux », a reconnu, à l'issue des rencontres, la ministre, tandis qu'au Medef, on assurait qu'« on se fera pas avoir comme en 1997 », en allusion au lancement des 35 heures.

Reçus les premiers, « en bloc » à la demande de Nicole Notat, les signataires de la convention – Medef, CGMPE, UPA, côté patronal, CFDT et CFTC côté syndicats – sont venus « éclaircir » leur texte. A l'extérieur, des représentants de trois associations de chômeurs, AC! Apeis et MNCP, qui n'étaient pas convoqués, piétinent dans la guérite d'entrée en tenant d'obtenir un rendez-vous. Dans la salle des accords de Grenelle, arguant de leur unité « totale », les signataires défendent pendant ce temps, à tour de rôle, le PARE, le plan d'aide au retour à l'emploi.

M^{me} Aubry renouvelle ses critiques sur le financement du dispositif. Un tableau des recettes prévisibles de l'Unedic en mains, la

ministre tente de démontrer que les 70 milliards de francs consacrés à la baisse des cotisations, d'ici à 2003, ne laissent aucune marge de manœuvre pour le PARE. De part et d'autre, chacun s'attache à ne pas envenimer la situation, mais le ton est ferme. Il monte subitement d'un cran lorsque M. Kessler expose de but en blanc l'objectif du Medef : il faut, dit-il, « ramener le niveau de cotisations à celui de 1992 car, en 2003, le niveau de chômage sera alors le même ». « Vous venez donc de démontrer qu'il n'y a pas d'argent pour le PARE », lui rétorque aussitôt M^{me} Aubry.

DÉCLARATION COMMUNE

La ministre enchaîne sur un autre désaccord, profond, qui subsiste au sujet des sanctions. Elle s'en prend au système qui aboutirait à pénaliser le demandeur d'emploi qui refuserait un poste conforme à ses « aptitudes » et non plus en fonction de sa seule qualification. « Dans ces conditions, moi, demain, je suis apte à être caissière », lance M^{me} Aubry, ce qui a pour effet de faire sortir de ses gonds la secrétaire générale de la CFDT. « Par pitié !, s'exclame, M^{me} Notat, vous ne pouvez pas penser que les syndicats auraient signé ça ! » Pour le Medef, les choses sont pourtant claires : les chômeurs doivent « prendre les emplois », tous les emplois. Les signataires ayant réitéré leur volonté de ne pas quitter l'organisme paritaire, M^{me} Aubry exclut toutefois la transformation de l'Unedic en établissement public. Le gouvernement, affirme-t-elle, partage les « objectifs » des signataires. « Nous sommes pleins d'espoir », conclut M. Seillière.

A la sortie, les signataires choisissent de souligner les « convergences » dans une déclaration commune. Promue porte-parole du groupe, M^{me} Notat fait part de leur « satisfaction » sur « l'accord

franc » exprimé par la ministre à propos de quatre objectifs : l'amélioration des allocations, le suivi personnalisé des chômeurs, la clarification financière avec l'Etat et la baisse des cotisations. Le principe d'une rencontre avec les trois syndicats non-signataires (CGT, FO et CGC) est retenu. En aparté, plusieurs participants reconnaissent néanmoins avoir été ébranlés par les arguments du gouvernement, notamment sur le financement. L'UPA évoque ainsi des « précisions utiles » de la ministre.

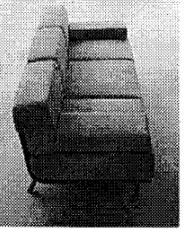
Vient le tour des non-signataires. A 16 heures, Bernard Thibault sort du bureau de la ministre. « Pour avoir des chances d'être agréé, il faut une nouvelle rédaction », déclare le secrétaire général de la CGT. « Peu importe qu'on l'appelle convention-bis, ou autre chose, il faut un nouveau texte », souligne-t-il, en croisant son homologue de FO. « M^{me} Aubry se satisfierait d'avoir été l'élément provocateur de la discussion. Elle n'entend pas aller à l'étatisation », assure de son côté M. Blondel. « J'ai le sentiment que tout le monde n'a pas le même degré de détermination du côté des signataires », ajoute-t-il. Dernier invité, Jean-Luc Cazettes, président de la CGC, évoque une « marge de négociation possible », un PARE « amélioré » qui pourrait voir le jour de façon expérimentale « pendant un ou deux ans ».

Il est 18 h 50, le tour de piste est terminé. « Il était bon qu'il y ait eu des explications », déclare M^{me} Aubry. Mais « à l'évidence, ajoutée-elle, il doit y avoir des modifications », une « réécriture » de la convention. Pour les signataires qui ont scruté chacune des déclarations faites sur le peron du ministère après leur départ, l'énergie est épuisée.

Isabelle Mandraud
et Caroline Monnot

ARTELANO

MOBILIER CONTEMPORAIN DE CRÉATEURS



COLLECTIONS 2000
A DECOUVRIR
EXPOSITION DES
ŒUVRES RECENTES
DU PEINTRE LEV.

54, RUE DE BOURGOGNE - 75007 PARIS
TÉL. 01 44 18 00 00 - FAX 01 44 18 04 00

Canapé PALM SPRING de Christophe PILLET

CORSE Un mois après l'assassinat, au bar La Piscine, à l'Île-Rousse (Haute-Corse), du nationaliste Jean-Michel Rossi et de son garde du corps Jean-Claude Fratacci, le co-gé-

rant de cet établissement, Dominique Giuntini, a été tué à son tour, jeudi 7 septembre vers 22 heures 30. ● DEUX HOMMES cagoulés ont pénétré dans le bar et tiré sur la vic-

time. Ils ont en suite rejoint le véhicule d'un complice. ● L'ENQUÊTE a été confiée, vendredi 8 septembre, à la section antiterroriste du parquet de Paris. ● LES POLICIERS hésitent

entre l'hypothèse d'une élimination d'un membre de l'entourage de Rossi, ou, à l'inverse, celle de l'assassinat d'un individu qui aurait pu jouer un rôle dans la disparition du nationa-

liste. ● CE MEURTRE fait peser une menace supplémentaire sur le processus de Matignon, officiellement soutenu par la quasi-totalité des mouvements clandestins.

Un nouvel assassinat frappe la Corse après celui de Jean-Michel Rossi

Co-gérant du bar La Piscine, où avait été tué le leader nationaliste, Dominique Giuntini a été, à son tour, assassiné, jeudi 7 septembre, vers 22 h 30. Ce nouveau meurtre risque de relancer l'escalade de la violence entre nationalistes corses

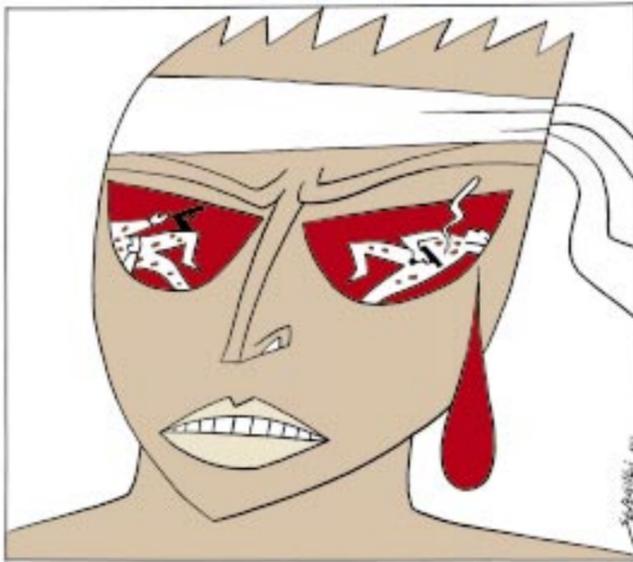
UN MOIS, jour pour jour, après l'assassinat, le 7 août, au bar La Piscine, à l'Île-Rousse (Haute-Corse), du nationaliste Jean-Michel Rossi et de son garde du corps Jean-Claude Fratacci, le co-gérant de cet établissement, situé sur la principale place de la ville, Dominique Giuntini, a été, à son tour, tué, jeudi 7 septembre. Selon les premiers témoignages, deux hommes cagoulés auraient pénétré dans le bar, à 22 h 30 et tiré sur la victime installée à une table, avant de prendre la fuite à bord d'un véhicule conduit par un complice. Cinq coups de feu tirés avec des fusils de chasse de calibre 12, ont atteint la tête et le visage de M. Giuntini. Les auteurs de l'assassinat ont quitté les lieux sans être inquiétés. L'enquête a été confiée, vendredi 8 septembre, à la section antiterroriste du parquet de Paris.

Ce nouvel épisode dans la guerre que se livre des clans rivaux situés à la frontière entre le droit commun et les activités nationalistes reste l'objet d'interrogations. Faute d'éléments suffisamment précis, les enquêteurs hésitent encore entre l'hypothèse d'une élimination d'un membre de l'entourage de Jean-Michel Rossi ou, à l'inverse, l'assassinat d'un individu qui aurait pu jouer un rôle dans la disparition de Jean-Michel Rossi.

mations permettraient cependant d'inscrire ce dernier événement dans le cycle de représailles après les deux assassinats du mois dernier.

Tout d'abord le choix du jour, le 7 septembre, pourrait être analysé comme la volonté de marquer un premier anniversaire à la suite du double meurtre du mois d'août. Ensuite, le *modus operandi* des tueurs diffère de celui utilisé par le commando à l'origine des meurtres de Rossi et Fratacci. Ces derniers ont été tués, vers 9 heures du matin, par quatre hommes au visage à peine grimés qui ont fait usage d'un large arsenal comprenant des pistolet-mitrailleurs de marque Uzi et Scorpio ainsi que d'une carabine automatique. Pour Giuntini, ses agresseurs sont apparus cagoulés et n'ont eu recours qu'au fusil de chasse. Enfin, la personnalité de cette nouvelle victime, qui n'était pas un ami de Jean-Michel Rossi, paraît étayer la thèse de la vengeance. L'entourage de ce dernier souligne en effet la proximité de Dominique Giuntini avec des individus clairement identifiés comme des ennemis de l'ancien dirigeant nationaliste.

Ce dernier point permettrait d'inscrire la disparition violente de Dominique Giuntini dans les régle-



lieu toulonnais, avait été revendiqué, le 20 août 1999 par un groupe armé nationaliste, Armata Corsa, présenté par les policiers comme proche des thèses défendues par l'ancien dirigeant du mouvement nationaliste A Cuncolta François Santoni. Armata Corsa avait alors accusé cet homme de préparer un

contrat contre Jean-Michel Rossi.

Dans la nuit du 20 au 21 juin, Paul Grimaldi, soupçonné d'être le commanditaire du contrat confié à M. Savelli, et ancien bras droit de Jean-Louis Fargette, l'ancien parrain du Var, était, à son tour, tué par un commando de deux hommes. Son assassinat n'était, cette fois-ci, pas

revendiqué. Mais les liens notoires qui existaient entre Paul Grimaldi et Dominique Savelli laissent entendre que Armata Corsa pouvait avoir un lien avec cette affaire. Armata Corsa, créé le 25 juin 1999 lors d'une conférence de presse tenue dans l'extrême sud de l'île, avait pourtant d'emblée rejeté le recours à la violence armée en proclamant : « Ceux qui entretiennent à coup de déclarations insensées l'espoir d'une

Un nouvel épisode dans la guerre entre clans rivaux situés à la frontière entre droit commun et activités nationalistes

indépendance par la voie des armes sont des marchands d'illusions. »

Les raisons de cet affrontement, qui semble conduire vers une escalade de la violence peut faire redouter de nouveaux assassinats, ne sont toujours pas éclaircies. Tout juste parvient-t-on à distinguer des camps opposés grâce aux déclara-

tions publiques de François Santoni. Questionné par *Le Monde*, le 23 août, sur l'origine, selon lui, des meurtres de MM. Rossi et Fratacci, M. Santoni avait désigné explicitement l'organisation nationaliste A Cuncolta independentista. « Je ne vise pas l'ensemble de ce mouvement, mais certains de ses membres, avait-il précisé. A mes yeux, il existe aujourd'hui deux solutions. Soit A Cuncolta couvre le commanditaire, soit elle ne le couvre pas et en tire les conséquences, à savoir son départ du mouvement ».

François Santoni désignait alors implicitement, sans le nommer, l'un des secrétaires nationaux de A Cuncolta Independentista, Charles Pieri, actuellement incarcéré à la prison de Fleury Mérogis dans une affaire de détention d'armes. Par ailleurs, M. Santoni poussait ses accusations jusqu'à indiquer qu'il « persistait à dire qu'une partie du cabinet de Lionel Jospin a pu jouer un rôle décisif dans la mort de Jean-Michel Rossi et de Jean-Claude Fratacci. » Il ajoutait, « J'admets cependant que les informations précises qui m'ont été transmises à ce sujet peuvent éventuellement participer d'une tentative de manipulation visant le premier ministre ».

Jacques Follorou

La cellule de Charles Pieri fouillée à Fleury-Mérogis

La cellule du dirigeant nationaliste Charles Pieri, l'un des secrétaires nationaux d'A Cuncolta independentista, à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) a été fouillée, le 29 août, par l'administration pénitentiaire. La direction de la maison d'arrêt avait été avisée que M. Pieri pouvait utiliser un téléphone portable. Les recherches n'ont donné aucun résultat. L'hebdomadaire *Le Point*, dans son édition du 8 septembre, avait affirmé que le ministère de la justice avait ordonné cette fouille après avoir reçu une note de la direction de la surveillance du territoire (DST) indiquant que l'ordre d'assassiner Jean-Michel Rossi avait été donné d'un téléphone portable à partir de la prison de Fleury-Mérogis.

L'existence de cette note a été démentie de source policière et la ministre de la justice a indiqué, jeudi 7 septembre, qu'elle n'avait pas eu connaissance d'une telle note. Aucun des éléments en possession des policiers chargés d'enquêter sur l'assassinat de Jean-Michel Rossi ne permet d'étayer l'affirmation selon laquelle un appel téléphonique aurait été passé de Fleury-Mérogis. Quant au rôle de la DST sur le dossier Rossi, les enquêteurs font état d'une possible confusion avec l'intervention de la DST dans l'affaire Abel Mechat, islamiste incarcéré à la Santé, à Paris.

Les premières constatations conduisent en effet les autorités policières à penser que les auteurs du double assassinat d'Île-Rousse s'attachent à tuer l'ensemble des personnes qui entourent, soit amicalement soit géographiquement, Jean-Michel Rossi. D'autres infor-

ments de comptes qui ont déjà fait, à ce jour, quatre morts. Le 21 juillet 1999, un commis-boucher, Dominique Savelli était assassiné par deux hommes selon un mode opératoire similaire à celui utilisé pour Dominique Giuntini. La mort de M. Savelli, membre notoire du mi-

LORSQUE, le 7 août, devant le même bar de l'Île-Rousse dont Dominique Giuntini était le cogérant, l'ancien rédacteur en chef du journal nationaliste *U Ribombu*, Jean-Michel Rossi, et son garde du corps, Jean-Claude Fratacci, avaient été assassinés, le moment choisi par les tueurs faisait forcément symbole. La veille, réunis pour leurs traditionnelles journées internationales, à Corte (Haute-Corse), les militants et sympathisants nationalistes avaient apporté leur soutien aux élus de Corsica Nazione qui, le 28 juillet, à l'Assemblée de Corse, avaient tous voté avec la majorité des élus territoriaux le compromis de Matignon.

Chef de file des élus de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni avait insisté pour assister aux obsèques des deux hommes. Des représentants d'Unita, plate-forme qui regroupe huit organisations nationalistes, mais aussi de A Cuncolta independentista, sa principale composante, vitrine légale du FLNC, étaient présents. Entre ces trois délégations et les amis de François Santoni, venus rendre hommage aux défunts, la tension était visible. Mais, pour M. Talamoni, principal négociateur des accords de Matignon, le message à porter passait forcément par cet affichage : celui d'une famille nationaliste unie, qui a choisi de tourner le dos

aux années dites de « guerre civile » entre 1993 et 1996, faisant échec à la « provocation » de ces assassinats et à ceux qui souhaitent rompre la trêve proclamée et reconduite par les clandestins depuis le début des discussions.

« AUCUNE POLITIQUE ALTERNATIVE »

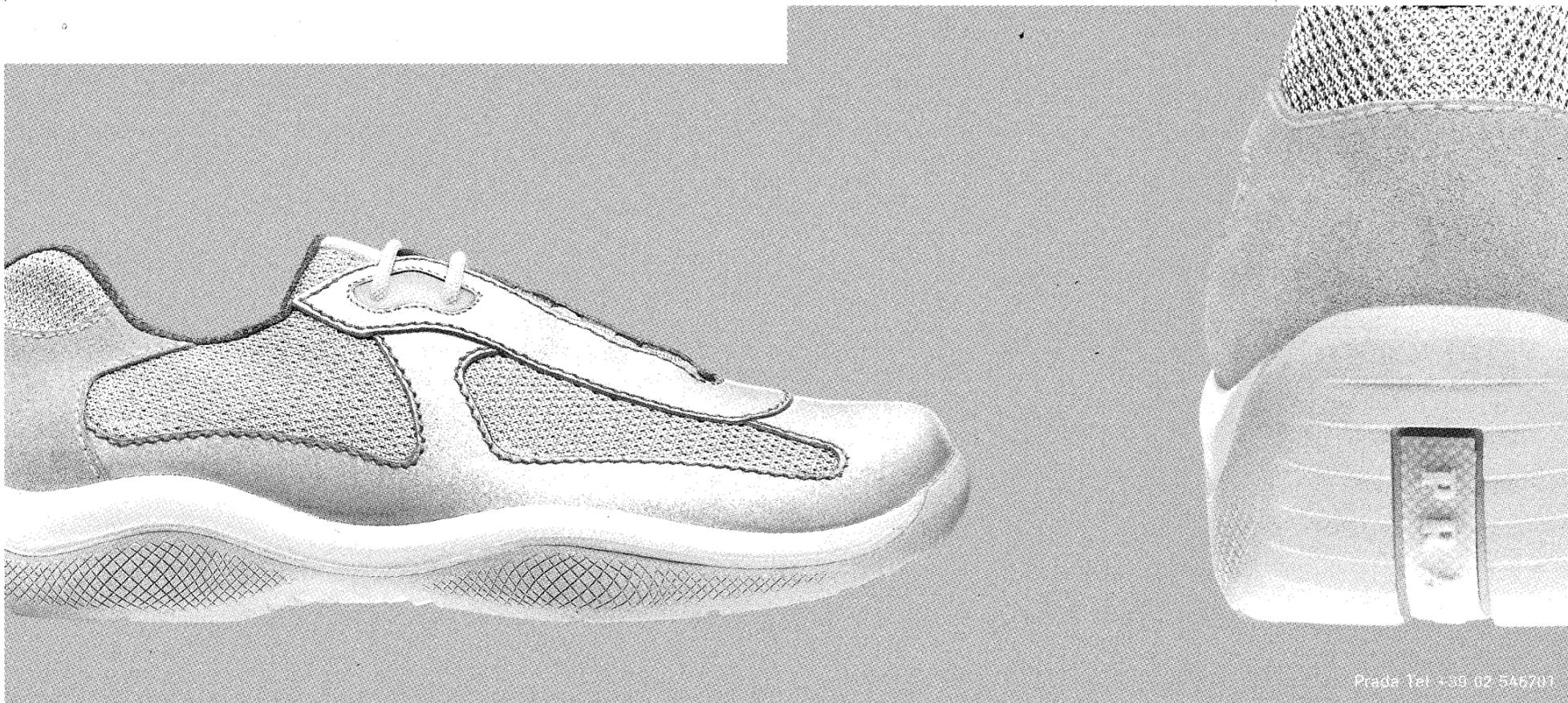
Soupçonnés d'être proches d'Armata Corsa, François Santoni et ses amis ont toujours officiellement soutenu, de leur côté, le dialogue engagé par le premier ministre le 13 décembre 1999. « En acceptant, sans plus de préalable, la main tendue de Jospin, les élus nationalistes démontrent un patriotisme authentique et un esprit de responsabilité autrement salutaire que les gesticulations sanglantes de quelques extrémistes aux idées courtes », confiait ainsi Jean-Michel Rossi, à *Corse-Matin*, en décembre 1999. Mais, dans un entretien au *Figaro-Magazine*, le 19 août, l'ancien dirigeant de la Cuncolta, François Santoni, assurait aussi – sans donner de preuve – que le meurtre de ses deux amis venait des rangs nationalistes. « C'est simple. Il a été assassiné par des responsables nationalistes alliés à une certaine forme de grand banditisme ».

En août, les opposants au dialogue engagé par le chef du gouvernement, comme Georges Sarre, président délégué du Mouvement des ci-

toyens, estimaient que l'assassinat « éclaircissant d'un jour sinistre la nature d'un processus où toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire ». Les partisans du processus avaient en revanche réaffirmé leur soutien à la démarche du premier ministre. « Il n'y a aujourd'hui aucune politique alternative », confiait le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, avait été plus loin encore, affirmant que ce double meurtre était « un événement grave, mais loin du processus » (*Le Monde* du 10 août). François Santoni avait aussitôt estimé que « François Hollande devrait avoir des propos beaucoup plus clairs quand il parle de l'assassinat de Jean-Michel Rossi ».

En l'absence de nouveaux éléments dans l'enquête sur le double assassinat du mois d'août, les responsables politiques, qui restaient silencieux, vendredi matin, à 11 heures, devraient peser leurs mots. Dimanche 3 septembre, à La Rochelle, Lionel Jospin avait simplement indiqué : « Nous verrons si l'évolution de la situation en Corse, en particulier au plan de la paix civile, permet au parlement d'engager [la] première étape du processus ».

Ariane Chemin



Au lycée de Montrouge, les enseignants se demandent comment digérer la réforme

« Politiquement, on a mis le couvercle », dit un enseignant

La réunion syndicale de rentrée dans la salle des profs, au lycée Maurice-Genevoix de Montrouge, tourne au devoir d'inventaire : après

deux ans de mobilisation contre la réforme des lycées, les enseignants ont le sentiment de ne « pas avoir gagné grand-chose ». Jack Lang a

remplacé Claude Allègre, mais la mise en œuvre de la réforme se heurte au manque de moyens et aux classes surchargées.

« D'ACCORD, on a viré Allègre, mais la réforme subsiste. Alors, qu'est-ce qu'on fait maintenant ? » Jeudi 7 septembre, une vingtaine d'enseignants du lycée



UNE RENTRÉE SANS ALLÈGRE

Maurice-Genevoix à Montrouge (Hauts-de-Seine) sont rassemblés dans la salle des profs à l'initiative des délégués du SNES. Cette première réunion syndicale « ouverte à tous » tente de dresser le bilan de près de deux ans de mobilisation contre la réforme des lycées. « On demandait le retrait de la réforme, l'ouverture de négociations et l'attribution de moyens supplémentaires : aujourd'hui, on n'a pas gagné grand-chose », résume Jean-Michel Hérisson, professeur d'économie-gestion et membre du SNES. Seule consolation, « le ton a changé. Lang se sert d'Allègre comme repoussoir et faire-valoir mais c'est le calme plat ».

Dans ce lycée où la mobilisation anti-Allègre a fédéré au-delà de l'appartenance syndicale, les enseignants vont devoir « digérer » la réforme. Avec une seule documentaliste et pas d'accès à Internet, ils considèrent que les travaux pratiques encadrés (TPE) ne pourront pas bien se mettre en place. Mais ce sont surtout les professeurs de langues qui sont amers face aux nouveaux horaires. « En première, des élèves n'ont plus que deux heures de langues 1 et 2. C'est catastrophique », explique l'un d'eux. Cette inquiétude des linguistes est partagée par des enseignants d'autres disciplines. « Les langues sont aujourd'hui un problème crucial. Le ministre veut introduire les langues étrangères en primaire, mais, au lycée, c'est lamentable », souligne un professeur de maths.

Au-delà des conséquences de la réforme, Jean-Michel Hérisson pointe les promesses non tenues quant aux effectifs. « On nous avait assuré qu'il n'y aurait pas de seconde à plus de trente élèves. C'est faux. Plusieurs classes

comptent jusqu'à trente-cinq élèves. » Patricia, agent de service, a été conviée à la réunion pour évoquer le problème des personnels non enseignants. « J'ai seize classes à nettoyer tous les matins de 6 h 30 à 8 h 30, après je monte à la cantine où il y a trois cents couverts à la plonge », explique-t-elle. « On manque de personnel, les arrêts-maladie ne sont pas remplacés ; je n'ai que deux bras, je ne peux pas faire plus », se décourage Patricia. « Faire le travail des absents, ce n'est pas normal », s'indigne une enseignante.

« DIVERSITÉ DES OPTIONS »

Réforme, moyens humains, grille horaire, les années se suivent et les sujets sont toujours les mêmes. Favorables dans leur ensemble à l'aide individualisée, au nouvel enseignement d'éducation civique juridique et sociale (ECJS) et à l'expérimentation des TPE, les enseignants n'ont pas de réponse sur la manière de concilier ces nouveautés tout en maintenant les horaires

de leur discipline sans alourdir indéfiniment l'emploi du temps des élèves. Si l'on ne peut pas tout faire, qu'enlève-t-on ? Face à cette difficile équation, certains évoquent « la trop grande diversité des options » sans être totalement convaincus. A Maurice-Genevoix, les élèves peuvent suivre une classe européenne d'espagnol, des options de théâtre ou de cinéma, un atelier d'arts plastiques. Autant de « plus » qui permettent au lycée – concurrencé par les établissements parisiens et par ceux de Sceaux – de maintenir son attractivité.

Tirailés entre l'attachement à leur discipline et la nécessaire prise en compte d'un public lycéen de plus en plus hétérogène, les enseignants de Montrouge n'ont pas fini de s'interroger sur leur métier. « Pour l'instant, politiquement, on a mis le couvercle », considère Jean-Michel Hérisson. Mais, dénonce-t-il, « il n'y a pas de discours de gauche sur l'école ».

Sandrine Blanchard

Aux assises de Paris le poids des « bruits » de la rue Saint-Denis

Six ans depuis le meurtre de la femme policière

C'EST une déposition de fin d'audience, tard le soir, quand la fatigue guette l'entendement des jurés. Le policier « ne veut pas en faire un secret ». Contrairement à



PROCÈS

ses collègues de la brigade criminelle, avant lui, qui, par une pudeur toute professionnelle, ont avancé la protection des sources anonymes, Henri Seghair, capitaine de police, explique à la cour d'assises de Paris, jeudi 7 septembre, la genèse du « tuyau » qui relança, en 1997, l'affaire de l'assassinat de la femme policier sur le périphérique, en février 1991, à Paris. Un crime mystérieux (*Le Monde* du 8 septembre), dont Emile Hubbel, policier blessé, a conservé le seul souvenir d'un « petit véhicule » approchant au ralenti, puis, quelques secondes plus tard, du poids du corps de sa collègue, Catherine Choukroun, s'affaissant sur lui, mortellement touchée par une décharge de chevrotines.

Le soir de la Saint-Sylvestre 1996, dans un restaurant, raconte posément M. Seghair, « Simone » (Simone Darridon, alias « Madame Simone ») presque septuagénaire, dont il ignorait, dit-il, le passé de prostituée et la lucrative activité de location de studios rue Saint-Denis, lui confie à titre amical « des éléments pour identifier les auteurs de l'assassinat ». « Ce n'est pas une histoire de protection policière, comme on a pu le dire », affirme le policier, qui officiait aux « stups » en Seine-Saint-Denis. « Elle m'a dit : "Tiens, je vais te faire un cadeau". »

Parmi ces éléments : l'information selon laquelle deux « videurs » d'un immeuble de la rue Saint-Denis, déjà mêlés à l'assassinat d'un proxénète, en 1987, auraient été impliqués : un certain José, Portugais, et un Patrice, le tireur, accompagné d'une « Johanna », prostituée, que « Simone » aurait revue rue Saint-Denis, près de la voiture volée, dont elle a relevé, par la même occasion, l'immatriculation.

« Simone m'a indiqué qu'elle avait d'ailleurs déjà fourni ces renseignements, en 1991, peu de temps après les faits, à un fonctionnaire de la brigade de répression du proxénétisme. Il l'avait alors envoyée promener... » Et effectivement, constata la brigade crimi-

nelle, jamais le tuyau n'était « remonté ».

Six ans après les faits, le même renseignement allait permettre aux enquêteurs de tisser la trame de délicates et fragiles investigations, pour l'essentiel reposant sur des témoignages d'anciennes prostituées, de videurs, de malfrats, d'anciens codétenus : « les bruits », dit un directeur d'enquête, dont regorge « en permanence » la rue Saint-Denis. Alors la défense, sans attendre : « Quelle crédibilité leur accorder ? »

« ELLE A PLEURÉ »

Identifiée comme étant « Johanna », Nathalie Delhomme, ancienne prostituée trentenaire, a été arrêtée en juin 1997, chez sa sœur, dans le Vercors. « Elle était devenue une mère de famille, constate l'enquêteur qui a procédé à son interpellation. Elle avait manifestement rompu avec son passé », tout entière à son enfant d'un an et demi. « Quand je lui ai parlé de [la policière décedée] et de son bébé, elle a pleuré. »

En cinq auditions de garde à vue, la jeune femme a progressivement reconnu avoir été dans la voiture le soir des faits, à l'arrière, « défoncée par la came » : souvenirs flous d'un événement inattendu, d'une bouffée d'air soudaine, d'une fenêtre remontée par le passager avant, de lampadaires défilant à grande vitesse. Alors, elle a livré le nom d'Aziz Oulamara, un ancien « videur », à la place du passager. Il portait un foulard palestinien, comme en vit l'un des rares témoins, ce soir-là, dans une voiture suspecte. Jamais cependant, elle ne donna celui du conducteur. Ni celui de Marc Petaux, troisième accusé, auquel on oppose son ascendant, à l'époque, sur Aziz Oulamara.

Puis Nathalie Delhomme s'est rétractée, après avoir brièvement rencontré ce dernier, à l'issue de sa garde à vue et hors procédure. « Nathalie était redevenue Johanna », constate un policier. De simple témoin, elle s'est retrouvée complice présumée, détenue aujourd'hui depuis trois ans. Delhomme, Oulamara, Petaux : c'est notre « conviction policière », avancent les enquêteurs à la barre. Mais « qu'est-ce qu'une conviction policière ? » questionne la présidente, chargée, avec ses assesseurs et le jury, d'établir une vérité judiciaire.

Jean-Michel Dumay

1er SEMESTRE 2000

Chiffre d'affaires : + 10 % en comparable

Bénéfice net avant plus-values : + 52 %

Bénéfice net : + 58 %

Le Conseil d'Administration du 4 septembre 2000 a examiné les comptes consolidés au 30 juin 2000.

Les principaux éléments des sont les suivants :

en millions d'euros	1er sem. 1999	1er sem. 2000	Var.
Ventes	2 692	2 876	+ 7 %
Marge brute	1 907	2 145	+ 12 %
Résultat opérationnel	440	675	+ 53 %
Bénéfice net	283	447	+ 58 %
Bénéfice net avant plus-values	286	435	+ 52 %

Les ventes consolidées du premier semestre 2000 marquent, à 2 876 M€, une progression de 10,1 % à données comparables et de 6,8 % à données publiées par rapport au 30 juin 1999. Les variations monétaires, notamment le dollar américain et le yen japonais, vis à vis de l'euro, ont eu un impact positif de 4,3 % tandis que les modifications de périmètre (cession de la Santé Animale et des Diagnostics au 2^e semestre 1999) entraînent un retrait de 7,6 % par rapport à l'an dernier.

Le chiffre d'affaires a progressé de 3,8 points à 74,6 %. La forte progression des ventes mondiales des nouveaux médicaments, la bonne croissance des quinze premiers produits du portefeuille (+ 21,4 %), l'appréciation des principales devises et l'effet des cessions d'activités à plus faible marge sont à l'origine de cette amélioration.

Les frais commerciaux et généraux sont, à 987 M€, stables par rapport à 1999 (+ 0,8 %). Hors effet des cessions de la Santé Animale et des Diagnostics, ils progressent de 6,2 %, moins rapidement que le chiffre d'affaires correspondant (+ 14,4 %). Ce poste a notamment enregistré au 1^{er} semestre 2000 les effets des synergies de la fusion.

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 469 M€ au 1^{er} semestre 2000 (+ 2,9 %) et représentent 16,3 % des ventes. Hors effet des cessions, la croissance est de 5,9 % par rapport au 30 juin 1999.

Le chiffre d'affaires s'établit à 675 M€ contre 440 M€ au 1^{er} semestre 1999. Il progresse de 53 % et représente 23,5 % des ventes au 1^{er} semestre 2000.

Le chiffre d'affaires a essentiellement progressé en Amérique du Nord où elle a plus que doublé à 339 M€ contre 165 M€ au 1^{er} semestre 1999, conséquence du très bon comportement des trois blockbusters et de la bonne tenue du dollar américain. En Europe et dans le reste du monde, la contribution est en croissance de respectivement 11 % à 599 M€ et 20 % à 183 M€.

Le chiffre d'affaires s'établit à 447 M€, en progression de 58 % sur celui du 1^{er} semestre 1999.

Le chiffre d'affaires ressort à 435 M€ au 30 juin 2000 contre 286 M€ au 30 juin 1999. En croissance de 52 %, il représente 15,1 % du chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2000.

Le chiffre d'affaires s'établit à 0,61 € au 1^{er} semestre 2000

contre 0,39 € au 1^{er} semestre 1999, en croissance de 56 %. En matière d'équilibres financiers, la marge brute d'autofinancement a atteint 556 M€ contre 426 M€ en 1999, les investissements se sont élevés à 204 M€, contre 187 M€ au 30 juin 1999 et les dividendes versés ont représenté 239 M€ contre 179 M€ l'an dernier.

La trésorerie nette consolidée est positive de 1,9 milliard d'euros au 30 juin 2000.

Sauf événements adverses majeurs, la poursuite au 2^e semestre 2000 des tendances favorables enregistrées au cours du 1^{er} semestre, notamment en matière de taux de change, devrait entraîner une progression du bénéfice net avant plus et moins-values sur l'ensemble de l'exercice 2000 proche de celle du premier semestre.

Une analyse préliminaire des 2 études cliniques pivotales chez les patients atteints de sclérose latérale amyotrophique et traités par Xaliprodone (SR57746A) en monothérapie ou en association à riluzole, a montré que le produit est bien toléré et a un effet positif sur la fonction pulmonaire conduisant à une tendance favorable en termes de survie (délai de mise sous ventilation assistée permanente, trachéotomie ou décès), ainsi qu'un effet positif sur les paramètres associés au taux de progression de la maladie. Ces résultats vont faire l'objet d'une analyse détaillée par les investigateurs au cours des prochaines semaines.

(ORG31540/SR90107A).

Les 4 études menées par Sanofi-Synthelabo et Organon dans la prévention de la thrombose veineuse après chirurgie de la hanche et du genou, qui ont porté sur plus de 7000 patients, ont montré que l'anti-thrombotique synthétique Pentasaccharide était plus efficace que l'énoxaparine, le produit anti-thrombotique le plus prescrit en chirurgie orthopédique. Sur l'ensemble des patients à qui a été administré Pentasaccharide, le nombre de thromboses veineuses a été de 50 % inférieur à celui enregistré chez les patients sous énoxaparine, tandis que le risque de saignement est en ligne avec celui observé avec les héparines de bas poids moléculaire.

Afin d'assurer le développement et la commercialisation du Pentasaccharide,

couvrant les aspects de la production, la promotion, la distribution et la commercialisation du produit, ainsi que le développement dans de nouvelles indications.

Aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, la distribution et la commercialisation seront assurées par des joint-ventures détenues à 50/50 par les deux groupes.

En Europe et dans le reste du monde, hors Japon, Sanofi-Synthelabo assurera seule le marketing et la commercialisation du produit.

Cet accord ne couvre pas le Japon, pays dans lequel le produit est en phase de développement précoce.

Cet accord de coopération entre les deux groupes a fait l'objet d'une information de la Commission européenne.

Le tatouage et le piercing devraient être réglementés

DE QUATRE BOUTIQUES de tatouage en 1980, la France est passée à 300 aujourd'hui, tatoueurs et perceurs confondus. Pourtant, un vide réglementaire entoure tant l'hygiène que la définition de ces pratiques de « modifications corporelles ». Face à ce constat, Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, a annoncé, jeudi 7 septembre, qu'une concertation interministérielle était en cours pour aboutir à une organisation de ce secteur. Le groupe de travail qui réunit les ministères de la justice, de la santé, du commerce-artisanat et de la consommation, souhaite s'inspirer de l'exemple canadien où la pratique du piercing nécessite l'agrément préalable des autorités sanitaires et reste soumise à tout moment à des contrôles.

Parallèlement, un guide de « bonnes pratiques » rédigé en collaboration avec des perceurs, tatoueurs et des professionnels de la santé, devrait fixer des règles concernant la stérilisation du matériel, l'installation des locaux ou les désinfections cutanées. Dominique Gillot a tenu à préciser que beaucoup de professionnels cherchaient actuellement « à faire évoluer les pratiques vers plus de sécurité, sans toutefois être assimilés à des médicaments ».

Pour connaître les risques sanitaires encourus par les personnes se

faisant piercer ou tatouer, Dominique Gillot avait saisi en juin 1999 le Conseil supérieur d'hygiène publique (CSHP). Dans un avis préliminaire, le CSHP, qui a examiné les études françaises et étrangères, conclut que ces pratiques peuvent entraîner un risque d'infection « lorsque les actes comportent une effusion de sang ou de liquide biologique et que les procédures d'hygiène ne sont pas respectées ».

CONDITIONS D'HYGIÈNE

Le Conseil estime que la transmission de virus par le biais de ces pratiques ne peut être « déterminée avec précision ». Dominique Gillot a également saisi l'Institut de veille sanitaire sur « la faisabilité d'une étude épidémiologique permettant de déterminer avec précision le risque infectieux, en particulier viral ».

Dans ses recommandations, le CSHP souligne la nécessité d'une information « des personnes réalisant des actes ou s'y soumettant ». C'est pourquoi, dans le cadre de la campagne d'information sur l'hépatite C, lancée en juin par le secrétariat d'Etat à la santé, sont également évoqués les risques du tatouage et du piercing. Dans les semaines à venir, des messages sur les conditions d'hygiène seront diffusés dans la presse spécialisée et sur Internet.

Stéphanie Pichon

Bataille juridique entre fans d'escalade et élus locaux autour des falaises du Verdon

Le maire invoque le droit de la propriété privée sur les territoires communaux

Un arrêté interdisant l'escalade sur des falaises du Verdon provoque l'ire des fédérations sportives, qui prônent le libre accès aux sites natu-

rels. Le maire de Rougon met en avant la nécessité de protéger l'espèce des vautours fauves, réintroduite depuis peu sur le site. Un prétexte

selon ses opposants, qui dénoncent une tentative d'exclusion des sportifs entichés de l'endroit.

ROUGON
(Alpes-de-Haute-Provence)
de notre envoyé spécial

L'arrêté, qui fait grand bruit, est tombé fin juillet dans l'une de ces petites communes truffées de lieux-dits aux vérités toponymiques. Perché sur un éperon rocheux, Rougon, village de quatre-vingt-cinq âmes, domine le Point sublime, face aux incises majestueuses ocre et grises des gorges du Verdon. « Ici, c'est plus que loin, c'est ailleurs », disait Jean Giono. Un ailleurs aujourd'hui fréquenté par trois mille véhicules chaque jour, au plus fort de l'été. Un ailleurs devenu paradis des randonneurs, rafteurs, vététistes, canyoneurs, et bien avant eux des grimpeurs, qui depuis les années 70 ont fait de l'endroit un temple européen des ascensions calcaires de haut niveau.

Jean-Pierre Clair, maire (sans étiquette) du bourg depuis 1995, a décidé, sur avis unanime de son conseil municipal, de mettre un terme à la pratique de l'escalade « sur tout le domaine privé de la commune, et ce, pendant toute l'année ». Motif ? « Nous voulons rester maîtres du développement touristique sur nos terres », explique l' élu local, qui, pour fondement juridique de son arrêté, s'est appuyé sur l'article 544 du code civil, qui dispose que « la propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et règlements ».

« La commune possède un patrimoine privé cadastré bien distinct du domaine public que constituent les places, les rues, etc., non cadastrées, indique Jean-Pierre Clair. Il est normal qu'en tant que proprié-

taire elle puisse en disposer comme bon lui semble. » Au rang des motivations plus concrètes, l' élu avance la réintroduction du vautour fauve sur le site, entreprise par une association locale voici trois ans et qui a débouché sur le lâcher d'une douzaine de volatiles en octobre 1999. Face au village, sur la falaise dite... de l'Aigle, une volière abrite encore une trentaine de ces oiseaux nécrophages, qui attendent leur heure de liberté. « La réintroduction du vautour correspond à l'image d'un tourisme doux que nous voulons donner à la commune. Elle nous paraît incompatible avec la pratique de l'escalade. D'ailleurs, les voies concernées ne sont que peu fréquentées. »

DES VOIES « MYTHIQUES »

Considérant la décision comme un oukase anachronique intervenant en plein essor des activités de pleine nature, la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) et le Club alpin français (CAF), alertés, ont rapidement envisagé de déférer l'arrêté devant le tribunal administratif. Certes, le site interdit est peu fréquenté, observe-t-on dans ces instances, en regard des centaines de voies référencées dans la commune voisine de La Palud ; mais certaines d'entre elles font partie des voies « mythiques » ouvertes à la fin des années 60. Leur faible fréquentation (une dizaine de cordées par an), estime-t-on, ne devrait pas poser de problème aux oiseaux. En outre, un système de convention avec la commune pourrait être mis en place, à l'instar de ce qui se fait dans le Tarn, par exemple, où s'expriment de semblables préoccupations ornithologiques. Cependant,

la demande, formulée par l'association d'escalade locale, a été refusée.

« Les vautours sont un prétexte », estime M^e Olivier de la Robertie, conseil du CAF et de la FFME, qui conteste tant la notion de « domaine privé communal » avancé par le maire que sa faculté à interdire ce qui relève, selon lui, d'« une liberté publique fondamentale » : grimper, « comme l'est la marche, la nage ou la pratique du ski ». « C'est un discours d'exclusion », commente un grimpeur installé à La Palud, qui juge l'arrêté « méprisant », reposant sur une « écologie à deux francs » promue, selon lui, par un petit lobby de chasseurs. « C'est la population des grimpeurs, cheveux longs, un peu baba cools, qui ne plaît pas aux résidences secondaires varoises », ponctue un autre.

Jean-Pierre Clair, qui a depuis conforté son arrêté par une délibération du conseil municipal, s'insurge contre cette manière de voir. « Il y a un vrai problème de surfréquentation de l'espace dans les gorges. Je ne suis pas contre ces activités, mais il faut qu'elles soient régulées. La campagne, il ne faut pas que ce soit seulement le terrain de jeu des citadins, des gens qui veulent être chez eux partout. » Et d'évoquer des nuisances sonores, des déchets (non imputables, il le reconnaît, aux seuls grimpeurs) qui, selon lui, résultent d'activités qui ne rapportent pas un centime à la commune, mais à d'autres « consommateurs d'espace ».

Subsidiairement, l' élu rougonnais, que plusieurs collègues localement soutiennent, expose que la responsabilité des maires est de plus en plus recherchée lors d'ac-

cidents survenus dans le cadre d'activités de pleine nature, considérées comme dangereuses. Et de faire allusion aux « jobastres » qui jouent leur vie parfois sur les falaises. Au printemps dernier, à La Palud, un jeune homme s'est tué en pratiquant le *base-jump* (saut en parachute du haut d'une falaise). Le conseil municipal paludard a hésité à en interdire la pratique. Le maire de Rougon, lui, l'a interdite.

VAUTOURS, AIGLES ET FAUCONS

Depuis, la délégation régionale de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a pris fait et cause pour la « décision courageuse » de la mairie de Rougon. « Les grimpeurs ont déjà fait déménager un couple d'aigles royaux et des faucons pèlerins », assure Jean-Michel Tabard, responsable de l'association Vautours en Haute-Provence. Mais le sous-préfet de Castellane, Didier Brassart, a cependant incité l'édile rougonnais à reconsidérer sa position, espérant ramener chaque partie concernée à plus de concertation. Serge Menicucci, le directeur du Parc naturel régional du Verdon, créé en 1997, le souhaite également, voyant dans cette affaire une brèche préjudiciable aux efforts de dialogue entre associations et collectivités menés depuis plusieurs années pour la promotion du site.

En attendant, par dérision, et dans l'attente d'hypothétiques gendarmes postés sur les falaises, des varappeurs ont hissé un panneau sens interdit sur une vire, au pied de l'une des voies mythiques interdites.

J.-M. D.

Le Cubain expulsé dit avoir été frappé par la police française

LE JEUNE CUBAIN expulsé de France le 31 août (*Le Monde* des 3-4 et 7 septembre) a accusé, jeudi 7 septembre, les policiers français de l'avoir passé à tabac avant son départ pour La Havane. « Les policiers français m'ont donné une quantité de coups, a déclaré à Roberto Viza Eguez, interrogé par l'AFP, chez lui à Calabazar, dans la banlieue de La Havane. Je n'entends plus de cette oreille, ils m'ont perforé le tympan après m'avoir donné des coups partout. » Le Cubain de 25 ans avait fui son pays le 13 août dans un conteneur, à bord d'un avion pour la France. Il dit avoir été conduit dans une pièce de l'aéroport où « une trentaine de policiers, la plupart en uniforme et cinq en civil, portant des gants noirs », l'ont frappé. Sa demande d'asile politique avait été jugée « non fondée » par le ministère de l'Intérieur.

MNEF : mise en examen

du député UDF Dominique Paillé

DOMINIQUE PAILLÉ, député UDF des Deux-Sèvres et ancien directeur de campagne de François Bayrou lors des élections européennes de 1999, a été mis en examen par courrier, fin août, pour « abus de biens sociaux » et « trafic d'influence » dans le cadre de l'affaire de la MNEF, selon *Le Parisien* du vendredi 8 septembre. Les juges Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault le soupçonnent d'avoir perçu indûment, entre 1995 et 1999, près d'un million de francs de plusieurs laboratoires pharmaceutiques et du groupe de santé Cegedim, dont il est administrateur. M. Paillé serait intervenu afin qu'une de ses collaboratrices, Caroline Fiorito, bénéficie de ces rémunérations suspectes. Mise en examen le 30 mai pour « complicité » et « recel d'abus de biens sociaux », elle aurait reversé à M. Paillé tout ou partie de ces sommes.

DÉPÊCHES

■ **ACCIDENT** : le maire de Courçon-d'Aunis (Charente-Maritime), poursuivi pour « homicide volontaire » après la mort d'un adolescent écrasé par une cage de football, a été relaxé, jeudi 7 septembre, par le tribunal de La Rochelle. Bernard Drappeau a cependant été condamné au civil à verser 450 000 francs à la famille de l'adolescent et à payer les frais d'obsèques.

■ **JUSTICE** : la plainte déposée par les juges Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire contre les avocats de la veuve de Bernard Borel, un magistrat retrouvé mort à Djibouti, sera instruite à Lille (Nord). La chambre criminelle de la Cour de cassation s'est prononcée, mercredi 6 septembre, pour ce dépaysement après la plainte pour « dénonciation calomnieuse » qui vise M^e Olivier Morice et Laurent de Caunes.

■ **ATTENTATS** : Laurent Peraldi, militant du mouvement *Corsica viva*, a été mis en examen et écroué, jeudi 7 septembre à Paris, dans l'enquête sur le double attentat contre la direction départementale de l'équipement et l'Urssaf à Ajaccio, qui a fait sept blessés le 25 novembre 1999. Agé de 32 ans, il s'agit du fils de Joseph Peraldi, commanditaire présumé des attentats, écroué depuis mars.

■ **ESCROQUERIE** : l'ancien député-maire UDF d'Aix-les-Bains (Savoie), Gratiem Ferrari (UDF) a été condamné, vendredi 8 septembre, à cinq mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Chambéry pour « prise illégale d'intérêts et abus de confiance ». Il lui était notamment reproché d'avoir occupé des locaux de la commune sans payer de loyer. (*Corresp.*)

WEEK-END DU 16 ET 17 SEPTEMBRE



EN SEPTEMBRE

À PARTIR DE

Airbag conducteur, peinture métallisée, direction assistée, système anti-dévers

À PARTIR DE

Climatisation régulée, ABS, 4 airbags, suspension à hauteur constante

www.citroen.fr
3615 CITROËN (1,29 FJ/mm)
CITROËN préfère TOTAL

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques MICHELIN. *Saxo Bic 1.1i 3P. TARIF SAXO BIC CONSEILLÉ DU 1/08/2000. PRIX SPÉCIAL : XANTIA 1.8i 16V SX BERLINE AU LIEU DE 123500F. TARIF CONSEILLÉ DU 2/05/2000. OFFRES NON CUMULABLES, RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS, DANS LE RÉSEAU CITROËN PARTICIPANT. PORTES OUVERTES SUIVANT AUTORISATION.

Les parcs naturels représentent 15 % du territoire de Rhône-Alpes

Avec l'ouverture des Monts de l'Ardèche, cette région est la première de France en nombre d'espaces protégés. Ils sont devenus, au fil du temps, et malgré les réticences, des lieux d'expérimentation du développement durable

LYON

de notre correspondante

Le premier a trente ans, le dernier attend son certificat de naissance sur le bureau de la ministre de l'environnement, Dominique Voynet. D'ici à octobre, Rhône-Alpes, qui accueille du 4 au 15 septembre, à Lyon, la Conférence internationale sur l'effet de serre, deviendra la région française disposant du plus grand nombre de parcs naturels régionaux (PNR) - 6 sur 39 - en comptant le dernier-né rhônalpin : le Pilat, le Vercors, les Beauges, la Chartreuse, le Haut-Jura (partagé avec la Franche-Comté), et enfin, donc, les monts de l'Ardèche, soit 15 % de son territoire.

Ces entités, créés par une circulaire de 1967, sont devenues de véritables outils d'aménagement destinés à doper des territoires ruraux riches de leur patrimoine naturel ou culturel, mais économiquement fragiles. Les PNR constituent aussi les premiers exemples d'application d'une politique de « développement durable ». La région Rhône-Alpes consacre à ses PNR 34 millions de francs, sur un budget de l'environnement de 200 millions.

Périurbains comme le Pilat, créé il y a vingt-cinq ans aux portes de Saint-Etienne, dans la Loire, ou éloignés comme le Haut-Jura, ces parcs ont une vocation commune : assurer un équilibre entre préservation des espaces et développement économique et social. Tous les PNR rhônalpins

ont affronté, comme dans d'autres régions, l'exode rural, la dépopulation ou la disparition d'emplois et de services en valorisant leur potentiel : nature, agriculture, artisanat.

Sur le plan du patrimoine naturel, chaque parc a l'obligation d'assurer la protection de la faune et de la flore. Certains se sont dotés de réserves, comme la Chartreuse ou le Vercors, d'autres se sont attachés à restaurer des espaces. Les parcs se sont engagés dans une politique de protection de l'environnement fondée sur l'utilisation des énergies renouvelables et c'est toute la filière bois qui a été relancée dans ces territoires où la forêt représente en moyenne 50 % de la superficie.

LABELS ET AOC

Des réseaux de chaufferie alimentés en bois de rebut, déchets de scierie et bois déchetés ont été installés dans quelques villages et les « maisons des parcs ». Des espaces en friche ont été ainsi reconquis, débroussaillés, ce qui a permis d'augmenter les surfaces agricoles et les sources d'approvisionnement du réseau de chaleur. Par ailleurs, certains gîtes ont été équipés de panneaux photovoltaïques et de panneaux solaires. Cependant, l'utilisation de ces énergies reste encore marginale et il reste à convaincre les habitants de la « modernité » du chauffage au bois. C'est également à partir du bois que s'est développé un artisanat ancien menacé de dispari-

tion, comme « l'argenterie » des Beauges, une vaisselle en bois d'érable tourné, ou la layetterie du Jura, une fabrication d'armoires de rangement en épicéa.

Sur le plan du patrimoine agricole, les efforts ont porté sur la valorisation des produits du terroir de qualité, comme les pommes du Pilat, qui ont bénéficié du label « parc » délivré par le ministère de l'environnement. Dans les Beauges, après plusieurs années d'investissements et de mise en conformité aux normes européennes, les agriculteurs attendent l'obtention de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) pour deux de leurs fromages : la tome et le chevrotin. A Aillon, les producteurs ont créé, au-dessous de la laiterie, une coopérative pédagogique avec un espace muséographique pour informer et accueillir le public. Résultat : trois emplois créés, des visiteurs qui affluent, des ventes sur place qui prospèrent et un chiffre d'affaires de 3,5 millions de francs.

400 tonnes de tome des Beauges ont été produites en 1998. Dans le Pilat, un programme intégré de développement agricole (PIDA) a été mis en place

pour le lait de chèvre. Conséquence : d'une activité marginale et confidentielle, le parc est passé à la production de 4 millions de litres de lait par an, entraînant la création d'une vingtaine d'emplois. Le parc du Vercors a fait de même pour le « bleu de Sassenage » et permis la réintroduction de races de vaches anciennes et de chevaux mieux adaptés au territoire. L'Ardèche espère réussir autour de la châtaigne.

Le Fonds mondial pour la nature et la Fédération des PNR ont accordé le label « gîte panda » à des propriétaires situés dans un cadre de qualité, pourvus d'équipements d'observation de la nature et soucieux de leur environnement. Dans le Vercors, c'est la marque « hôtel nature » qui a vu le jour.

Enfin, sur les plans culturel et social, les PNR ont développé des routes à thème, « route du savoir-faire », ou « des artistes », itinéraires guidés pour valoriser l'artisanat local, et réalisés des balisages de sentiers pour faciliter les balades familiales ou les randonnées sportives. Le Vercors et le Pilat ont instauré des équipes d'entretien de la nature, afin de par-

mettre à des personnes privées d'emploi de se réinsérer et de se former à ces techniques.

Si cette politique de développement durable est plébiscitée par les habitants et entraîne régulièrement l'adhésion de nouvelles communes, les PNR doivent maintenant gérer leur succès. Des villages ont enregistré une croissance de leur population allant jusqu'à 50 % entre 1990 et 1999.

« POINT NOIR »

Cet afflux nécessite la construction d'équipements communaux (halte-garderie, maison de retraite, assainissement...) et génère d'inévitables problèmes de « bâti ». En cette matière, la réglementation du parc ne permet pas de contraindre les bâtisseurs à respecter des normes paysagères strictes. A la différence des parcs nationaux, gérés par l'Etat et dotés d'une réglementation propre, les parcs régionaux relèvent du droit commun. Les gestionnaires peuvent participer à la révision des POS et imaginer des aides financières, mais leur politique reste incitative.

Certains maires ont adopté des chartes paysagères et tentent de

réhabiliter les vieilles demeures. Dans les Beauges, la direction du parc souhaiterait sauver les quelque 900 « grangettes » qui servaient autrefois à stocker les foin, véritable mémoire paysanne, mais seuls les propriétaires décideront de leur restauration ou de leur éventuelle vente aux touristes, fort demandeurs. D'autres édiles ont été moins sourcilieux, comme à Villars-de-Lans, aux portes de Grenoble : la station de ski a profité à plein des retombées des Jeux olympiques de 1968, au détriment de la qualité de son habitat. Cette station fait un peu figure de « point noir » dans le parc.

Le Vercors doit organiser dès la mi-septembre une série de séminaires pour réfléchir, trente ans après sa création, à son devenir. « *Se vendre ou se protéger ? Conserver ou créer ? S'ouvrir ou se fermer ?* » Ces débats réuniront experts, gestionnaires et habitants. « *Nous devons nous interroger sur le type de tourisme que nous souhaitons développer et sur sa maîtrise réfléchie* », note le directeur du parc, Pierre Weick.

Sophie Landrin

Le parc ornithologique de Villars-les-Dombes accueille 400 espèces

BOURG-EN-BRESSE

de notre correspondant

Aménagé sur vingt-trois hectares, dont neuf hectares d'étangs, au milieu d'une réserve départementale de trois cent quatre-vingts hectares, le parc ornithologique de Villars-les-Dombes (Ain) héberge deux mille oiseaux de quatre cents espèces du monde entier, dont vingt espèces en voie de disparition. Sa création officielle, en 1970, à partir d'une réserve, zone de protection du biotope dombiste, financée par le conseil général de l'Ain, doit beaucoup au P^r Lebreton et au D^r Vaucher, deux personnalités scientifiques passionnées de la Dombes. Premier pôle touristique de l'Ain, le parc a reçu une moyenne de deux cent cinquante mille visiteurs par an.

A l'occasion de son trentième anniversaire, il a bénéficié d'un important programme d'investissement, d'un montant de 60 millions de francs, étalé sur cinq ans (jusqu'en 2004) et qui, à partir d'un programme pédagogique et d'animation ambitieux, devrait lui permettre de retrouver la fréquentation de trois cent mille visiteurs annuels enregistrés dans ses pre-

mières années. Parmi les nouveaux aménagements figure la volière dite de *Pantanal* qui reproduit, sur mille mètres carrés de surface et dans un espace de six mille mètres cubes, l'ambiance sud-américaine d'une prairie humide et marécageuse en lisière de forêt tropicale où vivent de nombreuses espèces d'oiseaux rares dans une végétation exotique parfaitement adaptée.

CONTRIBUTION EUROPÉENNE

Equipement à vocation touristique, botanique et pédagogique, le parc, qui recevra d'autres installations comme « la cité des perroquets », « le rocher des rapaces », « la volière tropicale » et « la maison polaire », joue également un rôle important dans le domaine de la conservation, la reproduction et la réintroduction des espèces en voie de disparition. Affilié à de nombreuses associations scientifiques et organisations de recherche, le parc de Villars apporte sa contribution aux programmes européens d'élevage et participe à de nombreux échanges d'oiseaux.

Laurent Guigon

DÉPÊCHES

■ **NORD-PAS-DE-CALAIS** : le premier ministre vient de confier au député socialiste du Pas-de-Calais et maire de Wingles, Marcel Cabiddu, une « mission de réflexion » sur le développement économique du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, dont le taux de chômage est supérieur à la moyenne régionale. Selon les termes d'une lettre de Lionel Jospin, datée du 5 septembre, M. Cabiddu est chargé de faire le point sur les mesures prises jusqu'à présent dans le bassin minier, « d'identifier les domaines d'action prioritaires », et de proposer « les mesures nécessaires pour y intervenir plus efficacement ». Il doit présenter son rapport dans un délai de six mois.

■ **PIC DU MIDI** : François Fortassin, président (PRG) du conseil général des Hautes-Pyrénées et président du syndicat mixte pour la valorisation du pic du Midi, confirme, pour l'été 2001, l'ouverture d'une terrasse gratuite pour les randonneurs. Il répond ainsi en partie à la Fédération des Clubs alpins français et à la Fédération française de la montagne et de l'escalade, qui avaient protesté contre le péage de la plate-forme du nouveau site, inauguré le 27 mai (*Le Monde* du 27 mai). Mais l'accès aux différents services du musée, dont les terrasses de l'observatoire, reste payant, à 100 francs pour les marcheurs, au lieu de 130 francs pour les visiteurs utilisant le téléphérique. « *Les randonneurs ne font pas partie d'une catégorie à part*, souligne François Fortassin. *Il est normal qu'ils acquittent un droit d'entrée, comme les autres usagers.* »

■ **ISÈRE** : une cinquantaine de bergers ont déposé, jeudi 7 septembre, devant les portes de la préfecture de Grenoble les restes sanglants de cinq brebis, victimes selon eux des loups. Ils ont demandé aux autorités préfectorales la mise en œuvre en Isère du protocole gouvernemental autorisant les prélèvements de loups, par capture ou par tir, à partir de la troisième attaque, lorsque 18 brebis ont été tuées ou blessées, dans le cas où les troupeaux sont protégés (*Le Monde* du 10 août).

42653

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

DISPARITIONS

Jack Nitzsche

Une légende anonyme du rock et de Hollywood

PRODUCTEUR, arrangeur et pianiste américain qui collabora avec de grands noms du rock, compositeur de musiques de films hollywoodiens, Jack Nitzsche est mort le 25 août à Los Angeles d'un arrêt cardiaque, à l'âge de soixante-trois ans.

Ignoré du grand public, cet homme de l'ombre était une référence pour les musiciens grâce à la qualité de son travail accompli avec le producteur américain Phil Spector, les Rolling Stones ou Neil Young. Si des millions de personnes ont entendu ses arrangements subtils sans jamais connaître son nom, son influence se fait encore ressentir aujourd'hui à travers des formations néopsychédélics comme Mercury Rev ou The Flaming Lips.

Né à Chicago en 1937, Jack Nitzsche se fit connaître en composant avec Sonny Bono le tube *Needles and Pins*, avant de rejoindre Phil Spector dans les studios Gold Star de Los Angeles. Il fut un des maçons de l'édification du « mur du son », procédé révolutionnaire de superposition des pistes instrumentales dans le but de créer des minisymphonies rock. A partir de 1962, les tubes de l'usine Spector dominent les classements mondiaux. Parmi les plus célèbres, ci-

tons ceux des groupes vocaux féminins The Crystals (*Da Doo Ron Ron, Then He Kissed Me*) et The Ronettes (*Be my Baby, Walking in the Rain*).

En 1964, au moment où l'hégémonie de Phil Spector est menacée par l'ascension des groupes britanniques, Nitzsche rencontre opportunément les Rolling Stones. Il réalisera les arrangements d'*Aftermath*, chef-d'œuvre de la première période du groupe, et d'un nombre impressionnant de singles (*Satisfaction, Get off of My Cloud, Paint it Black, Let's Spend the Night Together*, etc.), en s'installant souvent derrière le piano. En quelques années, Nitzsche a fait de la fonction d'arrangeur un des plus beaux métiers du monde.

De retour en Californie en 1966, il collabore avec Tim Buckley puis Buffalo Springfield, se liant d'amitié avec le guitariste du groupe, Neil Young. Aux côtés du Canadien, Nitzsche étoffe son palmarès en participant notamment aux albums *After the Gold Rush, Harvest* et *Tonight's the Night*. Grâce à sa science des arrangements, son oreille extraordinaire, ses interventions instrumentales décisives, sa signature est recherchée par des artistes aussi différents que Marianne Faithfull, Randy Newman,

les Neville Brothers, Mink de Ville, Tom Petty ou Barbra Streisand.

En 1970, Nitzsche a débuté sa carrière de compositeur par un coup de maître, la bande originale de *Performance*, de Donald Cammell et Nicolas Roeg. Sa filmographie s'allonge aussi rapidement que la liste de ses collaborations avec des musiciens : *L'Exorciste, Vol au-dessus d'un nid de coucou, Neuf semaines et demie, The Hot Spot* (qui lui permet de réunir Miles Davis et John Lee Hooker). Sean Penn l'a recruté pour *The Indian Runner* et *The Crossing Guard*, sa dernière bande originale, en 1995.

A la différence de son ancien mentor Phil Spector, avec lequel il partageait une forme de paranoïa aiguë aggravée par la consommation de drogues, Nitzsche ne s'était jamais retiré des affaires. En 1982, il avait même décroché l'Oscar de la meilleure chanson avec *Up Where We Belong*, le slow du film *Officier et gentleman*, composé avec son ancienne femme, la chanteuse indienne Buffy Sainte-Marie, et interprété par Joe Cocker et Jennifer Warnes. Un tube si énorme que Richard Clayderman crut bon de le reprendre.

Bruno Lesprit

Raymond Fonvieille

Un théoricien de l'autogestion pédagogique

D'ORIGINE albigeoise, Raymond Fonvieille, né le 26 septembre 1923 à Arras, est mort à Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie) le dimanche 3 septembre.

Très jeune, Raymond Fonvieille s'installe avec ses parents à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), puis à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), où il devient instituteur remplaçant en 1946, puis titulaire. Il restera à ce poste jusqu'en 1972. N'ayant reçu aucune formation pédagogique, il découvre en 1947 le mouvement Freinet, dont il devient, vers 1954, le responsable parisien. Son journal, *L'Éducateur d'Île-de-France*, acquiert une audience nationale grâce au relais de l'Institut pédagogique national (IPN). En tant qu'instituteur de banlieue, il tente d'adapter les techniques Freinet à l'urbain. Il cherche aussi à intéresser les militants pédagogiques à l'apport des sciences humaines, ce qui lui cause quelques discussions chaudes avec Célestin Freinet, avec lequel il se brouille

en 1961. Très ouvert sur l'étranger, il organise des correspondances de ses classes avec des homologues américaines, russes ou suisses.

Se sentant proche de Carl Rogers, Neill et Paulo Freire, Raymond Fonvieille s'engage avec Fernand Oury dans l'invention de la pédagogie institutionnelle ; il fonde ensuite, en 1964, le Groupe de pédagogie institutionnelle, avec Michel Lobrot, Georges Lapassade et René Lourau, mort le 11 janvier (*Le Monde daté 16-17 janvier*). Pendant les événements de Mai 68, il est élu directeur de l'IPN. Le ministre René Haby lui confie une mission sur les classes pratiques. De 1972 à 1978, il est formateur à l'École normale d'Auteuil.

Praticien et théoricien de l'autogestion pédagogique, chercheur en analyse institutionnelle et en sciences de l'éducation, Raymond Fonvieille a été président de la Société d'analyse institutionnelle. Membre associé du laboratoire de recherches en analyse institution-

nelle de l'université Paris-VIII, il travaillait ces derniers mois au comité de rédaction des *Cahiers de l'implication*.

Auteur de très nombreux articles, Raymond Fonvieille a tenu toute sa carrière un journal détaillé de sa pratique de classe, dont il a tiré la matière de quatre ouvrages qui sont des références dans les milieux de la rénovation pédagogique : *L'Aventure du mouvement Freinet* (Méridiens Klincksieck, 1989), *De l'écolier écaillé à l'enseignant novateur* (Ivan Davy, 1996), *Naissance de la pédagogie autogestionnaire* (Anthropos, 1998), et *Face à la violence : participation et création* (PUF, 1999). Ahmed Lamih, directeur des *Dossiers pédagogiques*, a soutenu une thèse sur la pédagogie de Raymond Fonvieille : *De Freinet à la pédagogie institutionnelle, ou l'école de Gennevilliers* (Ivan Davy, 1996).

Remi Hess et Georges Lapassade

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 8 septembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement français et le gouvernement thaïlandais relatif à la coopération dans le domaine des technologies spatiales et de leurs applications, signé à Bangkok le 27 janvier 2000 ;

– un décret portant publication de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement français et le gouvernement de la Fédération de Russie pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières, signé à Moscou le 31 octobre 1997 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement français et le gouvernement du Nigeria portant création d'un forum franco-nigérien de dialogue, signé à Paris le 7 février 2000.

● **Transport** : un décret relatif à la mise en sécurité de certains véhicules fonctionnant aux gaz de pétrole liquéfiés et instituant une aide à cet effet.

paringer

De 4 900 F à 8 500 F

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flânez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

Modèle déposé

121, rue de Choisy-le-Roi, 66 - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaîsse, 74 - Tél. 01 45 44 10 44

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Depuis le 22 août 2000,

Gaspard, Thomas, Nathan, Emmanuel SAINT-UPÉRY

respire le bon air de Paris.

Anne SALINGER, Christophe SAINT-UPÉRY, Elise et toute la famille sont ravis de l'accueillir.

Mariages

– Ce 9 septembre 2000, à midi,

Sophie CHARLES et Pierre-Emmanuel NOEL

se marient à la Maison communale d'Uccle.

Nous leur souhaitons le plus grand bonheur.

Rue de la Cuve, 35, Bruxelles, Avenue Wellington, 31, Bruxelles.

M. et M^{me} Bernard FIETZ, M. et M^{me} Alain PALACCI sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Elodie et Damien,

célébré le 9 septembre 2000, à Saint-Tropez (Var).

Simon et Louis sont heureux de faire part du mariage de leurs parents,

Isabelle et Matthieu,

le 9 septembre 2000, en mairie de Calvisson (Gard).

Les **AZALÉE** et les **TINTIN** sont heureux de déclamer au *Monde*

la Noce des

CHOUCHOU

et leur font une ovation debout sur la scène de l'église de Saint-Pierre-lès-Nemours, le 9 septembre 2000.

Anniversaires de mariage

– 9 septembre 1940 - 9 septembre 2000.

Jean et Flora,

bravo pour vos soixante ans de complicité.

Enfants et petits-enfants sur vos traces. Tous derrière et vous devant !

Danielle, Alain, Jean-François, Catherine, Nanou, Yann, Mélodie, Marine, Tanguy, Gaëlle, Marie, Morvan, Jean-Baptiste, Maxime.

Messages

M,

La parution de ceci dans *Le Monde* sera la preuve qu'il ne s'agit pas du produit d'un égarement estival.

A très vite, please.

C.

Décès

– Monique Séchaud, enseignante à Genève, Georges Lapassade, Michel Lobrot, du GPI.

Lucette Colin et Remi Hess, directeurs de collection chez Anthropos, Ahmed Lamih, directeur des *Dossiers pédagogiques*,

Francis Mazet et ses anciens élèves de Gennevilliers,

Le laboratoire de recherches en analyse institutionnelle de l'université Paris-VIII, Le comité de rédaction des *Cahiers de l'implication*,

ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond FONVIEILLE, né en 1923, instituteur à Gennevilliers (1946-1972), formateur d'enseignants (1972-1978), animateur du mouvement Freinet (1947-1961), fondateur du Groupe de pédagogie institutionnelle (1964), directeur de l'IPN (1968), praticien et théoricien de l'autogestion pédagogique, chercheur en analyse institutionnelle et sciences de l'éducation,

survenu à Viuz-en-Sallaz, en Haute-Savoie, le 3 septembre 2000.

Une cérémonie aura lieu au funérarium d'Annecy (Haute-Savoie), le vendredi 8 septembre, à 15 heures.

(Lire ci-contre.)

– Annick Forveille, son épouse, Thierry et Olga, Luc et Sylvie, Catherine et Xin, ses enfants, Yue, Sarah, Paul, Adèle, Raphaël, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Michel FORVEILLE,

le 6 septembre 2000.

Il sera inhumé dans l'intimité à Saint-Guillaume (Isère).

7, rue Dupuis, 75003 Paris.

– Dakar. Sevrier.

M^{me} Pierre Crémieux, M^{me} Janine Crémieux, M. et M^{me} François Crémieux et leurs enfants,

M. Yves Crémieux et ses filles,

Les familles Lindenmeyer, Loiseau, Germain, Bardet, Rosenlew et Neveux, Et amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CRÉMIEUX, président fondateur de SOCOCIM Industries, grand officier de l'ordre national du Lion, chevalier de l'ordre de Malte, chevalier de l'Étoile polaire,

décédé dans sa soixante-dix-huitième année, à Dakar.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 7 septembre 2000, en l'église de l'île Gorée (Sénégal).

– Ce 7 septembre 2000,

Jean-Claude GUINAMARD,

a quitté les siens.

Monique, sa femme, Isabelle, Catherine et Eric, Véronique et Stéphane, ses enfants,

Noé, Marin, Loïs, Clémentine, Josquin, ses petits-enfants, vous invitent le samedi 9 septembre 2000, à 10 h 15, en l'église Sainte-Thérèse de la Plaine, Sainte-Foy-lès-Lyon, à une cérémonie d'adieu et d'action de grâces.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Dominique et Pierre Le Borgne, sa fille et son gendre,

Delphine et Damien Le Borgne, ses petits-enfants,

Sa famille, ses amis, ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Guy LEPLATRE,

survenu le 2 septembre 2000, à l'âge de soixante-seize ans.

Selon la volonté du défunt, aucune cérémonie n'a été célébrée lors de la crémation, qui a eu lieu le 6 septembre.

15, rue Bédarides, 13100 Aix-en-Provence.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € 10 lignes 65 F TTC - 9,91 € toute ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.

– M. Jean-Paul Roubier, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, M^{me} Hélène Roubier, M. Stéphane Roubier, M. et M^{me} Jean Benoist, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} André Savidan et leurs enfants, M^{me} Dominique Baudesson, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M^{me} Jean-Paul ROUBIER, née Michelle SAVIDAN,

survenu le 6 septembre 2000, au centre médical spécialisé de Schirmeck (Bas-Rhin).

Les obsèques seront célébrées le lundi 11 septembre, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, et l'inhumation aura lieu dans la sépulture familiale à Bar-sur-Seine (Aube).

« Nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous et nous y avons cru. »

– Nicole Bon, sa fille, Muriel Bon,

Antoine et Typhaine Bon, ses petits-enfants, Sarah Vilaverde, Gabrielle et Oscar Bon, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Andrée SITRI-VAZ, chevalier de la Légion d'honneur, ancien magistrat, avocat à la cour,

survenu le 6 septembre 2000.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

Pierre VAZ,

mort à Auschwitz, le 23 janvier 1944.

5, place d'Alleray, 75015 Paris.

Remerciements

– M^{me} Pierrette Mornet et sa famille, sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été manifestées lors du décès du

docteur vétérinaire Rémi MORNET,

remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

31, rue du Parc, 79120 Lezay.

Anniversaires de décès

– Pour le premier anniversaire du décès de

Adam STARSKI, chef d'orchestre,

on se réunira dimanche 10 septembre 2000, à 15 heures, devant l'entrée principale du cimetière de Bagnoux.

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

LAURENT FABIOUS

Débat animé par **OLIVIER MAZEROLLE**

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE** et **ANITA HAUSSER - LCI**

DIMANCHE 18H30

SUR

RTL & LCI

M

Le Monde de l'éducation

Au sommaire du numéro de septembre

Dossier: L'école qui marche.

Des réponses originales aux problèmes de l'éducation...

- Entretien avec Jacques Derrida.
- Les livres sur l'éducation font la rentrée.
- Les élèves ont-ils besoin de leur mémoire ?
- Débat: trop de femmes dans l'éducation ?
- Les comédies musicales ont trouvé leur public.

Chez votre marchand de journaux

Le magazine des enseignants qui avancent

30F-45F€

L'honneur perdu de la flotte du Nord

Il gît par 107 mètres de fond, dans les eaux froides de cette mer de Barents où viennent mourir les derniers courants du Gulf Stream. A 69° 40' nord et 37° 35' est, l'immense cerceuil d'acier (154 mètres de long, 19 400 tonnes en plongée) voisine désormais avec un bâtiment qui fut une fierté de la marine de guerre soviétique. Le sous-marin nucléaire *Komsomolets* sombra précisément dans cette zone, le 7 avril 1989, provoquant la mort de 42 membres d'équipage. Une poignée de milles nautiques sépare les deux submersibles.

La mer de Barents ne compte plus ses épaves, cargos, navires de guerre, sous-marins coulés, avions de chasse abattus durant les grandes batailles navales de la seconde guerre mondiale, puis emportés par les tempêtes et les accidents. C'est une mer stratégique, dédiée à la guerre, un champ de bataille jonché de morts.

A Mourmansk, un bâtiment stalinien néoclassique abrite le Musée de la flotte du Nord. De vieilles dames emmitouflées veillent, se pressant d'éteindre les lumières dans les salles que quitte le visiteur. L'électricité coûte cher, le chauffage est coupé. Une pièce est consacrée à Iouri Gagarine, qui débuta comme pilote de chasse. Des dizaines de hauts gradés posent sur des photos standards, des rangées de médailles couvrant leur poitrine.

Et voici le *Koursk*, en cette année 1995 où il est officiellement livré à la flotte du Nord. Il est au quai d'honneur de Severomorsk, face à une gigantesque statue de matelot qui domine la place principale et au pied de laquelle des milliers de marins sont au garde-à-vous sous la neige. L'état-major est au complet, accompagné des dirigeants du chantier naval de Severodvinsk. Et ce jour fait oublier la décrépitude de Severo-



STANLEY GREENE/AVU

Dans son récit détaillé de la tragédie du « Koursk », qui a causé la mort de 118 sous-mariniers, notre correspondant à Moscou, François Bonnet, raconte comment l'état-major russe a pratiqué la désinformation. Retour sur un drame humain doublé d'une véritable tromperie

morsk, siège de la flotte du Nord, base navale secrète, ville de 75 000 habitants interdite d'accès aux non-résidents.

Il fait oublier les soldes misérables (de 300 francs à 1 200 francs) versées avec des mois de retard, les coupures d'eau chaude et de chauffage dans les appartements, les aides alimentaires qui doivent être quémandées au maire de Mourmansk ou au gouverneur de la région (oblast). Il fait oublier la centaine de sous-marins nucléaires hors d'état, rouillant dans les bases secrètes de la péninsule de Kola. 30 juillet 2000, le « jour de la marine ». Cette fois, le *Koursk* est à quai à Vidiaïevo, son port d'attache, base secrète et « ville fermée » de 15 000 habitants. « Dix mois d'hiver, deux mois d'automne », dit-on de Mourmansk, bâtie à deux cents kilomètres au nord du cercle polaire.

Cent kilomètres plus au nord, à Vidiaïevo, la vie est encore plus dure. Seule une route cabossée y mène, traversant la toundra et des massifs de granite mis à nu. Dans les années 30, la ville était un camp de zeks (prisonniers), la péninsule de Kola une division territoriale du goulag.

Ce 30 juillet, Tolia Kotkov, avec d'autres parents de marins, a pu pénétrer dans Vidiaïevo, pour assister à la parade militaire. Il a fait une journée et demie de train, depuis Vojega, son village perdu dans la campagne, pour retrouver quelques heures son fils Dmitri, 18 ans. Le mois précédent, Dmitri Kotkov, Sergueï Vitchenko et quelques autres jeunes appelés avaient reçu leur certificat de sous-marinière.

« Nous étions en plongée, à 100 mètres, le commandant nous a appelés, chacun a bu un verre d'eau

de mer, nous avons embrassé le fanion du navire, on nous a serré la main. Après on se sentait un peu malades », a écrit Sergueï à ses parents. Ils ont aussi reçu une lettre, écrite à la main sur un méchant papier brun, du commandant du *Koursk*, Guennadi Liatchine : « Votre fils sert sur un des vaisseaux les plus modernes et les plus aptes au combat, non seulement en Russie mais dans le monde entier (...). Je suis certain que, pendant le reste de sa vie, il portera cette hautement respectable qualité de sous-marinière russe avec fierté, dignité et honneur. »

Il est beaucoup question d'honneur et de fierté, lors de cette parade du 30 juillet. Une délégation de l'oblast de Koursk, emmenée par son gouverneur Alexandre Routskoï, est aux premières loges. Celui qui fut vice-président de la Russie « sponso-

rise » le *Koursk*. Des petits cadeaux sont donc remis à l'équipage. Et l'oblast offre cette année deux autobus, une camionnette, une Jeep et divers matériels. On s'embrasse, on vante la « grande » flotte du Nord et au gouverneur Routskoï est présenté le plat traditionnel des sous-marinières : un cochon de lait rôti accompagné de chou, de pommes de terre et de tomates.

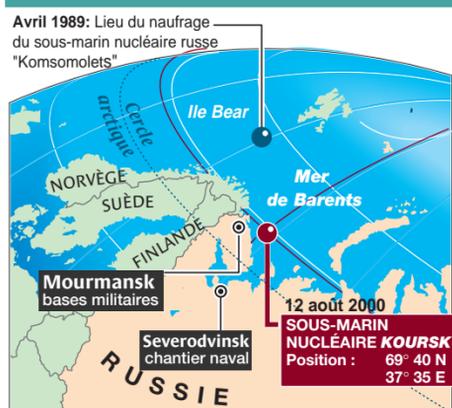
Deux semaines plus tard, Alexandre Routskoï est l'un des premiers responsables à débouler à Severomorsk. Le *Koursk* est au fond depuis quatre jours, l'état-major de la marine s'embrouille dans de pitoyables mensonges, le Kremlin se tait. « J'ai sept gars de l'oblast dans ce sous-marin, je connais bien Liatchine, c'est un commandant exemplaire, l'équipage n'a pas pu commettre d'erreur », dit-il l'œil furieux. Routskoï s'installe au grand hôtel de Mourmansk, l'Arktika, et va faire le planton à la gare pour accueillir les familles venues de sa région. « L'état-major a menti au président », dira-t-il plus tard, « des officiers m'ont dit tout de suite que le *Koursk* devait tester de nouvelles torpilles. Si c'est le cas, c'est un crime. »

Ce samedi 12 août, le sous-marin nucléaire fait route à 150 kilomètres au nord du fjord de Mourmansk. Guennadi Liatchine est considéré comme l'un des meilleurs commandants de la marine russe. A 45 ans, cet homme grand, au visage légèrement empâté et aux yeux bleus, sert depuis vingt-deux ans dans les sous-marins de la flotte du Nord. On lui a confié le *Koursk*, le plus puissant submersible depuis que les Typhoon, ces monstres capables d'embarquer deux cents têtes nucléaires, ne sortent plus. Le capitaine de vaisseau Liatchine aurait encore progressé à ce poste. En octobre 1999, le commandant en chef de la marine, l'amiral Vladimir Kouroïedov, a vanté son « haut professionnalisme ».

Les hommages ne proviennent pas que des Russes. L'été précédent, le *Koursk* est parti pour une mission d'entraînement en Méditerranée. Pendant un temps, il a joué au chat et à la souris avec un navire de guerre américain. Explications d'un officier de l'US-Navy au *Washington Post* : « On a eu le temps de faire une analyse en profondeur ; c'est un bâtiment très opérationnel, bien mené, avec un équipage professionnel. » Respecté de l'état-major, Guennadi Liatchine l'est aussi de ses hommes, officiers, comme l'opérateur-sonar Korobkov par exemple, ou jeunes matelots. « Dans un sous-marin, ou tout va bien, ou on est tous morts ; entre ces deux options, il n'y a pas grand-chose et cela soude l'équipage », dira un amiral à la retraite, commentant le drame.

LES officiers, dont les familles vivent en huis clos à Vidiaïevo, se rencontrent hors des temps de service. Les matelots, eux, sont généralement fiers d'avoir rejoint cette élite. « Ici, c'est comme à la maison, tout le monde s'appelle par son prénom, je suis vraiment content et on a quatre repas par jour », a écrit à ses parents Dmitri Starosiltsev, un matelot venu justement de Koursk. « Tout va bien, on peut même se laver tous les jours », a raconté Sergueï Vitchenko, aide-cuistot à bord.

Ce samedi 12 août à l'aube, le *Koursk* est en situation de guerre. Depuis le 10, il est engagé avec trente autres bâtiments dans des manœuvres navales sans précédent depuis 1995. La flotte du Nord tient sa revanche sur des années d'humiliation, comme 1998, par exemple, lorsqu'en deux jours de sortie furent consommés tous les crédits de carburant. Et ces manœuvres viennent à point conforter l'idéologie de guerre froide qui imprègne encore un état-major aux commandes de « l'avant-garde des forces nucléaires stratégiques russes ».



Les principaux acteurs



Guennadi Liatchine
Commandant du « Koursk »
22 ans de service dans la flotte du Nord.
- Dernière liaison radio le 12 août à 8h51
Le « Koursk » est alors en manœuvres.



Viatcheslav Popov
Commandant en chef de la flotte du Nord
- Après une semaine de silence envers la presse, Popov révèle l'échec des tentatives de sauvetage du « Koursk ».



Vladimir Poutine
- Alerté le lendemain de la catastrophe, le président soutiendra l'armée jusqu'au bout. Devant la pression médiatique Poutine réunit à huis-clos les familles des victimes afin de calmer l'opinion.

Les derniers moments du "Koursk"

SAMEDI 12 AOÛT

Le « Koursk » procède à des manœuvres militaires en mer de Barents

11h30 — 18 mètres de profondeur

1^{re} explosion
Elle équivaut à 100 kg de TNT, et ouvre la première voie d'eau à l'avant du submersible.

11h30

Le bâtiment sombre en chute libre

11h32

2^e explosion
Lorsqu'il s'écrase au fond, cette deuxième explosion équivaut à près de 2 tonnes de TNT, ce qui éventre l'avant du sous-marin. L'ensemble du premier compartiment explose, emportant tous les sas et portes d'étanchéité qui séparent les premiers secteurs

Le « Koursk »

Classe « Oscar II »
Mise en service : 1994
Longueur : 154 m
19 400 tonnes en plongée
Propulsion : 2 réacteurs nucléaires de 190 MW
Equipage : 130 hommes
Peut embarquer 24 missiles



Les secours norvégiens et britanniques

Ils seront enfin autorisés à intervenir, mais une semaine après le drame il sera trop tard. « Plus aucun signe de vie » constate les plongeurs qui parviennent à ouvrir le sas arrière.

11h40

107 mètres de profondeur
Quelques marins survivraient dans le compartiment arrière de l'épave
Ils envoient des messages en morse



118 hommes à bord du « Koursk » au moment du drame

4 derniers secteurs -
• 24 hommes
• propulsion et lieux de vie

5^e secteur -
• 15 hommes
• réacteurs nucléaires

3^e et 4^e secteur -
• 36 hommes
• postes de pilotage, de commandement, équipements radio et sonars

1^{er} secteur
• 7 hommes
• 24 tubes lance-torpilles

2^e secteur -
• 36 hommes



Les principales interventions de sauvetage russes

La marine russe aurait tenté de descendre une cloche dans laquelle les matelots auraient pu être évacués. Mais l'inclinaison à 60° du « Koursk » n'a pas permis qu'elle adhère au sous-marin, et cette opération a échoué

• Les Russes auraient ensuite recouru à deux petits sous-marins spécialisés

Le « Bester » et le « Priz », qui suivent le même concept d'évacuation que la cloche, mais sont dotés de moyens de propulsion et donc plus manœuvrables. Mais l'angle de gîte du « Koursk » était là aussi un obstacle infranchissable, compliqué de surcroît par le courant de fond



Page de gauche : Emma Yevdokina et sa fille Lyuba, dont le frère jumeau était marin sur le « Kursk ». Photo prise le 28 août.

Ci-contre : au nord de Mourmansk, un chantier où sont stockés les épaves de navires de guerre et de sous-marins.

Qu'écrivait donc ce capitaine, journaliste militaire de la flotte du Nord, dans l'édition du 18 avril de la *Rossiskaïa Gazeta*, journal du gouvernement ? « Tous nos commandants peuvent le dire : oui, nous savons faire la guerre, oui, nous ne voulons plus entendre les missiles Tomahawk sur les têtes des Serbes, des Irakiens et des Arabes. (...) Ici, sur la dernière frontière arctique de la Russie, ici se tient toujours prête notre flotte de sous-marins avec ses missiles. » Les manœuvres ont été décidées le 4 avril par un oukase de Vladimir Poutine. Le lendemain, il s'envolait pour Severomorsk, passait une nuit à bord du sous-marin *Karelia*, buvait une coupe d'eau de mer et recevait son diplôme d'honneur de sous-mariner. Un missile était lancé vers le Kamtchatka.

« Ces manœuvres doivent préparer une campagne de trois mois en Méditerranée », expliquait le 21 avril le vice-amiral Nikolai Mikheïev, « Cette fois, notre présence sera même supérieure à ce qu'elle était à l'époque soviétique. »

Le 12 août, 8 h 51. Guennadi Liatchine a une dernière liaison radio avec le *Pierre-le-Grand* et son « pacha », l'amiral Viatcheslav Popov, commandant en chef de la flotte du Nord. Mission : identification de cible et destruction par tir de missiles, dira-t-on plus tard. Les 118 marins du *Koursk* sont à leur poste. Sept hommes dans le premier compartiment, celui des vingt-quatre tubes lance-torpilles : deux ne sont pas membres de l'équipage. Arnold Borissov, officier, et Mamed Gadjiiev, civil, sont des experts en système d'armes envoyés comme observateurs par l'usine daghestanaise Dagdizel, spécialisée dans la fabrication de torpilles. Trente-six hommes sont dans le deuxième compartiment : là encore, au moins cinq d'entre eux ne font pas partie de l'équipage. Ce sont des officiers d'état-major de la marine. Trente-six hommes également sont dans les troisième et quatrième secteurs – postes de pilotage, de commandement, équipements radio et sonars. Puis quinze marins surveillent dans le cinquième secteur les deux réacteurs nucléaires, et vingt-quatre se trouvent dans les quatre derniers compartiments – propulsion et lieux de vie.

Les deux tiers de l'équipage, l'intégralité du commandement et la quasi-totalité des officiers sont donc dans les quatre premiers compartiments. A 11 h 30, ce samedi 12 août, ils vivent. A 11 h 33, ils ont déjà probablement tous péri.

Est-ce ainsi que le *Koursk* meurt ? Voici la version des services américains et norvégiens. La marine norvégienne a dépêché sur la zone, à une cinquantaine de kilomètres semble-t-il, le navire-espion *Marjatta*. Les grandes oreilles américaines sont plus loin, « à deux centaines de milles environ (370 kilomètres) », dira le Pentagone, mais mieux affûtées : deux sous-marins atomiques, et le navire *le Loyal*, qui traîne der-

rière lui deux kilomètres de matériel ultra-sophistiqué en matière de détection sous-marine.

A 11 h 30 et 42 secondes, le *Koursk*, en plongée périscopique à 18 mètres de profondeur, subit une première explosion, assez faible celle-ci, équivalente à 100 kg de TNT. Le bâtiment sombre d'un coup. L'US-Navy dit avoir entendu les réacteurs nucléaires soudain poussés à pleine puissance. On tente de remplir les ballasts d'air pour faire surface. Rien n'y fait. Le sous-marin est en chute libre dans les eaux de Barents. Deux minutes quinze plus tard, probablement lorsqu'il s'écrase au fond, une seconde explosion, cette fois équivalente à près de 2 tonnes de TNT, éventre l'avant du *Koursk*. La double coque d'aciers spéciaux est déchirée au niveau du compartiment des torpilles et sur le côté. Elle présente un « trou terrifiant », dira plus tard le ministre russe Klebanov, d'au moins 1,50 mètre sur 1 mètre. Les hommes ont été comme foudroyés par l'eau qui a probablement inondé immédiatement les quatre premiers compartiments.

EXPLICATIONS américaines toujours, retenues également par l'association écologiste norvégienne Bellona : la première explosion est celle du moteur d'une torpille, peut-être même de sa tête, et ouvre une première voie d'eau. Puis c'est l'ensemble du premier compartiment qui explose, dévastant le bâtiment, emportant tous les sas et portes d'étanchéité qui séparent les premiers secteurs. « Le *Koursk* testait un nouveau système d'armes », reconnaîtra, deux semaines plus tard, un membre de la commission d'enquête gouvernementale. Des torpilles dotées d'un moteur à carburant liquide, de type propergol, aussi sensible que de la nitroglycérine.

C'est une thèse. Une autre a été révélée par le quotidien allemand *Berliner Zeitung*, le 8 septembre, qui cite un rapport d'enquête du FSB (ex-KGB). Le *Koursk* aurait été pulvérisé par un missile anti-sous-marin de type Granit, tiré par le croiseur russe le *Pierre-le-Grand*. Le vaisseau-amiral de la flotte du Nord devait tester ces missiles équipés d'un nouveau système de tête chercheuse « dans des conditions réalistes maximales ». La manœuvre aurait tourné au désastre. A vingt kilomètres du *Pierre-le-Grand*, le sous-marin se trouve sur la trajectoire du missile : une première explosion, suivie d'une seconde. « Les deux détonations auraient été visibles depuis le pont du croiseur », écrit le journal allemand.

La marine russe aurait donc coulé l'un de ses meilleurs vaisseaux. Le ministère de la défense le nie avec constance, défendant contre vents et marées une thèse qu'aucun élément n'est venu étayer : celle d'une collision « avec un objet sous-marin d'une taille comparable », c'est-à-dire avec un sous-marin occidental

qui aurait ensuite disparu. Cette version est encore défendue, le 6 septembre, par le général Valeri Manilov, chef-adjoint de l'état-major. Toute autre version, est-il expliqué, a pour objectif de « discréditer » la marine et l'armement russes.

A 11 h 40, ce samedi 12 août, des hommes survivent dans les compartiments arrière de l'épave du *Koursk* : une poignée d'officiers sans doute, des jeunes matelots surtout. Vingt, trente ? « Peut-être une quinzaine », dira un responsable de l'US-Navy. L'inondation des premiers secteurs a comprimé l'air, la surpression fait suffoquer les hommes. Les deux réacteurs nucléaires ont été éteints, par manœuvre manuelle ou par procédure automatique, on ne sait. Privés de toute énergie, de lumière, des générateurs d'oxygène, des hommes tapent sur la coque, envoient des signaux en Morse. Les derniers auraient été reçus le 14 août. « Ils ont signalé que le sous-marin n'était plus étanche, que l'eau pénétrait dans les compartiments et ont demandé qu'on leur fournisse de l'oxygène », racontera le 19 août le vice-amiral Mikhaïl Motzak en annonçant la mort de la totalité de l'équipage. « Dans l'après-midi du 14, il était déjà clair que plus un membre de l'équipage n'était vivant », dira, dix jours plus tard, le ministre Klebanov.

Le *Koursk* est mort, quelques-uns de ses marins agonisent, et une tout autre histoire commence : celle du sauvetage, celle de l'annonce de la catastrophe à l'opinion publique, celle de l'acceptation ou non d'une aide étrangère. La politique reprend ses droits, la lourde bureaucratie de l'état-major de la marine russe va devoir s'expliquer : elle ne le fera pas, ou toujours partiellement, après-coup dans une brouillonne désinformation. Et cette question principale, restée sans réponse : comment les navires et sous-marins russes présents sur la zone, et qui entendent les deux explosions, auraient-ils pu ne pas comprendre ce qui se jouait au fond de la mer de Barents ?

« Il est impossible qu'ils n'aient pas su immédiatement analyser ce qui se passait », dit un expert français en reconnaissance de signaux et détection sous-marine, anonyme parce qu'astreint au secret-défense, « on ne tire pas au hasard des torpilles, c'est programmé, soigneusement minuté, tous les autres navires sont à l'écoute. Et on entend tout. Un sous-marin peut instantanément identifier le bruit d'une crevette. Alors une chambre de torpilles qui explose, pensez donc... » Version des autorités russes, après plusieurs corrections et aménagements. Samedi, 11 h 30, accident ; 23 h 30 (douze heures après !), le *Koursk* n'est pas à la vacation radio réglementaire, les recherches sont engagées. Dimanche, 4 h 30, le bâtiment est identifié, l'opération de secours engagée. Lundi, 10 heures, communiqué public, « un incident technique » survenu la veille a contraint le *Koursk* à

se poser au fond. L'équipage est vivant, est-il ajouté durant la journée, les contacts radio rétablis, une cloche de secours alimente le vaisseau en oxygène avant l'évacuation des marins. L'engrenage du mensonge est lancé.

Un homme se tait, Viatcheslav Popov. A bord du croiseur atomique *Pierre-le-Grand*, le commandant en chef de la flotte du Nord laisse l'état-major de Moscou distiller ses versions successives. A 54 ans, Popov a passé vingt-six ans de sa vie dans les sous-marins, avant d'être promu à la tête de la flotte du Nord en janvier 1999.

Il ne parlera qu'une semaine plus tard. Ce lundi, il confirme que tout espoir est perdu, après les échecs à répétition des tentatives de sauvetage russes, et parle lui aussi de « collision ». « Pardonnez-moi », dit-il la voix trébuchante, le visage rougi et ôtant soudain son calot, « pardonnez-moi de n'avoir pas pu sauver vos hommes, (...) je consacrerai le reste de mes jours à chercher pour le regarder dans les yeux celui qui a causé cette catastrophe ».

Le samedi 12 août, tard dans la soirée, Vladimir Poutine quitte le Kremlin et s'envole pour Sochi, sur les rives de la mer Noire. Depuis le début de l'été, son épouse et ses deux filles sont dans la résidence

Evgueni Primakov, et de quelques ministres. Sous le soleil de Sochi, tous portent d'identiques polos ou chemisettes claires. Tous, sauf le président, sourient à la caméra.

L'image est désastreuse. Elle en rappelle une autre, datant des années 50 : Khrouchtchev, Brejnev et le bureau politique au grand complet sont tous sanglés dans un même costume traditionnel ouzbek et banquetent dans la salle d'honneur du Kremlin pour fêter la récolte du coton. Rien n'a donc changé depuis la fin de l'URSS, s'indigne la presse russe. Au poste de police qui interdit l'entrée de la base de Vidiaïevo, Irina Korobkov, épouse de l'opérateur-radio du *Koursk*, pleure : « Le gouvernement est incapable de faire ce qui est nécessaire pour sauver nos hommes, c'est une honte. »

Dans un bus qui cahote vers Mourmansk, un officier confie à un journaliste russe : « Les femmes de garnison en savent toujours plus que le commandant, c'est pourquoi elles pleurent. » A des centaines de kilomètres de là, Tamara Kotkova, mère du matelot Dmitri, se tord les mains : « Dès que cela a été rendu public, j'ai compris que c'était très grave, mon fils m'avait parlé des sous-marins. » Et puis ce cri, lancé par une femme d'officier à M. Pouti-

Lundi, 10 heures, communiqué public, « un incident technique » survenu la veille a contraint le « Kursk » à se poser au fond, est-il précisé. Les contacts radios rétablis, une cloche de secours alimente le vaisseau en oxygène avant l'évacuation des marins. L'engrenage du mensonge est lancé

présidentielle. Le lendemain à 7 heures du matin, Igor Sergueïev, ministre de la défense, informe le président par téléphone. « Une situation non standard, m'a-t-il été dit, effectivement les militaires pensaient qu'ils avaient en main tous les moyens de sauvetage », dira M. Poutine, le 22 août, aux familles des marins.

Officiellement, sur les conseils du ministre de la défense, le président poursuit ses vacances. Trois jours plus tard, mercredi, l'affaire a viré au scandale. Deux jours auparavant, la chaîne privée NTV a annoncé que le sous-marin était inondé, une partie de son équipage mort, informations vivement démenties par la marine. Les journaux s'indignent, s'en prennent au Kremlin, à l'état-major. Et ce mercredi, M. Poutine assiste à un séminaire de l'Académie des sciences de Russie, héritière de celle qui incarna jusqu'à la caricature le soviétisme. A la sortie, le président parle, entouré de savants, de l'ancien premier ministre et ex-responsable du KGB

ne, lors de la rencontre du 22 août : « Vous mentez, dès samedi à 17 heures, tout le monde savait à Vidiaïevo que le *Koursk* avait coulé ! »

Le jeudi, à la lecture d'une presse déchaînée, le Kremlin décide d'allumer un contre-feu. Une équipe de RTR, la chaîne gouvernementale, sera seule autorisée à embarquer à bord du *Pierre-le-Grand*. Son journaliste, Arkadi Mamontov, qui a relaté sans états d'âme les « succès de l'opération antiterroriste » en Tchétchénie, interviendra en direct. Il n'est dès lors plus question que des opérations de sauvetage, des 3 000 hommes mobilisés, des navires, des mini-sous-marins, cloches, pontons en action.

La suite est connue. Les cloches tombent en panne, ne peuvent s'armer au *Koursk*, les mini-submersibles, de trop faible puissance, ne servent à rien. La Russie découvre stupéfaite que les dernières équipes de plongeurs en profondeur ont été démantelées en 1995. Mis à la verticale, le *Koursk* émergerait d'une hauteur de 50 mètres : gisant sur les

fonds, il demeure neuf jours entiers inaccessible à la marine russe.

Au dixième jour, une équipe de plongeurs britanniques et norvégiens descend. Après une plongée de reconnaissance la veille, ils ouvrent en vingt-cinq minutes un premier sas. Puis remontent. Puis plongent à nouveau quatre heures plus tard, sondent la coque, ouvrent le sas arrière, introduisent une caméra vidéo. L'intégralité du *Koursk* est inondée, pas de survivants possibles.

la polémique engagée depuis des jours repart de plus belle. Pourquoi avoir attendu cinq jours avant d'accepter une aide étrangère ? « On sacrifie nos hommes pour que la marine garde ses secrets », accusent plusieurs mères. Bureaucratie, culture du secret, haine tenace de l'OTAN, les « consultations techniques » engagées avec les Norvégiens et les Britanniques traînent en longueur : souvent, la partie russe ne répond pas, ou à côté. « Des informations erronées ou manquantes risquaient de mettre en danger la vie de nos sauveteurs », dira plus tard un porte-parole de l'armée norvégienne. Le vice-amiral Einar Skjerve prend son téléphone, joint l'amiral Popov et menace d'interrompre les opérations. Ce dernier débloque la situation. Mais les Russes refuseront que le sous-marin britannique de secours LR-5 soit mis à l'eau et que les plongeurs inspectent l'avant du *Koursk*.

Mardi 22 août, dans l'après-midi, le président Vladimir Poutine arrive à Vidiaïevo. Vêtu de noir, il se rend chez les Liatchine, un appartement soviétique comme tant d'autres, avec cage d'escalier en ruine et boîtes aux lettres défoncées. Toute la journée, des épouses et mères de marins ont crié leur colère, refusant de célébrer la journée de deuil national décrétée pour le lendemain. « Pas un seul corps n'a été remonté et on veut nous faire porter du noir... », dit l'une d'elles. Accompagné de l'épouse du commandant Liatchine, M. Poutine pénètre ensuite dans la maison des officiers.

PENDANT plus de trois heures, dans un huis-clos sévèrement gardé, le président répond aux familles. Des images d'une réunion similaire, trois jours plus tôt, ont fait le tour du monde : on y voit une femme insulter le ministre Klebanov et les gradés présents, une infirmière seringue à la main. Vladimir Poutine fait face à la même douleur et aux mêmes accusations.

« Je parle, mais des gens ne veulent pas ou ne peuvent pas m'écouter parce que leur cœur leur interdit », lance-t-il lorsque les cris l'emportent. « Ils auraient pu au moins en sauver cinq, salauds ! », « Reprenez votre argent, je veux avoir mon fils vivant ou mort », « Les Norvégiens ont fait ça en huit heures, et nous rien. Connaissez-vous seulement le salaire moyen d'un officier ? », « Pendant quinze ans, mon fils n'a pas gagné un sou, et c'est seulement au prix de sa mort qu'il ramène un peu d'argent à sa famille ! », « Les commandants vous ont menti, M. le Président, ils nous ont tous menti », « Les commandants savaient que les équipements de sauvetage ne fonctionnaient pas », « On gagne 2 500 roubles par mois (700 francs), nous n'avons pas de chauffage ni même d'eau chaude, c'est une honte, une honte... » Le président tient sous le déluge, consent à annuler les cérémonies de deuil prévues le lendemain, et rentre dans la nuit à Moscou. Le lendemain soir, il répétera à la télévision, interrogé par Arkadi Mamontov, ce qu'il a dit aux familles : « Toutes les accusations d'incompétence ou d'information tardive faites aux militaires sont sans fondement. (...) Je me tiendrai aux côtés de l'armée, je me tiendrai aux côtés de la marine et aux côtés du peuple. »

Le *Koursk* git aux côtés du *Komsomlets*. Un monument du souvenir sera érigé à Vidiaïevo. En quatre semaines de travaux, la commission d'enquête officielle n'a pas pu rendre publique ne serait-ce qu'une chronologie crédible de la catastrophe. La flotte du Nord y a perdu son légendaire « honneur », sa crédibilité et, plus encore, cent dix-huit hommes.

François Bonnet

Une franc-maçonnerie ravagée par la démagogie profane

par Bruno Etienne

LA franc-maçonnerie est une bien curieuse institution. Elle présente en effet un certain nombre de caractéristiques qui expliquent, en partie, les fantasmes et les interrogations qu'elle suscite depuis sa création en Angleterre entre 1717 et 1723, par des huguenots français émigrés, admirateurs de Newton et manipulés par la Royal Society. Elle se présente comme une société de pensée caractéristique du XVIII^e siècle ébloui par la « *scienza nuova* ».

Mais elle est plus une communauté pneumatique qu'un club parce qu'elle prétend également assurer la transmission d'une double tradition : celle des maçons « *francs* » et donc du « *mestier* », tradition fondée sur l'interprétation du mythe d'Hiram, le constructeur du Temple de Salomon, couplée à l'autre versant du mythe fondateur, la chevalerie templière. L'histoire et l'évolution de cette double fonction permettent de comprendre la crise qu'elle traverse actuellement, surtout en France et plus particulièrement dans le cas du Grand Orient de France (GODF).

Comment a-t-elle pu surmonter toutes les excommunications, condamnations et accusations justifiées ou pas ? Comment a-t-elle pu survivre par-delà ses errements et ses erreurs, ses nombreux avatars et multiples sectes, à tous les régimes politiques, y compris ceux qui l'ont martyrisée ? Certainement pas par ses prises de positions contingentes mais parce qu'elle a d'ar-

chétypal et de paradigmatique, c'est-à-dire en l'occurrence ses rites, ses mythes et surtout son système initiatique.

Elle est en effet une des rares sociétés initiatiques qui proposent, en Occident, une voie pour vaincre la mort. Cette méthode particulière est fondée sur le symbolisme et le raisonnement par analogie. Ce sont là ses vraies valeurs universelles qui la rattachent à ce que Jacques appelle « *l'humanité* ».

En France, elle a produit deux maçonneries qui cohabitent, *volens nolens*, depuis trois siècles mais qui semblent sur le point d'éclater aujourd'hui. La première a pour slogan « *liberté, égalité fraternité* » et entend participer activement à la construction de la société idéale. La seconde a pour devise « *force, sagesse, beauté* » et préfère travailler à la construction du Temple de l'Humanité à partir de la construction du temple intérieur par la maîtrise de l'ego.

L'une est extravertie, progressiste, mondaine ; l'autre est tournée vers l'intérieur, progressive, mystique. Certains ont cru pouvoir, sans schizophrénie excessive, appartenir aux deux tendances. Aujourd'hui, cela ne me paraît plus possible au Grand Orient de France.

En effet, celui-ci, en s'appropriant le monopole de l'interprétation républicaine, en s'identifiant à la seule République moniste, en se déclarant le dernier rempart contre la barbarie pluraliste, est devenu un profane qui ne fait que parodier les clivages de la société française.

Comme celle-ci, il se raidit dans son incapacité à gérer le nouveau pluralisme culturel et religieux.

On trouve donc au sein du GODF des enrégés de la République, des intégristes de la laïcité, des « *athées stupides* », selon la formule d'Anderson, le rédacteur de la première Charte maçonnique, des souverainistes et des fédéralistes minoritaires et même des spirituaux plus discrets que les haut-parleurs médiatiques.

Le Grand Orient de France

a atteint ce degré de putréfaction

où « la chair quitte les os ».

Il nous faut renoncer aux structures des obédiences centralisées

En ce sens, le GODF est un bon baromètre de l'état dans lequel se trouve la société française. Il est donc lui aussi à la croisée d'un cheminement et doit prendre des résolutions drastiques. Soit devenir un club politique comme les autres avec peu de chance de concurrencer ceux qui sont déjà en place si j'en juge par la médiocrité insigne de ses productions publiques. Soit proposer au contraire une réforme

radicale qui permette à la franc-maçonnerie de répondre à un certain nombre d'angoisses de nos contemporains sur le plan de la spiritualité par la voie initiatique. L'importance des travaux de recherche des loges, surtout provinciales, qui ne viennent jamais à la surface, me convainc de cette possibilité. Dans ce dessein, il faut renoncer à un certain nombre de pratiques qui ont conduit les obédiences maçonniques à devenir des machineries

peuvent prendre des décisions aussi difficiles. Il nous faut donc nous retirer du système.

Tout simplement revenir aux Constitutions d'Anderson, à la loge libre (le GODF est une fédération de loges et des rites, pas une institution magistérielle centralisée), en reprenant nos travaux discrets, en étant dans la société civile et non dans l'Audimat, en acceptant la progressivité du parcours pour ensuite, forts des vérités acquises à l'intérieur, les proposer au monde, qui d'ailleurs n'en demande pas tant.

Les temps sont sans doute venus de repenser les structures qui ne produisent que de l'entropie et de la gratification de l'ego pour ceux qui veulent être califes à la place du calife. Ce sont d'ailleurs les *apparatchiks* élus selon un système complexe à plusieurs niveaux qui parlent le plus de « *transparence démocratique* ». Les temps sont venus parce que, dans le cadre européen, nous ne pourrions plus garder des obédiences nationales. Il faut donc imaginer et constituer d'autres ensembles, par le bas, par affinité, par localisation, par choix réfléchi.

Il faut commencer par dissocier la gestion du Grand Orient de France comme association de la loi de 1901 et celle de la progression initiatique. En ces temps de Jubilé où

l'on met tout à plat, le GODF pourrait distribuer un patrimoine immobilier excessif aux démunis et permettre ainsi aux frères de revenir à pas à pas à nous étaler sur la voie publique, ni à avoir pignon sur rue.

Mais les temps sont venus, surtout, de relire notre rituel sur la mort du maître Hiram. Le GODF a atteint ce degré de putréfaction où « *la chair quitte les os* » et donc pour que « *l'acacia refleurisse* » et que l'Ordre maçonnique survive, il nous faut renoncer aux structures des obédiences centralisées. Il nous faut renoncer à agir à tout prix pourvu qu'on agisse. Il nous faut renoncer aux déclarations publiques, intempestives, sans effet réel. Il nous faut renoncer à suivre la démagogie profane et audimatiste. Il nous faut reprendre le chemin de notre propre initiation, car seul le progrès individuel de chacun d'entre nous peut contribuer à l'amélioration de la société qui nous héberge.

Autrement dit, il nous faut remettre la charue derrière les bœufs et nous remettre au travail par ascèse et herméneutique. *Vivat ! Vivat ! Semper vivat.*

Bruno Etienne, franc-maçon, est professeur de sciences politiques à l'Institut universitaire de France.

Diviser Jérusalem pour réussir la paix

par Marwan Bishara

DANS le processus de paix au Moyen-Orient, la question de Jérusalem est, dit-on, la plus difficile, et certains officiels, en Israël et dans l'entourage de l'administration Clinton, évoquent l'idée d'un accord partiel excluant la Ville sainte. Pourtant, si les parties veulent atteindre un « *accord-cadre* » solide pouvant être accepté et mis en place en toute sécurité, ils devraient considérer Jérusalem comme un atout et non comme un obstacle dans les négociations.

En fait, tout accord excluant Jérusalem et la question des 3,7 millions de réfugiés ne sera accepté ni parmi les Palestiniens ni parmi les Israéliens qui souhaitent la fin du conflit. Reporter un accord sur Jérusalem ne ferait que pourrir la situation, la ville risquant de devenir un dangereux problème de sécurité pour tous.

Les Israéliens sont de plus en plus convaincus de l'importance du partage de Jérusalem avec leurs voisins palestiniens. Les récents sondages montrent que, parmi la majorité des sympathisants du Parti travailliste au pouvoir, un nombre croissant d'Israéliens acceptent les droits « *légitimes* » des Palestiniens à Jérusalem. L'éminent commentateur politique Yoel Marcus s'en fait l'écho dans un article du journal israélien *Haaretz*, sous le titre « *Le courage de diviser* » : « *Nous ne verrons jamais la fin du conflit israélo-palestinien, et Jérusalem deviendra le théâtre d'une effusion de sang durant des générations si nous n'avons pas le courage de dire oui, Jérusalem doit être divisée.* » De quoi s'agit-il pour Israël ? De sécurité d'abord. Selon l'un des plus grands sociologues israéliens, Baruch Kimmerling, le partage de Jérusalem avec les Palestiniens, comme capitale de leur Etat, est le meilleur moyen de sauvegarder la sécurité d'Israël sur le long terme. Si Israël insistait sur un accord excluant Jérusalem, il n'en résulterait que violence et résistance dans « *sa* » capitale.

Israël a beaucoup à gagner en termes de reconnaissance internationale et de souveraineté sur Jérusalem-Ouest, cette souveraineté se fondant sur la reconnaissance de la communauté internationale. Elle n'a rien à perdre en rendant les territoires occupés de facto et beaucoup à gagner en termes de souveraineté sur le quartier juif et sur le mur des Lamentations de la vieille ville, si l'initiative égyptienne est adoptée. Aujourd'hui, pas un seul des 192 Etats souverains ne recon-

naît la souveraineté d'Israël sur Jérusalem. Demain, tous – ou presque tous – la reconnaîtront.

Barak s'est déjà rapproché de la légalité internationale en donnant un accord de principe, à Camp David, sur la partition de la ville, brisant ainsi le tabou de la « *Jérusalem unie* ». Il ne devrait pas, aujourd'hui, gâcher cette chance historique ou répéter la faute du Liban. Maintenant plus que jamais, la sagesse et l'esprit visionnaire seraient bienvenus dans les négociations, Barak devant faire le kilomètre supplémentaire vers la réconciliation. Pour cela, il aura un solide partenaire palestinien.

Le leader palestinien Yasser Arafat est prêt pour toute solution durable sur Jérusalem : souveraineté partagée, souveraineté divisée ou un mélange des deux. Les Palestiniens demandent les territoires comprenant seulement un tiers de Jérusalem et reconnaîtraient la souveraineté d'Israël sur les deux autres tiers, saisis par la force en 1948. Ceci est certainement justifié par les faits sur le terrain. Depuis 1967, et en dépit de la confiscation par Israël de quelque 100 000 cartes d'identité et de la démolition de 2 000 maisons, le nombre des Palestiniens à Jérusalem a triplé. Aujourd'hui, 233 000 Palestiniens résident dans la ville et 40 000 attendent la permission d'y revenir. Dans la vieille ville, centre des polémiques, où 27 000 Palestiniens vivent, il y a seulement 2 000 juifs israéliens.

Quoi qu'il en soit, dans la Jérusalem d'aujourd'hui, il n'existe pas de quartier intégré, de sorte que ni les questions de souveraineté ni celles d'une autorité administrative ne devraient faire obstacle sur la voie de la paix. La décision historique sur Jérusalem pourrait paver la route vers la paix réelle. Cependant, la question de Jérusalem ne saurait être considérée comme une solution alternative à la résolution des autres grandes questions du processus de paix, mais plutôt comme l'exemple à suivre dans des négociations qui devraient se recentrer vers la légalité internationale et le règlement du conflit à long terme. Dans un sens, Jérusalem pourrait être considérée comme un moteur pour la paix et la coexistence plutôt que comme un sous-produit du processus de paix ou, pis, comme une source de division et de conflit.

Marwan Bishara est journaliste et écrivain palestinien.



DEMAIN LES ÉNERGIES DEVRONT ÊTRE PROPRES.

Effet de serre et prix à la pompe *par Christian Brodhag*

La simultanéité des manifestations sur le prix des carburants et les réunions des experts de la Convention sur les changements climatiques à Saint-Etienne et Lyon est loin d'être fortuite. Les évolutions du marché pétrolier sont trop souvent commentées sur les seuls plans conjoncturel et politique, en ignorant des aspects structurels plus profonds. Se focaliser de façon myope sur l'actualité et le court terme nous fait ignorer les tendances lourdes qui affectent le long terme, mais dont l'anticipation explique en partie le comportement des acteurs à très court terme.

Le protocole de Kyoto qui devrait conduire les pays développés et en transition à réduire globalement de 5 % leurs émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2010 est un engagement lourd de conséquences sur les consommations d'énergie. Ce fait n'a échappé ni aux pays développés ni aux pays producteurs de pétrole. Il faut rapprocher la situation actuelle de celle qui prévalait en 1973 lors de la première crise pétrolière. Le contexte politique de l'époque était marqué par les réflexions du Club de Rome sur les limites de la croissance et par la conférence des Nations unies sur l'homme et l'environnement (Stockholm, 1972).

La prise de conscience des limites des ressources conduisait à leur donner une valeur nouvelle : le prix « équitable » mais aussi effica-

ce à long terme ne pouvait se limiter au seul coût de l'extraction. Les pays qui renfermaient ces ressources pouvaient plus légitimement les gérer à long terme que les compagnies pétrolières. Ce contexte politique a permis que, prenant prétexte du conflit israélo-arabe, les pays de l'OPEP nationalisent les ressources et augmentent le prix du pétrole. Le développement de ressources alternatives (mer du Nord et Alaska, notamment), des substitutions d'énergie, voire les économies d'énergie et les hausses trop élevées imposées par l'OPEP en 1978-1979, ont conduit à une stabilisation des consommations de pétrole, à la diminution du recours au pétrole de l'OPEP et donc à l'érosion du pouvoir politique de ce cartel, puis à l'effondrement des prix, et pour une quinzaine d'années.

La guerre du Golfe et l'éviction du marché du grand producteur irakien n'ont pas suffi pour réveiller durablement les prix. Aujourd'hui, sur fond de reprise économique, le débat climatique donne une nouvelle légitimité politique à des hausses de prix pour limiter des émissions, soit par le biais d'outils du marché, soit par la fiscalité.

Or, depuis son origine, le marché pétrolier international est dominé par trois acteurs majeurs : les pays consommateurs, les compagnies pétrolières et les pays producteurs. Le surcoût qui ne correspond pas au prix réel de production crée une

rente que chacun de ces trois acteurs tente de s'approprier. Les capacités de diminution des émissions ou les stockages (puits) de gaz à effet de serre sont des véritables ressources, dont on discute le mode d'exploitation, aujourd'hui à Lyon et en octobre à La Haye. Mais le débat sur ces ressources « négatives », les permis d'émission, est plus complexe que celui des ressources pétrolières. Les carbodollars sont plus difficiles à gérer que les pétrodollars.

L'efficacité environnementale doit être l'objectif et la ressource fiscale une conséquence. Il faut donc encourager et aider les acteurs concernés à modifier leur comportement pour moins payer, et non les prendre en otage en créant une rente fiscale

En effet, dans le débat sur les changements climatiques, ce sont les Etats qui négocient en première ligne, mais les clivages classiques Nord/Sud ne permettent pas de décrire la subtilité des rapports de force. Au Nord, l'Union européenne et les pays du parapluie, sous la houlette des Etats-Unis, s'opposent sur leurs conceptions respectives des rôles de l'Etat (politiques et mesures) et du marché (permis

d'émission). Au Sud, les positions de l'Association des petits Etats insulaires (Aosis), premières victimes des changements climatiques, s'opposent aux pays de l'OPEP partisans de ne rien faire, sous l'arbitrage d'un autre clivage : celui des pays les moins avancés qui veulent disposer de dispositions particulières plus avantageuses que les pays en émergence.

Le gisement d'économies potentielles des pays du Sud doit-il être exploité dès maintenant grâce au

généralisé entre le coût de l'économie d'une tonne de carbone, particulièrement faible chez eux, et le prix du marché des permis. Les Etats-Unis souhaitent limiter cette rente et l'affecter aux entreprises par le système du marché. Les Etats européens souhaitent capter cette rente au profit de leur budget. Quels que soient les champs idéologiques et politiques de référence, il s'agit sur le plan économique de créer et répartir une rente. Mais la diminution de 5 % des émissions par les pays développés dans le cadre du protocole de Kyoto, qui paraît si douloureuse aujourd'hui, n'est que le prélude à une diminution de 60 % qui est recommandée pour stabiliser les concentrations dans l'atmosphère, comme vient de le rappeler à Saint-Etienne le président du groupe des négociateurs africains, Mamadou Honadia.

Plus on tardera à négocier dans nos pays sur des procédures acceptables socialement et économiquement, plus les ajustements seront douloureux. L'Etat ne peut pas durablement payer deux fois : baisser la fiscalité et dédommager les victimes des sinistres climatiques (comme les forestiers après la tempête de décembre). L'écocitoyenneté n'est pas un cadeau fait aux Verts sur des fondements politiques, mais bien une nécessité pour tenir les engagements de la France et surtout pour contribuer à résoudre l'un des défis majeurs du XXI^e siècle.

Mais l'efficacité environnementale doit être l'objectif et la ressource fiscale une conséquence. Il faut donc encourager et aider les acteurs concernés à modifier leur comportement pour moins payer, et non les prendre en otage en créant une rente fiscale. Il faut donc que la taxe soit supportée par celui qui a la capacité de décision et, en bout de chaîne, le consommateur final, et non par un seul maillon. Qui plus est, l'efficacité politique recommande d'éviter le maillon qui a la plus grande capacité de négocier en paralysant le pays.

En revanche, il ne peut être accepté, comme vient de le faire le gouvernement, de revenir sur la politique de croissance à long terme des prix des carburants. Mais les conditions de mise en œuvre doivent être soigneusement négociées, et les à-coups du marché lisés sans perdre le cap.

Les pêcheurs, les transporteurs, les agriculteurs... supportent les prix sans pouvoir les répercuter dans le prix de leurs produits, alors que compagnies pétrolières et

Etats producteurs et consommateurs empochent le fruit des hausses. Ce n'est pas politiquement tenable. Il faut permettre de répercuter instantanément les hausses des produits pétroliers sur les chargeurs en identifiant le prix de l'énergie dans les devis et la facture. Ce prix pourrait ainsi être révisé et les hausses comme les baisses répercutées de façon automatique sur les donneurs d'ordre. Il n'y a aucune fatalité à ce que la nécessaire hausse du prix des transports, et la rente associée, ne bénéficient pas aussi aux transporteurs. Ils pourraient avoir droit aussi à une part de ladite rente, à condition que cela permette de restructurer la chaîne logistique dans son ensemble. D'une façon générale, une part de la fiscalité liée à l'énergie doit être affectée aux politiques et mesures de mutation de notre système économique.

Quels que soient les mécanismes retenus, en accompagnement des politiques fiscales et réglementaires, il faut mener des programmes ambitieux de recherche-développement et de diffusion de technologies basse consommation d'énergie ou utilisant les énergies renouvelables. Les agriculteurs pourraient se passer de pétrole en utilisant comme carburant le biogaz ou l'huile brute de colza plus ou moins autoproduite. Un système volontariste de transport combiné pourrait bénéficier aux conditions de travail et à l'économie de la profession des transporteurs. Dans le domaine de la logistique urbaine, des transports collectifs de marchandises, véritable service public d'agglomération, permettraient d'optimiser les livraisons, système que l'explosion de la vente par Internet va certainement rendre nécessaire. Une marine de pêche à voile bourrée d'électronique est sans doute plus viable à long terme qu'une flotte consommant des produits pétroliers. L'organisation des villes devrait permettre la maîtrise de la mobilité. Il faut imagination et ambition.

On ne fera pas l'économie d'un discours politique clair et partagé. La présence en France des négociateurs de la Convention climat est l'occasion de sensibiliser nos concitoyens français sur cet enjeu vital pour nous et les générations futures. C'est l'affaire de tous et non de quelques boucs émissaires.

Christian Brodhag est directeur de recherche à l'École des mines de Saint-Etienne, ancien président de la Commission française du développement durable.



Hong-Kong. 6 millions d'habitants.

CERTAINES LE SONT DÉJÀ.

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE EST L'UNE D'ENTRE ELLES.

Aujourd'hui, elle couvre 7% des besoins mondiaux en énergie et produit 17% de l'électricité.

Des besoins qui doubleront d'ici à 2020 et que les énergies fossiles ne pourront satisfaire : les réserves en charbon, gaz et pétrole, inégalement réparties sur la planète, s'épuisent.

Parce qu'elle apporte massivement de l'énergie dans des villes toujours plus peuplées, l'énergie nucléaire est une réponse aux besoins de la planète.

Parce que produire davantage d'énergie ne doit pas se faire au détriment de notre environnement menacé par l'effet de serre, l'énergie nucléaire est une solution d'avenir.

L'énergie nucléaire, c'est **zéro rejet de gaz carbonique** et aucune autre émission à effet de serre.

Une énergie essentielle pour le futur
Dont Framatome est leader mondial.

FRAMATOME
The Real Future*

*Le futur, c'est concret.

www.framatome.com

Le terrorisme du « TDN » *par Yvon Gattaz*

DEPUIS la nuit des temps, la force a souvent primé le droit et les individus comme les groupes ont cherché à accroître leur pouvoir de destruction sur les autres. Montrer sa force et sa capacité de nocivité est resté un principe fort des relations entre les hommes, malgré les civilisations. *Si vis pacem, para bellum*. Théorie simpliste, mais redoutablement efficace.

Les Etats ont la bombe atomique, dissuasive, avec interdiction formelle de l'utiliser. Sauf au cas où... Les syndicats sont jugés, non pas d'après le nombre de leurs adhérents cotisants, ni d'après les améliorations qu'ils ont pu apporter à la « condition ouvrière », mais bien sûr leur taux de nocivité (TDN). Combien peuvent-ils mobiliser de grévistes ? Pour quelle durée ? Et pour quels dommages réels pour l'entreprise et pour l'économie française ? Ces ravages éventuels renforcent leur crédibilité.

A l'inverse, l'entreprise elle-même est jugée sur les richesses qu'elle crée, quantifiées par les indicateurs EBE (excédent brut d'exploitation) ou EVA (*economic value added*). EBE contre TDN, la lutte n'est pas égale.

Un cas actuel de TDN est flagrant : les corporations qui peuvent gêner le plus nos concitoyens obtiennent des avantages particuliers. Que les possesseurs de tracteurs ou de camions puissent barer les routes, bloquer les raffineries et éventuellement paralyser la France, quelle que soit la justesse de leurs revendications, est une sorte de prise d'otages, que les fabri-

cants de téléphones ou de composants ne peuvent pas s'offrir.

J'avais déjà dénoncé, en février 1984, la grève des patrons de transports routiers en démontrant que la grève était un outil démoniaque réservé aux syndicats et uniquement pour les causes ultimes (malheureusement peu respectées), et était interdite aux chefs d'entreprise dont le rôle final est de créer des richesses et non pas de les détruire.

Les syndicats sont jugés sur leur taux de nocivité. Combien peuvent-ils mobiliser de grévistes ? Pour quelle durée ?

Que les patrons se battent avec les gouvernements et le Parlement pour obtenir des conditions honorables d'exploitation de leur entreprise et fassent améliorer une fiscalité contraignante, démotivante, et même souvent confiscatoire, c'est leur rôle. Mais, comme ils le font déjà avec leurs collaborateurs, qu'ils le fassent par la persuasion et non pas par le TDN.

Leur réputation en dépend.

Yvon Gattaz, membre de l'Institut, est président de l'Asmep (Association syndicale des moyennes entreprises patrimoniales).

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le « donnant-donnant » de M. Seillière

C'est pas la première fois que la France est menacée de paralysie par la volonté de patrons-routiers. C'est la première fois, en revanche, que le « patron des patrons » dénonce l'attitude de ces chefs d'entreprise. Les propos d'Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, sont d'autant plus remarquables que l'une des deux organisations de transporteurs toujours engagées dans le conflit des carburants quand il a parlé n'était autre que la branche transports de la confédération patronale qu'il dirige.

On pourrait ne voir qu'un paradoxe amusant dans la déclaration de M. Seillière invitant le gouvernement à « s'opposer à ces méthodes qui ne sont pas dignes d'une vraie démocratie ». Elle est en fait le contraire de l'inconséquence. Alors que le Medef a pris l'initiative de ce qu'il appelle une « refondation sociale », reposant sur l'idée d'autonomie des partenaires sociaux par rapport à l'Etat, son principal dirigeant aurait gravement entamé sa propre cohérence et son propre crédit s'il avait approuvé ou laissé faire des patrons agissant à l'inverse. Se tourner vers l'Etat, prendre en otage les entreprises et les particuliers, exiger par la force l'aide financière de la collectivité nationale parce que le marché des hydrocarbures est à la hausse, c'est exactement, en effet, ce à quoi le Medef prétend tourner le dos !

Outre la cohérence, c'est la responsabilité qui est ici en cause. Ce mouvement patronal associé des entreprises de tailles très

diverses, mais ce sont bien des chefs d'entreprise qui le mènent : transporteurs, exploitants agricoles, taxis... Si les salariés du secteur public ont pu bloquer le pays en 1995, cinq ans plus tard, ce sont des patrons, grands et petits, qui agissent de même. Et les petits, souvent réellement menacés, font les affaires des grands, dont les comptes sont prospères. Au moment où elles revendiquent, avec la CFDT et la CFTC, la maîtrise pleine et entière de l'assurance-chômage, les organisations patronales, Medef en tête, voient leurs prétentions pour le moins contrariées par l'action des transporteurs. Peut-on faire confiance, pour prendre en charge les chômeurs, à des « partenaires » qui se conduisent ainsi ?

Le jour même où il était reçu par Martine Aubry pour trouver une solution au conflit de la convention Unedic, M. Seillière a donc choisi de donner un gage de sérieux et de responsabilité en stigmatisant les méthodes de ses confrères patrons du transport et de l'agriculture. Le « donnant-donnant » qui est censé être, depuis cinq ans, la règle de base des rapports entre les chefs d'entreprise et l'Etat, prend ainsi nouvelle tournure et fait un progrès significatif. Le chef du patronat tend une main secourable à un gouvernement en difficulté, qui vient d'annoncer un effort fiscal important et qu'il espère amener à ses vœux sur l'assurance-chômage. Lionel Jospin et Ernest-Antoine Seillière semblent ainsi vouloir faire un bout de chemin ensemble. Jusqu'où ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Paris, port de l'air

EN 1947 Orly et Le Bourget ont vu défiler 485 000 passagers d'avions commerciaux. En 1948 le chiffre est monté à 570 000. En 1949, à 760 000. En 1950 il atteindra ou dépassera le million. « Et dans dix ou quinze ans », demande-t-on. Les techniciens répondent : « Dans dix ou quinze ans nous serons vraisemblablement à quatre ou cinq millions, si l'économie mondiale ne subit pas de crise majeure. De toute façon le trafic passagers est à la veille de faire un bond prodigieux. »

Paris, avant-port de l'Europe, dispose sur l'échiquier des transports aériens d'une situation exceptionnelle. Orly n'était avant la guerre qu'un simple terrain de tourisme, où s'élevaient aussi des hangars à dirigeables. Ce terrain avait un avantage : celui d'être plus dégagé que Le Bourget, sans être pourtant beaucoup plus éloigné de Paris. Aujourd'hui Orly n'a pas dépassé

Le Bourget en dimensions, mais il a autour de lui une marge de terrain qui permettra, sans devoir démolir trop de maisons, d'étendre l'aérodrome à 1 600 ou 1 800 hectares.

A l'heure actuelle Le Bourget est surtout l'aérodrome des avions moyens : Convaire, Languedoc, DC-3. Orly est l'aérodrome des gros porteurs ; à défaut des Strato-cruiser américains qui font escale à Londres et à Bruxelles il ne s'y pose guère que des Skymaster et des Constellation : bande verte de la Panair du Brésil, bandes rouges de la TWA, bandes bleues et hippocampe d'Air France. Dans l'avenir Le Bourget devrait être équipé spécialement pour le fret et pour la poste, tout le trafic passagers étant concentré à Orly.

Pierre Frederix
(9 septembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

En Tunisie, entre petits gestes et désillusions

L'ESPOIR aura été de courte durée. En juin, beaucoup imaginaient, sans trop oser y croire, que le régime avait compris la nécessité d'une réelle démocratisation du pays. Mais une avalanche de faits a dissipé cette illusion et aggravé le désenchantement, en dépit d'un retour sans problème à Tunis, jeudi 7 septembre, du journaliste contestataire Taoufik Ben Brik. Un événement, surtout, a été ressenti par l'opposition démocratique comme le coup de grâce : le discours du président Ben Ali, le 28 juillet, à l'ouverture de l'université d'été du parti-État, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). Le chef de l'Etat a dénoncé les « slogans fallacieux quant à l'existence de prisonniers d'opinion » et affirmé qu'il n'était pas question « qu'au nom des libertés publiques se manifestent des structures illégales qui s'arrogent le statut d'associations, d'organisations ou de comités ».

Pour ceux qui attendaient depuis des années d'être légalisés, le coup a été rude.

Tous le disent : bien qu'il y ait eu « de tout petits signes », le geste fort n'est toujours pas venu. Ni reconnaissance d'associations telles que le Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT) ou RAID (Attac Tunisie), ni amnistie générale, ni geste de clémence en faveur de l'opposant politique en fuite le plus recherché du pays, Hamma Hammami, pour lequel sa fille de dix-sept ans a observé fin juin une grève de la faim de quatorze jours. Pas de signe d'assouplissement non plus envers les nombreux prisonniers islamistes détenus dans des prisons qualifiées de tous côtés d'inhumaines. Si l'un d'eux, Taoufik Chaieb, a bénéficié fin août d'une « grâce présidentielle », c'est qu'il observait depuis cinquante et un jours une grève de la faim et qu'il

était décidé, de toute évidence, à la mener jusqu'à la mort.

Le pessimisme est tel que beaucoup croient déceler « un retour en arrière » en matière de libertés et en donnent pour preuve le renvoi, le 27 juillet, du docteur Moncef Marzouki de la faculté de médecine de Souss (officiellement pour « abandon de poste »), ou le refoulement, à l'aéroport de Tunis, le 11 juillet, de Patrick Baudoin, le président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). « Nous nous sommes sentis ulcérés par cette mesure. Quelles que soient les raisons pour lesquelles le pouvoir ne voulait pas de ce visiteur, il n'y avait aucune justification pour le remettre manu militari dans un avion », note une enseignante avec amertume.

Plus fort que jamais prévaut le sentiment « humiliant » qu'on veut faire passer l'obtention de droits élémentaires pour une libéralisation du régime. « Rendre des passeports confisqués ou rouvrir des lignes téléphoniques est une bonne chose, mais ce n'est jamais que rétablir des droits qui ont été violés », souligne Khédija Cherif, sociologue et enseignante à l'université de Tunis. Pour les uns et les autres, le régime tente de calmer les esprits par des mesures au coup par coup, mais il se garde de changer de politique. « Il est convaincu que face à lui il n'y a que le vide, pas de forces représentatives de la société civile », déplore Nejib Chebbi, président du Rassemblement socialiste progressiste (RSP). Il ne sent pas le besoin de composer et se contente de crever les abcès trop visibles. »

De fait, la répression est moins féroce, la surveillance et les filatures dans l'ensemble moins ostensibles. Mais ni Fatma Ksila, institutrice et militante pour le respect des libertés, ni l'avocate Alya Cherif Chammari, ni sa consœur Radhia Nasraoui ne voient là un choix délibéré du pouvoir. « C'est la société qui a fait avancer les choses. Les gens sont exaspérés et ont moins peur », estime Bochra Bel Haj Hamida, présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD). Et pourtant, à la radio, à la télévision, dans les journaux, on retrouve toujours la même langue de bois, dégradante pour nous tous. C'est tout un état d'esprit qu'il faudrait changer. Mais le pouvoir en a-t-il la volonté, et surtout les moyens ? »

« COLOMBES ET FAUCONS »

Cette question-clé, tous se la posent, en épiait le moindre geste au palais de Carthage. Ils interprètent les signaux contradictoires qui leur parviennent comme le reflet de luttes internes au sommet de l'Etat. Pour Khemais Ksila, vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, sorti de prison en septembre 1999 après deux ans de détention pour son engagement en faveur des libertés, « le pouvoir traverse une passe difficile et se pose des questions. Faut-il réprimer ou libéraliser ? Les responsables sont divisés. Ils ont du mal à trancher. » Mustapha Ben Jaafar, secrétaire général du Forum démocratique (non reconnu), réfute cette thèse de l'affrontement entre « colombes » et « faucons ». « Le pouvoir est si concentré et personnalisé qu'il ne peut pas être secoué par des courants contraires, explique-t-il. Les contradictions sont le signe de son hésitation, de son absence de stratégie et de vision globale. Je ne crois absolument pas qu'il ait fait le choix de l'ouverture. »

Comment s'émanciper et quelles sont les limites à ne pas dépasser ? La question taraude nombre de Tunisiens, mais particulièrement les alliés du président Ben Ali. Pas un ministre ou un conseiller pour s'aventurer à prendre la moindre initiative sans en avoir au préalable référé au palais de Carthage. La presse garde un profil bas. L'hebdomadaire bilingue Réalités a tenté de se montrer un peu plus audacieux dans ses éditions de juin, mais l'expérience a tourné court. Depuis fin août, plusieurs quotidiens étrangers sont de nouveau en vente dans le pays après dix mois d'interdiction, mais leur prix les rend inaccessibles. Internet reste entièrement sous contrôle, et les sites concernant les droits de l'homme demeurent inaccessibles, ce qui a le don de mettre les internautes en fureur. « On ne demande pourtant pas beaucoup, soulignent les jeunes. Juste une évolution, pas la révolution ! »

Florence Beaugé

Le Plus Beau Jour de ma jeunesse

Bernard Faucon, entre 1997 et 2000, a réuni cent jeunes dans vingt pays.

Journées de fête durant lesquelles ils ont photographié leur jeunesse.



LE PLUS BEAU JOUR DE MA JEUNESSE/20

Java Indonésie. Sous une pluie de soufre, au bord d'un cratère, des attitudes de triomphe et de révolution, celles d'une jeunesse qui sent, avec la fin de la dictature, que son heure est venue.

L'effet-entonnoir de la rentrée littéraire

Suite de la première page

Certes, ces livres existent matériellement – même si, souvent, ils ne sortent pas des cartons d'« offices » envoyés systématiquement aux libraires par les éditeurs –, mais surtout pour ceux qui les ont écrits...

C'est là sans doute que les chiffres menacent de nous tromper – du moins si l'on néglige l'effet-entonnoir de toute rentrée littéraire. Car lorsqu'un éditeur publie, par exemple, dix romans, il sait pertinemment que, dans le meilleur des cas, seulement un ou deux parviendront à une visibilité suffisante, c'est-à-dire normale ; visibilité obtenue par le travail du libraire, celui de la critique, par la mention dans les listes de prix, et enfin par la rumeur publique, qui est l'addition de tous ces facteurs. Les huit ou neuf autres seront donc publiés à perte, sans espoir, pour le seul agrément de l'auteur et de ses proches. Il faut cependant, avant d'accuser les éditeurs d'incohérence ou de

cynisme, se souvenir que le calcul éditorial de rentabilité ne s'effectue pas sur chaque titre, mais sur leur totalité. Un livre qui marche dans une rentrée assure celle-ci dans son ensemble. Un livre qui marche très bien peut assurer, selon la taille de la maison, une part importante du chiffre d'affaires annuel. Ensuite, un auteur n'est généralement pas celui d'un seul titre. D'autres ont précédé et d'autres suivront. Parier sur un romancier, le soutenir, l'encourager et deviner ses talents encore enfouis sont les vertus premières et minimales de l'éditeur...

D'UN LIVRE, UN ÉVÉNEMENT

Cet effet-entonnoir dont nous parlions, le lecteur de base, l'amateur et le curieux n'en ont pas forcément conscience, puisqu'ils n'ont à faire qu'avec la partie étroite de l'instrument. Ils ne souffrent pas directement de cet afflux, leurs propres choix, induits par celui qui a été effectué en amont, n'intervenant qu'à l'arrivée. L'inconvénient de ce système, c'est que le lecteur ne pourra disposer d'une information égale sur tous les livres, précisément en raison de leur nombre.

Tous les auteurs ont-ils leur chance ? Non, bien sûr, même si l'égalité semble assurée au départ. Il y a par exemple la conviction

qu'un éditeur a pu se former sur tel ou tel titre : les autres livres de son catalogue auront fatalement à souffrir de l'éclairage qui devra être mis sur l'ouvrage-vedette. Il y a aussi, de plus en plus, la tentation de faire par divers moyens – pas tous de la plus haute noblesse – d'un livre un événement, de le pousser sur le devant d'une scène qui n'est pas forcément littéraire. Dans cette course obligée à la visibilité, les moins favorisés seront les auteurs peu connus de livres jugés difficiles ou exigeants : on le ramera, avec la production moyenne, dans une sorte de marais où ils seront, selon de fortes probabilités, perdus de vue.

Ces considérations ouvrent sur une autre question, la plus intéressante, qu'elles laissent entière, et même béante : celle de la littérature elle-même. L'effet d'écrémage que nous constatons sur une simple rentrée littéraire est encore bien plus puissant si on l'envisage du point de vue de la postérité. Mais qui peut prétendre se placer là, et juger, dans l'absolu, des valeurs à venir ? A cette incertitude, l'éditeur sera tenté de répondre par le nombre ; celui des manuscrits reçus l'encourage dans cette direction. La littérature n'est pas qu'une assemblée de génies, soutiendra-t-il, mais un ban d'es-

sai, un travail, un tâtonnement vers l'idée de la perfection. Une fusée lancée dans le ciel indistinct de l'anonymat.

Pour un peu réussir, il faut beaucoup tenter (ce qui, en termes commerciaux, peut se dire : pour espérer gagner, il faut beaucoup investir). Et puis il y a l'air du temps, auquel un certain nombre de romanciers cherchent, avec plus ou moins de bonheur, à se conformer. Ceux-là viennent grossir les rangs. A peu près seul dans l'édition française, Jérôme Lindon (éd. de Minuit) s'inscrit dans une logique diamétralement opposée : celle de la rareté. Mais cette logique fait partie d'une histoire singulière, qui ne peut, sur ce plan, valoir comme modèle.

Finalement, entre les chiffres de l'édition, qui répondent à des critères et des impératifs complexes, et la littérature, on ne peut établir aucune concordance, aucun parallèle. Il serait par exemple profondément naïf, et même stupide, de conclure à la bonne santé de la création en s'appuyant sur le nombre de romans publiés. Ce nombre est impuissant à dire quoi que ce soit en cette matière, dont la nature est précisément de n'être jamais chiffrable.

Patrick Kéchichian

ÉNERGIE Les cours du pétrole ont atteint des niveaux record, jeudi 7 septembre, sur les marchés de New York et de Londres. ● L'ÉVOCATION par l'Arabie saoudite d'une augmen-

tation de la production de 700 000 barils par jour, lors de la prochaine réunion de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), prévue dimanche 10 septembre

à Vienne, n'a pas suffi à rassurer les opérateurs. ● LES PROFESSIONNELS des marchés financiers commencent à s'inquiéter de l'impact de la flambée des cours du pétrole sur la croissance

économique et sur l'évolution des politiques des banques centrales. ● EN EUROPE, le plongeon de l'euro ajoute à la confusion monétaire. ● LES ONZE MINISTRES des finances de la zone,

réunis vendredi 8 septembre, à Versailles, devaient aborder la question de l'euro faible et publier un communiqué de soutien à la monnaie unique.

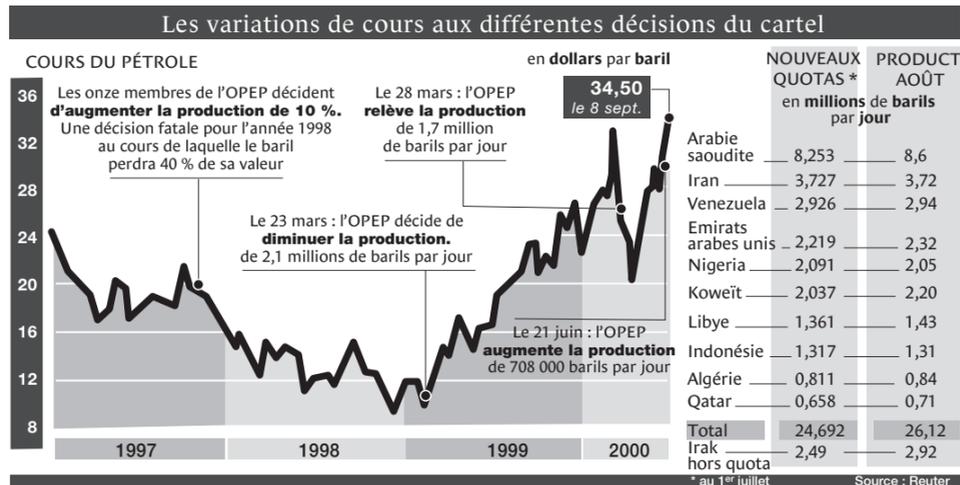
Les pays occidentaux et l'OPEP cherchent à enrayer la hausse du pétrole

La flambée de l'or noir inquiète les banques centrales. Les ministres des finances des pays de la zone euro vont tenter d'apporter un soutien politique à la monnaie unique, au plus bas historique face au dollar et au yen

RIEN ne semble réellement endiguer la hausse des prix du brut, pas même l'évocation par l'Arabie saoudite d'une augmentation de production de 700 000 barils/jour qui serait décidée lors de la prochaine réunion de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole), dimanche 10 septembre, à Vienne. A Londres, le *brent*, qualité de référence de la mer du Nord, atteignait, jeudi, un nouveau sommet à 34,50 dollars, le brut s'approche des 40 dollars le baril, sommet atteint brièvement en août 1990, lors de l'invasion du Koweït par l'Irak.

Le prince héritier saoudien Abdallah et le président américain Bill Clinton se sont rencontrés jeudi à New York, tous deux étant présents au sommet du millénaire organisée par les Nations-unies. Le premier producteur mondial de pétrole et le premier consommateur de la planète ont confirmé les rumeurs des derniers jours. Ryad fera tout pour que l'OPEP, qui assure 40 % de la production mondiale, relève ses quotas de production afin d'essayer de stabiliser les prix.

« Je lui ai exprimé mes préoccupations, les prix du pétrole sont trop élevés non seulement pour l'Amérique, mais pour le monde entier », a expliqué M. Clinton à l'issue de cette rencontre. Il a rappelé à son inter-



locuteur qu'une récession économique « se fera aussi au détriment des pays producteurs » et a précisé que le prince Abdallah partageait son analyse. « Il est d'accord et s'est montré très ferme sur ce sujet », a ajouté le président américain.

Les Saoudiens ont déjà indiqué à leur allié qu'ils produisaient actuellement plus que leur quota alloué en juin et qu'ils augmenteraient encore leur débit après la réunion de l'OPEP, pour dépasser les 9 millions de barils/jour. « Il est temps d'ouvrir un dialogue entre producteurs et

consommateurs pour parvenir à une entente et réaliser la stabilité des cours de cette marchandise stratégique, dans l'intérêt de toutes les parties », déclarait le prince Abdallah lors d'un dîner organisé par le conseil des hommes d'affaires saoudo-américains, à quelques heures de sa rencontre avec le président Clinton. « L'Arabie saoudite poursuit une politique pétrolière équilibrée, susceptible de garantir les besoins des pays consommateurs de brut », a poursuivi le prince. « Tout le monde sait que nous voulons un baril à

25 dollars. Nous ne cherchons pas de faux-fuyants, l'Arabie saoudite y parviendra », indiquait ensuite son entourage.

Toute la question est de savoir maintenant si une hausse de 700 000 barils/jour sera suffisante pour répondre à l'accroissement de la demande liée à l'approche de l'hiver. Les pays occidentaux, Etats-Unis en tête, souhaitent un relèvement de la production d'au moins un million de barils/jour. Mais les 700 000 barils/jour envisagés sont d'ores et déjà supérieurs aux

500 000 barils/jour prévus par le « mécanisme d'ajustement » conçu par le cartel au mois de mars. Ce système prévoit d'augmenter la production de ce volume si les prix des bruts de référence de l'OPEP dépassent les 28 dollars pendant vingt jours consécutifs. Il n'a jamais été mis en œuvre.

PROBLÈME DE RÉPARTITION

Autre interrogation, les Saoudiens seront-ils en mesure d'imposer leur point de vue aux autres membres du cartel ? Les pays sont confrontés à un problème de répartition. S'ils doivent ouvrir les vannes, il sera difficile de répartir « équitablement » le débit entre les dix membres du cartel (l'Irak, pays membre, étant hors quotas en raison de l'embargo des Nations-unies). La plupart des grands producteurs, comme l'Irak et le Venezuela, sont au maximum de leur potentiel. Seuls quatre pays peuvent facilement et rapidement ouvrir leurs vannes : les Emirats arabes unis, le Koweït, la Libye et surtout, l'Arabie saoudite. Le premier producteur mondial est le seul à avoir une véritable marge de manœuvre, mais ne peut le faire sans avoir le soutien des autres membres du cartel, notamment des Iraniens. Jusqu'à présent, ces derniers, tout comme les Irakiens et les Vénézuéliens, ont plaidé pour des prix éle-

vés. A l'issue de la rencontre américano-saoudienne, le président iranien Mohammad Khatami est demeuré prudent rappelant que l'Irak « par principe n'est pas opposé à une hausse de la production de pétrole en proportion avec la demande mondiale ». S'attendant à une hausse de la demande au dernier trimestre, le chef d'Etat iranien a souhaité que l'OPEP puisse trouver « un équilibre entre les intérêts des producteurs, des fournisseurs et des consommateurs ».

Le président vénézuélien, Hugo Chavez, s'est voulu lui aussi conciliant. « Nous ne voulons pas que le brut continue à monter, nous voulons chercher un point d'équilibre, un point intermédiaire ». Pour M. Chavez, la volatilité des cours est imputable en grande partie aux spéculateurs. Son pays propose une fourchette de fluctuation entre 22 et 28 dollars le baril. Il faut « un équilibre dans les prix et éviter les sauts vers les sommets ou les tréfonds ». Cette formule « a déjà été acceptée par tous les pays » du cartel. La réunion qui débute dimanche à Vienne sera d'autant plus importante, qu'elle se tient à quelques jours de la célébration par le cartel de ses quarante ans. L'OPEP entend célébrer son unité et son influence retrouvée.

Dominique Gallois

Seul un soutien des gouvernements européens peut stopper la chute de l'euro

APRÈS une chute historique, le cours de l'euro est désormais suspendu à la rencontre des ministres de l'économie et des finances européens, qui devait commencer vendredi 8 septembre, à Versailles.

Les ministres de la zone euro se retrouveront dès vendredi soir, de façon informelle dans le cadre de l'Eurogroupe, puis avec leurs collègues non membres de l'union monétaire pour le conseil Ecofin, ce week-end. Nombreux sont les observateurs à attendre de ces réunions un geste politique susceptible d'enrayer la chute de la monnaie unique.

L'euro restait faible, vendredi, en début de matinée, se négociant à 0,8692 dollar et à 91,65 yens. La veille, la monnaie unique avait atteint de nouveaux plateaux historiques, à 0,8637 dollar et 91,05 yens.

Chaque mot du communiqué du conseil Ecofin sera décortiqué par les marchés de devises, alors qu'une certaine confusion s'est installée, ces derniers jours, à la suite des propos du chancelier Gerhard Schröder. Ce dernier avait relativisé l'importance du recul de la monnaie unique en se sa-

tisfaisant de son niveau actuel. Des propos qui ont accéléré la baisse de l'euro depuis lundi.

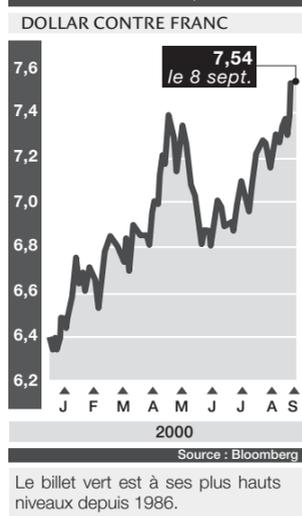
A la veille de la réunion, jeudi 7 septembre, le chancelier allemand a tenté de corriger le tir, depuis New York, où il participait au Sommet du Millénaire à l'ONU : « Naturellement, le gouvernement allemand est intéressé à ce que l'euro soit fort », a-t-il déclaré.

Dans le même temps, les ministres allemand et français des finances, Hans Eichel et Laurent Fabius, ont fait savoir qu'ils estimaient en commun que les fondamentaux des économies européennes ne justifiaient pas le niveau actuel de la monnaie unique. Le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, a pour sa part tenu à souligner que le « conseil de la Banque centrale européenne [BCE] a un grand intérêt à ce que la monnaie soit forte ».

CALMER LES ESPRITS

Ces interventions n'ont pas réussi à inverser la tendance, même si elles poursuivaient un seul et unique objectif : calmer les esprits après les turbulences provoquées par M. Schröder, lundi

Au-dessus de 7,50 francs



4 septembre, qui affirmait au contraire que l'eurofaible n'était « pas un motif d'inquiétude », car il favorise les exportations. Outre son impact sur la chute du taux de change, cette déclaration, qui tranchait avec le langage prudent

des responsables européens, a suscité, jeudi 7 septembre, l'ire de certains opposants politiques à M. Schröder en République fédérale. Les commentateurs du chancelier ont d'autant plus surpris les milieux monétaires qu'ils vont à l'encontre de la tradition allemande, très attachée à défendre la force de la monnaie, perçue comme le parfait miroir des performances d'une économie. Le commissaire européen chargé des questions économiques, Pedro Solbes, a qualifié de « simpliste » la vision de M. Schröder sur l'euro.

POLÉMIQUE EN ALLEMAGNE

Alors qu'elle s'est refusée à commenter officiellement la polémique germano-allemande, la BCE attend une mise au point du conseil Ecofin. « Il est difficile de croire que les propos de Schröder reflètent la position du gouvernement allemand, estime un haut responsable monétaire. Tout le monde attend du conseil une clarification entre les gouvernements. » Selon lui, les récentes évolutions de la monnaie unique seraient « essentiellement » liées aux diffi-

cultés d'expression survenues ces derniers jours.

Aux yeux des dirigeants européens, il est désormais urgent de faire front commun. Car l'accès de faiblesse de l'euro tombe mal. Le 28 septembre, les Danois iront aux urnes pour entériner, ou rejeter l'adhésion de leur pays à l'Union économique et monétaire (UEM), et pourraient refuser d'adopter une monnaie qui ne cesse de se déprécier. Partisans et pourfendeurs de l'euro sont au coude-à-coude : 43 % des Danois sont prêts à voter « oui » au référendum, 41 % prévoient de voter « non », selon un sondage Gallup publié jeudi par le quotidien *Berlingske Tidende*. « Ce qui est inquiétant c'est qu'en 1992, à la veille du scrutin, il y avait un écart de près de 6 points en faveur du « oui » et que le vote a finalement été négatif », signale Antoine Brunet, chef économiste au Crédit lyonnais.

Quoi qu'il arrive à Versailles, et surtout si la déclaration finale reste évasive, les économistes sont plutôt pessimistes sur l'avenir immédiat de l'euro. Ils n'entrevoient pas de reprise.

Au contraire, ils estiment que

l'euro pourrait reculer de nouveau, pour descendre jusqu'au seuil de 0,85 dollar. Cette situation perdurera, selon eux, tant que les flux de capitaux, directs et indirects, seront favorables au dollar, et tant que la croissance américaine ne donnera pas de signes plus prononcés de ralentissement. « Le rebond de l'euro dépend avant tout de la crédibilité de l'Institut d'émission européen, estime pour sa part Marc Touati, responsable des études économiques chez Natexis Banques Populaires. Tant que

L'échéancier du passage à la monnaie unique

Le calendrier du passage à l'euro, qui doit faire son apparition dans la vie quotidienne le 1^{er} janvier 2002, vient d'être arrêté en France par le Comité national de l'euro. Le remplacement du franc s'effectuera, notamment, à l'aide du commerce qui, dès le début de l'année 2002, « va collecter une partie des pièces et des billets en francs et les rapporter par les circuits habituels à la Banque de France jusqu'à partir du 2 janvier, le rendu de monnaie s'effectuera en euros, même en cas de paiement en francs ». La suppression du cours légal du franc interviendra au plus tard dans la deuxième quinzaine de février 2002. Au 1^{er} semestre 2001, les banques étendront la distribution des chèquiers en euros auprès des particuliers et « continueront des basculements partiels de produits et de comptes ». Au second semestre 2001, les banques transféreront le reste des comptes en euros, tout en ayant préalablement informé leurs clients.

ce dernier refuse de publier le contenu de ses réunions de politique monétaire et que, parallèlement, il inonde le marché d'importantes liquidités (ce qui, par nature, affaiblit l'euro), il n'est pas possible d'envisager une véritable et durable appréciation de la monnaie unique. Pour les prochains mois, il faudra donc s'atteler à ce travail de crédibilisation de l'action de la BCE. »

Cécile Prudhomme et Philippe Ricard (à Francfort)

Les risques de dérapage de l'inflation inquiètent les banques centrales

LA RENTRÉE s'annonçait pourtant bonne, même excellente, pour l'économie française. Dans un environnement mondial exceptionnellement favorable, avec une

ANALYSE

Il faudra peut-être s'habituer à vivre durablement avec une essence chère

croissance proche de 5 % en 2000, la France devait continuer à afficher des performances supérieures à ses principaux rivaux (Allemagne, Italie), permettant la poursuite de la décrue spectaculaire du chômage et la distribution généreuse des cagnottes. Mais la fête annoncée n'a pas lieu. Les déceptions – en matière de croissance – côtoient les inquiétudes – à propos du plongeon de l'euro et de l'évolution du pouvoir d'achat – et les colères – celles des routiers et d'autres catégories professionnelles, face à la hausse des prix des

carburants. La hausse du produit intérieur brut (PIB) en France au deuxième trimestre, que les économistes anticipaient à 1 %, n'est finalement ressortie qu'à 0,7 %, obligeant l'Insee à réduire ses perspectives de croissance pour l'année. Rien de bien grave, mais, après plusieurs révisions consécutives à la hausse, cet ajustement à la baisse constitue un mauvais signal.

Mauvais signal, notamment, envoyé aux investisseurs internationaux qui viennent de faire tomber l'euro à des plateaux historiques face au dollar et face au yen. Cet essoufflement inattendu de la croissance dans le pays considéré comme la locomotive économique de la zone ne peut qu'accroître leur défiance à l'égard de la monnaie européenne.

Mais, bien plus que la tourmente monétaire ou la croissance moindre que prévu, c'est la crise des carburants qui préoccupe aujourd'hui les esprits. Tous ces événements sont pourtant étroitement liés. Les cours du pétrole étant li-

bellés en dollar, les prix à la pompe seraient aujourd'hui 25 % moins élevés si l'euro n'avait pas perdu le quart de sa valeur, depuis son lancement, vis-à-vis du billet vert. C'est aussi l'essence chère qui explique, pour grande partie, la hausse du PIB moins forte que prévu : devant la flambée des cours, les ménages ont préféré reporter certains achats.

IDÉES REÇUES

Les économistes ont longtemps considéré comme un non-événement la hausse des cours du pétrole et affirmé qu'elle ne constituait aucun danger pour la croissance de l'économie française. Grâce à son indépendance énergétique et à la désindexation des salaires sur les prix, la France était censée être totalement à l'abri de l'envolée des cours de l'or noir.

Sans parler d'un troisième choc pétrolier, cet optimisme n'est plus tout à fait de mise. Rien n'indique, d'abord, que les cours du pétrole refluent rapidement. Il n'est pas sûr que les pays de l'OPEP soient déci-

dés à ouvrir les vannes. Surtout, contrairement aux idées reçues, le niveau des prix du baril échappe largement aux mesures prises par les membres du cartel des nations productrices. Il est, pour l'essentiel, régi par le libre jeu des marchés. Il faudra donc peut-être s'habituer à vivre durablement avec une essence chère.

Si tel est le cas, les banques centrales en tireront les conséquences. Déjà accusées de laxisme pour avoir laissé se gonfler sans rien faire une gigantesque bulle spéculative boursière, elles ne peuvent cette fois rester inactives devant ce nouveau danger pour la stabilité monétaire. Tant la Banque centrale européenne (BCE) que la Réserve fédérale américaine et la Banque du Japon se tiennent prêtes à relever fortement leurs taux d'intérêt, au risque de pénaliser la croissance économique mais aussi d'branler le système financier mondial, à travers, notamment, le renchérissement du service de la dette pour les pays émergents.

Enfin, comme le montrent le

Pierre-Antoine Delhommis

DaimlerChrysler renforce son contrôle sur le constructeur automobile Mitsubishi

Le groupe allemand obtient la vice-présidence du Japonais éclaboussé par un scandale

Mitsubishi a annoncé, vendredi 8 septembre, une vaste réorganisation de son état-major, à la suite d'un scandale sur des véhicules défectueux. Cette

affaire a amené le groupe japonais à faire plusieurs concessions à son nouvel actionnaire principal, DaimlerChrysler. Le groupe allemand ob-

tient la vice-présidence de Mitsubishi motors et une réduction sur le prix d'achat des 34 % qu'il détient désormais dans le constructeur japonais.

TOKYO

correspondance

Le quatrième constructeur automobile japonais, Mitsubishi, au centre d'un scandale lié à des véhicules défectueux, a annoncé, vendredi 8 septembre à Tokyo, la réorganisation de son état-major. Ces changements interviennent sous la pression de son nouvel actionnaire principal, l'allemand DaimlerChrysler.

Rolf Eckrodt, actuel président de Adtranz - une filiale de DaimlerChrysler en cours de cession au canadien Bombardier - a été choisi pour devenir vice-président de Mitsubishi Motors. Le japonais Takashi Sonobe a été nommé président. Il remplace ainsi Katsuhiko Kawasoe, poussé à la démission. Enfin le constructeur allemand a obtenu un rabais de 10 % sur le prix de sa participation de 34 % dans Mitsubishi, qu'il avait négocié au printemps dernier. DaimlerChrysler paiera finalement 2,2 milliards d'euros et pourra augmenter sans limite sa participation dans trois ans.

Ces concessions accordées à DaimlerChrysler sont la conséquence directe de l'affaire des « dé-

fauts cachés », qui avait éclaté fin juillet, mais qui a surtout pris de l'ampleur ces dernières semaines. L'action du constructeur automobile nippon a perdu jusqu'à 30 % de sa valeur. C'est après une plainte anonyme et une inspection surprise du ministère des transports début juillet que Mitsubishi Motors a été accusé d'avoir systématiquement caché aux autorités, pendant vingt ans, des plaintes des consommateurs afin d'éviter des rappels de véhicules. De mai 1998 à janvier 2000, 72 % des plaintes ont été escamotées. L'enquête, toujours en cours, devrait révéler, selon la presse nipponne, qu'au moins un des membres du conseil d'administration était au courant de ces pratiques. Mitsubishi Motors a procédé depuis juillet au rappel de 620 000 véhicules, pour un coût de 7,5 milliards de yens (80 millions d'euros). Le ministère des transports nippon a officiellement porté plainte, vendredi 8 septembre, contre Mitsubishi pour violation de la législation sur les véhicules routiers.

Dans ces conditions, Katsuhiko Kawasoe, le président du construc-

teur japonais, a été contraint à la démission, comme les rumeurs l'annonçaient depuis quelques jours. Mitsubishi ne risque dans cette affaire qu'une amende symbolique, mais le « zéro défaut » japonais et l'image du constructeur en ont pris un sérieux coup. Après la découverte de ce scandale, les premiers actionnaires de Mitsubishi, représentés par la maison de commerce Mitsubishi Corp., auraient jugé plus judicieux d'accéder aux demandes de DaimlerChrysler pour renforcer son contrôle au sein du constructeur nippon.

RÉDUCTION DE LA DETTE

Katsuhiko Kawasoe, qui était en poste depuis 1997 sera donc remplacé par le vice-président Takashi Sonobe, 59 ans. Ce dernier, qui supervisait les opérations internationales, a eu un rôle clé dans les négociations avec DaimlerChrysler. Le nouveau vice-président, Rolf Eckrodt, lui, devrait s'atteler en priorité à la restructuration des opérations japonaises et en particulier à la réduction de l'énorme dette que supporte le groupe. Il rejoint le club très fermé des dirigeants

étrangers de constructeurs automobiles japonais après la nomination de Carlos Ghosn chez Nissan (filiale de Renault) et Mark Fields chez Mazda (filiale de Ford). Dans le creux de la vague, l'automobile japonaise traverse une phase d'ouverture pour le moins spectaculaire, les sociétés les plus fragiles cherchant leur salut dans un mode de gestion occidentale axé sur la rentabilité.

La réorganisation de Mitsubishi pourrait avoir des conséquences inattendues avec un troisième partenaire : le suédois Volvo. La possibilité désormais offerte à DaimlerChrysler de racheter totalement Mitsubishi au bout de trois ans risque en effet de créer des tensions avec le Suédois. Le constructeur de poids lourds est lui aussi partenaire de Mitsubishi. Selon le quotidien allemand *Handelsblatt* de vendredi, DaimlerChrysler refuserait que Volvo augmente sa part (actuellement de 5 %) dans Mitsubishi, alors que le Suédois envisageait de le faire.

Brice Pedroletti (à Tokyo) et Stéphane Laufer

Les critiques se multiplient contre la stratégie de Jürgen Schrempp

FRANCFORT

de notre correspondant

Le renflouement de Mitsubishi Motors ne va pas arranger les affaires de Jürgen Schrempp, le président du directoire de DaimlerChrysler. Sur le papier, la perspective d'un rapprochement avec le constructeur japonais avait pourtant belle allure lorsque l'alliance fut annoncée en mars. Elle permettait au groupe germano-américain de consolider ses positions en Asie, où il compte à terme réaliser un quart de son chiffre d'affaires. Grâce au japonais, DaimlerChrysler trouve enfin un moyen de développer, après les déboires de la Smart, un modèle de petite voiture, vendable sur tous les continents. Le scandale qui a éclaté cet été chez Mitsubishi sur la dissimulation pendant 20 ans des faiblesses de certains modèles (*Le Monde* du 8 septembre) permet certes à DaimlerChrysler de renforcer ses liens avec le japonais. Mais, aux yeux de nombreux observateurs, il jette aussi le trouble sur la stratégie asiatique des Allemands et complique la tâche d'un patron aux commandes depuis cinq ans, qui a déjà du mal à convaincre les milieux boursiers.

« Sur le fond, l'engagement asiatique de DaimlerChrysler est juste, mais les dernières évolutions sont inattendues. Mitsubishi était la seule possibilité au Japon, mais ce partenaire se révèle être une entreprise à assainir ; les objectifs fixés au moment de la signature de l'accord seront beaucoup plus longs à atteindre », constate Erik Burgold, analyste à la BHF Bank, à Francfort. Le coup est d'autant plus rude que le développement asiatique, complété par une prise de participation dans le coréen Hyundai Motor, en juin, est l'un des trois chantiers stratégiques engagés par Jürgen Schrempp. Les deux autres, recentrage sur l'automobile et intégration de Chrysler, tardent à porter leurs fruits.

RETOUR AUX SOURCES

Après la fusion lancée en 1998, la prise de contrôle de Chrysler aux Etats-Unis n'a pas encore tenu toutes ses promesses. Seule la spécialisation du groupe sur son métier automobile est pour l'essentiel réglée, même « si elle a mis du temps à se concrétiser », note un analyste. La fusion de Dasa avec Aerospaciale Matra au sein d'EADS, cotée en Bourse depuis juillet, la ces-

sion, le 4 août, de la filiale ferroviaire Adtranz au canadien Bombardier, la vente des services informatiques de Debis à Deutsche Telekom, au printemps, ont été finalisés. Après ce retour aux sources, M. Schrempp entend développer le constructeur sur l'ensemble de la planète, avec une palette de produits élargie à tous les segments. Pas seulement les limousines haut de gamme de la marque Mercedes. Il compte aussi renforcer les activités de services autour de l'automobile.

Malgré tout, « le rambo de la nation », selon le surnom ironique donné un temps à M. Schrempp, ne parvient pas à persuader la Bourse de la pertinence de ses choix. Bien que les bénéfices soient en hausse, que les ventes connaissent des niveaux records chez Mercedes, le cours de l'action DaimlerChrysler a tendance à reculer. Paradoxe, « même Schrempp, le véhément défenseur de la création de valeur, ne parvient pas à convaincre le monde financier des vertus de son action », estimait récemment le mensuel économique *Manager Magazin*.

Philippe Ricard

L'italien Tiscali devient numéro deux européen d'Internet

MILAN

correspondance

En annonçant, jeudi 7 septembre, leur accord pour un projet de fusion, le groupe italien Tiscali et son homologue néerlandais World Online (WOL) posent les bases du deuxième groupe Internet européen par le nombre de clients, derrière T-Online, filiale de Deutsche Telekom. Aux termes de l'accord ratifié par les conseils d'administration des deux sociétés, Tiscali lancera une offre publique d'échange, à 20 euros pour chaque action de World Online, pour une valeur globale de 5,9 milliards d'euros. En cas d'adhésion totale des actionnaires de World Online, les actionnaires de Tiscali auront 56,7 % du nouveau groupe. Renato Soru, le fondateur de Tiscali, en sera le plus important actionnaire, avec une part de 35,5 %, suivi par la Fondation Sandoz (Suisse), aujourd'hui principal actionnaire du groupe néerlandais, qui disposera de 18,3 %.

La nouvelle société aura pour président Renato Soru et pour administrateur délégué James Kinsella,

actuel président du conseil exécutif de WOL. Le nouveau groupe aura nom Tiscali, gardera son siège en Italie et restera coté sur le Nouveau Marché transalpin. World Online était en sursis depuis plusieurs mois, après avoir défrayé la chronique boursière. Sa présidente néerlandaise, Nina Brink, avait dû démissionner en avril, après la dégringolade de l'action et la révélation de la vente de 10 millions de ses propres actions avant l'introduction en Bourse, comme si elle-même ne croyait pas au succès de son entreprise. Plus de trois mille investisseurs avaient engagé des poursuites contre elle et contre les banques ABN Amro et Goldman Sachs, pilotes de l'opération.

SIX MILLIONS DE CLIENTS

L'objectif du nouveau groupe est de construire une société capable de fournir, à l'échelle paneuropéenne, des services de télécommunications et Internet, commerce électronique compris, et de se lancer dans les réseaux à large bande. Tiscali s'intéresse aussi à la téléphonie mobile et

détient une participation de 25,5 % dans le consortium Andala, qui se porte candidat à l'obtention d'une licence UMTS en Italie.

Le nouveau Tiscali sera un poids lourd européen de l'Internet, avec plus de six millions de clients - dont 3,5 millions de clients actifs - dans quinze pays. Il disposera, selon le communiqué diffusé par les deux groupes, d'une position de force sur certains marchés comme l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique, et de bonnes bases de croissance au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et en Espagne. Le nouvel ensemble, qui s'enorgueillit de son indépendance vis-à-vis des opérateurs de télécommunications traditionnels, aura une capitalisation d'environ 12,5 milliards d'euros.

Mais il n'a pas encore atteint son équilibre économique : Tiscali et World Online ont réalisé à eux deux, au premier semestre 2000, un chiffre d'affaires de 165 millions d'euros, mais une marge brute d'exploitation négative pour 196 millions d'euros. Les deux partenaires espèrent que leur alliance les aidera

à devenir rentables. Né en 1998 en Sardaigne comme opérateur régional de téléphonie fixe, Tiscali a décollé au printemps 1999 en lançant en Italie l'accès gratuit à Internet. Son service Tiscali Free Net comptait, fin juin, 2,3 millions de clients. Coté au Nuovo Mercato en octobre 1999, son titre a connu une envolée exceptionnelle et a été l'un des rares à résister à la baisse des valeurs technologiques, avec un cours multiplié par dix en moins d'un an. Renato Soru, devenu la vedette de la nouvelle économie italienne, a commencé voilà quelques mois une stratégie d'expansion européenne en rachetant de petits opérateurs, comme Nets et A Telecom en France.

L'acquisition de World Online - la plus grosse opération jamais réalisée par une entreprise italienne à l'étranger - est certes un pari risqué, mais il pourrait lui permettre de réaliser le changement d'échelle dont l'opérateur sardais avait maintenant besoin.

Marie-Noëlle Terrisse

Un cadre sur deux n'a pas obtenu d'augmentation de salaire en 1999

Les cadres âgés sont les plus mal lotis

PRÈS D'UN CADRE sur deux n'a pas été augmenté en 1999. La dernière enquête sur les rémunérations réalisée par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) indique que 54 % de l'encadrement a touché plus qu'en 1998, une proportion identique à l'année dernière. Une petite moitié n'a donc pas recueilli les fruits de l'amélioration de la situation économique. « *Le dynamisme de l'emploi des cadres ne s'accompagne pas d'une flambée des salaires comme par le passé* », constate Jacky Chatelain, directeur général de l'APEC. Conséquence : seuls 10 % des cadres s'estiment réellement satisfaits de leur rémunération.

Globalement, malgré la croissance, les entreprises sont toujours soucieuses de maîtriser leurs coûts. Les 35 heures et la modération salariale, prévue dans près de 50 % des accords de réduction du temps de travail, ont joué également un rôle. En revanche, les cadres augmentés le sont dans des proportions plus conséquentes que par le passé : la moyenne s'établit à 11 % en 1999. M. Chatelain explique cette évolution par « *une généralisation de l'individualisation des salaires* » : 38 % des cadres ont reçu une augmentation individuelle, soit 3 points de plus qu'en 1998. « *Les entreprises gèrent différemment leur politique de rémunération, où la part variable devient de plus en plus conséquente* », note le directeur général de l'APEC.

L'étude permet également de dresser le portrait-robot du cadre bénéficiaire d'une augmentation : il est globalement jeune, très diplômé ; il appartient plutôt à une grande entreprise ; il est souvent commercial ou informaticien et rompu à la nouvelle économie. Deux fonctions tirent le mieux leur épingle du jeu : la fonction commerciale, où les salaires ont progressé de 12 %, et surtout les postes de direction générale, qui bénéficient de la plus forte hausse

(+ 16 %)... alors qu'ils étaient déjà les mieux payés. « *Il y a un facteur discriminant évident pour les cadres âgés, avec une forte ancienneté, pour lesquels la question de l'employabilité se pose : la plupart ont une formation maison, une monoculture, ce qui pose des problèmes concernant leurs capacités d'adaptation* », note M. Chatelain. C'est dans cette catégorie que se trouvent majoritairement les 20 % de cadres qui ont vu leur rémunération diminuer. Les cadres de l'industrie chimique, les fonctions études-développement sont plus nombreux en 1999 à ne percevoir aucun changement sur leur feuille de paie.

Concernant le secteur informatique, on observe un changement notable. L'embellie des salaires dans les sociétés de services informatiques semble révolue. Les hausses concernent surtout les cadres travaillant chez les utilisateurs de services informatiques. Par ailleurs, la mobilité reste un bon moyen de dopper sa rémunération. Les cadres qui ont changé d'entreprise en 1999 ont vu leur salaire progresser de 27 %.

La surprise de l'enquête vient des écarts de rémunération d'une région à l'autre. Pour la première fois, l'Ile-de-France n'est plus seule en tête. L'Est fait désormais jeu égal avec la région parisienne, avec un salaire médian de 300 000 francs annuels brut, tandis que Rhône-Alpes talonne ces deux régions. L'Est bénéficie de sa situation frontalière. Les entreprises consentent des efforts en matière de rémunération pour conserver les talents. Cette tendance, qui touchait surtout les catégories ouvrières et employés, s'étend désormais à la population cadre. Autre facteur en faveur de la province : de plus en plus de multinationales étrangères ont implanté leur base européenne en région, ce qui dynamise le niveau des rémunérations.

Stéphane Laufer

NOMINATIONS

Gérard Kleisterlee à la tête de Philips

C'EST UN HOMME du sérail qui va succéder, le 30 avril 2001, à Cor Boonstra à la tête du groupe néerlandais. Ingénieur électronicien, Gérard Kleisterlee (53 ans) dirige la di-



vision composants électroniques et a fait toute sa carrière chez Philips, qu'il a rejoint en 1974. Son ascension s'accompagne du départ d'Adri Baan, président de la division électronique grand public, qui était considéré comme le dauphin de l'actuel PDG.

■ WAL-MART : Dave Ferguson (55 ans), directeur de la filiale canadienne du distributeur américain, va prendre la tête des activités européennes du groupe, après la démission surprise d'Allan Leighton, qui dirigeait également le distributeur britannique Asda, racheté par Wal-Mart.

■ VALEO : Philippe Gire (44 ans, Ecole polytechnique), ancien d'Andersen Consulting, rejoint le groupe en tant que directeur de la stratégie et du e-business et membre du comité de direction.

■ ROVER FRANCE : Linda Jackson (41 ans) a été nommée présidente de la filiale française du constructeur britannique. Entrée chez Rover en 1977, elle était directrice financière de Rover France depuis le 1^{er} août 2000.

■ BDPME : Alain Benon (48 ans, Sciences po, ENA) est nommé directeur général et membre du directoire de la BDPME. Il succède à Serge Grzybowski qui devient vice-président-directeur général de la banque Worms.

■ SNCF : Pascal Lupo (45 ans, Polytechnique, Ponts et Chaussées) est nommé directeur des gares où il remplace Daniel Cukierman.

■ MARKS & SPENCER : Marc Bauwens (53 ans) est nommé directeur général de la division France, Belgique et Luxembourg, en remplacement de Jean-Paul Bonnel. Il conserve la direction générale de la division Allemagne et Pays-Bas.

■ SHELL FRANCE : Christian Balmes (57 ans, Ecole des mines, Essec), entré dans le groupe en 1970, succède à Hughes du Rouret, arrivé au terme de son mandat, à la présidence de la Société des pétroles Shell.

■ CISCO : Thierry Drillon (36 ans, EAD Paris) devient directeur général de la filiale française de Cisco Systems Europe.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67

Rentrée scolaire dans les régions

A l'occasion de la rentrée scolaire, les pages Régions du Monde analysent la situation de cinq académies parmi les plus sensibles :

Montpellier, Rouen, Créteil, Nice et Paris

Du lundi 11 septembre au vendredi 15 septembre

Le Monde à partir du 12 daté

Le gouvernement s'interroge sur la viabilité économique du numérique hertzien

Un rapport de la direction du développement des médias souligne les difficultés à imposer les équipements nécessaires à cette nouvelle technologie et simule plusieurs scénarios. Pour les opérateurs, les perspectives de rentabilité se situent à long terme, entre six et huit ans

LA MISE en place du numérique terrestre ne suscite pas seulement un débat technique. L'irruption de cette nouvelle technologie de diffusion touche à l'équilibre économique du paysage audiovisuel. Entre l'adhésion inconditionnelle de certains et l'hostilité affichée des autres, la question mérite d'être regardée de près. A la demande du gouvernement, un rapport a été rédigé au printemps par la direction du développement des médias (ex-SJTI), dont *Le Monde* s'est procuré un exemplaire.

En 50 pages et quelques grands tableaux, son auteur a étudié plusieurs scénarios sur les conditions de la rentabilité des entreprises qui se lanceront dans cette nouvelle technologie qui permettra de diffuser plus d'une trentaine de chaînes hertziennes supplémentaires. Il y intègre les évolutions des différents paramètres tels que l'audience, le marché publicitaire, les coûts de grille et de diffusion, etc.

La première condition du succès de cette technologie est l'achat par les 24 millions de foyers français de décodeurs ou, à terme, de nouveaux téléviseurs. Pour atteindre près de 20 millions de foyers d'ici à dix ans, cet équipement devra être

encouragé, comme ce fut le cas pour le câble et le satellite « par une mise à disposition par les opérateurs de la télévision numérique des équipements complémentaires de réception ou le versement d'une subvention. »

LE RÔLE DE CANAL+

Dans ce domaine, Canal+, avec ses trois millions d'abonnés analogiques, se voit attribuer un rôle particulier et « décisif, ne serait-ce qu'en procédant à la migration de ses décodeurs » permettant de passer de l'analogique au numérique. Le coût de cette opération est estimé à 3 milliards de francs (457 millions d'euros). Les autres acteurs importants seront les opérateurs de bouquets qui « joueront un rôle de tout premier plan dans les premières années en raison du préfinancement des décodeurs. »

En ce qui concerne l'évolution du marché publicitaire, cette étude prévoit une hausse pouvant varier entre 2 et 8 milliards de francs de recettes publicitaires dans les dix prochaines années.

L'auteur du rapport s'est ensuite livré à la simulation de plusieurs plans d'affaires, selon un scénario qui comprendrait 38 chaînes parmi

lesquelles les généralistes actuelles, 7 chaînes publiques dont la chaîne parlementaire, 12 canaux privés en clair, incluant les canaux pour les chaînes associatives et locales et 12 chaînes payantes commercialisées en deux bouquets de 7 et 5 chaînes. Pour la diffusion, chaque chaîne devra déboursier entre 20 et 25 millions de francs pour 80 % de couverture et 50 millions pour la totalité du territoire ; le coût de grille est fixé à 100 millions de francs par an. Dans l'hypothèse d'une croissance du marché publicitaire estimée à 7,5 milliards de francs sur dix ans, les chaînes généralistes recevraient 2,5 milliards de

francs et les 19 nouvelles chaînes en recevraient 5 milliards.

En ce qui concerne l'audience, celle-ci devrait continuer à se porter à 60 % vers les chaînes hertziennes classiques et à 40 % vers les autres. En fonction de ces différents paramètres, l'auteur du rapport estime qu'un bouquet payant dont l'abonnement serait de 88 francs, avec un décodeur offert pendant quatre ans, pourrait trouver son équilibre économique entre la sixième et la huitième année selon que l'ensemble prendrait ou non à sa charge une partie de la diffusion.

Au-delà de ces prévisions sur la rentabilité des projets, l'intérêt de

cette étude réside aussi dans la projection de l'évolution des différents paramètres. Exemple : le chiffre d'affaires publicitaire des chaînes généralistes actuelles pourrait grimper de 2,5 milliards de francs en dix ans, mais le taux d'évolution pourrait s'éroder : de 4 % la première année, il passerait à 0,9 % la neuvième.

CHOIX DIFFICILES

L'équilibre entre public et privé subit aussi des à-coups. « Durant les cinq premières années, les chaînes publiques auront plus de moyens du fait des attributions de redevance et de dotation en capital envisagée. Au-delà, la tendance s'inverse (...). Déduction faite des coûts de diffusion, une chaîne publique disposera en moyenne de 148 millions de francs quand une chaîne privée disposera, elle, de 350 à 550 millions (selon qu'il y en aura 12 ou 8) », précise le rapport.

Au travers de ces différentes hypothèses, l'auteur de cette étude souligne la difficulté des choix pour les opérateurs et pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). « L'extension à la télévision numérique de terre des chaînes phares du câble et du satellite suppose, de la

part des éditeurs, un arbitrage économique difficile », estime l'auteur, qui pense qu'une « forte différenciation des trois plates-formes (numérique de terre, câble, satellite) permettant aux diverses offres de télévision payantes de ménager un partage de marché relativement équilibré » est indispensable. D'ailleurs, pour ne pas aggraver les difficultés des opérateurs du câble et du satellite, le rapport suggère que leur soit confiée la commercialisation des bouquets du numérique hertzien.

Toujours soucieux des équilibres économiques, l'auteur du rapport se permet un conseil au CSA : « L'une des tâches principales du régulateur sera de déterminer le nombre de chaînes en clair souhaitable ou raisonnable. (...) La présence d'un trop grand nombre de chaînes en clair sur la télévision numérique de terre serait un élément de déstabilisation des bouquets existants sur le câble et le satellite. »

Bénéficiaire de ce nouveau système de diffusion, la production audiovisuelle devrait engranger 2 milliards de francs actuels sur dix ans.

Françoise Chirot

Les chaînes privées demandent une adaptation réglementaire

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

Pierre Wiehn, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), n'a pas été à la fête lors du colloque « Médias, e-médias », organisé à Deauville, jeudi 7 septembre, par le Crédit Lyonnais. Tour à tour, les patrons des chaînes hertziennes françaises, italiennes et britanniques (TF1, Canal+, M6, Mediaset, Carlton et Channel 5) ont réclamé une législation plus souple à l'Autorité de régulation pour développer le numérique hertzien. « Il faut adapter la réglementation pour permettre aux diffuseurs d'investir massivement dans les contenus et la production », s'est exclamé Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6. Pour lui, « la réglementation est toujours très en retard ». « Nous avons désespérément besoin d'une législation plus flexible », a renchéri Michael Green, patron de Carlton.

Patrick Le Lay, PDG de TF1, a dénoncé l'édifice réglementaire construit pour mettre en œuvre le numérique hertzien. Il a stigmatisé l'interdiction faite aux opérateurs du futur support de diffusion de détenir plus de 49 % du capital des chaînes (TF1 et Canal+ détiennent de nombreuses chaînes thématiques à 100 %). Le patron de la Une a mis à mal la volonté du législateur et du CSA de faire la part belle aux nouveaux entrants. Les tentatives des nouveaux opérateurs pour acquérir des contenus attractifs risquent, selon lui, d'être

vaines. En détenant « des programmes avec des contrats de longue durée comme tous les opérateurs actuels en ont, d'une certaine façon nous bloquons le marché », a constaté M. Le Lay. Selon lui, si rien ne change, le numérique hertzien pourrait être un futur désastre, comme en Scandinavie où un trop grand nombre de chaînes associatives n'aurait séduit que 2000 abonnés. Moqueur, il prédit que cela « pourrait ne servir qu'à diffuser les programmes des associations de chasseurs de papillons de Ménéilmontant ».

PROGRAMMES GÉNÉRATIONNELS

A l'inverse, Arnaud Lagardère, nouvel entrant potentiel, a mis en avant les atouts de son groupe et notamment des marques et des contenus forts. Il revendique « cinq canaux » pour développer des « chaînes générationnelles avec Canal+, son partenaire privilégié ». M. Lagardère croit que « le numérique hertzien est inéluctable ». Toutefois, il ne pourra pas se développer sans les chaînes hertziennes. Ainsi, Marc-André Feffer, vice-président de Canal+, a rappelé qu'en Grande-Bretagne l'opérateur commercial du numérique hertzien « On Digital a dépensé 1 milliard de livres » (environ 10 milliards de francs). Pierre Wiehn a reconnu que cette technologie « n'a pas que des atouts » et a souhaité que « le périmètre du service public » soit défini.

Guy Dutheil

La distribution des fréquences

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vient de lancer une « consultation contradictoire » qui doit permettre aux opérateurs publics et privés d'apporter leur contribution pour la planification des fréquences du spectre hertzien, déjà entamée par l'organisme régulateur chargé de leur attribution. Les conclusions de cette consultation seront rendues publiques avant le 31 octobre et la planification des 30 sites d'émission principaux devrait être achevée au premier semestre 2001, permettant ainsi le lancement des appels à candidatures. Quarante autres sites pourraient être mis en service à la fin de 2002. C'est à la mi-2003 que les quarante autres sites pourraient être lancés, portant ainsi la couverture à 80-90 % de la population, soit entre 50 et 55 millions d'habitants.

Bruxelles devrait demander des concessions à Time Warner

BRUXELLES

de notre bureau européen

C'est le 18 octobre au plus tard que la Commission européenne se prononcera sur la fusion projetée entre les éditeurs de musique Time Warner et EMI, puis le 25 octobre sur celle entre Time Warner et AOL, le leader mondial de l'accès à Internet. Le 2 octobre, elle devrait indiquer si elle donne son feu vert à la fusion entre Vivendi et le canadien Seagram ou bien si, en raison des craintes que le projet suscite en matière de concurrence, elle estime nécessaire de procéder à une enquête plus approfondie (phase 2).

Cependant, cette date du 2 octobre pourrait être reportée de deux semaines afin de rendre possible d'ultimes tractations entre Vivendi-Seagram et le régulateur bruxellois, si bien qu'il n'est pas exclu que ces trois décisions importantes pour les secteurs de la communication et de la culture soient annoncées de manière quasi groupée début octobre. Certains semblent penser à Bruxelles qu'une telle extension du délai de deux semaines serait plutôt un signe encourageant pour le groupe franco-canadien, dans la mesure où son objet pourrait être de lui laisser le soin de procéder aux adaptations nécessaires pour résoudre le problème – forcément mineur si la Commission se montre prête à renoncer à l'enquête approfondie – identifié par la Commission depuis qu'elle a en main l'ensemble du dossier.

Dans les cas liés, même s'ils font l'objet d'examen séparés, de Time Warner/EMI et d'AOL/Time Warner, les décisions de passer à la se-

conde phase de la procédure ont été prises en juin et la « communication des griefs » adressée aux parties en août. Le rapprochement entre Time Warner et EMI y est analysé comme une fusion classique qui ferait apparaître un risque d'oligopole : quatre entreprises détiendraient l'essentiel du marché européen dans les secteurs de la musique, à savoir Time Warner-EMI, Universal Music Group (Seagram), Bertelsmann Music Group et Sony Music. Un document confidentiel de la Commission souligne que « ces quatre entreprises contrôlèrent quelque 80 % du marché (...). L'entité Time Warner-EMI contrôlerait de loin le plus grand portefeuille de droits d'auteur dans le monde » et « sera considérablement plus grande que son plus proche concurrent [Universal Music Group] », précise ce texte. Ce document émet par ailleurs de « sérieuses doutes sur la compatibilité » des projets de fusion avec les règles de la concurrence européenne.

RISQUE D'OLIGOPOLE

En cas de fusion AOL/Time Warner, le risque d'oligopole serait aggravé en raison des liens contractuels établis entre AOL et Bertelsmann. La fusion AOL/Time Warner est de nature verticale, caractéristique de ces alliances récentes entre des entreprises traditionnelles et les jeunes leaders de la nouvelle économie : la Commission semble redouter que, en raison à la fois de la richesse de son catalogue musical et de sa suprématie sur la Toile, le nouveau groupe n'impose sa loi sur le mar-

ché en plein essor de distribution de musique en ligne.

Le règlement prévoit la possibilité d'auditions. Il s'agit pour les parties de s'expliquer de vive voix avec les experts bruxellois. Elles ont eu lieu mercredi dans le cas du projet Time Warner/EMI et jeudi dans celui d'AOL/Time Warner. Les entreprises qui veulent faire valoir des arguments contre ces fusions, ainsi que les associations de consommateurs peuvent y être représentées.

A la suite de ces auditions, la direction générale de la concurrence préparera un projet de décision qu'elle soumettra ensuite au « comité consultatif » où siègent les quinze Etats membres. La DG donnera sa version finale pour décision au collège des commissaires

probablement le 4 ou le 11 octobre. Elle peut décider d'interdire l'un ou l'autre des rapprochements envisagés ou bien – formule plus fréquente – subordonner son autorisation à des conditions. On peut penser ainsi qu'elle exigera qu'AOL relâche ses liens avec Bertelsmann, ce que le groupe américain avait proposé pour éviter la seconde phase d'enquête, mais que les services du commissaire Mario Monti avaient alors jugé insuffisant. Sous une forme ou sous une autre, la Commission pourrait demander aux nouveaux groupes qui vivent de l'exploitation de catalogues de musique de laisser une plus grande place à la concurrence.

Philippe Lemaître

Le désaccord persiste entre photographes et journaux

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

« On a Cartier-Bresson ! » La photographe Marie Dorigny exulte. Ce jeudi 7 septembre, elle vient de recevoir à Perpignan, où les professionnels du photojournalisme sont réunis pour le festival Visa pour l'image, la liste des nouveaux photographes qui ont signé le manifeste Free-Lens. A ce jour, 500 signatures de photographes d'agences, de collectifs ou d'indépendants ont été recueillies.

Ils étaient deux cents environ, le 7 septembre, au Palais des congrès de Perpignan, pour dénoncer les contrats que des journaux ou groupes de presse essaient de leur faire signer depuis mai et qui, selon le manifeste, « remettent en cause les droits reconnus aux photographes par la loi ».

Le clivage porte sur les reportages produits par un journal et que ce dernier, après la publication, souhaiterait exploiter à nouveau que ce soit dans le même journal, son site Internet – semble-t-il l'enjeu le plus brûlant –, un autre journal du groupe, voire une publication étrangère au groupe. Quatre points sont dénoncés : « La cession intégrale et exclusive des droits d'auteur pour toute réutilisation [des images] dans la presse, sur les supports numériques et la publicité. L'absence de rémunération supplémentaire pour toute nouvelle exploitation des images. Le transfert de toute responsabilité de l'éditeur de presse sur le seul photographe en cas de litige relatif au sujet photographié (droit à l'image). La confiscation du libre choix du photographe quand au partenaire et au mode de diffusion de son travail. »

Sont dans la ligne de mire le groupe Conde Nast, Elle, Bayard (Okapi), Excelsior... Mais ce sont

bien le groupe Marie-Claire et Géo (Prisma) qui sont les plus visés. Des photographes américains et allemands ont rappelé que ce problème de droit d'auteur est mondial. Certains journaux sont, enfin, suspectés de « vouloir se substituer aux agences photos » avec pour effets de « tuer la production ».

NOTE INTERNE

Lors de la conférence de Free-Lens, des clivages sont apparus entre ceux qui veulent d'abord se compter et ceux, telle Françoise Hugier, qui souhaitent négocier au plus vite avec les journaux : « Qu'attendons-nous pour faire une contre-proposition ? » Il est vrai qu'une note interne au groupe Marie-Claire ne va pas dans le sens du dialogue : « Il serait logique de privilégier les photographes ayant accepté de signer le contrat et d'informer ceux n'ayant pas signé que nous serons amenés à reconsidérer leur collaboration. »

Michel Huillier, administrateur du groupe Marie-Claire (27 éditions, neuf titres), trouve « injuste » le fait d'être pris « pour cible ». Ce dernier affirme que ces contrats reprennent des dispositions en vigueur depuis quinze ans : « Nous avons simplement révisé les droits électroniques. » Denis Berriat, directeur d'édition de Géo, ne « comprend pas bien » cette polémique. Son magazine ne veut pas « devenir une agence » et le prix payé pour un reportage « tient compte de la diffusion des images sur le site de Géo ».

Mais Michel Huillier comme Denis Berriat se disent prêts au dialogue concernant ces contrats, les droits et la rémunération des photographes, notamment concernant la diffusion électronique. La porte reste ouverte...

Michel Guerrin

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques. Autorisée par le Ministère de la Santé, la Clinique du Rond-Point des Champs-Elysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique du Rond-Point des Champs-Elysées

AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

BOSTON	@ 2040F	POINTE A PITRE	@ 1990F
DJERBA	@ 1490F	PORTO	@ 1290F
FORT DE FRANCE	@ 1990F	TENERIFE	@ 1290F
REUNION	@ 3290F	TUNIS	@ 1390F
LONDRES	@ 885F	MONTREAL	@ 2465F
MALAGA	@ 1190F	MALTE	@ 1190F

www.anyway.com

0 803 008 008* - 3615 ANYWAY**

* Réserve personnelle, sujet de susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. ** 0,99F/min, *** 2,20F/min

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ELI LILLY : la filiale française du groupe pharmaceutique américain**, numéro un mondial en diabétologie, a annoncé jeudi 7 septembre qu'elle investira près de 800 millions de francs (près de 122 millions d'euros) sur quatre ans sur son site alsacien de Fegersheim (Bas-Rhin). Les effectifs, qui comptent 1 400 salariés, devraient passer à 1 700 personnes en 2003.

SERVICES

● **CARREFOUR : le groupe de distribution français va racheter la participation de 50 % de son partenaire belge Delhaize** dans les supermarchés PG pour 450 millions de francs français (68,6 millions d'euros). PG, dont Carrefour assure la gestion opérationnelle depuis 1998, exploite 48 supermarchés dans le nord de la France, emploie 1 500 employés et a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 302 millions d'euros en 1999.

● **AHOLD : le groupe de distribution néerlandais a annoncé le rachat de la chaîne espagnole de supermarchés Superdiplo** pour un montant d'environ 1,25 milliard d'euros et propose aux actionnaires de ce groupe 0,74 action Ahold par titre Superdiplo. Sa filiale américaine Peapod, supermarché en ligne, va par ailleurs acheter une partie des activités de son concurrent Streamline.com.

● **WANADOO : la filiale Internet de France Télécom a annoncé jeudi l'acquisition de 93,15 % de Ridingzone.com**, un site portail thématique spécialisé dans les activités de glisse.

● **QWEST : le quatrième opérateur américain de télécommunications** longue distance, qui s'est rapproché de USWest, début juillet, a annoncé jeudi la suppression de 12 800 emplois d'ici à fin 2001, sur un effectif total de 71 000 au moment de la fusion.

FINANCE

● **BNP PARIBAS : la justice belge a débouté jeudi quinze actionnaires** minoritaires de Cobepa qui cherchaient à suspendre l'OPA de BNP Paribas sur cette holding belge, dont elle détient déjà 57,7 %. Ces actionnaires demandaient que la BNP relève son offre de 74 à 86 euros par action Cobepa. La

période d'OPA se termine vendredi. « Je considère que les actionnaires ont eu suffisamment d'informations », a déclaré à Reuters Olivier Paris, juge au tribunal de commerce.

● **AVOIRS JUIFS : le juge, Sterling Johnson, de la Cour fédérale de Brooklyn**, s'est déclaré jeudi compétent pour instruire les plaintes pour spoliation déposées par des survivants de l'Holocauste contre des banques françaises, a indiqué à l'AFP Frederick Davis, l'un des avocats des banques. Ces dernières avaient demandé au juge de se déclarer incompétent et de se dessaisir du dossier en faveur de la procédure engagée en France, avec la commission Mattéoli.

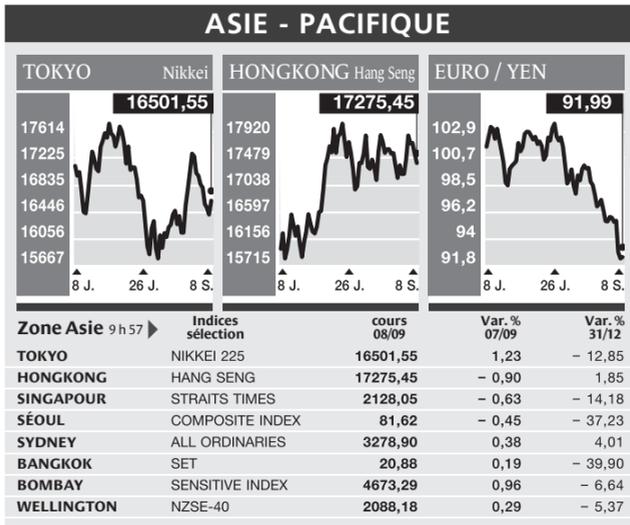
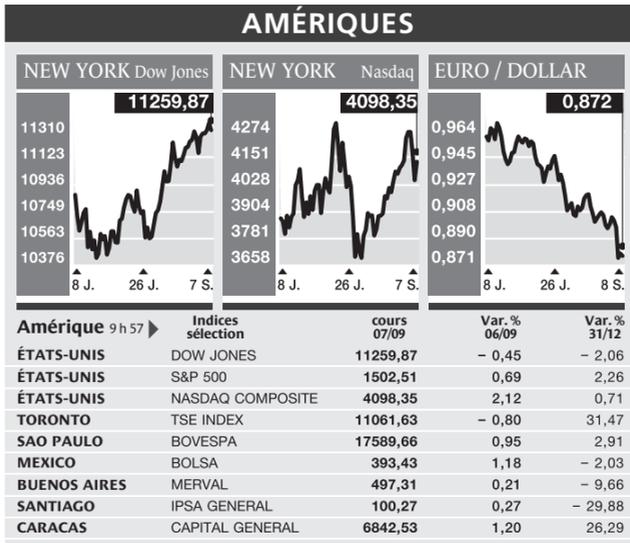
● **INNOVACOM : la filiale de capital-risque de France Télécom a levé un nouveau fonds d'investissement de 200 millions d'euros**, Innovacom 4, souscrit à hauteur de 15 % par France Télécom et de 85 % par des investisseurs financiers internationaux.

RÉSULTATS

● **CRÉDIT LYONNAIS : la banque présidée par Jean Peyrelevade a gagné au cours des six premiers mois de l'année 2000 plus qu'au cours de toute l'année 1999**. Elle affiche un bénéfice net part du groupe de 552 millions d'euros, qui représente plus du double du bénéfice du premier semestre 1999. Le rendement de ses fonds propres ressort à 16,5 %. Le financement de la structure de défaillance mise en place par l'Etat pour sauver la banque de la faillite lui a encore coûté 130 millions d'euros au premier semestre.

● **SCHNEIDER ELECTRIC : le fabricant français de matériel électrique a annoncé vendredi** une progression de 27,2 % de son bénéfice net part du groupe, à 285 millions d'euros pour le premier semestre 2000, contre 224 millions d'euros au premier semestre 1999. Le groupe prévoit la poursuite au second semestre de la progression de sa marge opérationnelle qui a atteint 13,2 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2000, soit 1,1 point de plus qu'au premier semestre 1999.

● **LAFARGE : les résultats « se sont très bien » à l'issue de l'année 2000**, a déclaré jeudi le président du groupe de matériaux de construction Bertrand Collomb. Sur le premier semestre de l'année, le groupe a affiché une progression de 26 % de son bénéfice net, à 250 millions d'euros.



ÉCONOMIE

Moody's abaisse la note de la dette japonaise

IL Y A UNE CHANCE sur deux pour que Moody's, l'agence de notation qui a abaissé la note de la dette souveraine japonaise vendredi 8 septembre, réduise celle-ci à nouveau dans une période de un à trois ans. Vincent Truglia, directeur général de Moody's, a déclaré à Reuters Television que l'agence avait déclassé la note de la dette en yen du Japon en raison de « la hausse pratiquement inexorable de la dette publique » qui, a-t-il estimé, ne fera que croître dans les prochaines années. Moody's a abaissé la dette japonaise en yen émise ou garantie par le gouvernement de Aa1 à Aa2, et a conservé une perspective négative sur cette notation. En revanche, l'agence Standard & Poor's a confirmé vendredi la notation AAA de la dette souveraine japonaise. Elle juge qu'en dépit de craintes que la gestion de la dette du pays puisse être affectée par des dépenses budgétaires massives, la perspective d'un défaut de paiement n'a pas augmenté de façon notable dernièrement. Toutefois, si le gouvernement déviait de son engagement à réformer le secteur privé ou freinait la reprise économique, l'agence pourrait alors revoir sa notation.

● **Les prix de gros intérieurs japonais** ont été stables en août et ont augmenté de 0,2 % sur un an, annonce vendredi la banque du Japon.

● **L'objectif d'une progression de 10,7 % des commandes à la construction mécanique japonaise** pour la période de juillet à septembre sera difficilement réalisable, a estimé vendredi un responsable de l'Agence de planification économique (EPA). En juillet, ces commandes - hors fourniture d'électricité et construction navale - avaient diminué de 11,7 % en juillet, plus que prévu par les analystes.

● **FRANCE : l'INSEE** prévoit de revoir en légère baisse ses prévisions de croissance pour cette année, actuellement à 3,5 %, après une croissance inférieure à ses attentes au deuxième trimestre 2000 (lire aussi page XX).

● **ALLEMAGNE : la production industrielle** a augmenté de 3,5 % en juillet comparé à juin, atténuant les craintes d'un affaiblissement de la croissance récemment nourries par certains indicateurs de la première économie de la zone euro. La hausse en données corrigées des variations saisonnières, annoncée

jeudi par le ministère des finances, est supérieure aux estimations des analystes qui tablaient sur une progression comprise entre 1,5 et 2,8 % et compense ainsi le fort recul de la production industrielle observé au mois de juin (-3,5 %). Cette baisse, liée à des facteurs exceptionnels, avait suscité des craintes quant à un possible ralentissement de la conjoncture.

● **ESPAGNE : le déficit de la balance commerciale** a augmenté de 44,2 % au premier semestre 2000 par rapport à la même période de l'an passé, notamment en raison d'un net renchérissement de la facture pétrolière. Le montant des achats de produits énergétiques a bondi de 148,4 % de janvier à juin, portant le déficit extérieur à 19,71 milliards d'euros.

● **ROYAUME-UNI : la Banque centrale d'Angleterre** a laissé inchangé son taux de base à 6 %, a-t-elle indiqué jeudi à l'issue de la réunion de son Comité de politique monétaire. Les neuf sages du Comité ont décidé de laisser inchangé le taux de base pour le septième mois consécutif, sans justifier leur décision. La dernière hausse remonte au 10 février, date à laquelle la banque d'Angleterre avait monté son taux d'un quart de point à 6 %.

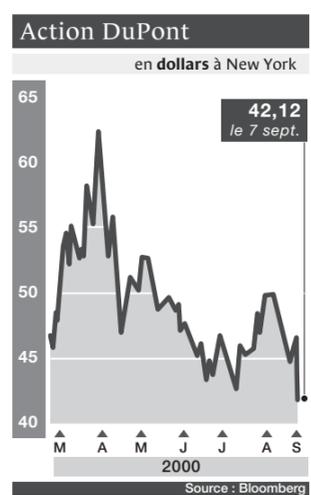
● **HONGRIE : le gouvernement** s'est fixé comme objectifs économiques sur les deux prochaines années une croissance de 5,5 % annuelle, une inflation maîtrisée autour de 5 %, un déficit de 3,2 % du produit intérieur brut et un taux de chômage de 6,2 % de la population active. Le premier trimestre de l'année 2000 a connu la plus forte hausse de croissance à 6,6 % par rapport à la même période de l'année précédente.

● **ETATS-UNIS : les inscriptions hebdomadaires au chômage** ont diminué lors de la semaine du 2 septembre, à 316 000 contre 319 000 la semaine précédente, a annoncé le département du Travail. Les économistes attendaient en moyenne 317 000 inscriptions au chômage.

● **AFRIQUE : le secrétaire général-adjoint de l'Organisation de l'unité africaine** a appelé au réaménagement des systèmes financiers africains afin d'obtenir une meilleure et plus importante allocation des ressources financières dans le continent. Il a notamment affirmé que les systèmes financiers locaux ne pouvaient pas fonctionner de manière effective si l'environnement économique dans lequel ils opèrent étaient submergés par des politiques restrictives.

VALEUR DU JOUR

DuPont victime des prix du pétrole



LE TITRE du chimiste américain DuPont a dévissé, jeudi 7 septembre à Wall Street, après la publication par la société d'un « profit warning ». DuPont a annoncé avoir revu en nette baisse ses prévisions de bénéfice net par action pour l'exercice 2000 : celui-ci devrait se situer entre 2,85 et 2,95 dollars, au lieu des 3,01 dollars attendus jusque-là. Dans les premiers échanges, l'action DuPont perdait 7,4 %, à 43,5 dollars, pour terminer à 42,12 dollars.

Dans un communiqué, le groupe de Wilmington (Delaware) explique les raisons de cette révision : « depuis juillet, les prix des matières premières ont brutalement augmenté, le pétrole et le gaz américains progressant respectivement de 20 % et de 30 % ». DuPont évoque également la chute de l'euro vis-à-vis du dollar et le ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis. L'ensemble de ces facteurs devrait avoir un impact négatif de l'ordre de 250 à 275 millions de dollars avant impôts - soit 0,15 à 0,17 dollar par action - sur les résultats du second semestre, et d'un milliard de dollars sur l'ensemble de l'exercice. Au total, DuPont, qui estimait encore, au début de l'été, pouvoir afficher cette année un bénéfice par action (BNPA) en hausse de 17 % à 20 %, ramène désormais son objectif entre 10 % et 14 %. Et la tendance se maintiendrait l'an prochain : « en tenant compte d'une légère amélioration sur le front des prix de l'énergie, d'un léger renforcement de l'euro

face au dollar et d'une croissance économique raisonnable, nous devrions pouvoir réaliser une croissance de 10 % de notre BNPA en 2001 », souligne DuPont.

Gros producteur de nylon et de polyester, DuPont a pu répercuter, au premier semestre, la hausse des prix du brut sur ses propres produits. L'envolée est désormais trop importante pour lui permettre de continuer. Quant à la pharmacie et aux biotechnologies, elles ne pèsent que 15 % du chiffre d'affaires, ce qui ne suffit pas pour compenser l'effet-pétrole dans la chimie. L'ensemble du secteur chimique, de Dow Chemical à BASF, en passant par ICI et Rhodia, ont enregistré une chute violente de leurs cours jeudi, après l'annonce faite par DuPont.

Anne-Marie Rocco

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en recul de 0,11 %, à 6 826,67 points à l'ouverture de la séance du vendredi 8 septembre. Jeudi, l'indice CAC 40, qui avait bénéficié en fin de séance de la reprise de l'indice Nasdaq des valeurs américaines, avait terminé sur un gain de 0,55 %, à 6 834,46 points contre un plus-bas du jour de 6 769,28 points.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes était quasiment inchangé à 7 373,9 points lors des premières transactions vendredi. Jeudi, la Bourse de Francfort avait clôturé en hausse. L'indice Dax avait gagné 0,55 %, à 7 373,34 points, mais l'indice Ne-max-50 du Neuer Markt avait cédé 0,18 %, à 6 263,01 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie de la Bourse de Londres a débuté la séance de vendredi sur un recul de 0,07 %, l'indice Footsie s'inscrivant à 6 684,8 points. Il avait fini jeudi sur repli de 0,08 %, à 6 689,2 points. La décision de la banque d'Angleterre de laisser son taux directeur inchangé à 6 % n'avait pas eu d'impact sur le marché.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini en hausse de 1,23% vendredi mettant ainsi fin à une série de huit séances consécutives de baisse. L'indice Nikkei a terminé à 16 501,55 points.

NEW YORK

LES VALEURS TECHNOLOGIQUES ont terminé en forte hausse jeudi 8 septembre, bénéficiant d'un regain d'intérêt, après avoir été boudées en début de semaine, à la suite de perspectives d'analystes peu enthousiasmantes pour la croissance du secteur. L'indice Nasdaq a gagné 2,12 %, à 4 098,35 points. L'indice Dow Jones a, quant à lui, cédé 0,46 %, à 11 259,13 points et l'indice Standard & Poor's 500 a avancé de 0,68 %, à 1 502,41 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait, vendredi matin, à 5,41 % tandis que celui du bund allemand de même échéance se situait à 5,24 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 10 ans s'est légèrement tendu à 5,74 % contre 5,71 % mercredi et celui à 30 ans à 5,71 % contre 5,70 %. Le rendement d'une obligation évolue en sens inverse de son prix.

MONNAIES

L'EURO restait faible vendredi matin, quelques heures avant la réunion des ministres de l'économie des pays de l'Union européenne dont on attend une déclaration sur la monnaie unique (lire aussi page 21). La devise européenne s'échangeait contre 0,8701 dollar et contre 91,77 yens. Le billet vert se traitait à 105,47 yens.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG.	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
		COURONNE DANOISE	7,4590
		COUR. NORVÉGIENNE	8,0155
		COUR. SUÉDOISE	8,3500
		COURONNE TCHÈQUE	35,2780
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,5650
		DOLLAR CANADIEN	1,2873
		DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0956
		DRACHME GRCQUE	338,1500
		FLORINT HONGROIS	261,8700
		ZLOTY POLONAIS	3,8257

Cours de change croisés						
08/09 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,94877	0,87285	0,13307	1,43410	0,56382
YEN	105,40000	91,99000	14,02500	151,11000	59,38500
EURO	1,08707	1,64250	1,64250	0,64555
FRANC	7,51465	7,12850	6,55957	10,77405	4,23445
LIVRE	0,69730	0,66170	0,60880	0,09280	0,39305
FRANC SUISSE	1,77425	1,68330	1,54900	0,23615	2,54455

Taux d'intérêt (%)				Matif			
Taux 07/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Cours 9h 57	Volume 08/09	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,61	4,68	5,41	Notionnel 5,5	18899	86,69	86,57
ALLEMAGNE	4,61	4,83	5,24	SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC
GDE-BRETAG.	7	6,05	5,26	Euribor 3 mois	SEPTEMBRE 2000	NC	NC
ITALIE	4,61	4,80	5,63				
JAPON	0,31	0,33	1,94				
ETATS-UNIS	6,53	6,19	5,75				
SUISSE	2,90	3,34	3,87				
PAYS-BAS	4,58	4,80	5,42				

Matières premières		
En dollars	Cours 07/09	Var. % 06/09
MÉTALX (LONDRES)		\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1963	- 0,10
ALUMINIUM 3 MOIS	1636
PLOMB 3 MOIS	481	- 0,41
ETAIN 3 MOIS	5543	- 0,31
ZINC 3 MOIS	1200	- 0,33
NICKEL 3 MOIS	8330	+ 0,12
MÉTALX (NEW YORK)		\$/ONCE
ARGENT A TERME	4,95	- 1,10
PLATINE A TERME	163546,00	+ 3,15
GRAINES DENRÉES		\$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	249,50
MAIS (CHICAGO)	181,75	+ 698,90
SOJA TOURTEAU (CHG.)	164,80
SOFTS		\$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	761	- 2,44
CAFÉ (LONDRES)	925	+ 2,21
SUCRE BLANC (PARIS)

Or		
En euros	Cours 07/09	Var. % 06/09
OR FIN KILO BARRE	10030	+ 0,60
OR FIN LINGOT	10070	+ 0,80
ONCE D'OR (LO) \$	288,15
PIÈCE FRANCE 20 F	57,20	+ 0,70
PIÈCE SUISSE 20 F	57,20	+ 0,70
PIÈCE UNION LAT. 20	57,20	+ 0,70
PIÈCE 10 DOLLARS US	220	- 8,33
PIÈCE 20 DOLLARS US	390	+ 2,36
PIÈCE 50 PESOS MEX.	375	+ 1,35

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● En prévenant que ses résultats 2000 seraient inférieurs aux attentes du marché, en raison du renchérissement de l'énergie et des matières premières ainsi que de la baisse de l'euro, DuPont a provoqué un recul du compartiment européen de la chimie dans son ensemble. L'action **BASF** a ainsi reculé de 2,18 % à 42,70 euros, celle de **Bayer** de 2,11 % à 45,90 euros.

● Le groupe pharmaceutique **Schering** s'est adjugé 6,74 % à 64,15 euros - son plus haut niveau en trois semaines. Schering a relevé, mercredi, son objectif pour son chiffre d'affaires en 2005 à plus de 6 milliards d'euros au lieu de 5,5 milliards prévus l'année dernière.

● Entraînés par la poursuite de la hausse du brut, les valeurs pétrolières ont continué leur course en tête. **Royal Dutch** a progressé de 1,49 % à 72,25 euros. **BP Amoco** a atteint un plus haut historique en cours de séance pour terminer sur un gain de 0,68 %, à 661,5 pence.

● Après une mise en garde sur ses bénéfices, **Invensys**, société spécialisée dans l'automatisation et les contrôles, a chuté de 35,73 %, à 167,75 pence.

● L'action **Ahold** a abandonné 4,38 %, à 31,66 euros, après l'offre publique d'échange amicale lancée sur les supermarchés Superdijoles dont le prix est jugé excessif par les investisseurs.

08/09 10h20

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	25,39 - 2,30
BASF AG	BE	42,30 - 1,17
BMW	DE	37,50 - 0,27
CONTINENTAL AG	DE	20,70
DAIMLERCHRYSLER	DE	58,20 + 0,69
FIAT	IT	27,39 + 0,15
FIAT PRIV.	IT	16,86 - 0,24
MICHELIN /RM	FR	33,90
PEUGEOT	FR	223,70 - 0,13
PIRELLI SPA	IT	3,08 - 0,32
DR ING PORSCHE	DE	4000
RENAULT	FR	53 + 0,76
VALEO /RM	FR	59,45 - 2,54
VOLKSWAGEN	DE	49,80
▶ DJ E STOXX AUTO P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB	13,87 - 0,59
ABN AMRO HOLDIN	NL	27,66 - 2,05
ALL & LEICS	GB	9,18 - 0,89
ALLIED IRISH BA	GB	17,20 + 1,27
ALPHA BANK	GR	45,87 + 9,23
B PINTO MAYOR R	PT	25,95
BANK AUSTRIA AG	AT	63,35 + 0,54
BANK OF IRELAND	GB	11,94 - 0,55
BANK OF PIRAEUS	GR	20,14 + 1,57
BK OF SCOTLAND	GB	9,81 + 0,34
BANKINTER R	ES	48,68 - 0,04
BARCLAYS PLC	GB	28,97 + 1,27
BAYR.HYPO-UVVER	DE	68
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,95 + 1,12
BCA FIDEURAM	IT	18,68 - 1,94
BCA INTESA	IT	4,61 - 0,65
BCA LOMBARDIA	IT	10,20 - 1,07
MONTE PASCHI SI	IT	5,23 - 0,95
BCA P.BERG-CV	IT	20,50 + 1,69
BCA P.MILANO	IT	7,70 + 0,79
B.P.VERONA E S.	IT	13,38 - 0,82
BCA ROMA	IT	1,36
BBVA R	ES	16,94 + 0,24
ESPIRITO SANTO	PT	18,55
BCO POPULAR ESP	ES	33,96 - 0,12
BCO PORT ATLANT	PT	4,20
BCP R	PT	5,91
BIPOOP CARIRE	IT	101,50
BNL	IT	4,10 + 0,49
BNP PARIBAS /RM	FR	105,60 + 0,76
BSCH R	ES	12,05 - 0,33
CHRISTIANIA BK	NO	6,01
COMIT	IT	5,96 + 0,34
COMM.BANK OF GR	GR	57,13 + 6,45
COMMERZBANK	DE	33,60 - 0,74
CREDIT LYONNAIS	FR	43,89 + 2,64
DANSKE BANK	DK	134,74
DNB HOLDING -A-	NO	4,84
DEUTSCHE BANK N	DE	97,10 + 0,21
DEXIA	BE	155,90 + 0,26
DRESNER BANK N	DE	53,10 + 0,76
EFG EUROBANK	GR	29,20 + 3,84
ERGO BANK	GR	19,86
ERSTE BANK	AT	50 + 0,60
FOERENINGSSB A	SE	16,11 - 0,74
HALIFAX GROUP	GB	8,93 + 1,12
HSBC HLDG	GB	16,80 - 0,78
IKB	DE	16,90 + 0,30
KBC BANCASSURAN	BE	52,15 + 0,87
LLOYDS TSB	GB	10,72
NAT BANK GREECE	GR	45,84 + 6,97
NATEXIS BQ POP.	FR	87 + 0,40
NORDIC BALTIC H	SE	7,66 + 0,79
ROLO BANCA 1473	IT	21,12 - 1,22
ROYAL BK SCOTL	GB	21,76 + 0,46
SAN PAOLO IMI	IT	20,45 - 0,73
S-E-BANKEN -A-	SE	13,95 - 0,85
STANDARD CHARTE	GB	16,67 + 0,70
ST GENERAL-A/	FR	69,70 - 0,36
SV HANDBK -A-	SE	19,04 - 0,31
SWEDISH MATCH	SE	3,59 - 1,64
UBS N	CH	164,21 - 0,39
UNICREDITO ITAL	IT	5,98 + 0,50
UNIDANMARK -A-	DK	85,80
XIOSBANK	GR	20,11
▶ DJ E STOXX BANK P		

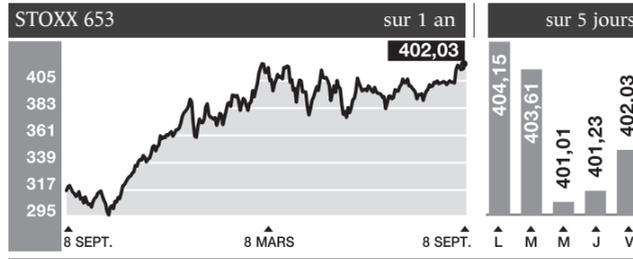
Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
CONGLOMÉRATS		
CGIP /RM	FR	53,85 + 0,94
D'IETERNEN SA	BE	278,80 + 1,01
AZEO	FR	73,50 - 1,74
GBL	BE	293,20 + 0,07
GEVAERT	BE	47,10 + 0,21
HAGEMeyer NV	NL	31,31 + 0,64
INCHCAPE	GB	4,71
INVESTOR -A-	SE	16,65 - 0,71
INVESTOR -B-	SE	16,77 - 0,71
MYTILINEOS	GR	6,37
UNAXIS HLDG N	CH	308,38 - 0,42
ORKLA	NO	21,33
SONAS SGPS	PT	1,75
TOMKINS	GB	3,59
E.ON AG	DE	55 - 0,36
▶ DJ E STOXX CONG P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EIRCOM	IR	2,50 - 0,40
BRITISH TELECOM	GB	13,78
CABLE & WIRELES	GB	20,22 - 0,16
DEUTSCHE TELEKO	DE	45,80 - 0,37
E.BISCOM	IT	184 + 1,10
ENERGIS	GB	45,48
EQUANT NV	DE	52,80
EUROPOLITAN HLD	SE	13,17
FRANCE TELECOM	FR	141,70 - 1,19
HELLENIC TELEF	GR	23,95 + 2,47
HEL.TELEPH E	FI	102,60
KONINKLIJKE KPN	NL	105,70
LIBERTEL NV	NL	16,35 - 0,30
MANNESMANN N	DE	240
MOBILCOM	DE	118,50 + 2,04
PANAFON HELLENI	GR	11,74 + 2,06
PORTUGAL TELECO	PT	12,24
SONERA	FI	37,85 + 1,07
SWISSCOM N	CH	318,08 + 0,31
TELE DANMARK -B	DK	73,74 + 3,38
TELECEL	PT	15,20
TELECOM ITALIA	IT	13,96 - 0,36
TELECOM ITALIA	IT	6,85 - 0,30
TELEFONICA	ES	23,89 - 0,04
T.M.L.	IT	10,02 - 0,89
TISCALI	IT	49,60 + 7,83
VERSATEL TELECO	NL	33,10 + 0,91
VODAFONE GROUP	GB	4,81
▶ DJ E STOXX TCOP P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	40,10 - 0,62
AKTOR SA	GR	8,35 + 2,17
UPONOR -A-	FI	20,29
AUMAR R	ES	16,02 - 0,06
ACESA R	ES	8,86 - 0,89
BLUE CIRCLE IND	GB	6,75 - 0,97
BOUYGUES /RM	FR	71 + 1,36
BPB	GB	4,96
BRISA AUTO-ESTR	PT	9,75
BUZZI UNICEM	IT	9,49 + 0,96
CRH PLC	GB	30,59
CIMPOR R	PT	24,90
COLAS /RM	FR	61,80 + 2,49
GRUPO DRAGADOS	ES	9,68 + 2,33
FCC	ES	17,69 + 2,97
GRUPE GTM	FR	125 - 2,95
GRUPO FERROVIAL	ES	15,01 + 0,07
HANSON PLC	GB	6,66 + 1
HEIDELBERGER ZE	DE	61,50 + 0,99
HELLTECHNODOR	GR	23,66 - 0,93
HERACLES GENL R	GR	18,93 + 3,98
HOCHTIEF ESSEN	DE	23,75 - 0,21
HOLDERBANK FINA	CH	1338,25 + 1,02
IMERYS /RM	FR	131,40 - 0,30
ITALCEMENTI	IT	10,22
AIR FRANCE	FR	89,40 + 2,76
LAFARGE /RM	FR	7,45 + 6,78
MIFANCHI REG.	GB	1,49
PILKINGTON PLC	GB	1,49
RMC GROUP PLC	GB	10,39 + 0,16
SAINT GOBAIN /R	FR	157 + 0,58
SKANSKA -B-	SE	40,48 + 0,45
TAYLOR WOODROW	GB	2,61 - 0,63
TECHNIP /RM	FR	148 + 2,07
TITAN CEMENT RE	GR	45,54 + 1,52
WIENERB BAUSTOF	AT	24,19 - 0,04
WILLIAMS	GB	6,07 - 0,81
▶ DJ E STOXX CNST P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR /RM	FR	48,67 - 0,06
ADIDAS-SALOMON	DE	63,50 + 0,32
AGFA-GEVAERT	BE	27,30 - 1,19
AIR FRANCE	FR	22,55
AIR TOURS PLC	GB	4,55
ALITALIA	IT	2,12
AUSTRIAN AIRLIN	AT	13,40 + 2,29
AUTOGRILL	IT	13,30
BANG & OLUFSEN	DK	43,04 - 1,53
BENETTON GROUP	IT	2,12
BRITISH AIRWAYS	GB	5,29 - 0,31
BULGARI	IT	12,30 + 0,82
CHRISTIAN DIOR	FR	63,85 + 0,08
CLUB MED /RM	FR	145,20 + 0,21
DT.LUFTHANSA N	DE	23,05 - 0,43
ELECTROLUX -B-	SE	14,79 - 1,20
EM.TV & MERCHAN	DE	65,40 + 1,79
EMI GROUP	GB	10,02 - 0,49
ENDEMOL ENTER	NL	138
GRUNO DISNEY /RM	FR	0,62
EURO DADA GROUP	GB	10
HERMES INTL	FR	158,80 + 1,99

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
CHIMIE		
AIR LIQUIDE /RM	FR	139,80 - 5,54
AKZO NOBEL NV	NL	48,50 - 1,52
BASF AG	DE	42,30 - 1,17
BAYER AG	DE	45,20 - 1,09



Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECQ	GB	5,31 - 0,31
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,28
BASS	GB	11,36 + 0,59
BBAG OE BRAU-BE	AT	49,85
BRAU-UNION	AT	48,55 - 1,32
CADBURY SCHWEPP	GB	6,48 - 0,25
CARLSBERG -B-	DK	41,29 + 1,99
CARLSBERG AS -A	DK	38,21 + 4,01
COCA-COLA BEVER	GB	1,62
DANISCO	DK	42,23
DANONE /RM	FR	156,10 + 0,32
DELTA HOLDINGS	GR	16,61 + 1,17
DIAGEO	GB	9,69 + 0,17
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,88 + 1,37
ERID.BEGH.SAY /	FR	101,40
HEINEKEN HOLD.N	NL	36,90 - 0,27
HELLENIC BOTTLI	GR	13,57 + 2
HELLENIC SUGAR	GR	14,19 + 1,27
KAMPS	DE	22,50 - 1,32
KERRY GRP-A-	GB	23,81 - 0,69
MONTEDISON	IT	2,30
NESTLE N	CH	2370,70 - 0,43
KONINKLIJKE NUM	NL	56,25 - 0,79
PARMALAT	IT	1,56 + 0,30
PERNOD RICARD /	FR	58,10 - 1,51
RAISIO GRP -V-	FI	2,60 + 2,77
SCOTT & NEWCAST	GB	7,14 - 1,14
SOUTH AFRICAN B	GB	8,27
TATE & LYLE	GB	4,28 + 0,39
UNIGATE PLC	GB	4,98
UNILEVER	NL	52,25 - 0,19
UNILEVER	GB	6,96 + 0,72
WHITBREAD	GB	7,69 + 0,43
▶ DJ E STOXX F & BV P		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
PHARMACIE		
ALTANA AG	DE	112
ASTRAZENECA	GB	51,53 + 0,55
AVENTIS /RM	FR	82,40 - 0,60
BB BIOTECH	CH	1351,82 + 2,50
ESSILOR INTL /R	FR	307 - 0,49
FRESENIUS MED C	DE	98 - 0,49
GLAXO WELLCOME	GB	31,95 + 0,26
NOVARTIS N	CH	1667,96 - 0,39
NOVO NORDISK B	DK	227,91 + 1,49
NYCOMED AMERSHA	GB	10,40 + 1,45
ORION B	FI	21,15 + 0,24
QIAGEN NV	NL	51,80 - 1,33
ROCHE HOLDING	CH	11249,03
ROCHE HOLDING G	CH	9910,78 + 0,20
SANOFI SYNTHELA	FR	58 - 0,68
SCHERING AG	DE	63,95 + 0,03
SMITH & NEPHEW	GB	4,10
SMITHKLINE BEEC	GB	14,55 + 0,46
SULZER FRAT.SAI	CH	826,87 + 2,32
E.ON AG	BE	40,80 - 1,92
WILLIAM DEMANT	DK	53,63 - 2,20
▶ DJ E STOXX HEAL		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/09
ASSURANCES		
AEGIS GROUP	GB	3,26 + 0,07
AEGON NV	NL	79,45
AGF /RM	FR	56,30 + 0,63
ALLIANZ ASS	IT	14,99 - 0,23
ALLIANZ N	DE	391,50 - 1,34
ALLIED ZURICH	GB	13,49 + 0,74
ASR VERZEKERING	NL	61,90 + 0,32
AXA /RM	FR	168,90 - 0,65
BALOISE HLDG N	CH	1148,18 + 0,28
BRITANNIC	GB	15,13
CGNU	GB	17,81 + 0,47
CNP ASSURANCES	FR	31,60
CORP MAPFRE R	ES	19,01 - 0,78
ERGO VERSICHERU	DE	141,50
ETHNIKI GEN INS	GR	27,18 + 5,88

VALEURS FRANÇAISES

● Dans les premiers échanges à la Bourse de Paris, vendredi 8 septembre, l'action Crédit Lyonnais se négociait en hausse de 3,37 % à 44,2 euros. La banque a publié un résultat net semestriel qui a plus que doublé (une hausse de 129 %), à 552 millions d'euros. Ce chiffre se situe dans le haut des prévisions des analystes, qui s'attendaient à un résultat compris entre 490 et 553 millions d'euros.

● La valeur Schneider s'inscrivait en repli de 1,7 %, à 78,1 euros, vendredi en début de journée. La société a annoncé une hausse de 27,2 %, à 285 millions d'euros, de son résultat net au premier semestre. Elle a également prévenu la communauté financière qu'elle s'attendait à une progression similaire au second semestre.

● Le cours de Bourse d'Air liquide perdait 6,42 %, à 138,5 euros, vendredi en début de matinée. La société a enregistré une hausse de 14 %, à 296 millions d'euros, de son résultat net au premier semestre. Elle a prévu une hausse de son bénéfice par action en 2000 proche de celle du 1er semestre, qui s'est établie à 14,3 %.

● L'action Lafarge gagnait 3,22 %, à 89,8 euros, vendredi au début des transactions, après l'annonce d'un bénéfice net semestriel en hausse de 26 %, à 250 millions d'euros. Son résultat a prévu une « très bonne année en termes de résultats ».

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 8 SEPTEMBRE Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 22 septembre

Table of stock market data for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists various companies like BNP PARIBAS, CR LYONNAIS, etc.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, prices, and percentage changes. Lists companies like IMERYS, IMMUEBLES DE FCE, etc.

Table of stock market data for various international companies, continuing from the previous table. Lists companies like TOTAL FINA ELF, TRANSICEL, etc.

Table of stock market data for various international companies, continuing from the previous table. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., etc.

Table of stock market data for various international companies, continuing from the previous table. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent. DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 7 SEPTEMBRE Cours relevés à 18 h 07

Table of stock market data for the Nouveau Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, etc.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, prices, and percentage changes. Lists companies like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, etc.

Advertisement for AOL.FR with the headline 'À QUOI ÇA SERT DE JOUER EN BOURSE SI ON A TOUJOURS UN COUP DE RETARD ?'. Includes the AOL.FR logo and text about free access to market data.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 8 SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for the Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like ALTEIA, ARKOPHARMA, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 7 septembre

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', and 'Date cours'. Lists various investment vehicles like AGIPI, BNP, etc.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table. Lists various investment vehicles like ÉCUR, EPARCIC, etc.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table. Lists various investment vehicles like EUROCO, EUROPE RÉGIONS, etc.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous table. Lists various investment vehicles like INTERSÉLECTION FR, SÉLECT DÉFENSIF C, etc.

TECHNOLOGIES Le commerce électronique du livre s'épanouit en France. Après l'allemand Bol et les français Alapage et Fnac, c'est au tour du géant américain Amazon.com d'of-

frir ses services sur la Toile. Créée il y a cinq ans, cette entreprise revendique aujourd'hui 23 millions de clients dans le monde. ● POUR SÉDUIRE les bibliophiles internautes, ces quatre libraires

virtuels soignent leurs services en ligne et rivalisent de technique pour attirer le client. ● CE MARCHÉ n'en est toutefois qu'à ses balbutiements puisque, sur le million de livres ven-

us chaque jour en France, cinq mille seulement le sont sur Internet. ● LE COMMERCE en ligne de CD-audio se perfectionne également. Un nouveau service, Mobiclick, qui sera opération-

nel en octobre, propose l'identification instantanée des morceaux de musique diffusés par les stations de radio et l'achat immédiat des albums correspondants.

Les libraires en ligne s'affrontent sur le contenu éditorial de leurs sites

La vente de livres sur Internet fait appel à un ensemble complexe de techniques visant à stimuler et à faciliter les achats. La loi française limitant les possibilités d'offrir des tarifs préférentiels, la concurrence joue sur la personnalisation des services offerts

AMAZON a créé l'événement en ouvrant la version française de sa librairie virtuelle le 31 août (*Le Monde* du 30 août). Le pionnier américain du commerce électronique rejoint ainsi les trois acteurs présents sur le marché naissant de la vente de livres francophones sur Internet : Bol, la Fnac et Alapage. Les spécificités de la loi française vont rendre particulièrement intéressante la bataille qui s'annonce. Les possibilités de rabais sur les livres y étant réduites à 5 %, la concurrence ne pourra porter que sur les différences de services qu'offrent les sites.

Comment séduire des internautes qui, d'un clic de souris, peuvent changer de boutique pour acheter un même livre au même prix ? Les techniques mises en œuvre par les librairies virtuelles, la présentation et le contenu éditorial des sites vont jouer un rôle déterminant. Ces composantes, résultat des développements logiciels de chaque entreprise, varient fortement d'une boutique à l'autre. Poids lourd de la Toile, Amazon s'installe avec une expérience incontestable. Créée il y a cinq ans, l'entreprise revendique pas moins de 23 millions de clients dans le monde. Son site français ne fonctionne que depuis quelques jours mais, déjà, des différences sensibles avec ses concurrents sont notables.

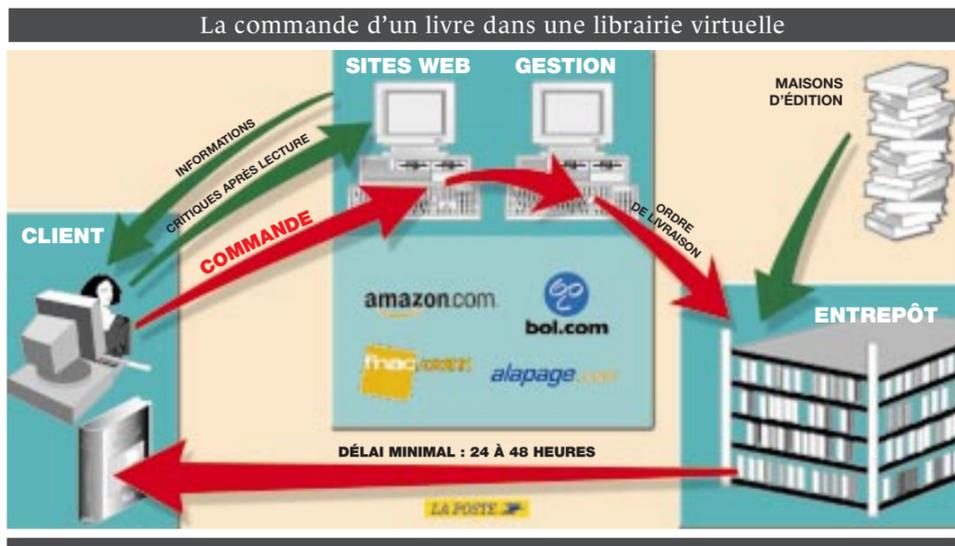
La recherche d'un titre de livre ou d'une liste de publications concernant un thème donné révèle à la fois l'architecture des sites marchands et la richesse de leur cata-

logue. Ainsi, la requête « *musique baroque* » fournit-elle 85 réponses dont 9 livres chez Alapage, 361 références chez Amazon, dont 20 livres, 164 produits à la Fnac, tandis que Bol propose 8 titres d'ouvrages. C'est dire que, si le stock potentiel de références est le même pour tous les libraires, chaque magasin virtuel ne propose pas le même choix à ses clients.

UNE NOUVELLE RÉFÉRENCE

Le fonctionnement des moteurs de recherches introduit également des différences notables. Amazon classe ainsi les réponses à la fois par type de produits (livres, CD, DVD...) et par genre (littérature, bande dessinée, policier, science-fiction...). La gestion de ces catégories, que l'on retrouve dans la musique, impose une indexation précise des titres. De même, la recherche par mot-clé, lorsque l'internaute ne connaît pas le libellé exact du titre qu'il recherche, se révèle précieuse. Elle ne donne pas toujours les mêmes résultats, même si tous les sites sont dotés de cette fonction.

L'efficacité du commerce électronique du livre est également affectée par la vitesse d'actualisation des sites. Ainsi, la disponibilité d'un nouveau livre, dès le moment où il est présenté par la presse, est révélatrice. La Fnac et Amazon annoncent certains titres avant même qu'ils ne soient en librairie, alors qu'ils sont absents des sites de Bol et d'Alapage. Les deux enseignes les plus rapides ne sont pas, pour autant, à égalité parfaite. Un nouvel



ouvrage, commandé chez Amazon, est livré avant que le site de la Fnac n'annonce sa disponibilité...

L'entrepôt de l'américain, créé de toutes pièces près d'Orléans, stocke « 90 % des demandes des clients », selon Denis Terrien, président d'Amazon France. Quelque 500 000 références y sont disponibles pour une livraison en vingt-quatre heures. Un service qui pourrait s'avérer déterminant pour les clients. La Fnac, tout comme Bol et Alapage, annoncent des délais de quarante-huit heures, preuve que la concurrence d'Amazon crée une nouvelle référence.

Le phénomène se retrouve sur presque tous les points de comparaison. Si le paiement simplifié d'un clic de souris est devenu la règle chez l'américain (1-clic), la Fnac (achat express) ou Bol, les libraires en ligne s'affrontent sur le contenu éditorial de leur sites. Amazon en fait un axe majeur de sa stratégie en se définissant comme un subtil mélange de « magasin et de magazine ». Commerce et information sont-ils compatibles ? Jeff Bezos, fondateur et PDG d'Amazon, répond par l'affirmative en s'engageant à publier – comme sur son site américain – les critiques négatives des lecteurs. « Au début, les éditeurs ont estimé que je ne faisais pas mon métier, se souvient-il. Mais nous continuons à publier les lettres de nos clients, tant qu'elles ne profèrent pas des menaces de mort... ».

« ACHAT ZEN »

Dès son ouverture en France, Amazon a publié 10 000 chroniques et 150 000 résumés d'ouvrages. Une centaine de journalistes alimentent le site. Des centaines de fiches doivent être créées tous les jours. Mais cette masse de données risque d'avoir un effet négatif si les internautes se sentent submergés.

D'où les efforts de personnalisation de la présentation de l'écran d'accueil et les conseils individuels prodigués automatiquement. Amazon s'est taillé une solide réputation en sélectionnant des titres pouvant intéresser ses clients à partir de l'analyse de leurs achats. La Fnac enregistre un profil très détaillé des centres d'intérêt des internautes qui s'inscrivent sur son site. L'envoi de courriers électroniques complète le dispositif. Il permet d'alerter les clients sur les nouveautés correspondant à leurs goûts.

L'ensemble de ces fonctions automatiques exploite les possibilités offertes par le commerce sur Internet. Elles demandent des développements techniques lourds pour créer des logiciels spécifiques et les faire ensuite fonctionner de façon efficace sur les serveurs des sites. Tous ces outils sont, bien entendu, destinés à augmenter les ventes. La qualité de l'information fournie devient alors déterminante pour éviter que cette stimulation ne soit ressentie comme un harcèlement. Amazon tente de prévenir cette dérive avec son « achat zen » qui garantit la sécurité du paiement et la protection des données personnelles.

Nul doute néanmoins que les librairies en ligne disposent encore d'une grande marge d'amélioration. Sur le million de livres vendus en France chaque jour, seulement 5 000 le sont sur Internet.

Michel Alberganti

Amazon pas encore rentable

Le PDG, Jeff Bezos, n'en démontre pas. Amazon continuera à essayer des pertes tant qu'il n'aura pas atteint son objectif : bâtir une entreprise de taille mondiale. Pour cela il a une stratégie d'investissements massifs et... secrets, dont le rythme n'a pas faibli depuis la création d'Amazon.com en juillet 1995. Mais aussi des pertes abyssales et publiques : 625 millions de dollars pour le premier semestre 2000, qui ne font pas reculer Jeff Bezos. Le fondateur d'Amazon reconnaît que cette évolution à marche forcée est bien éloignée de son projet initial. « Je voulais créer une petite entreprise très rentable et j'en ai créé une énorme qui perd de l'argent », commente-t-il sans état d'âme. Aujourd'hui, la société propose 18 millions de produits référencés. Elle est implantée dans quatre pays : Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne et France, où une centaine de personnes viennent d'être embauchées.

CE JOUR-LÀ, comme tous les jours, Frédéric Bruel conduisait sur la route qui sépare Lille de Bruxelles. Seule la radio parvenait à le distraire. Mais son plaisir d'amateur de musique était gâché par deux choses. L'impossibilité de connaître au moment de sa diffusion le titre du morceau qu'il entendait et, plus agaçant encore, l'impossibilité de commander instantanément l'album correspondant. Quelques années plus tard, Frédéric Bruel s'apprête à mettre un terme à cette situation intolérable.

Cet ingénieur en électronique et informatique, titulaire d'un MBA (Master of Business Administration) de la Harvard Business School, a passé deux ans chez Microsoft, à Seattle, avant de se lancer dans la réalisation de son rêve. D'abord avec un poste de radio prototype qui affiche le titre des morceaux sur un écran à cristaux liquides. Sur la façade de l'appareil, deux boutons sobriement baptisés « oui » et « non ». Avec un développement supplémentaire, le premier aurait pu permettre l'achat automatique du CD correspondant à la musique diffusée.

Mais, en novembre 1999, Radio-Shopper, la première société créée par Frédéric Bruel

et Anne Toledano (Ecole centrale, Lyon), sa compagne, s'efface devant une nouvelle marque : Mobiclick. « Nous avons voulu diversifier les moyens d'accès au service d'achat », explique le PDG. Le raz-de-marée du téléphone mobile et d'Internet ne lui a pas échappé. Le nouveau service exploite ces deux médias de façon complémentaire.

CONCRÉTISER UN VIEUX RÊVE

Début octobre, la frustration de l'amateur nomade de musique aura disparu. Equipé d'un poste de radio quelconque et d'un téléphone portable ordinaire, il pourra satisfaire ses deux désirs : s'informer et acheter. Dès aujourd'hui, il lui suffit de composer un numéro de téléphone banal (commençant par 01) pour entrer en relation avec un serveur vocal. Ce dernier lui demande alors d'augmenter le volume de sa radio et d'approcher le téléphone portable du haut-parleur. Quelques secondes plus tard, une voix annonce que le morceau a été identifié et que les références de l'album vont aussitôt être transmises.

De fait, à peine raccroché, le téléphone émet le signal indiquant qu'il vient de recevoir le message. Sur l'écran du portable

s'inscrit le nom de l'artiste, le titre du morceau, les références du CD et son prix. Il suffit de cliquer « OK » sur le téléphone pour renvoyer un message déclenchant l'achat, sous réserve de s'être préalablement inscrit auprès du serveur. Quelques secondes ont suffi. Mobiclick innove en concrétisant ainsi le vieux rêve des consommateurs qui veulent acquérir ce qu'ils désirent au moment précis où l'envie, irrésistible, d'acheter les saisit.

Pour réussir ce tour de force, Mobiclick a mis en place un système informatique complet, afin d'assurer la reconnaissance des morceaux de musique et de gérer la communication par serveur vocal et message écrits (SMS) avec les utilisateurs. Une vingtaine de radios sont « écoutées » par des ordinateurs, qui comparent les morceaux diffusés avec les 22 000 titres (de variétés pour l'instant) qu'ils ont en mémoire grâce à une méthode proche de la reconnaissance vocale. Cinq secondes environ suffisent pour identifier à la fois la station et le morceau avec un taux de réussite, affirme Frédéric Bruel, de 99 %.

L'entreprise limite son rôle à une fonction d'intermédiaire. Les commandes re-

çues sont en effet transmises à Alapage, qui se charge de leur traitement et des livraisons. Le service est déjà présent en option sur les autoradios des Citroën Xsara et il fonctionne en association avec un site Internet. En octobre, il sera adapté au Wap. Lors d'un premier tour de table, Frédéric Bruel et Anne Toledano ont déjà levé 13 millions de francs (dont 9 millions venant de Bolloré). Ils sont en passe de boucler le second, qui devrait apporter 60 millions supplémentaires.

Le modèle économique de cette toute nouvelle activité est fondé sur la perception d'une commission sur les ventes de CD audio ainsi que sur la commercialisation de services associés, comme les piges destinées aux artistes et aux maisons de disques ou aux régies publicitaires. Rien ne s'oppose en effet à la reconnaissance de spots. Frédéric Bruel négocie avec les stations de radio pour trouver de nouvelles applications basées sur la participation des auditeurs à certaines émissions (jeux, sondages...) et rendre ainsi « la radio interactive ».

M. Al.

Alapage : juste un clic pour acheter le tube qui passe à la radio

et Anne Toledano (Ecole centrale, Lyon), sa compagne, s'efface devant une nouvelle marque : Mobiclick. « Nous avons voulu diversifier les moyens d'accès au service d'achat », explique le PDG. Le raz-de-marée du téléphone mobile et d'Internet ne lui a pas échappé. Le nouveau service exploite ces deux médias de façon complémentaire.

CONCRÉTISER UN VIEUX RÊVE

Début octobre, la frustration de l'amateur nomade de musique aura disparu. Equipé d'un poste de radio quelconque et d'un téléphone portable ordinaire, il pourra satisfaire ses deux désirs : s'informer et acheter. Dès aujourd'hui, il lui suffit de composer un numéro de téléphone banal (commençant par 01) pour entrer en relation avec un serveur vocal. Ce dernier lui demande alors d'augmenter le volume de sa radio et d'approcher le téléphone portable du haut-parleur. Quelques secondes plus tard, une voix annonce que le morceau a été identifié et que les références de l'album vont aussitôt être transmises.

De fait, à peine raccroché, le téléphone émet le signal indiquant qu'il vient de recevoir le message. Sur l'écran du portable

s'inscrit le nom de l'artiste, le titre du morceau, les références du CD et son prix. Il suffit de cliquer « OK » sur le téléphone pour renvoyer un message déclenchant l'achat, sous réserve de s'être préalablement inscrit auprès du serveur. Quelques secondes ont suffi. Mobiclick innove en concrétisant ainsi le vieux rêve des consommateurs qui veulent acquérir ce qu'ils désirent au moment précis où l'envie, irrésistible, d'acheter les saisit.

Pour réussir ce tour de force, Mobiclick a mis en place un système informatique complet, afin d'assurer la reconnaissance des morceaux de musique et de gérer la communication par serveur vocal et message écrits (SMS) avec les utilisateurs. Une vingtaine de radios sont « écoutées » par des ordinateurs, qui comparent les morceaux diffusés avec les 22 000 titres (de variétés pour l'instant) qu'ils ont en mémoire grâce à une méthode proche de la reconnaissance vocale. Cinq secondes environ suffisent pour identifier à la fois la station et le morceau avec un taux de réussite, affirme Frédéric Bruel, de 99 %.

L'entreprise limite son rôle à une fonction d'intermédiaire. Les commandes re-

çues sont en effet transmises à Alapage, qui se charge de leur traitement et des livraisons. Le service est déjà présent en option sur les autoradios des Citroën Xsara et il fonctionne en association avec un site Internet. En octobre, il sera adapté au Wap. Lors d'un premier tour de table, Frédéric Bruel et Anne Toledano ont déjà levé 13 millions de francs (dont 9 millions venant de Bolloré). Ils sont en passe de boucler le second, qui devrait apporter 60 millions supplémentaires.

Le modèle économique de cette toute nouvelle activité est fondé sur la perception d'une commission sur les ventes de CD audio ainsi que sur la commercialisation de services associés, comme les piges destinées aux artistes et aux maisons de disques ou aux régies publicitaires. Rien ne s'oppose en effet à la reconnaissance de spots. Frédéric Bruel négocie avec les stations de radio pour trouver de nouvelles applications basées sur la participation des auditeurs à certaines émissions (jeux, sondages...) et rendre ainsi « la radio interactive ».

M. Al.

Le Monde
à Sydney
En piste,
dès le 14 septembre
jusqu'au 2 octobre !



Le guide des JO

Le Monde du jeudi 14 septembre daté 15 septembre

Et chaque jour, Sydney comme si vous y étiez...

10 rédacteurs du Monde vous font vivre les épreuves, l'actualité des JO, sans oublier celle de l'Australie...

dans un CAHIER SPÉCIAL, avec les derniers résultats, offert chaque jour avec Le Monde.

Et sur jo.lemonde.fr des animations, tous les résultats, commentaires et photos en direct, 7 jours sur 7.

A Sedan, les supporters belges venus des Ardennes se sentent comme chez eux

Le club ardennais accueille Monaco en championnat de France

A l'occasion de la 7^e journée du championnat de France de première division, samedi 9 septembre, le CS Sedan, actuel douzième de classe-

ment, accueille l'AS Monaco, onzième. Une fois de plus, les Ardennais pourront compter sur le soutien sans faille de leurs quelque 12 000 sup-

porteurs du vénérable stade Emile-Albeau. Parmi ces fidèles, 1 500 Belges, qui ont fait de Sedan leur club fétiche. Proximité frontalière oblige.

SEDAN

de notre envoyé spécial

Dans le stade Emile-Albeau de Sedan, rien ne permet de les distinguer des autres supporters. Ni drapeau, ni slogan, ni accoutrement particulier. Seule une oreille avertie peut reconnaître une pointe d'accent dans leurs encouragements lancés depuis les tribunes. Pour chaque match à domicile du CS Sedan, ils sont ainsi 1 500 Belges à franchir la frontière, située à dix kilomètres de là. Depuis l'accession du club ardennais en première division au terme de la saison 1998-1999, la transhumance a augmenté, mais, de l'avis de plusieurs, « il y a toujours eu beaucoup de Belges derrière Sedan, même quand le club était en D2 ou en National ».

Ils viennent de villages et bourgades appelées Florenville, Géripont, Cornimont, Neufchâteau, Virton. Certains viennent même de Liège et de Charleroi, deux villes où évoluent pourtant des clubs professionnels de première division belge. « Mais le football français, c'est quand même autre chose », dit l'un d'eux, même si Sedan n'occupait que la 12^e place du championnat de France (avec sept points de retard sur le leader, Lens) avant d'accueillir Monaco, samedi 9 septembre, pour le compte de la 7^e journée. Pour se faire pardonner des débuts un peu laborieux (deux victoires, deux défaites, un nul, le match Sedan-Rennes de la 6^e journée ayant été interrompu en raison des conditions météorologiques), le CS Sedan a engagé un attaquant belge, Toni Brogno. Et, attire supplémentaire, dans quelques jours, l'équipe ardennaise évoluera très bientôt sur la pelouse de son nouveau stade Léon-Dugauguez (17 000 places), doté de tout le confort moderne.

Les Maziers, brasseurs de bière ambrée de père en fils depuis 1896, font partie des plus fidèles

supporteurs belges du CS Sedan. Ils sont originaires de Bouillon, une petite commune wallonne de 5 000 habitants célèbre pour avoir été le point de départ du chevalier Godefroi pour sa première croisade, en 1096, avant de servir de porte d'entrée en France pour les troupes allemandes en 1940. Le premier des Maziers à s'être rendu régulièrement au stade Emile-Albeau fut Jean Maziers, dans les années 50. « C'est lui qui a commencé, avec un ami à lui qui était facteur », raconte Raymond, cinquante-quatre ans, l'un de ses fils. Ils se sont installés au septième rang dans cette tribune que l'on appelait la petite tribune. Elle venait d'être construite, elle n'a pas changé de nom depuis, ni d'aspect. Un demi-siècle plus tard, on est toujours là, au septième rang. »

« SEDAN, C'EST NOTRE CLUB »

En 1956 et 1961, Sedan atteint à deux reprises la finale de la Coupe de France et gagne le trophée les deux fois (aux dépens de Troyes, puis de Nîmes). Les Maziers en sont. « Nous avons pris le train-couchettes qui nous a emmenés directement à la gare de Colombes. J'avais onze ans. Rendez-vous compte : aller à Paris si jeune ! », continue Raymond Maziers, qui a quitté l'entreprise familiale pour tenir un estaminet appelé Sur le pouce, sur la commune de Paliseul. A chaque fois qu'il se rend à Emile-Albeau, Raymond Maziers vient vider quelques bières avant et après le match au Mickey Bar, le fief des supporters belges de Sedan. « Les Belges sont des vrais connaisseurs de football. Ils en savent autant, si ce n'est plus que les Français », estime le patron, Rémi Fossier.

Accoudé au comptoir, il faut peu de temps à Raymond Maziers pour expliquer la raison qui pousse tant de ses compatriotes à soutenir un club de football français plutôt qu'un club belge : « Pour vous dire les choses franchement, nous les frontaliers, on aimerait mieux être raliés à la France qu'à la Belgique. Les Flamands ne

veulent plus des Wallons. A leurs yeux, on coûte trop cher en sécurité sociale et on ne travaille pas assez. Voilà pourquoi on supporte Sedan. On se sent bien ici. »

A ses côtés, Francis Minguet, dont le métier consiste à placer des jeux électroniques dans les cafés mais qui fut agent de joueurs avant l'arrêt Bosman, c'est-à-dire à une époque où les footballeurs professionnels étaient « propriété » des clubs, avance des explications moins politiques et plus footballistiques : « Les clubs belges ne vont pas très bien en ce moment. Charleroi a failli descendre en deuxième division, et le Standard de Liège n'est plus ce qu'il était. La première division française est d'un excellent niveau. On peut y voir des vedettes en grand nombre. » Francis Minguet prétend n'avoir raté aucun match de Sedan à domicile depuis huit ans. Il a effectué quelques déplacements à l'extérieur. Notamment à Ochamps, à quelques kilomètres au nord de Bouillon, en début de saison : « Sedan affrontait le Standard de Liège en match amical.

Avec les copains, on a encouragé Sedan, à fond. Même en tant que Belges, cela ne nous a pas gênés, car Sedan, c'est notre club. »

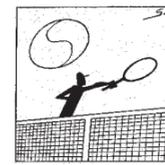
La passion a même conduit les supporters belges du club ardennais à créer un site Internet voué à leur équipe favorite (www.geocities.com/belgiumside). Et, depuis la finale de la Coupe de France 1999, perdue (0-1) par Sedan (alors en D2) face au FC Nantes, ils ont un renfort de poids. Le sanglier que l'on vit parader dans l'enceinte du Stade de France avant le coup d'envoi, comme le fit son ancêtre, le célèbre Dudule, en 1956 et 1961 au stade de Colombes, venait en effet de Belgique. La bête, une laie du nom de Césarine, fut trouvée dans l'arrière-cour de l'estaminet Chez Marchal, sur la commune de Franchan-sur-Semois, à une quinzaine de kilomètres de Sedan. L'animal s'en est retourné chez lui, attendant paisiblement la prochaine finale de Sedan au Stade de France pour montrer sa hure.

Frédéric Potet

Marat Safin, tête de série n° 6, bouscule l'étiquette de l'US Open

Le Russe s'est qualifié dans les demi-finales

LE RUSSE Marat Safin, tête de série n° 6, s'est qualifié, jeudi 7 septembre, pour les demi-finales de l'Open des Etats-Unis, à Flushing Meadows - une première dans sa carrière - en disposant de l'Allemand Nicolas Kiefer (7-5, 4-6, 7-6 (7/5), 6-3). Il y affrontera l'Américain



TENNIS

Todd Martin, finaliste de l'édition 1999 du tournoi, samedi 8 septembre, qui est venu à bout du Suédois Thomas Johansson (6-4, 6-4, 3-6, 7-5).

Les deux rencontres ont été marquées par l'extrême fébrilité des vainqueurs. Alternant comme à son habitude, coups d'éclat et erreurs les plus grossières, le surdoué russe n'est parvenu à convertir que quatre des vingt et une occasions de break qu'il s'est procurées pendant sa rencontre contre l'Allemand et s'est vu contraint de lutter pendant un peu plus de trois heures. « Quel-

quefois je joue bien et le set suivant je ne sais plus ce que je fais, a concédé Marat Safin. C'est pour cela qu'il m'arrive de casser mes raquettes de rage. »

Vainqueur des deux premières manches de son match contre Thomas Johansson, Todd Martin paraissait au bord de l'effondrement et était mené 4-1. « J'ai été capable de grappiller quelques points bien horribles, a-t-il avoué. Je voulais que Johansson me voie, qu'il sache que j'étais encore là. Je montais au filet autant que je pouvais. »

L'affrontement entre le Russe et l'Américain, samedi, promet beaucoup. « Ce Martin me donne mal à la tête. C'est un tel lutteur et il a un grand service. » Les deux joueurs ne se sont jamais rencontrés jusqu'à présent et Todd Martin se méfie du tempérament de son rival. « Il frappe la balle tellement fort, a-t-il expliqué. Cela va être un peu comme du tennis sur herbe. Les échanges ne devraient guère durer. »

(Avec AFP)

Le village olympique affichera complet

PLUS DE 16 000 PERSONNES RÉSIDERONT dans le village olympique, dont déjà 7 000 sont arrivés à bon port, a annoncé vendredi à Sydney un responsable du Comité international olympique (CIO), Pere Miro. Et le nombre d'athlètes initialement prévu (10 200) sera finalement dépassé en raison, selon M. Miro, « des bienfaits de l'assistance olympique ». En effet, de nombreuses bourses olympiques ont été distribuées aux comités nationaux olympiques les moins fortunés. « Plus de 700 sportifs ont bénéficié de ce programme, a chiffré M. Miro, et 471 d'entre eux sont présents à Sydney, dans le meilleur village olympique jamais vu aux Jeux. » En outre, M. Miro, qui faisait son rapport devant la commission exécutive du comité international olympique, s'est félicité de la présence « aux Jeux du millénaire » des 199 comités olympiques affiliés aux CIO. « A cela, il faut ajouter des représentants du Timor-Oriental [ndlr : quatre], qui, bien que n'ayant pas de CNO reconnu, ont été autorisés à participer à titre exceptionnel, et, pour la première fois, une délégation de Bosnie-Herzégovine multi-ethnique regroupant les trois entités culturelles du pays sous un seul et même drapeau. »

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Marie-José Pérec** est arrivée vendredi à Sydney. La double championne olympique a ainsi mis un terme au doute qui planait quant à sa participation. Tenante du titre olympique sur 200 mètres et 400 mètres à Atlanta en 1996, Marie-José Pérec s'est faite discrète cette année en ne participant qu'à quelques réunions européennes de la saison en cours. Malgré ses retraits répétés, la championne a toujours annoncé qu'elle s'alignerait aux Jeux, se concentrant sur le 400 mètres.

■ **Hyginus Ango, un athlète nigérian**, a trouvé la mort en percutant une voiture alors qu'il courait pour prendre son bus, jeudi 7 septembre à Sydney. Agé de 22 ans, ce jeune espoir du 200 mètres et du 400 mètres était venu s'entraîner avec la délégation de son pays en préparation des Jeux olympiques.

■ **CYCLISME : Jan Ullrich** a abandonné au terme de la 12^e étape du Tour d'Espagne, alors qu'il occupait la quatrième place au classement général. L'Allemand souhaite se concentrer sur sa préparation aux Jeux. « Mon objectif c'est les Jeux de Sydney. Je préfère abandonner pour me reposer », a-t-il déclaré. « Je suis fatigué. Je suis désolé pour les organisateurs de cette belle course », a ajouté le coureur qui compte décrocher l'or tant en contre-la-montre que dans l'épreuve en ligne des JO. L'Italien Alessandro Pettacci (Fassa Bortolo) a remporté jeudi l'étape Saragosse-Saragosse, tandis que l'Espagnol Angel Casero (Festina) conservait le maillot oro sur ses épaules.

■ **TENNIS : la Belgique** accueillera la France, du 9 au 11 février 2001, pour le premier tour du Groupe mondial de la Coupe Davis, dont le tirage au sort a eu lieu jeudi matin à Flushing Meadow.

France
Groupe Deutsche Bahn

Le corps en douce

Crème fouettée au gingembre, exfoliant au sucre, lait à la camomille : les nouvelles recettes de beauté célèbrent l'harmonie des sens

APRÈS des années de cosmétique froide, figée dans un vocabulaire pseudoscientifique, la beauté retrouve le goût du plaisir et réveille les sens dans une vision du corps plus globale. Loin de la battante superactive qui décompressait sur fond d'aérobic, on prend son temps dans sa salle de bains – nouvelle pièce à vivre de la maison dont les dimensions ne cessent de s'étendre – ou dans les « spas », ces luxueux instituts de beauté et de remise en forme installés au cœur des villes d'affaires ou perdus sur des îlots paradisiaques. Phénomène de société aux Etats-Unis, le nombre de spas est passé de 30 à plus de 600 en dix ans. En Europe, les grands hôtels ouvrent leur leur comme récemment le George V à Paris, en attendant l'arrivée des spas de la marque Bliss – rachetée en avril par le groupe LVMH –, succursales de ce lieu où les New-Yorkaises se bousculent pour un massage à la carotte ou une pédicure au lait chaud et à l'huile d'amande.

C'est en s'inspirant des soins prodigués dans la Beauty Gallery de Soho à New York qu'Helena Rubinstein a créé la gamme Art of Spa. Selon son humeur, la femme pourra s'adonner à des remèdes relaxants (crème de massage au tilleul, lait hydratant à l'huile de coton, etc.) ou énergisants comme l'exfoliant corporel au sucre à la

Les saveurs d'Origins

Avec plus de 200 références, du gommage au sel de la mer Morte présenté dans un bocal à la crème fouettée au gingembre pour le corps, en passant par le tapis de douche massant ou les balles anti-stress, Origins diffuse depuis fin mai en France ses remèdes de bien-être à destination des deux sexes. La marque américaine fondée en 1990 par William Lauder – petit-fils d'Estée – joue la carte du naturel, préfère les huiles essentielles glanées dans le monde entier aux parfums de synthèse. Les intitulés des produits – « gagnez au grattage » pour un gommage, « bénie soit l'eau » pour une crème de jour, etc. – pimentent l'univers souvent trop sérieux de la beauté. La marque compte aujourd'hui 700 points de vente dans le monde et emploie près de 3 000 personnes. Après les corners des Galeries Lafayette et du Bon Marché à Paris, Origins devrait ouvrir quatre autres points de vente d'ici à la fin d'année dont une boutique en propre.

texture fondante d'un sorbet aux agrumes. Dans cette approche polysensorielle de la beauté, les marques ne jurent que par l'aromathérapie et autres remèdes de bien-être.

Sur les traces du pionnier Shiseido – qui après la Relaxing et l'Energizing Fragrance sort mi-octobre le parfum antistress Zen –, Lancôme se propose d'apaiser le corps et l'esprit avec Aromacalm, une gamme aux huiles essentielles d'iris et de rose, ou de les tonifier avec Aromatic au maté vert et au gingembre. Adepte de la « thérapie sensorielle », Origins diffusera en France dès octobre sa ligne « Sommeil » qui contient, entre autres produits censés favoriser un endormissement serein, « Le plus court chemin vers les rêves », une brume à vaporiser sur son oreiller

ou « A la dérive », un lait pour le bain aux huiles essentielles de camomille et de feuilles de mandarinier.

Camouflant sa vocation hygiéniste, le bain fait partie d'un rituel ludique et apaisant avec des infusions aux plantes (Elizabeth Arden), des galets effervescents (Shiseido), Manifesto d'Isabella Rossellini), des laits onctueux (Côté Bastide).

ART DE VIVRE

Pour Nicole Houques, créatrice des produits Côté Bastide et auteur de *La Beauté au naturel* (Le Chêne, 175 F, 26,68 €), le soin s'inscrit dans un véritable art de vivre. Dans les gammes de la marque d'Aix-en-Provence, objets et linge de maison (draps de bain en nid d'abeille, aumonières en gaze de lin, pots à onguents) s'accordent avec la douceur des bains de lait au coton et à l'amande, l'huile de massage au chanvre ou les savons aux extraits de thé.

De gommages à la fleur de sel en masques au charbon ou aux boues marines, les potions de beauté d'aujourd'hui affichent couleurs et odeurs comme facteurs de « mieux vivre », loin des années 90 qui faisaient rimer immaculé avec innocuité. The Body Shop va jusqu'à diffuser une gamme basée sur la thérapie des couleurs (vert pour la sérénité, rouge pour la sensualité, etc.). Comme pour ressusciter des plaisirs d'enfant, on plonge les doigts dans des pots généreux de crèmes aux nuances céladon, rose tendre ou blanc nacré. La Mousse Caresse pour la douche Body Power, dernière ligne pour le corps d'Estée Lauder, évoque au creux de la main la texture moelleuse et aérienne des œufs à la neige. Dans le même esprit gourmand, la Mousse frissonnante de Marie Cohr fond en douceur sur la peau humide.

La cosmétique « alimentaire » inspire de petites marques anglo-saxonnes qui l'interprètent avec humour comme G. Star et ses shampoings présentés dans des bouteilles de bière ou ses sels de bain dans des sacs de farine en papier. Entre odeurs de café au lait, de tisane et de confiture d'abricot, le stand de la marque Au Bon Marché ressemble plus au rayon petit déjeuner d'une superette qu'à un comptoir traditionnel de parfumerie.

Avec des mélanges chiendent-camomille, fenouil-miel ou cresson-kiwi, les bouteilles Juice It de The Body Shop ne sont pas des décoctions bios mais des gels douche. Sur ce principe, Séphora lançait, en décembre 1999, une gamme baptisée « A ne pas avaler » avec des crèmes et des bains moussants à la tequila, au piment ou au coulis de mûre, conditionnés dans des bouteilles d'huile, des boîtes à terrine ou des salières. De vraies recettes de cuisine – popcorns caramélisés, gâteau à la citrouille etc. – sont même inscrites sur les flacons des crèmes de douche Cookbook de l'américain Philosophy.

CORPS-FRIANDISE

Inspirés par Lush à Londres – sorte de crèmerie cosmétique où les produits sont vendus à la louche ou à la coupe –, de nombreux magasins prennent des airs d'épicerie de beauté. Lora Lune, installé dans le Marais à Paris, expose sur des établis de bois des tommes de savon au lait d'ânesse, au miel ou à la canelle vendues au poids. A quelques dizaines de mètres de là, L'Atelier du savon

propose, depuis décembre 1999, une soixantaine de savons translucides incrustés de fleurs ou de fruits et d'autres plus crémeux au miel ou au chocolat. Tous les trimestres, la boutique, qui vend environ 200 kilos de savon par mois, renouvelle sa « carte » avec, dans les musts du moment, la crème de menthe, d'orange ou d'abricot. Au menu de l'automne : des saveurs chaudes et épicées pour un corps-friandise.

Anne-Laure Quilleriet



Billes effervescentes pour le bain aux huiles essentielles (45 F, 6,86 €, la boîte de 150 grammes). L'Atelier du savon.



Produit douche à l'abricot Jam Gel (59 F, 8,99 €, le pot de 150 grammes). G. Star au Bon Marché.



Savons vendus au poids (35 F, 5,34 €, les 100 grammes). L'Atelier du savon.



« A la dérive », lait végétal apaisant pour le bain (180 F, 27,44 €, le flacon de 500 ml). Origins.



Perles effervescentes (60 F, 9,15 €) et huile pour le bain (60 F, 9,15 €), masque corporel (90 F, 13,73 €) dans la gamme Couleurscience de The Body Shop.



Sels parfumés pour le bain Green Tea (120 F, 18,29 € le pot de 400 grammes). Elizabeth Arden.

Mousse Caresse pour la douche Body Power (150 F, 22,87 € le flacon-pompe de 200 ml). Estée Lauder.



« Sucre de bain » à la vanille (79 F, 12,04 €, le sachet de 700 grammes). G. Star au Bon Marché.



« Une pincée de sel », un exfoliant doux pour le corps (200 F, 30,49 €, le bocal de 600 grammes). Origins.

ADRESSES

● **Massages.** Aquarelax, un gel de massage hydratant aux huiles essentielles (cyprès, romarin, bergamote et lavande), 194 F (29,39 €) le tube de 250 ml, Biotherm.

Crème de massage déstressante au tilleul et aux huiles essentielles de benjoin et ylang-ylang, 250 F (38,11 €) le pot de 200 ml, ligne Art of Spa d'Helena Rubinstein.

● **Bains.** Le jardin des bambous, des infusions pour le bain à base de thé semi-vert, d'algues et de feuilles d'eucalyptus, 129 F (19,67 €) le coffret de six, La maison de l'Indochine, renseignements au 01-40-51-95-15. Parfums menthe, citron vert ou rose, des tisanes à laisser infuser dans son bain vendues avec une passoire, 95 F (14,48 €), G. Star au Bon Marché.

● **Onguents.** Décliné dans les cinq nouvelles fragrances de Serge Lutens, Fond de parfum est un onguent liquide sans alcool, soyeux et unifiant à appliquer seul après le bain ou pour mettre en valeur l'eau de parfum qui lui correspond, 290 F (44,21 €) les 50 ml.

L'Heure Exquise et l'Eau d'Hadrien parfument les nouvelles huiles précieuses d'Annick Goutal qui satinent la peau, 250 F (38,11 €).

● **Savons.** De nouvelles notes pour le fameux savon surgras Rogé Cavaillès : lait et miel, fleur de coton et amande verte, 19 F (2,9 €). Savon exfoliant à l'huile de lin, 78 F (11,89 €) les 125 ml, Côté Bastide. Renseignements au 04-42-97-31-00. Savon masseur à la châtaigne, 29,50 F (4,5 €), dès octobre dans les magasins Nature & Découvertes.

Pratiques en voyage, les feuilles de savon vert translucide Manifesto d'Isabella Rossellini sont présentées dans des sachets individuels, 125 F (19,06 €) la boîte de 16.

● **Gommages.** Les Thermes Sextius d'Aix-en-Provence proposent un forfait peau douce à 410 F (62,50 €) avec un gommage à effusion à la fleur de sel de Camargue, une douche brumisante et une application de boue. Renseignements au 08-00-63-96-99.

Gommage énergisant Aromatic de Lancôme aux huiles essentielles de citron, de maté vert, de gingembre et de cardamome, 205 F le pot de 200 ml.

● **Hydratation.** Nouvelle version d'un des produits phares de Sisley, Hydra-flash Spécial Corps formule intensive à l'extrait de sésame et de riz donne un velouté et une élasticité durable à la peau, 525 F (80,04 €).

Hydra-corps Satin est une émulsion fraîche au calcium, 164 F (25 €) les 200 ml, Christian Dior, à partir du 24 octobre. La gamme Green Tea d'Elizabeth Arden s'enrichit en octobre d'une crème Nectar au miel pour le corps qui soulage les peaux sensibles au froid, 120 F le tube de 200 ml. Devant le succès de la Crème Fraîche de Beauté – 100 000 pots vendus depuis mars 1999 –, la marque Nuxe étoffe la gamme avec une émulsion pour le corps, 120 F (18,29 €) et l'eau aroma-lactée, une brume pour le visage et le décolleté 110 F (16,77 €).

● **Boutiques.** L'Atelier du Savon, 29, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris, tél. : 01-44-54-06-10. Nobu, 24, rue de Babylone, 75007 Paris, tél. : 01-45-44-32-84. Beauty by et vous, 25, rue Royale, 75008 Paris, tél. : 01-47-42-31-00. Lora Lune, 22, rue du Bourg-Tibourg, 75004 Paris tél. : 01-48-04-00-30.

Ultra-léger ou sur roue, variation sur le thème du hamac

DEPUIS que les Français se sont pris de passion pour leur jardin, ils l'aménagent. Le jardin, le balcon ou la terrasse sont autant de petits coins de paradis qu'on n'en finit plus de vouloir améliorer. Et une fois acquis le salon de jardin, le parasol, la chaise longue, on se met à désirer ces « deux ou trois choses » qui font la différence. On pense alors éclairage, desserte sur roulettes, accessoires de décoration divers et... hamac. A en croire l'offre, mais aussi les fabricants, le hamac suscite, auprès du public, un intérêt grandissant.

Reconnu comme l'une des plus anciennes pièces d'ameublement

de l'histoire de l'humanité, le hamac est encore disponible dans sa forme la plus simple. Celle qui colle le plus fidèlement à la définition qu'en donne les dictionnaires : rectangle de toile ou de filet suspendu horizontalement par ses deux extrémités qu'on utilise comme lit dans les forêts tropicales.

DESSIN GRACIEUX

« Acheter un hamac est une question de confiance » : quel que soit le modèle, le fabricant de hamac Jobek explique, dans son livret d'utilisation fort complet, que ce produit doit être réalisé (et choisi)

avec soin. Il s'engage donc sur plusieurs garanties : colorants (pour teinter les fils), qui respectent l'environnement et la santé, et stabilité des bois (un certificat prouve l'origine de plantations contrôlées). La plupart des hamacs Jobek sont aussi testés selon des normes de sécurité allemandes (Tüv) et soumis à des tests de poids 2,5 fois supérieurs à ceux des produits. Résultat : la marque propose toujours de nouveaux modèles, un éventail qui va des chaises à pendre au hamac de voyage ultraléger, en toile de parachute, en passant par le hamac de

luxe et à celui, en forme de maison-tente, pour enfant.

La Route du teck propose un hamac sur roues et pliant signé Claude Robin, avec armature en teck et toile de coco synthétique (imputrescible et indéformable). Chez Vision International, le hamac-baldaquin dessiné par Jennifer Lacroix est une petite merveille du genre. La structure et les arceaux supérieurs en bingkirai (un bois gras ayant les mêmes qualités que le teck) forment un dessin gracieux, aux lignes proches de celles des bateaux. Très élégant, ce hamac, qui a demandé deux ans de travail, met le design au service

d'une utilisation quotidienne, pratique et légère. Une fois replié, ce meuble se fait discret. Il peut aussi trouver sa place dans la maison... à la fin des beaux jours.

Véronique Cauhapé

★ La gamme des hamacs Jobek est distribuée, en France, dans les grandes surfaces de bricolage et dans les jardineries. La Route du teck : patte-d'oie d'Herblay, RN 14, 95220 Herblay. Tél. : 01-34-50-23-71. Vision International : 95, boulevard Magenta, 75010 Paris. Tél. : 01-43-30-64-71.

Week-end estival

SAMEDI. Les hautes pressions s'installent sur la France et les perturbations circulent des îles Britanniques à la Scandinavie. La France va ainsi connaître un week-end estival. Les côtes de la Manche auront de moins en moins de nuages.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Sur la Basse-Normandie, des nuages bas seront présents le matin puis laisseront place à de belles éclaircies. Sur la Bretagne et les pays de Loire, le soleil brillera dès le matin. Les températures seront en hausse - de 22 à 28 degrés - du nord au sud.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La grisaille matinale sera présente sur le Nord-Picardie et les côtes normandes. Un peu de brume ou de brouillard se formera ailleurs. Dans l'après-midi, le soleil va dominer. Seuls des nuages resteront sur le Nord-Picardie. Les températures de

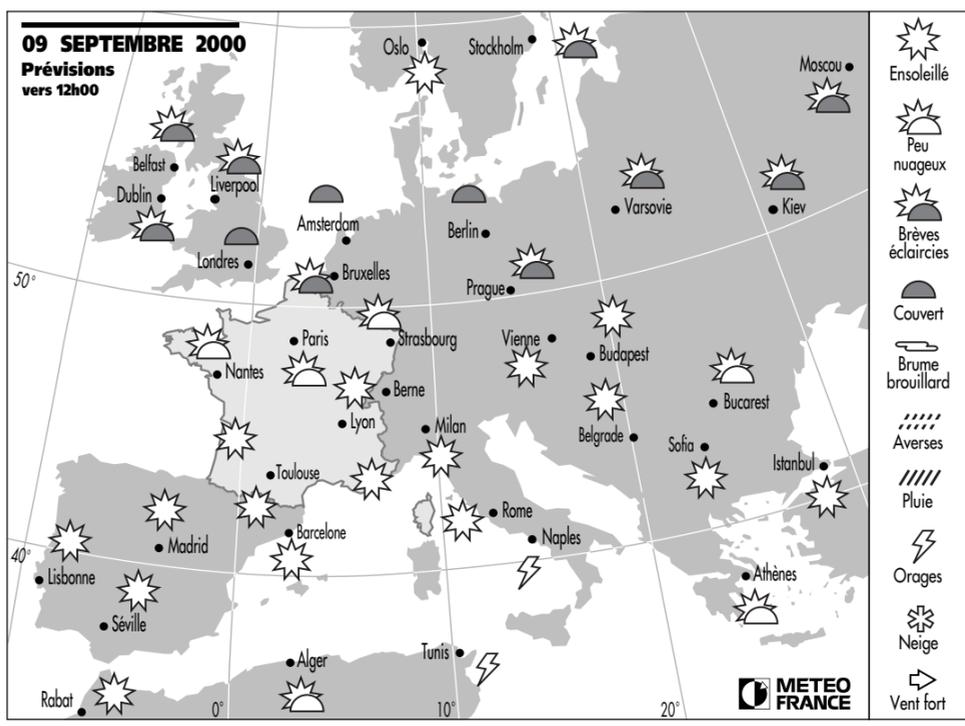
l'après-midi iront de 20 à 27 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - A part un peu de brume ou de brouillard le matin, la journée sera très ensoleillée. Les températures monteront jusqu'à 25-27 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Excepté un peu de brume ou de brouillard le matin, le soleil dominera largement. Les températures seront très élevées, entre 28 et 32 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil va briller toute la journée. Le thermomètre en profitera pour monter entre 26 et 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La journée sera estivale avec beaucoup de soleil. Les températures atteindront 25 à 28 degrés sur le Languedoc-Roussillon et 25 à 28 ailleurs. Les températures de



(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Soif de vacances? Les prix sont frais sur ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

AOL: mot clé: ebookers
© 2000 ebookers.com snc. Licence L07500047

PRÉVISIONS POUR LE 09 SEPTEMBRE 2000

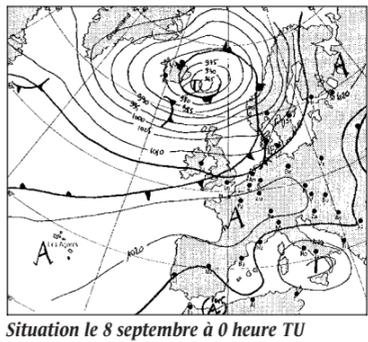
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	10/26 S
AJACCIO	16/27 S	
BIARRITZ	18/30 S	
BORDEAUX	16/30 S	
BOURGES	11/27 S	
BREST	12/23 S	
CAEN	17/24 N	
CHERBOURG	13/22 N	
CLERMONT-F.	11/28 S	
DIJON	10/27 S	
GRENOBLE	11/28 S	
LILLE	14/21 N	
LIMOGES	13/27 S	
LYON	12/28 S	
MARSEILLE	16/27 S	

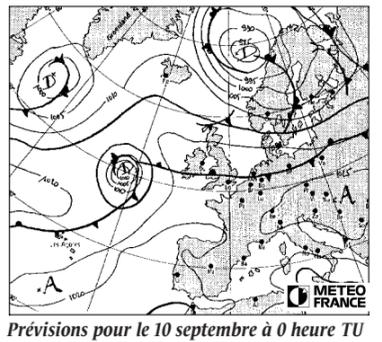
EUROPE	AMSTERDAM	16/21 C
ATHENES	22/28 S	
BARCELONE	18/24 S	
BELFAST	11/17 N	
BELGRADE	12/25 S	
BERLIN	15/24 C	
BERNE	10/25 S	
BRUXELLES	13/27 S	
BUCAREST	9/24 S	
BUDAPEST	12/24 S	
COPENHAGUE	12/18 N	
DUBLIN	10/18 N	
FRANCFORT	15/25 S	
GENEVE	14/24 S	
HELSINKI	10/16 N	
ISTANBUL	18/26 S	

AMÉRIQUES	BRASILIA	14/24 S
BUENOS AIR.	8/13 P	
CARACAS	26/33 S	
CHICAGO	20/28 S	
LIMA	15/18 C	
LOS ANGELES	16/25 S	
MEXICO	13/17 P	
MONTREAL	14/24 S	
NEW YORK	19/28 S	
SAN FRANCISCO	13/21 S	
SANTIAGO/CHI	10/15 P	
TORONTO	16/23 S	
WASHINGTON	16/29 S	

AFRIQUE	ALGER	10/19 N
DAKAR	27/30 S	
KINSHASA	21/31 S	



Situation le 8 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 10 septembre à 0 heure TU

OBJETS

Le WebTouch, un ordinateur qui met Internet à la portée des nuls

LE WEBTOUCH aimerait être à Internet ce que le Teppaz fut au tourne-disque, la 4 CV Renault à l'automobile ou la pointe Bic au stylo à bille. Un outil sans prétention technologique mais capable de s'imposer comme le vecteur de diffusion à une très large échelle d'un outil réservé à une minorité.

On sait que l'ordinateur personnel, jusqu'alors incontournable moyen d'accès au Web, devra dans les prochaines années céder du terrain face à de nouveaux supports plus mobiles et plus pratiques. En 2002, on estime que 40 % des internautes se connecteront en utilisant un autre moyen que le PC. La course à la démocratisation d'Internet est donc ouverte. Les téléphones portables WAP, les téléviseurs reliés à la Toile, les nouvelles générations de consoles de jeu, les organisateurs personnels et de nouveaux venus tels que le WebTouch sont sur les rangs. Avec l'ambition de devenir un banal objet de la vie quotidienne.

Mis au point par Atlinks, société conjointe créée par Alcatel et Thomson, le WebTouch Easy sera présent dans les circuits de distribution spécialisés et les hypermar-

chés dès septembre. Son prix se situera aux alentours de 2 000 F (304 €), abonnement compris. Pour un supplément de quelque 500 F (76 €), une version WebTouch Plus dotée d'un téléphone intégré, d'un écran tactile et d'un clavier rétractable sera proposée un peu plus tard.

Cet appareil est un petit ordinateur capable de réaliser des opérations relativement simples sur le Web : recevoir et émettre du courrier électronique, se relier à une imprimante ou à un appareil-photo numérique, télécharger des textes et des fichiers qui ne sont pas trop volumineux. En revanche, on ne peut utiliser WebTouch comme un ordinateur portable (le système d'exploitation Windows n'est pas disponible) ni utiliser des disquettes ou des CD-rom.

TRANQUILLE ET RAPIDE

Le WebTouch n'est pas un monstre de technologie. Il permet une navigation tranquille sur le Net et se destine à des incursions rapides, fréquentes et utilitaires plutôt qu'à des recherches longues et complexes. « Le pionnier-surfeur des premiers âges de l'Internet n'est plus seul sur la Toile. D'autres fa-



milles de consommateurs viennent maintenant s'installer paisiblement sur ces territoires défrichés », plaide Bruno Fabre, directeur général d'Atlinks, qui destine d'abord cet appareil « à ceux qui ne veulent pas investir dans un équipement informatique qu'ils jugent trop complexe ».

Bref, le WebTouch se propose d'initier à Internet les nuls de l'informatique, ceux qui refusent de pénétrer dans un univers dont ils ne perçoivent pas les avantages. Ceux que le seul fait de s'aventurer dans un magasin spécialisé ou dans le rayon Informatique d'une grande surface glace d'effroi. Cette

« cible » commerciale n'est pas vraiment marginale ; 75 % des ménages français ne possèdent pas d'ordinateur et 85 % des foyers ne disposent pas d'accès à Internet.

Comment devenir le grand agent de propagation du Web parmi les masses ? D'abord, faire simple. Contrairement au téléphone, à la radio ou à la télévision dont le succès doit beaucoup à la magie du bouton « on-off », l'ordinateur se laisse moins facilement apprivoiser. Les procédures d'approche rebutent quiconque ne dispose pas d'une culture informatique de base. Le WebTouch accueille donc une « touche de navigation » qu'il suffit de presser pour se connecter. En haut de l'écran-couleurs, une barre de navigation reste toujours visible et, en bas de celui-ci, une barre de fonction aligne de petites icônes faciles à reconnaître. Ces icônes désignent l'accès à la messagerie, au Web ou aux adresses présélectionnées.

Si vous êtes perdu, une touche en forme de sourire propose un retour à la page d'accueil. Discrète et légère (1,8 kg), cet objet, qui évoque l'allure rassurante d'un Minitel mais adopte des teintes plus gaies,

a été conçu pour voyager dans la maison, malgré le fil à la patte qui le relie à une prise de téléphone. On peut le poser sur ses genoux, l'installer dans la cuisine ou l'abandonner sur un canapé.

L'autre condition du succès, ce sont les services mis à la disposition de l'utilisateur. Véritable nerf de la guerre, eux seuls peuvent véritablement éveiller l'intérêt du novice. Le prix d'achat du Webtouch comprend un forfait de connexion (quatre heures par mois pendant un an, le temps supplémentaire étant facturé 0,19 F la minute) et l'accès aux prestations fournies par un opérateur.

LECTEUR DE CARTE À PUCE

Un accord a été conclu avec Libertysurf, d'autres suivront, en particulier avec Wanadoo. En pratique, l'accès est ouvert à des sites très divers ; météorologie, informations générales, sportives, boursières ou routières, shopping, petites annonces, horaires des cinémas, programmes de télévision ou accès au minitel, opérations bancaires.

Il ne fait pas de doute que le destin du WebTouch sera largement tributaire de la qualité et de la di-

versité des services proposés au consommateur. La première génération, lancée avec un éventail de services trop restreint, en a fourni la démonstration *a contrario*. Vendue à cent mille exemplaires, elle ne s'est pas imposée. Pour atteindre les objectifs prévus (quatre cent mille unités en France et en Espagne en 2001, cinq cent mille unités en vitesse de croisière dès 2002), il faudra donner envie au grand public d'utiliser le WebTouch en ouvrant l'accès à toujours plus de services utiles et bon marché. Dans cette perspective, un lecteur de carte à puce a été prévu pour faciliter les achats en ligne.

Chez Atlinks, on considère que le pari sera gagné lorsque les plus de quarante ans n'ayant pas encore installé un PC chez eux commencent, sous la pression de leurs enfants, à s'intéresser sérieusement au nouveau venu. Mais les concepteurs WebTouch ne négligent pas ceux qui ne peuvent déjà plus se passer de l'Internet. Ceux-là pourront emmener en vacances un WebTouch ou consulter grâce à lui leurs e-mails au petit déjeuner ou vautrés sur une méridienne.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 216

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. S'ils se déplacent, c'est dans l'urgence. - II. Retrouvera toute sa vitalité. Le passif du compte. - III. Un impôt qui nous enchaîne. Le francium. - IV. Période chaude. Propice à une bonne récolte. - V. Très recherchés pendant les vacances scolaires. Personnel. - VI. Sans opposition. Se donnent en spectacle. - VII. En France. Aphrodite en tomba amoureuse. - VIII. Fait communiquer les vallées de l'Arc et de l'Isère. Alimente les baffles. - IX. Vient d'avoir. Difficiles

à trouver. A votre portée. - X. Peut nous faire perdre toute notre efficacité.

VERTICALEMENT

I. Incapables de se contenir. - 2. Comme de très grandes douleurs. Au bout du bout. - 3. A l'église, son service n'est pas religieux. Annonce la fin du service. - 4. Vieux bœuf. Annonce la fin. - 5. On le retrouvera en poche s'il a du succès. Nom pour Philippe. - 6. Beau parleur emplumé. En liaison avec le divin. - 7. Fille de Gervaise et d'Emile. Se jette dans le lac Tchad.

- 8. Elles ne brillent pas beaucoup par leur intelligence. - 9. Merveilleuses mais impossibles à atteindre. Possessif. - 10. S'oppose sur la rose. Une des sources du jazz. - 11. Dégrossir la planche. Pour celui qui reste au tapis. - 12. En mesure de nous perturber.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 215

HORIZONTALEMENT

I. Voiture-balai. - II Opposé. Alain. - III. Lesté. Onglet. - IV. Oro. Rallia. - V. Nafé. Aliéner. - VI. Ancrée. Dot. - VII. Arcolie. Une. - VIII. Irtua (ruait). CEE. GT. - IX. Cœils. Fuir. - X. Et. Repassage.

VERTICALEMENT

1. Volontaire. - 2. Opéra. Rr. - 3. Ipso facto. - 4. Tôt. Enouer. - 5. User. Claire. - 6. Ré. Aare. Lp. - 7. Ollé. CSA. - 8. Banlieue. - 9. Algje. Nefs. - 10. Lalande. Ua. - 11. Aïe. Eo. GIG. - 12. Intertitre.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Frère Alfred Stanke et la réconciliation franco-allemande

APRÈS avoir fait paraître en 1998 un timbre à la mémoire de l'abbé Franz Stock (1904-1948), aumônier des prisons de la Wehrmacht à Fresnes, à la Santé et au Cherche-Midi, qui prit en 1945 la direction du « séminaire des barbelés » organisé dans les camps de prisonniers de guerre, La Poste mettra en vente générale, le lundi 25 septembre, un timbre à 4,40 francs sur le Père Alfred Stanke.

Le « franciscain de Bourges » est né à Dantzig en 1904. Entré à l'institut des frères franciscains hospitaliers de la Sainte-Croix, il exerce les fonctions d'infirmier. Mobilisé dans l'armée allemande en 1939, il est affecté à la prison du Bordiet à Bourges en 1942 comme



infirmier. C'est là qu'il s'illustre, apportant soins et réconfort aux prisonniers victimes de la Gestapo. Il fait aussi passer des messages, notamment vers les familles des prisonniers.

Après la guerre, le Frère Stanke travaille à la réconciliation franco-allemande. Il s'installe en France. Accidentellement brûlé dans la nuit du 18 au 19 septembre 1975 et transporté à l'hôpital de Metz, il y meurt le 23 septembre. Son corps ramené à Bourges repose au cimetière Saint-Doulchard.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Martin Mörck, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

La vente anticipée se déroulera le samedi 23 et dimanche 24 septembre, dans le Cher à Bourges, à la Maison de la culture, place André-Malraux ; dans la Côte-d'Or à Dijon (cachet sans mention « premier jour »), à la Maison de Rhénanie-Palatinat, 29, rue Buffon.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE
■ En forme de papillon. La poste du Botswana a émis un feuillet de 5 timbres sur des papillons en forme... de papillon. Renseignements : Philatelic Bureau, Margaret Ruda, Botswana Postal Services, Gaborone, Botswana (e-mail : philman@botsnet.bw).

■ Concours de poésie. La Poste de Paris Sud-Ouest organise la 7^e édition de son concours de poésie, en partenariat avec la Fondation La Poste, le SNTP et le Commissariat à l'énergie atomique. Les participants doivent écrire des poèmes de 5 600 signes au maximum. Thème : « Du vélo à Kéo, La Poste accompagne la poésie dans l'espace... » ou sujet libre. Date limite de participation : le 20 octobre. S'adresser à La Poste de Paris Sud-Ouest, « Postésie 2000 », 6, rue François-Bonvin, 75737 Paris Cedex 15 (tél. : 01-44-49-18-46).

■ Timbres magazine de septembre. Des fiches pratiques font leur apparition dans Timbres magazine de septembre : nouveautés de France, timbres d'usage courant depuis l'origine en 1849 et des pays étrangers. L'aventure est au menu avec des sujets sur Paul-Emile Victor au Groenland, les explorateurs de l'Océanie timbrés et un mystérieux tour de l'Afrique aérien en 1931 par Philippe d'Estailleur Chanteraine. (Timbres magazine, 116 pages, en vente en kiosques 30 francs).

MUSIQUE Pour le dixième anniversaire de son label Ninja Tune, le groupe Coldcut sort une poignée de compilations et organise plusieurs soirées, dont une le 8 septembre au

Centre Pompidou, à Paris. Ce concert ouvre les Rendez-vous électroniques, qui durent jusqu'au 15 septembre. ● PRÉSENTS à la radio et sur Internet, ses animateurs, un duo de DJ londoniens, associent expérimentation sonore et création graphique. Ils développent un style engagé, fait de piratages et de montages d'images. ● RÉSOLUMENT militants, ils auto-

risent au public l'accès à leurs bases de données et à leurs programmes « pour que chacun puisse s'amuser ». ● TOUT UN PAN de la création musicale contemporaine échappe aux mul-

tinatoires et s'épanouit dans ces maisons indépendantes, telles l'allemande Playhouse, la suédoise Svek, la britannique Leaf et la française Musiques hybrides.

Des labels qui font la différence dans la musique électronique

Le duo londonien Coldcut, qui produit une riche palette d'artistes contemporains, prospère à la marge des majors américaines. Dans tous les pays, plus qu'à l'identité mouvante des musiciens, les acheteurs sont sensibles à la réputation éprouvée de certaines maisons

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Deux étages de briques brunes, un escalier de bois, des i Mac fluo, des cartons posés sur le plancher, des papiers épars et un souriant échantillonnage de jeunes concernés par la musique de leur temps : les bureaux londoniens de Ninja Tune ressemblent comme des frères à ceux de Skint à Brighton (inventeur du son big-beat), ou à ceux de Leaf (inventeur de lui-même) à Brixton, périphérie londonienne multiraciale. S'ils ont des esthétiques distinctes – encore faut-il écouter l'ensemble de leur production pour s'en convaincre –, ces jeunes entreprises de communication des sons ont en commun de cultiver les marges qui les dégagent de l'empire (américain) des multinationales. L'électronique est leur terrain de jeu, les machines sont leurs armes de combat, le bouche à oreille et la valeur ajoutée, leurs atouts.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les frères Ertegun créaient Atlantic aux Etats-Unis, une marque citée en exemple d'un temps révolu où les directeurs artistiques, amoureux de la musique et maîtres d'un goût avant-gardiste (le jazz à l'époque), avaient encore le pouvoir. Recouvert du sucre glace de la production industrielle, Atlantic est aujourd'hui l'un des termes de WEA (Warner, Elektra, Atlantic) –, ces creusets de talents

libres ont rejoint le pot commun du commerce à la chaîne. Epanouies au milieu des années 80 dans des clubs hédonistes ou dans les home-studios d'adolescents déphasés, les musiques électroniques n'y ont pas trouvé leur place. Et quand le succès est venu frapper à la porte des bricoleurs du système MIDI, beaucoup parmi eux ont frisé la syncope. L'underground house ou techno n'a pas cédé sur les méthodes, plus que jamais attachée aux vinyles à pochettes blanches, anonymes, introuvables hors circuits spécialisés. D'autres, sur le modèle de l'explosion des labels punk et rock anglais de la fin des années 70, ont choisi la voie médiane.

Les Anglais Jonathan More, professeur d'art, et Matt Black, informaticien, se sont convertis au DJing en 1987, formant alors le duo Coldcut. Gentiment décalés, ils bâtissent alors leur renommée sur la richesse de leur discothèque puis sur un tube, un remix électronique d'un standard du rap, *Paid In Full* des Américains Eric B. & Rakim, auquel ils ajoutent la voix de l'Israélienne Ofra Haza. L'industrie les sollicite pour prêter main forte aux chanteuses pop (Yazz, Lisa Stansfield). « Nous avions mis le doigt dans l'engrenage », explique Matt Black, casquette plate, œil pétillant. Pris dans la tourmente des grandes sociétés avec leur cohorte d'avocats, de chargés de communication, de marketing ». Une tournée au Japon

plus tard, les Coldcut, « sous le choc des différences culturelles », et celui du monde virtuel des jeux vidéo, pensent fortement à réviser la marche de l'entreprise guerrière de conquête des marchés. Ils créent Ninja Tune en 1990.

Sous le nom de DJ Food, ils font un sort à l'histoire du rap et du jazz, partout valorisé chez les jeunes patrons de labels électroniques, pour être merveilleusement « organique » – provenant d'un tissu vivant et fabriqué sans adjonction de composants artificiels. Ninjas écolos, punks dans l'âme, les Coldcut créent bientôt un label tricéphale : Ninja Tune (le brassage), Big Dada (hip-hop), NTone (très électronique). Ils ont depuis édité environ deux cents disques, gérés un par un par Peter Quick, garant de l'équilibre financier, « ce qui nous dispense de la nécessité des tubes », dit-il.

DIMENSION PHYSIQUE

Ninja Tune, comme ses pairs anglais, américains, suédois, appartient à la génération des marques, où tout se vend et s'achète sur le nom et l'image, même chez les franc-tireurs. Les amateurs d'électronique, avant de se préoccuper de l'identité souvent mouvante et éphémère des DJ et musiciens, achèteront d'abord Ninja Tune comme naguère Mo'Wax ou Wall of Sound. « Expected-unexpected », résume Tony Morley, fondateur de Leaf. « Que chaque nouvel album Leaf soit impatiemment attendu, et que son contenu soit toujours surprenant ». Chez Ninja Tune, comme chez Leaf, on croit à la dimension physique du disque, bel objet de désir. On soigne les pochettes, « l'emballage » – le graphiste de Ninja s'appelle Strikly Kev – sans craindre aucunement la concurrence du MP3, système de téléchargement sur Internet. On croit également au bien-fondé du goût, au déclin des modes. Au cimetière des nouveautés défuntes, Matt Black cite déjà le trip-hop, la house dansante. Et célèbre la longue vie du dub, du rap, du punk.



PHILIPPE MAZZONI

Coldcut : Matt Black (au premier plan) et Jonathan Moore.

Ninja Tune, Big Dada, NTone possèdent une palette musicale d'une richesse évidente – de l'anglo-brésilien Amon Tobin jusqu'au rapper inclassable Roots Manuva, en passant par le très drôle DJ Vadam ou les électro-jazzmen Herbalizer. Une poignée de compilations célèbrent d'ailleurs le dixième anniversaire de Ninja, réunissant raretés et références historiques. Elles définissent, dans leur diversité, l'essence du label et une vision typi-

quement britannique du hip-hop, davantage sujet d'expérimentation que vécu communautaire. Le rap, libéré de l'orthodoxie de la rue, s'aventure loin dans l'expérience électronique, la danse et la sensualité enfumée de l'influence jamaïcaine.

Sur Kennington Lane, les Ninja de l'électronique (théorie de la survie, de la renaissance, de la transformation, du guerrier caché et souterrain) entretiennent également un

studio d'enregistrement, c'est-à-dire un carré de machines où Matt fait les sons et Jonhattan les images. Car l'originalité de Ninja Tune tient également à sa fonction de base de lancement des exercices graphiques de Coldcut, évidents précurseurs de VJaing, ou l'art d'appliquer aux images les règles du collage et des bouleversements subits propres au DJ. A la radio (hier sur une radio pirate emblématique, Solid Steel, aujourd'hui sur la BBC londonienne), sur le Net (piratv.net, tous les mercredis soir), Coldcut fait de l'activisme. L'énorme machine sonore développée par Coldcut ne sert pas seulement à faire danser. Elle enveloppe un mur d'écrans où les images piratées à la télévision, actualités brûlantes, discours politiques, se mêlent au cinéma et à la publicité.

DÉMOCRATIE DIGITALE

Partout où il y a de l'image, Coldcut intervient. Des séquences diffusées sur seize écrans simultanés, une musique explosive sont créés à partir de deux ordinateurs portables. Cette simplicité dans la machinerie est un dogme. Catéchumènes de la démocratie digitale, Coldcut permet l'accès à ses bases de données et à son programme V-Jamm consultable sur son site ou en vente dans les magasins. V-Jamm a été conçu « pour que chacun puisse s'amuser à ces collages ».

L'amusement n'est pas anodin : il s'agit pour Coldcut d'une posture politique. Les images conçues autour des musiques électroniques sont souvent d'une insupportable gratuité – vidéos domestiques, spirales virtuelles, entrelacs de lignes fluctuantes. Celles de Coldcut sont engagées. Les montages mêlent Martin Luther King aux accidents d'avion, les délires des corrompus à la folie de la danse. Ironique, mordant, Coldcut secoue un monde bouffi de propagande et d'images, que tout citoyen se doit de détourner s'il veut encore appartenir au réel.

Véronique Mortaigne

Septembre électronique

● **Les dix ans de Ninja Tune** : Coldcut, Kid Koala et DJ Food, le 8 septembre au Centre Pompidou à 19 h 30. Soirée Ninja Tune le 9 au Trabendo, avec Kid Koala, DJ Food, Mr Scruff et Amon Tobin, à 21 h, (Le Trabendo, 211, av. Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 01-42-01-12-12). Exposition Ninja Tune à la Galerie Frédéric-Sanchez jusqu'au 23 septembre (5, rue Saint-Anastase, 75003). Des soirées Ninja Tune sont organisées dans toute la France jusqu'au 6 octobre. Albums anniversaires : *Xen Cuts*, 1 double CD Ninja Tune/PIAS, *Xen Rare Cuts*, 1 CD Ninja Tune/PIAS, *Hexstatic Rewind*, 1 CD avec images Mac/PC. Internet : ninjatune.net.

● **Les Rendez-Vous électroniques** du 8 au

15 septembre. Concerts musiques et images : Farmers Manual et Discom le 11 à 19 h 30, projection du *Metropolis* de Fritz Lang, images et musiques remixées par Jeff Mills le 14 à 20 h 30. Centre Pompidou. Tél. : 01-44-78-12-33. De 90 à 30 F. Internet : technopol.net.

● **Le Mix Move**, du 15 au 17 septembre. Concerts en soirée au Trabendo et au Glaz'art, l'après-midi à la Cité des sciences. Conférences et ateliers autour du multimédia et des technologies de l'image. Cité des sciences et de l'industrie, 30, av. Corentin-Cariou, 75019 Paris. Tél. : 01-40-05-70-00. Internet : mixmove.com.

● **Techno Parade**, le 16, départ de la tour Eiffel à 14 heures, arrivée porte de la Muette. Internet : technoparade2000.com.

Quatre laboratoires pour défricher sons et rythmes

AUTANT QUE les DJ, une myriade d'entrepreneurs relaient et amplifient, depuis plus de dix ans, l'impact de l'explosion des musiques électroniques. Adapté à l'instabilité de cette culture, un nouveau type de maison de disques a vu le jour, pour lequel un nom ou un visage comptent moins qu'un son, un rythme, un concept. Parmi ce foisonnement de labels, souvent reflets d'une excitation aussi intense qu'éphémère, certains ont gravé leur nom dans l'histoire des multiples courants de la house et de la techno, le temps d'une poignée de maxis décisifs, mais aussi en pariant à l'ancienne sur le développement d'artistes et la pérennité de leurs albums. Les amateurs de musique électronique et de danse ont ainsi pu se servir des points de repère constitués par des producteurs aussi défricheurs et créatifs que les Anglais de Warp, Talkin' Loud, Wall Of Sound, Peacefrog, Rephlex, Junior Boy's Own, les Américains de Planet E, Underground Resistance, Metroplex ou Transmat, les Belges de R & S, les Allemands de Tresor! K7 ou Mille Plateaux, les Français de F-Com, Versatile ou Solid... Des labels parfois disparus, vivant sur leurs acquis ou toujours à l'affût dans une scène où leurs successeurs ne cessent d'éclorer. Coup de projecteur sur quatre de ces nouveaux laboratoires de pointe.

● **Playhouse** : Parmi les villes – Berlin, Cologne, Hambourg, Munich... – qui constituent les cœurs les plus actifs de la florissante scène allemande, Francfort est sans doute celle qui offre la plus grande variété de styles. De la techno la plus robotique à la house la plus excentrique

(le label Perlorn de Marcus Nicolai), sans négliger les paysages les plus abstraits de l'« electronica », le choix est large. A la croisée de plusieurs de ces univers, Heiko M/S/O – DJ réside au Wild Pitch, un des clubs vedettes de la ville – a créé un label, Playhouse, promouvant des expériences house à la fois ludiques, sensuelles et cérébrales. Une quarantaine de maxis (Soylent Green, Ricardo Villalobos, Don Disco...) ont bâti une réputation underground avant qu'un tube, *Beau Mot Plage*, ne révèle la rare finesse des créations d'Isolée (alias Rajko Müller) à une plus large audience. Président aussi aux destinées des labels Ongaku et Clang Electronic, Heiko M/S/O a enrichi le catalogue Playhouse du premier album de Losoul (*Belong*) et de celui d'Isolée (le magnifique *Rest*), qui s'affirme décidément comme un des artistes les plus passionnants de l'électronique germanique. ongaku@mad-net.de

● **Svek** : si Oslo et la Norvège semblent être aujourd'hui la destination la plus excitante du night-clubbing scandinave, c'est en Suède, à Stockholm, que sortent depuis 1996, grâce au label Svek, les disques les plus marquants de l'extrême nord de l'Europe. Il fallait peut-être le regard exotique d'un Franco-Suisse, Stephan Grieder, pour donner vie à un hypothétique son scandinave. S'il a baptisé « infidèle » (*svek* en suédois) sa petite structure de production – pour annoncer qu'il ne se cantonne pas à un style –, son obsession du design et de la propreté sonore ont donné une cohérence aux quarante-quatre maxi-45-tours et aux six compilations qu'il a publiés. Principe du la-

bel : demander à une diversité de DJ et producteurs (dont Cari Lekebusch et Adam Beyer, les deux figures principales de la house locale) de travailler sur un thème, une couleur, un style précis, le tout étant mis en scène et mixé par le patron de Svek. Après avoir opté pour le minimalisme, puis pour la deep-house, Stephan Beyer engage en ce moment des musiciens de jazz pour collaborer avec ses maîtres ès machines. La récente compilation *After The Rain* (distribuée en France par Labels/Virgin) baigne justement dans cette poésie jazzy et noctambule. svek@nexttop.se

● **Leaf** : alors que nombre de DJ et de clubs britanniques tendent à confondre fête et vulgarité, des labels comme Leaf s'échappent des pistes de danse pour fourbir une esthétique plus intimiste et expérimentale. A la tête d'une très lucrative entreprise de promotion, le jeune Tony Morley s'est offert avec Leaf une maison de production qui se préoccupe assez peu de l'impact commercial de ses disques. S'il a préféré le nom et le logo de la feuille d'arbre au microprocesseur, c'est que le patron de ce label londonien aime les artistes qui donnent une vie sensuelle et émotionnelle aux ordinateurs. Attaché à la notion d'album, il a varié les plaisirs et les signatures, mais, au-delà de leurs différences – les univers inquiétants de Faultline et Eardrum, la dimension onirique de 310 et Susumu Yokota, l'humour des Sons Of Silence et des contines funky de Beige... –, les artistes Leaf se distinguent par une finesse musicale commune et des pochettes de disques très soignées. Must du ca-

talogue : les albums *Closer Colder*, de Faultline, *The Dirty Rope*, de 310, *Sukura*, de Susumu Yokota, *I Don't Either*, de Beige, les compilations *Osmosis* et *Invisible Soundtracks*. leaf@posteverything.com

● **Musiques hybrides** : ce n'est encore qu'une aventure microscopique, mais la valeur de Musiques hybrides et de son créateur, le DJ Olaf Hund, (vingt-cinq ans), ne devrait pas tarder à éclater au grand jour (ils viennent de signer un contrat de licence avec Delabel/Virgin). En marge des clichés du prétendu *french sound*, ce Parisien a suivi un parcours atypique pour un roi des platines : Conservatoire, études de philo, séjour taquin à l'Ir-cam, des concerts et des disques qui réveillent les corps sans négliger les têtes... Un concert époustouflant l'avait révélé en 1999, à Hyères, lors de la première édition du festival Aquaplanning, mais cela fait deux ans qu'avec son complice Léonard de Léonard il pilote le label Musiques hybrides. Jusqu'à présent exclusivement sorties en vinyle, leurs productions se délectent du concept de séries (les différentes versions des maxis *Kitch Kitch* et *I'm So Blue Flower*, le prochain Mood Makers associant Olaf et DJ Omar...) déclinées avec la liberté que permet l'éclectisme de leurs goûts. Ces bricoleurs multiscartes, par ailleurs collaborateurs du Canadien Gonzales ou du Suédois DJ Seep, fusionnent la mécanique techno, les scratches hip-hop, la fête post-industrielle, les vieux rythmes de la valse, du tango ou de la salsa... A suivre de près. olaf@musiques-hybrides.com

Stéphane Davet

PATRICIA KAAS
AVEC LE PARIS PHILHARMONIC ORCHESTRA

2 NOVEMBRE
PALAIS DES CONGRÈS

CONCERT UNIQUE EN FRANCE!

NOUVEL ALBUM

Tour de charme

LOC : PALAIS DES CONGRÈS • 01 40 68 00 05 • 3615 PALAIS...
FNAC • VIRGIN MEGASTORE • AGENCES • 3615 BILLETTEL...

subventionnée par la Mairie de Paris

Kim Kashkashian, interprète funambule

L'altiste joue Bartok, Kurtag et Peter Eötvös, qui dirige l'Orchestre de la Radio hollandaise

TOUT en nuances indicibles, en implications secrètes et en correspondances à découvrir par soi-même, les disques ECM New Series se fondent généralement sur une homogénéité d'expression qui, de l'illustration choisie pour la pochette au type de prise de son pratiqué pendant l'enregistrement, offre à l'auditeur une expérience approfondie de la musique. Celle que l'on retire du CD conçu autour de l'altiste Kim Kashkashian se révèle d'une richesse inépuisable dans un programme qui trouve moins sa justification dans la nationalité hongroise commune aux trois compositeurs que dans la parenté d'esprit reliant leurs œuvres. Pour l'évoquer, rien ne paraît aussi éloquent que la photo (en noir et blanc) de Peter Nadas reproduite sur la couverture du disque. Un regard lancé vers un paysage tourmenté (nature embroussaillée, ciel chargé) à travers une fenêtre (cadre à contre-jour) écartée comme les barreaux d'une prison rustique (mur de pierre assailli par les ronces)...

Écrit lors de l'exil américain assombri par une irréversible maladie, le *Concerto pour alto* de Bela Bartok (dont Tibor Serly réalisa l'orchestration après la mort du compositeur en 1945) s'entend comme une musique du seuil, entre au-delà d'apparence sereine

et proximité à caractère douloureux. Kim Kashkashian maîtrise la partition en funambule du trait mélodique. Elle trace une ligne épurée qui se charge de vie à mesure qu'elle s'écoule et prend la consistance d'une veine de son légèrement bombée sous la peau blanche du silence. Amorcée dans l'apesanteur, la trajectoire de la soliste devient plus matérielle au contact de l'orchestre qu'elle active à la façon d'un délicat aiguillon. Le retour aux sphères éthérées s'effectue lors de la cadence que Kim Kashkashian parcourt comme une plage d'intemporalité semblable aux *Suites pour violoncelle* de Jean-Sébastien Bach.

HOCHEMENTS DE TÊTE

Soucieux, autant que faire se peut, de rendre les intentions originelles de Bartok (par-delà le travail de Serly confronté aux indications du manuscrit), Peter Eötvös dirige l'Orchestre de la Radio hollandaise en changeant les priorités d'un mouvement à l'autre : dessin pour le premier, éclairage pour le deuxième et perspective pour le troisième. Il adopte une attitude beaucoup moins analytique pour *Replica*, sorte de prolongement muet de son opéra *Les Trois Sœurs*. Les liens organiques entre soliste et orchestre déminent de bout en bout (deux



Kim Kashkashian, à l'alto, pour trois compositeurs hongrois d'une même famille d'esprit.

tiers de l'œuvre en suspens, un tiers en jaillissement) une qualité de texture qui dépasse le stade de l'illusionnisme pour atteindre celui de la magie. Musique de hochements de tête (dénégation, déplorations puis étourdissement frénétique), *Replica* trouve en Kim Kashkashian (déjà soliste lors de la création en 1999) une interprète aux gestes savamment évocateurs. Sur la fin, le concerto pour alto de Peter Eötvös (né en 1944) semble rejoindre celui pour violon, *A la mémoire d'un ange*, d'Alban Berg, lors du gravissement, note après note, d'un thème austère qui, comme la référence du Viennois au choral de Bach *Es ist genug*, pourrait bien signifier « c'en est assez ».

On ne distingue pas davantage

de citations dans le matériau du *Mouvement pour alto et orchestre* que György Kurtag (né en 1926) a détaché d'un concerto de jeunesse, mais l'on perçoit çà et là des accents empruntés à des précédents tels que Haydn, Brahms et Bartok. Cette « ballade romantique » (selon Kurtag) revêt des allures de pantomime au sourire grave que Kim Kashkashian et Peter Eötvös, en familiers de l'univers du compositeur, se plaisent à tirer du côté de la pose énigmatique. Notamment lorsqu'il s'agit de dérouler un trille à la manière d'une pelote de fils musicaux pour communiquer à l'auditeur le vertige produit par la mémoire qui tourne très activement dans la tête du compositeur. Dotée d'une forme qui se referme sur elle-

même, l'œuvre de Kurtag clôt idéalement ce disque qui, comme le jeu de Kim Kashkashian, présente une infinité d'entrées.

Pierre Gervasoni

★ **Bela Bartok : Concerto pour alto et orchestre. Peter Eötvös : Replica. György Kurtag : Mouvement pour alto et orchestre.** Kim Kashkashian (alto), Orchestre de chambre de la Radio hollandaise, Peter Eötvös (direction). 1 CD ECM New Series 1711 465 420-2 distribué par Universal.

★ **Concert de Kim Kashkashian avec Leonidas Kavakos (violon) et Miklos Perényi (violoncelle).** Œuvres de Bach, Mozart et Hindemith. Auditorium du Louvre, le 13 septembre, à 20 heures.

SÉLECTION DISQUES

OLIVIER MESSIAEN

Catalogue d'oiseaux. Roger Muraro (piano).

Enregistrée en 1999 à l'occasion d'un concert-marathon du festival Présences de Radio France, cette intégrale du pléthorique *Catalogue d'oiseaux* d'Olivier Messiaen (treize pièces durant cinq à trente minutes chacune) aspire à une dimension contemplative, paradoxalement mise en péril par les aélés du *live*. Les quintes de toux de l'auditoire sont heureusement assez rares et n'entravent pas (sauf pour *Le Loriot*) la perception de scènes ornithologiques que Roger Muraro apparente à de véritables vitraux ! Coloration plane et rayonnement lumineux constituent en effet les fondements de ces gravures (*Le Chocard des Alpes, La Chouette huppée*) auxquelles on préférerait parfois celles réalisées avec plus de fantaisie et de vie par Hakon Austbø pour le label Naxos. Flamboyant, le parti stylistique de Muraro fait cependant merveille pour *Le Merle bleu*, dont il sublime les multiples techniques de déploiement, ainsi que pour *Le Traquet rieur*, dont il magnifie la permanence festive, emblématique de Messiaen.

Pierre Gervasoni
★ 3 CD Accord 465 768-2. Distribué par Universal

GIUSEPPE CAVALLO

Il Giudizio universale La Capella de Turchini, Antonio Florio (direction)

Oratorio en deux parties (1681), ce *Jugement dernier* semble l'œuvre d'un élève de Francesco Provenzale, figure-clé de la Naples musicale du XVII^e siècle. Pas de chœur ici, mais six voix solistes, quelques flûtes et une petite phalange de cordes, un continuo particulièrement vif et coloré. Et le terme de l'Apocalypse se fait spectacle saisissant, formidablement animé par la troupe d'Antonio Florio. La grâce des duos – entre mortels et anges, puis âmes élues et âmes damnées –, la flexibilité des lignes, l'enthousiasme des chanteurs et des musiciens font de cette exhumation discutée (on a pu attribuer la pièce sacrée au plus fameux Vénitien Francesco Cavalli) un réel enchantement.

Philippe-Jean Catinchi
★ 1 CD Opus 111 OPS 30-262.

HOT CLUB USA

Django Lives. Hot Club USA salutes the Legacy of Django Reinhardt

Le groupe Hot Club USA, qui rêve de jouer en Europe et s'est simplement produit en Suisse (Festival de Berne), est composé d'un violon (Federico Britos, grand musicien

cubain installé à Miami [*Le Monde* du 5 septembre 2000]), de guitares (Franck Vignola, Eric Bogart) plus basse (Phil Flanagan) et percussions. Les airs – le répertoire, le pur répertoire de Django – sont joués avec un souci du détail qui ailleurs tournerait à l'académisme de résurrection. Ce qui change tout, c'est l'esprit : ni suiviste ni profiteur, seulement soucieux de s'occuper de cette immense musique, comme on jouerait Mozart. A cela, la présence de Federico Britos donne tout son sens : plus proche de Ray Nance ou Eddie South que de Grappelli, il donne au violon la part du lion.

Francis Marmande

★ ★ 1 CD Venture Music Inc, PO Box 262, Harrison, NY 10528. www.venturemusic.com

JUAN GARCIA ESQUIVEL

Juan's Again

Né le 20 janvier 1918 à Tampico (Mexique), retiré depuis plusieurs années, le pianiste et compositeur Juan Garcia Esquivel a bénéficié d'un retour de reconnaissance avec la vogue du *easy listening*. Mais on n'ira pas confondre « la géniale élégance déconstructive, l'improbable mélange de sophistication, l'immense éclat de rire qui en jaillit et le charme indéfinissable » de la musique d'Esquivel — dixit Thierry Jousse dans le texte de pochette — avec la plupart des musiquettes du genre. Il y a chez Esquivel une folie contrôlée, une volonté d'expérimentation et un sens iconoclaste qui le mettent au-delà. Sun Ra plutôt que Francis Lai. Millésimés entre 1959 et 1968, les morceaux de cette compilation abondent en surprises rythmiques et harmoniques renforcées par l'apport d'instruments inhabituels (cordes désaccordées, percussions, premiers sons des machines électroniques...) et de chœurs variés. Le tout sans perdre de vue la rigueur narrative avec un impeccable big band de jazz qui passe des arrangements latinos aux virées pop. Parmi les réussites de ce recueil : *All of Me, Surfboard, Besame Mucho*, le thème du *Troisième homme*, tous sérieusement chahutés, ou des perles kitsch comme *Anna* ou *Question Mark*. Livret malheureusement réduit, sans indications de personnel ni de provenance des titres. Sylvain Siclier.
★ 1 CD RCA-Victor 74321682062. Distribué par BMG.

TODD RUNDGREN

One Long Year

Après *With a Twist* (1997), retour façon bossa sur certaines mélodies de ses débuts, Todd Rundgren montre avec *One Long Year* la diversité de ses approches. Multi-instrumentiste (ici, à l'exception d'un titre et comme dans la plupart de ses disques, il occupe tous les postes), chanteur, producteur et compositeur, Todd Rundgren aime donc les Beatles et les Beach Boys, le romantisme européen du XIX^e siècle, le

gros rock basique (*I Hate my Frickin'ISP*), le gospel et le country blues des origines (*Bang on the Ukulele Dally*), les harmonies croisées et les agrégats rythmiques complexes ; il a depuis longtemps intégré les musiques électroniques dans son univers (*Mary and the Holy Ghost*). Talentueux, il trouve toujours, même dans ses compositions les plus relâchées, une idée vocale (*Buffalo Grass*), un *ostinato* de piano (*Where Does the Time Go*) ou un rappel des plongées psychédéliciques de l'Amérique utopiste des années 60 (*The Surf Talks*). Ce qui donne un disque fourre-tout, mais traversé de quelques éclairs qui rappellent que ce sorcier des sons reste un des grands inclassables de la pop. S. Si.
1 CD Artemis Records-Epic ATM 498775-2. Distribué par Sony.

DE LA SOUL

Art Official Intelligence : Mosaic Thump

Premier album de ce trio originaire d'une banlieue de New York, *3 Feet High And Rising* reste un des rares albums de rap à pouvoir être écoutés et admirés de bout en bout plus de dix ans après son enregistrement. Sorte de *Sergent Pepper* du hip-hop, il décoincit la noirceur monochrome de l'époque en oxygénant cette musique d'inventions et de couleurs multiples. Pas facile de survivre à ce coup d'essai mythique, cité chaque fois que le genre est menacé de chlérose. Mais après trois autres albums de valeur inégale, De La Soul retrouve le haut niveau avec *Art Official Intelligence*. Dave, Posdnuos et Maseo ont appris à épurer leur joviale virtuosité. Plus concentrés sur l'efficacité des morceaux (le tube *Oooh*), ils continuent de brasser les styles (jazz dans *View*, techno dans *I.C.Y'all*, pop dans *Thru Ya City* et sa citation de *Summer In The City* de Lovin'Spoonful), sans cette fois le télescope. Moins révolutionnaire sans doute, mais d'une beauté mature, cet album accueille par ailleurs quelques-uns des producteurs (Rockwilder, Jay Dee...) et MCs (Busta Rhymes, Zhibit, Redman, les Beastie Boys...) les plus talentueux, sans compter la parfaite intervention de la diva funk Chaka Khan (*All Good ?*). Stéphane Davet
★ 1 CD Tommy Boy TBCD 1348. Distribué par P.I.A.S.

MASTER MUSICIANS OF JAJOUKA

Les musiciens de Jajouka, originaires du Rif (Maroc), joueurs de hautbois, de flûte, de tambour hors pair, ont multiplié les flirts avec les musiques occidentales, à commencer par les Rolling Stones, qui s'étaient pris d'admiration pour ce groupe très rural, et dont Brian Jones produisit le classique *Brian Jones presents The Pipes of Pan at Jajouka*. Ornette Coleman enregistre en 1973 avec ces champions des rituels secrets, bergers célébrant le

culte de Pan ; Steve Lacy s'y colla, William Burroughs admira... Bachir Attar, qui vit entre Tanger et New York, mène ces vingt musiciens. Hier avec Bill Laswell (chez Axiom), aujourd'hui le DJ anglo-indien Talvin Singh : les Jajoukas ne s'arrêtent pas devant les nouvelles formes musicales. Sous l'action de Singh, dans le rôle du producteur, les sons énervés des maîtres musiciens de Jajouka prennent d'inhabituelles langueurs. Traitées avec distance, ces musiques qui sortent du fond des âges perdent en flamboyance. Car elles sont davantage rock que *dance*, crues mais jamais new-age, comme suggéré ici. Véronique Mortaigne
★ 1 CD Point Music 464 536-2. Distribué par Universal

MUSICIENS MANOUCHES EN BÉARN

Latcho Dives

Ce sont des airs de rien, des valse et des boléros, des chansons de la guerre d'Espagne et *Just a gigolo*. Ce sont des voix, des gaietés, des misères. A peine des noms. Beaucoup de pauvreté, beaucoup de dignité, beaucoup de drôlerie. Ils n'ont même pas la gloire d'être flamencos d'Andalousie ou Django d'Alsace. Ils n'aiment pas qu'on dise qu'ils sont manouches espagnols : ils ont fui l'Espagne, les camps de concentration, la canaille de Franco, se sont retrouvés à Pau, dans les villages de la vallée d'Aspe ; se sont débrouillés avec le racisme anti-gitan du Béarn qui n'est pas bien pire qu'ailleurs, mais pas moindre. Guilic est au violon, identifiable entre mille, il joue lentissime comme on savait faire autrefois. On a fait descendre Moreno de Paris pour renforcer les guitares. C'est un disque souple, qui oblige à penser. Il a plus à voir avec le plus modeste du son cubain et le goût local des grandes voix qu'avec l'idée, le plus souvent désastreuse, que l'on se fait des manouches.

F. M.

★ 1 CD AïA 9906. Distribué par Scalen. Rens. 05-61-63-01-00.

L'Etat rachète la villa Cavois, conçue par Mallet-Stevens à Croix en 1931

LA VILLA CAVROIS, construite par l'architecte Robert Mallet-Stevens (1886-1945) à Croix, dans la banlieue de Lille, vient d'être rachetée par l'Etat. Le 7 septembre, Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, a annoncé cette bonne nouvelle à Lille, où il lançait la 15^e édition des Journées du patrimoine. Cette villa, un des chefs-d'œuvre de l'architecture française du XX^e siècle, a été construite entre 1931 et 1932 pour Paul Cavois, un industriel du Nord. C'est pour l'architecte mal-aimé, dont peu d'œuvres sont encore debout, une ultime commande privée, et peut-être sa réalisation la plus ambitieuse. Il apporte un soin tout particulier à cette grande et élégante maison – 90 mètres de façade, 2 400 m² de plancher –, édifiée en béton armé avec un parement de brique. Le décor intérieur et le mobilier sont conçus par Mallet-Stevens qui ne néglige aucun détail et dessine en outre la maison des gardiens et le parc.

La demeure est habitée par la famille Cavois jusqu'en 1986. A cette date, elle est achetée par la société Kennedy-Roussel, dont l'un des responsables est Gilles Willot, dans le but de lotir le domaine et transformer la villa en bureaux. Des oppositions se manifestent aussitôt. Le projet Willot ne peut se concrétiser. Mais les nouveaux propriétaires refusent alors toute mesure de protection.

CLASSÉE, MAIS VANDALISÉE

Laisse à l'abandon, la villa est classée d'office en 1990. Et dans le même moment, elle est vandalisée au dernier degré. Le « paquebot » se transforme en épave. En dépit des efforts de l'Association de sauvegarde de la villa Cavois, il s'ensuit une cascade de propositions et de contre-propositions – installation du Fonds régional d'art contemporain, centre d'architecture, siège de la Fondation du patrimoine, résidence pour artistes, annexe du Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq... Aucune n'aboutit. Les collectivités locales, qui affirment toutes se préoccuper du sort de cet édifice prestigieux, se défont les unes après les autres. Dernier en date, Pierre Mauroy, après avoir annoncé le rachat de la villa fin 1999 au nom de la communauté urbaine de Lille, déclarait forfait quelques mois plus tard. En attendant, la construction se dégrade inexorablement.

La société Kennedy-Roussel ayant déposé, en juillet 2000, une déclaration d'intention d'aliéner (il s'agissait de découper la villa en appartements), l'Etat devait, avant le 18 septembre 2000, soit accepter cette aliénation, soit préempter le tout. Si on ne connaît pas encore le montant de l'estimation faite par l'administration des Domaines, on sait que les travaux de rénovation coûteront cher. Le ministère de la culture les estimait, en 1996, à une vingtaine de millions de francs. Aujourd'hui, l'addition pourrait être plus élevée. Reste enfin à trouver une nouvelle affectation à la villa Cavois. On peut espérer que la communauté urbaine de Lille ou la région Nord-Pas-de-Calais participeront à la préservation ce chef-d'œuvre sauvé in extremis.

Emmanuel de Roux

-50% du 15 au 23 septembre-

COMÉDIE des CHAMPS-ÉLYSÉES
DIRECTION MICHEL FAGADAU

CHRISTOPHE MALAVOY
ISABELLE GELINAS
PHILIPPINE LEROY-BEAULIEU
JEAN-PIERRE MALO

ON NE SAIT COMMENT

de **LUIGI PIRANDELLO**
Adaptation de HERVE PETIT et CARLO RATTAZZI
Mise en scène de MICHEL FAGADAU
avec **PIERRE AUSSÉDAT**

un événement **Télérama** Loc: 01 53 23 99 19
www.theatresprives.com

CE SOIR PREMIERE

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN

Francis HUSTER

J'adore la vie!

d'après *orture mirbeau*
écrit et mis en scène par *Francis Huster*

LOC. 01 42 08 00 32 • FNAC 0803 808 803 (0,98 €/mn)

-50% jusqu'au 15 SEPT.



« So long Bobby », du triptyque « Le Convoi funéraire de Robert F. Kennedy ».

Le dernier voyage de Bob Kennedy

Le reportage de Paul Fusco dans le convoi funéraire du frère de JFK est une des meilleures expositions du festival Visa pour l'image

VISA POUR L'IMAGE, trente-trois expositions dans neuf lieux. Tous les jours, de 10 à 20 heures. Entrée libre. Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00. Jusqu'au 17 septembre.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

C'est une des plus belles expositions qu'on ait pu voir en douze ans de Visa pour l'image, le festival de photojournalisme. Et c'est aussi une belle réhabilitation quand on sait que ce reportage a dormi pendant plus de trente ans dans les archives parce qu'aucun magazine, aucun éditeur, n'en voulait.

De quoi s'agit-il ? Robert Kennedy est assassiné à Los Angeles le 5 juin 1968 alors qu'il avait de belles chances de devenir président des Etats-Unis. Son corps est rapatrié, par avion, à New York. Le 8 juin, un train spécial va acheminer le cercueil de « Bobby » à Washington, où il reposera au cimetière d'Arlington, aux côtés de son frère John, assassiné cinq ans plus tôt à Dallas.

Le photographe Paul Fusco, en commande pour le magazine *Look*, monte dans le train avec de nombreux journalistes pour suivre le convoi funéraire. Il prend 120 photos en couleurs, dont 33 sont accrochées au couvent des Minimes de Perpignan.

Paul Fusco adopte un protocole rigoureux et formidablement efficace : il ne photographie pas le train, encore moins les personnalités officielles qui sont dedans. Il se met à la fenêtre et n'en bouge pas, fixant son objectif vers les milliers de gens qui se sont postés le long de la voie. Il n'y a aucune fantaisie de cadrage mais simplement un photographe qui montre, depuis sa fenêtre, au moyen de

couleurs chaudes, une Amérique qui, au fur et à mesure qu'elle défile, perd ses illusions.

C'est l'été, il fait beau, des hommes sont en short, des enfants torse nu, les femmes en robe légères. Le climat bon enfant s'oppose aux visages graves, impassibles, recueillis. Une femme, les bras au ciel, hurle sa douleur. Une autre est à genoux. Un paysan et son fils font un salut militaire. Un homme lance un dernier au revoir avec son chapeau, une femme avec un mouchoir blanc. Des drapeaux américains sont brandis. Un couple en moto observe le convoi depuis un champ. Les quelques pancartes sont amicales : « So long, Bobby. » Deux gamins noirs ont griffonné : « RFK, We Love You. »

SPECTATEURS PASSAGERS

« Le cercueil avait été surélevé pour que les gens puissent bien le voir. Je me souviens de la foule quand le train a jailli du tunnel, à la sortie de New York. Il n'y avait pratiquement pas de bruit le long du parcours, hormis celui du train. J'étais physiquement assailli. J'ai profondément ressenti l'impression de la perte », raconte Paul Fusco (agence Magnum).

Le train ne s'arrête jamais mais roule très lentement. Partant de midi à New York, il n'arrivera en gare de Washington qu'au tour de 23 heures en ayant parcouru 300 kilomètres environ. On a l'impression que le clan Kennedy, qui a toujours su maîtriser l'image, a voulu mêler le sang de Robert Kennedy au sang de l'Amérique. Un peu comme lorsque Jackie Kennedy, la veuve de John, avait conservé son tailleur Chanel rose maculé du sang de son mari, au moment où son successeur, Lyndon Johnson, prêtait serment. « Je ne sais plus qui avait trouvé cette idée de convoi mais je ne crois pas

les Kennedy aussi cyniques, répond Paul Fusco. Pour le vingtième anniversaire de la mort de Bob, j'ai contacté Ted Kennedy pour qu'il rédige une préface à un projet de livre ; il a refusé, prétextant que la cicatrice n'était pas encore refermée. C'était quand même le troisième fils Kennedy qui disparaissait tragiquement. »

« Je me demandais comment traduire une émotion aussi forte », ajoute Paul Fusco. Sa méthode est remarquable. S'effacer pour faire vivre la progression narrative : « La séquence est primordiale et non les images individuelles. L'ordre des photos aussi, qui suit le déplacement du train, du départ jusqu'à l'arrivée. C'est une histoire que je raconte. » L'appareil qui ne semble pas bouger transforme le spectateur en passager du train. C'est nous qui sommes interrogés par la foule désemparée. « Ce qui se passait était très américain, avec une diversité dans la foule. » Il y a beaucoup de Noirs sur le trajet. « Il y a beaucoup de Noirs aux Etats-Unis, répond Paul Fusco. Ils étaient les premiers à croire qu'un gouvernement Kennedy leur serait bénéfique. Les Kennedy n'étaient pas des saints, mais cette mort ruinaient leurs espoirs. J'ai aussi voulu montrer cela. »

A chaque anniversaire de la disparition de Robert Kennedy, Paul Fusco proposait ce reportage aux journaux. En pure perte. Ces images ont été publiées pour la première fois en 1999 dans le magazine *George*, fondé par John John Kennedy, le fils de JFK, mort dans un accident d'hélicoptère l'année suivante. « La publication n'était pas superbe, les photos manquaient de place. » Pour vraiment boucler son voyage, Fusco espère maintenant l'étaler dans un livre.

Michel Guerrin

NOUVEAUX FILMS

LES INITIÉS

■ Un jeune New-Yorkais aux dents longues, doué pour les affaires (il a quitté l'université pour monter un casino clandestin dans son appartement), est embauché par une agence de courtiers en Bourse. Il pense devenir, comme on le lui promet, millionnaire en trois ans, et regagner ainsi l'estime de son père, un juge austère qui n'a que mépris pour les combines de son fils. Mais en cours de route, il s'aperçoit que la société qui l'a engagé repose sur une pure fiction destinée à gruger les honnêtes gens. Avec *Wall Street* (1987) d'Oliver Stone pour modèle revendiqué (tous les jeunes courtiers de l'agence en connaissent les répliques par cœur), ce premier long métrage de Ben Younger, malgré la présence d'acteurs assez convaincants et une description documentée du milieu de la Bourse, pêche par les maladresses de son scénario et le simplisme de sa morale - entre cent exemples, la petite amie du héros lui confie dans un tendre aparté au sujet d'un personnage qui n'apparaîtra jamais : « Ma mère a fumé pendant quinze ans, elle est très malade aujourd'hui. »

Jacques Mandelbaum

Film américain de Ben Younger. Avec Giovanni Ribisi, Vin Diesel, Nia Long. (2 h 05.)

SUPERNOVA

■ Les gazettes annonçaient la sortie du film de Walter Hill, spécialisé dans les films d'action violents, comme une sorte d'enfant illégitime de Sam Peckinpah. Le générique présente un certain Thomas Lee comme réalisateur. Tout semble indiquer que la gestation et l'accouchement de *Supernova* se sont faits dans la douleur. Le résultat est, en tout cas, un film de science-fiction aux ambitions vraisemblablement écornées. Un vaisseau spatial recueille un naufragé de l'espace. Celui-ci se révèle être un mutant aux mauvaises intentions, un surhomme transformé par le contact d'une mystérieuse substance qui, ramenée sur la Terre, pourrait en provoquer la destruction. Métaphysique simplifiée, suspense sans surprise, mise en scène réduite à des mouvements désordonnés de caméra, pour figurer la violence de l'action... Seule originalité notable : la frénésie sexuelle des astronautes qui n'hésitent pas à profiter des joies de l'apesanteur pour pimenter leurs ébats.

Jean-François Rauger

Film américain de Thomas Lee. Avec James Spader, Angela Bassett. (1 h 30.)

SORTIR

PARIS

Public

Espace dédié à toutes les formes artistiques expérimentales, Public présente, en collaboration avec l'association 243 M 3, des rencontres chorégraphiques dont l'enjeu est aussi de révéler l'originalité architecturale du lieu. Programmées chaque week-end, ces performances rapprochent chorégraphes, plasticiens, comédiens, vidéastes... A l'affiche : Olivier Dollinger, FM Cool, Gaëtan Bulourde et Valérie Castan, Catherine Bay, Nicolas Cappan et Nathalie Rias, Claudia Triozzi. Public, 4, impasse Beaubourg, Paris-3^e. Du 9 septembre au 1^{er} octobre. Réservation au 01-42-71-49-51.

ARGENTAN (Orne)

Danses d'ameublement
La chorégraphe Karine Saporta

rend hommage au compositeur iconoclaste (et normand) Erik Satie, avec une nouvelle pièce intitulée *Danses d'ameublement* selon la fameuse expression du musicien, qui opposait à la musique dite savante la « musique d'ameublement ». Conçues pour « satisfaire les besoins utiles et faire connaître le bonheur », ces danses composent une mosaïque de pièces courtes interprétées par deux danseurs. Le pianiste Jean-Pierre Armengaud épaula la chorégraphe dans cette entreprise.

Karine Saporta, Manège Haras du Pin, Argentan (61). Le 9 septembre, 20 h 30. De 50 F à 150 F. Tél. : 02-33-80-44-26.

Autres représentations : Grenier à sel, rue de la Ville, Honfleur (14). Le 17 septembre, 16 heures. 70 F et 90 F. Tél. : 02-31-89-23-30 et Aux Halles, place de la Mairie, Richelieu (37). Le 24 septembre, 16 heures, 40 F et 60 F. Tél. : 02-47-93-03-72.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Blood Simple (Etats-Unis, 1983, 1 h 50) MK2 Parnasse, 11, rue Jules-Chaplain, Paris-6^e. Tél. : 01-40-30-30-31 ; Grand Pavois, 364, rue Lecourbe, Paris-15^e. Tél. : 01-45-54-46-85 ; Saint-Lambert, 6, rue Pécelet, Paris-15^e. Tél. : 01-45-32-91-68.

Infidèlement vôtre de Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, 1 h 45). Reflet Médicis, 3, rue Champollion, Paris 5^e. Tél. : 01-43-54-42-34.

Laura d'Otto Preminger (Etats-Unis, 1944, 1 h 30). Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

LE TEMPS RETROUVÉ (franco-portugais, 1998, 2 h 40)

L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14^e. Tél. : 08-36-68-05-87.

FESTIVALS CINÉMA

Barbet Schroeder, rétrospective Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris-6^e. Tél. : 01-43-26-48-18.

Lumière sur les chefs opérateurs, du 9 au 17 septembre. Quatre séances par jour animées par les rédacteurs de *Positif*, en présence des chefs opérateurs : Agnès Godard : *Beau travail*, de Claire Denis (1999), 14 h 00 ; Caroline Champetier : *Le Vent de la nuit*, de Philippe Garrel (1998), 16 h 30 ; Eduardo Serra : *Le Mari de la coiffeuse*, de Patrice Leconte, (1990) 19 h 00 ; Éric Gautier : *Esther Kahn*, d'Arnaud Desplechin (2000), 21 h 00. Forum des Images, Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. Le 9 septembre. 30 F chaque séance (TR 25 F). Tél. : 01-44-76-62-00 ou 01-44-76-63-33 (à partir de 13 h).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Alex Métayer perd la tête
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris-1^{er}. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. De 80 F à 220 F. Jusqu'au 30 octobre. Tél. : 01-42-97-59-81.

Mireille au soleil
Mise en scène de Jean-Paul Viot. Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris-14^e. Lundi, mercredi et vendredi, 19 h. Entrée 80 F et 100 F. Lundi tarif unique 80 F. Rel. les 15 septembre et 11 octobre. Jusqu'au 10 novembre. Tél. : 01-43-27-88-1.

Antoine et Catherine
de Sylvie Blotnikas, mise en scène de Julien Rochefort. Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris-6^e. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 140 F.

Don Giovanni
de Mozart. Mise en scène Jacques des Longchamps. Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. Les 9, 12, 14, 15, 16 et 19 septembre, 19 h 30 ; les 10 et 17 septembre, 15 heures. Jusqu'au 15 octobre. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F. Tél. : 01-48-06-72-34.

Michaël Lonsdale (récitant), Alain Kremski (piano).
« Lettre à une musicienne » de Rilke. Œuvres de Brahms, Chopin, Mahler. Théâtre de l'Île-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4^e. Les 9, 12, 13, 14, 15, 16 et 19 septembre, 21 heures ; le 10 septembre, 17 heures. Jusqu'au 15 octobre. De 70 F à 100 F. Tél. : 01-46-33-48-65.

Orchestre d'Auvergne
Mozart, Liszt, Ginastera. Direction, Arie Van Beek ; piano, Vanessa Wagner. Parc Floral de Paris, bois de Vincennes, Paris-12^e. Le 9 septembre, 16 h 30. Entrée libre.

Nabucco

James Conlon (direction), Robert Carsen (mise en scène), chœur et

orchestre de l'Opéra national de Paris. Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. Les 9, 11, 14 septembre, 19 h 30. Jusqu'au 10 octobre. De 60 F à 670 F. Tél. : 08-36-69-78-68.

Trio de l'ensemble Recherche
Perez-Ramirez, Eckert, Ferneyhough. Asnières-sur-Oise (95). Abbaye de Royaumont. Le 9 septembre à 15 heures. Tél. : 01-34-68-05-50. De 70 F à 90 F.

Neue Vocalsolisten Stuttgart
Désy, Mengel, Dayer, Ferneyhough. Direction, Manfred Scheirer. Abbaye de Royaumont, le 9 septembre à 17 h 30.

Percussions de Strasbourg
Meadowcroft, Esterle, Vassena, Schöllhorn. Abbaye de Royaumont, le 9 septembre à 20 h 45.

Claire Désert (piano).
Bach, Beethoven, Schumann, Rachmaninov.

Orangerie, parc de Sceaux, Sceaux (92). M^oRER Bourg-la-Reine. Le 9 septembre, 17 h 30. De 100 F à 140 F.

Idrissa Diop
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Le 9 septembre, 21 h 30. De 70 F à 90 F. Tél. : 01-42-33-37-71.

Bumcello
Cithéa, 114 rue Oberkampf, Paris-11^e. Le 9 septembre, 23 heures. 60 F. Tél. : 01-40-21-70-95.

Nacao Pernambuco
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9^e. Le 9 septembre, 20 h 30. De 110 F à 130 F. Tél. : 01-44-92-77-66.

John Scofield Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. Le 9 septembre, 21 heures. De 110 F à 130 F. Tél. : 01-45-23-51-41.

Emmanuel Sourdeix Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. Le 9 septembre, 22 h 30. 80 F. Tél. : 01-42-36-01-36.

Jaspafai (20 h.) et NZIJ (22 h.)
Sentier des Halles, 50 rue d'Aboukir, Paris-2^e. Le 9 septembre. Tél. : 01-42-61-89-96.

Talib Kibwe Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Le 9 septembre, 21 heures. 80 F. Tél. : 01-40-26-46-60.

Wally
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris-18^e. 20 h 30, jusqu'au 30 septembre. Location Fnac. De 110 F à 130 F. Tél. : 0-803-815-803.

Les Fada
Bateau El Alamein, Quai François-Mauriac, Paris-13^e. Le 9 septembre, 21 heures. 40 F. Tél. : 01-45-86-41-60.

Cinefeel & Cross Over
Batofar, face au 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. Le 9 septembre, 21 heures. 50 F. Tél. : 01-56-29-10-00.

Meta
Guinguette Pirate, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. Au pied de la BNF. Le 9 septembre, 20 heures, 40 F. Tél. : 01-56-29-10-20.

Jacques Higelin, Zarmazone, Scapin, Lou
Port-de-l'Arsenal, Paris 12^e. Le 9 septembre, 16 heures. Entrée libre.

RÉGIONS

Jean-Efflam Bavouzet (piano), Laurent Koria (violon), Marc Coppey (violoncelle).
Haydn, Brahms, Ravel. Chapelle Saint-Pierre, 68 Colmar. Le 9 septembre, 20 h 45. 110 F. Tél. : 03-89-20-29-01.

Compagnie Olivier Bodin
Les Baltikans. Casino, 64 Biarritz. Le 9 septembre, 12 heures et 17 heures. Tél. : 05-59-22-44-66. Spectacle gratuit (esplanade du casino).

Coppélia
Ballet du Capitole de Toulouse. Gare du Midi, 64 Biarritz. Le 9 septembre, 21 heures ; le 10 septembre, 17 heures. 170 F. Tél. : 05-59-22-44-66.

DERNIERS JOURS

Exposition Léon Detroy (1859-1955), œuvres majeures.
Peintre post-impresionniste, un des meilleurs représentants du paysage de la vallée de la Creuse. Association Les Amis des peintres de l'école de Crozant et de Gargilisse, Mairie, Gargilisse (36). Exposition à la ferme du château, tous les jours, jusqu'au 17 septembre. 10 F et 20 F. Tél. : 02-54-47-85-06.

BOX
MAN

www.boxman.fr

BB KING & ERIC CLAPTON
Riding With The King
89 F
Prix TTC valable jusqu'au 30/09/00,
hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr

EN VUE

■ « Ils doivent avoir de plus en plus d'argent pour figurer sur la liste », constate le magazine *Fortune* qui, chaque année, désigne les 40 Américains les plus riches âgés de moins de 40 ans.

■ « Cet endroit est ma vie, ma maison, mon lieu de travail et mon garde-manger », explique **Mishek**, 10 ans, qui apprend le métier à sa petite sœur **Rusape** sur un champ d'ordures de la banlieue de Harare.

■ « Au moins trois de mes ministres en sont morts », a confié, mercredi 6 septembre, lors du sommet de l'ONU à New York **Robert Mugabe**, président du Zimbabwe où le sida tue environ 1 200 personnes par semaine.

■ « Il devait être démonté, descendu de la Cordillère, puis acheminé vers la côte avant de prendre la mer avec sa cargaison de drogue », a révélé, jeudi 7 septembre, le général **Luis Ernesto Gilibert**, chef de la police colombienne, après la saisie d'un sous-marin construit par la mafia russe, dans un entrepôt des fins fonds de Bogota, ville andine.

■ Corleone en Sicile, berceau de Cosa Nostra, « endroit presque normal » depuis l'arrestation du parrain **Toto Riina**, - le maire, **Giuseppe Cipriani**, cite des « faits jamais enregistrés par le passé », comme un hold-up dans un bureau postal - souhaite reconstruire son ancien couvent en musée de la Mafia.

■ Le robot muni d'une caméra à infrarouge tirant au pistolet sur les cambrioleurs économise les frais de gardiennage, font valoir les chercheurs qui l'ont mis au point à l'institut King Mongkut de Bangkok.

■ Le gouvernement turc qui, au début de l'été, avait empêché les membres de la communauté gay d'assister à une compétition masculine de lutte traditionnelle à Edirne, a interdit, mercredi 6 septembre, aux 850 passagers homosexuels d'une croisière de débarquer à Kusadasi, près d'Ephèse « où l'on croit entendre le pas des légionnaires romains ».

■ **Jouris Vidins**, médecin et député du Parti conservateur au pouvoir en Lettonie, convaincu des bienfaits de la castration, propose un amendement au code pénal pour opérer les pédophiles récidivistes sans leur demander leur avis.

■ **Edouardo Veliz Alejo**, recoussé à l'hôpital Dos de Mayo de Lima, dix fois repoussé par les gardes du Parlement où il voulait remettre une demande d'aide, s'était tranché la verge à bout d'arguments.

■ L'Américaine **Gloria Steinem**, 66 ans, symbole des féministes, qui considérait le mariage comme un contrat féodal, vient d'épouser un homme d'affaires, après un long célibat.

Christian Colombani

Aux Etats-Unis, la mode « anti-entreprises »

L'hebdomadaire « Business Week » en fait sa couverture : une vague de défiance contre les sociétés privées prend naissance dans l'opinion. On leur reproche d'exercer un pouvoir sans contrepartie, de mépriser le consommateur et de surpayer leurs dirigeants

MANIFESTATIONS contre les mauvais services des organismes de gestion des soins (*Health Maintenance Organizations*); campagnes associatives pour bloquer l'implantation de grands distributeurs comme Wall-Mart et Home Depot; grèves contre les heures supplémentaires obligatoires; mobilisation des parents d'élèves contre les publicités de Coca-Cola et Pepsi-Cola dans les écoles... Un vent de mécontentement diffus souffle outre-Atlantique. Au cœur des critiques, les entreprises et leur trop grande influence sur la vie quotidienne. Un désamour flagrant entre la société civile et le monde économique qui a poussé l'hebdomadaire *Business Week* à mener l'enquête. A sa « une », datée du 11 septembre, il s'interroge : « Les

entreprises ont-elles trop de pouvoir ? »

L'opinion américaine semble répondre par l'affirmative à cette question. Trois personnes sur quatre interrogées par le magazine trouvent que le monde des affaires a « trop de pouvoir sur trop d'aspects de la vie quotidienne ». Les Américains sondés reconnaissent, certes, que « la prospérité des années 90 provient du monde économique » et que les entreprises font de « bons produits ». Cependant, seuls 47 % des citoyens pensent « que ce qui est bon pour l'entreprise est bon pour la plupart des Américains ». Deux sur trois sont convaincus, en outre, que les grandes entreprises trouvent plus important de faire des profits que de proposer des produits sûrs, fiables et



de qualité. Une méfiance que le candidat à la présidence Albert Gore n'a pas hésité à exploiter. Lors de la convention démocrate, il avait exhorté l'assistance à « se lever et dire non [aux] grands cigarettiers et pétroliers, aux grands pollueurs, aux groupes pharmaceutiques, aux organismes de santé ». Le sondage de *Business Week* lui donne raison : 74 % des Américains approuvent ses déclarations.

ENTRE CONFIANCE ET ARROGANCE

Comment en est-on arrivé là ?, interroge le magazine. Plusieurs hypothèses sont avancées. Cette vague « anti-entreprises » s'expli-

querait par la situation économique elle-même. Les Américains qui assurent leurs besoins matériels cherchent désormais à améliorer leurs conditions de vie et deviennent plus exigeants. L'emballage de la nouvelle économie est en cause : de nombreux citoyens, surmenés, n'ont pas l'impression de partager les fruits de la croissance. Depuis 1992, les salaires réels (hors inflation) n'ont augmenté que de 7,6 %, alors que la productivité a bondi de 17,9 %. L'écart entre les riches et les pauvres semble « taper sur les nerfs des classes moyennes », et trois Américains sur quatre trouvent que les revenus des dirigeants des grandes entreprises sont trop importants. Ce mécontentement, « à l'inverse des années 60, ne se limite pas aux jeu-

nes et aux étudiants, mais est partagé par toutes les générations », remarque le magazine.

Internet, nouvel outil de communication planétaire, amplifie le phénomène. Ceux qui sont contre les entreprises « peuvent désormais le montrer beaucoup plus », note l'économiste de Harvard, Richard B. Freeman. L'hebdomadaire y voit un phénomène culturel, relayé par le monde artistique. « C'est devenu la mode d'être anti-entreprise. »

Les multinationales ont-elles conscience de ce phénomène ? Même si elles ne l'avouent pas, « elles surveillent avec grande attention » cette évolution de l'opinion. Ici et là, des *mea culpa* se font entendre. « Certaines entreprises, en devenant plus importantes, deviennent plus arrogantes et perdent le contact avec la communauté », reconnaît Jerry Jasinowski, responsable de l'Association nationale des industriels. L'ancien PDG du groupe Monsanto, Bob Shapiro, a avoué dans un essai publié en février : « Nous avons appris que la frontière entre confiance scientifique et arrogance est ténue. Nous n'avons pas vraiment écouté. » Le danger pour les entreprises est réel, pronostique *Business Week*. Pour réduire leur pouvoir, le gouvernement pourrait accentuer les mesures de régulation de l'économie. « Pendant une génération, les dirigeants n'ont pas eu à se soucier des problèmes sociaux, analyse un enquêteur d'opinion ; une lumière jaune vient de s'allumer, ils ont intérêt à la prendre en compte. »

Laure Belot

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE

Philippe Mudry

■ La crise énergétique actuelle est un rude révélateur pour l'Europe. Face à elle, son allié américain, grâce à ses ressources propres et à un dollar au zénith, paraît immunisé contre la flambée des cours. L'activité y demeure soutenue et l'inflation sous contrôle. (...) Vingt ans après le dernier choc pétrolier, l'Europe a beau avoir divisé par deux son degré de dépendance au pétrole, elle demeure étrangement vulnérable à ses variations de cours et surtout très désarmée pour y répondre. Déjà, les performances de croissance et d'inflation du Vieux Continent se

ressentent du phénomène, amplifié par la chute de l'euro, un comble pour une monnaie censée lui donner plus de stabilité. (...) Les événements des derniers jours révèlent que l'Europe n'est guère plus capable qu'il y a vingt ans d'influencer les décisions de l'OPEP, que ses contradictions de politique énergétique, autour du dossier nucléaire, s'étalent à nouveau au grand jour et enfin que certains de ses principaux membres sont tout prêts à réduire la fiscalité pétrolière sous la pression de la rue, en contradiction avec leurs ambitions écologiques.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Mais rien ne sera réglé durable-

ment pour autant. Ni le problème des transporteurs routiers ni celui d'un pétrole sans doute désormais durablement cher. Le problème des routiers ne trouvera de solution durable que si pouvoirs publics et transporteurs contraignent la grande distribution à prendre sa part du renchérissement du coût des transports. Le problème du pétrole ne sera résolu que si les pays européens sont capables de définir une politique économique unifiée qui donne crédibilité à l'euro et prévienne son fléchissement, donc le renchérissement du prix du brut, de se doter d'une diplomatie commune vis-à-vis des pays producteurs de pétrole, notamment vis-à-vis de l'Irak (...).

RTL

Alain Duhamel

■ Plusieurs conséquences politiques du conflit des patrons routiers sont déjà bien visibles. Le référendum était déjà bien malade, cette fois-ci, il agonise. C'est le premier référendum sans aucune campagne, et il risque d'être le premier référendum sans électeurs (...). On s'achemine peut-être vers un système de votation à la Suisse. C'est le contraire de la démocratie de participation. Le gouvernement rate sa rentrée. Il avait organisé le retour des vacances autour du thème populaire de la baisse des impôts. C'est maintenant le sentiment de ras-le-bol fiscal qui domine et qui explique d'ailleurs la sympathie dont bénéficie les patrons routiers auprès des Français.

www.fuckedcompany.com

Un magazine parodique publie toutes les mauvaises nouvelles provenant de la Netéconomie



« Deux fois, trois fois, terminé » : c'est ainsi que Philip Kaplan annonce la disparition du service d'enchères Auctions.com. Le site étudiant Collegeclub fait faillite, la société « tout aussi nulle » Studentadvantage cherche aussitôt à la racheter, ce qui reviendrait à « contracter volontaire-

ment la malaria ». Une de ses cibles favorites, Kozmo.com (livraisons à domicile par cyclistes), projette à présent de racheter la société concurrente UrbanFetch, qui fonctionne bien. Kozmo « va tout foutre en l'air », prédit-il. Plus loin : « Trente-quatre personnes ont besoin d'un nouveau hob-

by », car elles travaillaient chez ehobbies.com, qui a réduit son personnel d'un quart. Carpet.com, nom de domaine racheté pour 500 000 dollars (3,7 millions de francs), n'aura pas duré très longtemps : « Le site a été en ligne pendant une semaine en juillet, puis il a fermé. » Et M. Kaplan se s'esclaffer en racontant que Getajob.com (trouve-un-boulot.com), fidèle à son nom, licencie.

Le site propose aussi à ses lecteurs de parier sur l'avenir des entreprises les plus mal en point. M. Kaplan s'est inspiré d'un jeu nommé consistant à parier sur le décès de personnalités connues. Comme la mort clinique d'une société n'est pas toujours facile à diagnostiquer, les points gagnés sont fonction de la gravité des mésaventures qu'elle subit. Les règles sont un peu floues, et pour l'heure, les gagnants n'ont droit qu'à un classement honorifique, mais Philip Kaplan a l'intention de faire gagner des prix réels aux participants - par exemple, des actions de sociétés à l'agonie.

Jean Lasar

SUR LA TOILE

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

■ Le gouvernement allemand envisage de créer une taxe sur les équipements informatiques et télématiques, qui servirait à rémunérer les auteurs d'œuvres diffusées sur Internet. Selon la ministre de la justice Herta Daeubler-Gmelin, ces mesures « sont nécessaires pour protéger la propriété intellectuelle. Ce sont les artistes, auteurs et autres créateurs qui sont les perdants de ce qui constitue par ailleurs des avancées technologiques très appréciées ». Des taxes similaires existent déjà pour différents appareils de copiage électronique. Ce projet est très critiqué par les fabricants de matériel informatique, ainsi que par plusieurs groupes politiques, dont les Verts. - (Reuters.)

PIRATE FIER

■ Un hacker guatémaltèque a pénétré le serveur Web de l'administration des impôts de son pays et modifié la page d'accueil, dans le seul but de prouver qu'il existait au Guatemala des personnes capables de réussir ce genre d'exploit. Quelques jours plus tôt, le journal *La Prensa libre* avait publié un article affirmant que le Guatemala ne possédait aucun hacker. - (AP.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : Signature :	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom Prénom N° rue Code postal [] [] [] [] Ville	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° rue Code postal [] [] [] [] Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB		

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

« Le Monde » (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Carrément direct

par Luc Rosenzweig

ON AVAIT presque oublié que le direct était une manière de faire de la télévision, et pas seulement pour le JT, les matchs de foot et l'arrivée du tierscé. Et surtout le direct où l'on prend des risques en n'invitant pas que des pros des médias, hommes politiques, acteurs où autres personnalités désireuses de « communiquer ». C'est pourquoi l'émission de Michel Field, *Prise directe*, nous paraît aussi étrange, hors du courant dominant des émissions dites de société, où la parole des gens est agencée de manière à remplir les cases d'un « concept ». L'émission du jeudi 7 septembre sur France 3 était consacrée au problème de la lutte contre les sectes et était diffusée de la cinémathèque de Toulouse. Du direct sur la corde raide, puisque nombre d'invités, coincés par les événements que l'on sait, n'étaient pas, en début d'émission, parvenus à rejoindre le lieu du débat. De quoi

donner des sueurs à Michel Field, qui n'avait pas besoin de ce handicap pour craindre que l'affaire ne tourne à la confusion, puisqu'il avait invité ensemble des membres de groupements estampillés sectes, comme l'Eglise de scientologie et les raéliens, des représentants de religions reconnues, catholique et protestante, et des spécialistes du combat contre les sectes. Beaucoup de monde sur le plateau, Field au milieu en « arbitre » et « modérateur », pas tout à fait neutre pourtant, tant transparaît chez lui l'amour de la Raison et le gène des Lumières. Il était fascinant de voir les représentants patentés des sectes, dans un discours taillé au cordeau et répétitif, se présenter en victime du totalitarisme supposé du Parlement, qui est en train d'adopter une loi punissant les auteurs de manipulation mentale. Passons sur le ridicule consistant à comparer la France de l'an 2000 avec l'Allemagne de

Hitler et l'Italie de Mussolini, et examinons un argument plus pervers développé par ce qui se proclament les fidèles des religions minoritaires. À les entendre, le projet de loi visant à limiter leurs nuisances serait « ringard » et « franchouillard », puisque, aux Etats-Unis, ces mêmes sectes peuvent, sans entraves, recruter et prospérer. Qu'y a-t-il de pire, aujourd'hui, que de porter cette étiquette en forme de béret basque et de baguette de pain ? De n'être pas « tendance » en regardant avec circonspection ces produits spirituels qui sont à la religion ce que le McDo est à la vraie bouffe ? Sachons gré à Michel Field d'avoir su, dans ces conditions, rendre visibles toutes ces contradictions sans transformer les téléspectateurs en voyeurs, et pardonnons-lui les quelques pataqués qui lui échappèrent dans le feu d'un débat qu'il maîtrisa de bout en bout. Vive le direct !

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Jeunes des quartiers, entre espoir et désillusion. **Forum**
23.00 Musique brésilienne, musique métrique. **Forum**

MAGAZINES

18.50 N.P.A. Invités : Edward Norton ; Jean-Christophe Grangé ; Sonja Fariq. **Canal +**
19.00 Tracks. **Arte**
19.00 Une année de défilés. Prêt à porter automne-hiver 2000/2001 de Christian Lacroix. **Paris Première** et **23.55** TV 5 l'Invité. Claude Allègre. **TV 5**
20.00 Courts particuliers. Mathilde Seigner. **Paris Première**
20.55 Thalassa. Pêcheurs sous la banquise. **France 3**
21.05 Top bab. Alex Gopher. **Canal Jimmy**
22.00 Faut pas rêver. Madagascar : La demande en mariage. France : Les femmes bergers. Belgique : Le cheval Bayard. Invitée : Mathilde Seigner. **France 3**
22.50 Bouillon de culture. Il y a du génie dans chaque enfant. Invités : Nina Bouraoui ; Jean Dutoard ; Ahmadou Kourouma ; Amélie Nothomb ; Zoé Valdés. **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Sauvez l'Okavango. **Arte**

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Les Vilains « Les Vilains », de Xavier Durringer, ouvre de belle manière le cycle des « Petits Gangsters », une série de cinq téléfilms policiers réalisés par de jeunes cinéastes français. Deux générations de voyous préparent le braquage d'une entreprise de transport de fonds. Le conflit s'installe rapidement. Tout est d'une rare justesse, et en premier lieu les dialogues. Il y a de l'Audiard chez Durringer.

20.30 et **23.00** Palettes. Le sens des sens : la « Dame à la licorne ». **Histoire**
20.30 Trois femmes, un livre, une vie. **Odysée**
21.05 Lucy, Ramsès et Cie. Spéciale Lascaux. **Histoire**
21.30 Inde, naissance d'une nation. [1/10]. **Odysée**
21.45 Les Grandes Expositions. Les chevaux de Saint-Marc de Venise. **Planète**
22.00 Local style. Surf en Polynésie. **Odysée**
22.15 Parlez-moi d'amour. [5/5]. Savoir aimer. **TV 5**
22.20 Grand format. Des éclairs dans la tête. **Arte**
23.05 Arthur Masson, l'homme qui écrivait des livres. **RTBF 1**
23.35 La Conquête de l'espace. [2/2]. Objectif Mars. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. US Open. Demi-finale messieurs. **Eurosport**

DANSE

21.00 « Casse-Noisette ». Ballet. Chorégraphie de Pär Isberg. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet de l'Opéra royal suédois et l'Orchestre de l'Opéra royal suédois, dir. R. Salavatov. **Mezzo**
22.35 « Rosa ». Ballet. Chorégraphie d'Anne Teresa de Keersmaeker. Musique de Bartok. Avec Fumyo Ikeda, Nordine Benchorf. **Mezzo**

MUSIQUE

22.30 Jazz Box. A Montréal, en 1998. **Muzzik**
22.50 Eric Clapton and Friends in Concert. Avec Sheryl Crow ; Bob Dylan ; David Sanborn ; Mary J. Blige. **Canal Jimmy**
23.00 Festival Pablo Casals de Prades 99. **Mezzo**

THÉÂTRE

0.10 Le Riche convoité. Pièce de Carlo Goldoni. Mise en scène de F. Sayad. **France 3**

TÉLÉFILMS

20.45 Les Vilains. Xavier Durringer. **Arte**
20.50 L'Impure. P. Vecchiali [1/2]. **Téva**
21.00 Révolte d'un homme traqué. Geoff Murphy. **Canal +**

COURTS MÉTRAGES

0.30 Histoires courtes. Au bain... mari ! **France 2**
O. L'Addition. O.

SÉRIES

20.50 Lyon police spéciale. [1 et 2/6]. L'affaire Paoli. **France 2**
20.50 Le Monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle. La Découverte. **M 6**
23.25 Mike Hammer. Plus ballon que toi, tu meurs ! **France 3**

FILMS

20.30 Anna ■ ■ ■ Alberto Lattuada (It., 1951, N., v.o., 110 min) **O.** **Ciné Classics**
21.00 Noël chez les Muppets ■ ■ ■ Brian Henson (Etats-Unis, 1992, 85 min) **O.** **Cinéstar 2**
21.00 Le Chat ■ ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 85 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
21.00 Les Gens de la nuit ■ ■ ■ Nunnally Johnson (EU, 1954, v.o., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
21.10 La Main au collet ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (EU, 1955, v.o., 105 min) **O.** **Cinétoile**
22.25 Epouses et concubines ■ ■ ■ Zhang Yimou (Chine - Taiwan, 1991, 125 min) **O.** **Cinéstar 2**
22.30 Snake Eyes ■ ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, 97 min) **O.** **Canal +**
22.35 Impitoyable ■ ■ ■ Clint Eastwood (EU, 1992, v.o., 125 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
22.45 L'Idéaliste ■ ■ ■ Francis Ford Coppola (EU, 1997, 135 min) **O.** **Cinéstar 1**
22.45 Je t'aime, je t'aime ■ ■ ■ Alain Resnais (France, 1967, 90 min) **O.** **Canal + Vert**
22.55 La Grande Attaque du train d'or ■ ■ ■ Michael Crichton (Grande-Bretagne, 1979, 110 min) **O.** **Cinétoile**
23.35 Jack l'Éventreur ■ ■ ■ Robert S. Baker et Monty Berman. (Grande-Bretagne, 1959, N., v.o., 85 min) **O.** **Ciné Classics**



23.50 Le Château de l'Araignée ■ ■ ■ Akira Kurosawa. Avec Toshiro Mifune, Isuzu Yamada (Japon, 1957, N., v.o., 105 min) **O.** **Arte**
1.00 Nous avons gagné ce soir ■ ■ ■ Robert Wise (EU, 1949, N., v.o., 70 min) **O.** **Ciné Classics**

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.15 et **17.15** Le Monde des idées. Ecole : d'Allegre à Lang. Invités : Marie Duru-Bellat ; Didier Dacuinha-Castelle. **LCI**
21.00 Le Cinéma d'animation. **Forum**
22.00 Egypte, de la royauté à la république. **Forum**
22.55 Eau, ressource à préserver. **Forum**

MAGAZINES

13.50 Les Grandes Enigmes de la science. La preuve par l'ADN. **France 2**
14.15 Bouillon de culture. Il y a du génie dans chaque enfant. **TV 5**
14.25 La télé des régions a cinquante ans ! **France 3**
15.00 Enquête sur la France. Saumur. **La Cinquième**
18.00 et **0.40** Paris modes. Femmes de modes. **Paris Première**
18.05 L'Enjeu olympique. Atlanta 1996. **La Cinquième**
18.15 La Marche du siècle. Adolescents : la force fragile. **TV 5**
18.35 Lucy, Ramsès et Cie. Spéciale Lascaux. **Histoire**
18.50 57^e Mostra de Venise. Cérémonie de clôture. **Ciné Cinémas**
18.55 Union libre. Invité : Daniel Prévost. **France 2**
19.00 Histoire parallèle. Invitée : Carmen Bernard. Semaine du 9 septembre 1950 : Révoltes et révolutions en Amérique latine. **Arte**
19.00 Les lumières du music-hall. Laurent Voulzy. Patricia Kaas. **Paris Première**
19.20 (Mon) Nulle part ailleurs. Invitée : Emma de Caunes. **Canal +**
19.55 et **23.55** TV 5 l'Invité. Zep et Franck Margerin. **TV 5**
20.30 Le Club. Invité : Jacques Rozier. **Ciné Classics**
20.55 Tapis rouge. Spéciale rentrée. **France 2**
21.05 Thalassa. Au pays du grand éstran. La route des Pangalanes. **TV 5**
21.40 Métropolis. Europe, nous voilà : La Slovaquie inconnue. Portrait : Un jour dans la vie de la star du pupitre, Kent Nagano. **Arte**
21.40 et **23.50** Musiques. **LCI**
22.15 Envoyé spécial. Un été à Paris. Country-music à la française. P-s : « Octobre Rouge ». **TV 5**
23.20 Tout le monde en parle. **France 2**
23.25 La Route. Best of. **Canal Jimmy**
0.10 Top bab. Alex Gopher. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.40 Sur la terre des dinosaures. [6/6]. Mort d'une dynastie. **France 3**
18.30 Histoire de l'IRA et du Sinn Féin. [1/4]. La renaissance. **Planète**
18.35 Quand les applaudissements se taisent. **Ciné Classics**
19.35 Les Conflits verts. La guerre de l'eau. **Planète**
20.15 Mon pays, mon amour. [6/6]. Robert Schneider et le Vorarlberg. **Arte**
20.30 et **23.00** Palettes, miniature persane. Les jardins du paradis : « Khâmseh de Nezâmi », 1620-1624. **Histoire**
20.35 Assassinés, derniers jours de Robert Kennedy et Luther King. [2^e volet]. **Odysée**
20.45 L'Aventure humaine. L'Oural, à la frontière de l'Europe. [2/3]. Au cœur du fer russe. **Arte**
21.05 Les Femmes aux J.O. [2/3]. Les femmes aux Jeux : rapidité et grâce. **Histoire**
21.30 Cinq colonnes à la une. [85^e volet]. **Planète**
22.20 Les Réalitateurs. Clint Eastwood. **Ciné Cinémas**
22.55 Sectes tueuses. [1/3]. Le miroir aux alouettes. **France 3**
23.25 Les Bons et les Méchants. **Planète**
23.30 Music Planet. Crossroads, du jazz à l'ethno-pop. [1 et 2/2]. **Arte**
23.30 Martin Luther King. **Histoire**
0.05 Trois femmes, un livre, une vie. **Odysée**
0.30 Télé notre histoire. Roger Gicquel. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne (13^e étape) : Santander - Santander (143,3 km). **Eurosport**
16.10 Cyclisme. Tour d'Espagne (13^e étape) : Santander - Santander. **France 2**
17.00 Tennis. US Open. Demi-finale messieurs. **Eurosport**
22.15 Finale dames. **Eurosport**
17.15 Football. D 1 (7^e journée) Paris-SC - Saint-Etienne. **Canal +**
20.00 Football. D 1 (7^e journée) : Lyon - Lens. **TPS Foot**

DANSE

18.10 « Aunis ». Ballet. Chorégraphie de Jacques Garnier. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, Jean-Claude Cappara. **Mezzo**

MUSIQUE

18.30 Festival Pablo Casals de Prades 99. **Mezzo**
19.30 et **20.15** Alicia de Larrocha et Nicholas Carthy. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Nicholas Carthy. **Muzzik**
20.15 Dernière nuit des Proms 2000. Lors du Festival des Proms de la BBC. Avec Hilary Hahn, violon ; Jane Eaglen, soprano. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la BBC, dir. Andrew Davis. **Mezzo**
21.00 Concert européen au Théâtre Maryinski. Avec Anatoli Kotschergera ; Kolja Blacher, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Muzzik**
22.30 U2. A Mexico, en 1997. **Paris Première**
23.10 Concerto spirituelle. Œuvres de Boccherini. Avec Silvia Piccolo, soprano ; Maria Teresa Nesci, soprano ; Marco Beasley, ténor. Par l'Ensemble Aira, dir. Diego Fasolis. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.05 Le Pyromane. Carlo Rola. **O.** **Téva**
20.30 Au plaisir de Dieu. Robert Mazoyer [2/5]. **Festival**
20.45 L'Ultime Cavale. Richard Standeven [2/2]. **O.** **13^{ème} RUE**
20.50 On m'appelait Steven. Larry Elikann [1 et 2/2]. **O.** **Téva**
20.55 Entre l'arbre et l'écorce. Bruno Gantillon. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

1.00 Courts au 13. **13^{ème} RUE**

SÉRIES

20.50 Le Caméléon. Le monde change. **O.** **M 6**
21.50 Ally McBeal. Rêve ou réalité. **RTBF 1**
22.15 New York District. Fureur noire. L'esprit de clan. **13^{ème} RUE**
22.25 Homicide. La rose de Saigon. **O.** **Série Club**
22.40 L'Hôpital et ses fantômes. De Profundis. **Arte**
22.40 Buffy contre les vampires. [1 et 2/2]. La cérémonie. **O.** **M 6**
0.55 Monty Python's Flying Circus. The Money Programme (v.o.). **Canal Jimmy**
1.25 Star Trek. Deep Space Nine. L'apocalypse (v.o.). **O.** **Canal Jimmy**
2.10 Star Trek Classic. Fausses manœuvres (v.o.). **O.** **Canal Jimmy**

FILMS

13.25 La Rivière sans retour ■ ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1954, 95 min) **O.** **Cinétoile**
13.30 Les Gens de la nuit ■ ■ ■ Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1954, 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
16.30 Les Malheurs de Sophie ■ ■ ■ Jacqueline Audry (France, 1945, N., 70 min) **O.** **Ciné Classics**
23.00 Knock ■ ■ ■ Guy Lefranc (France, 1950, 105 min) **O.** **Ciné Classics**
23.00 Mad City ■ ■ ■ Costa-Gavras (Etats-Unis, 1997, 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
23.15 L'Oiseau au plumage de cristal ■ ■ ■ Dario Argento. Avec Tony Musante, Enrico Maria Salerno (It. - Fr. - All., 1970, v.o., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
23.25 Volte-face ■ ■ ■ John Woo (Etats-Unis, 1997, 135 min) **O.** **Cinéstar 2**
0.30 Les Seigneurs de Harlem ■ ■ ■ B. Duke (EU, 1997, 125 min) **O.** **Cinéfaz**
0.40 Le Trésor de Cantenac ■ ■ ■ Sacha Guitry (France, 1950, N., 100 min) **O.** **Cinétoile**
0.45 Vampyr, l'étrange aventure de David Gray ■ ■ ■ Carl Theodor Dreyer (Fr. - All., 1932, N., v.o., 75 min) **O.** **Ciné Classics**
0.55 Le Maître des éléphants ■ ■ ■ Patrick Grandperret (Fr. - Cam., 1995, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**



1.40 Qiu Ju, une femme chinoise ■ ■ ■ Zhang Yimou. Avec Gong Li, Peiqi Liu (Chine, 1992, v.o., 105 min) **O.** **Cinéstar 2**
2.20 L'Expédition du Fort King ■ ■ ■ Budd Boetticher (Etats-Unis, 1953, v.o., 85 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
2.20 Le Hasard ■ ■ ■ Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1982, v.o., 115 min) **O.** **Cinéstar 1**
2.30 Le Chemin des étoiles ■ ■ ■ Anthony Asquith (GB, 1945, N., v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**
2.30 Impitoyable ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, 130 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
4.30 Fog ■ ■ ■ John Carpenter (Etats-Unis, 1980, v.o., 85 min) **O.** **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
17.35 Sunset Beach. **18.25** Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **19.55** Hyper net. **20.00** Journal, Météo. **20.55** Le Grand Soir. **23.15** Sans aucun doute. Les Dix Commandements. **1.00** Les Coups d'humour.

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres. **17.25** et **22.40** Un livre. **17.30** Jeux d'espions. **18.20** JAG. **19.15** Qui est qui ? **19.50** Un gars, une fille. **20.00** Journal, Météo, Point route. **20.50** Lyon police spéciale. L'affaire Paoli [1 et 2/2]. **22.45** Bouche à oreille. **22.50** Bouillon de culture. Il y a du génie dans chaque enfant. **0.10** Journal, Météo.

FRANCE 3

17.45 Sur la terre des dinosaures [5/6]. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Tout le sport. **20.20** C'est mon choix pour l'été. **20.55** Thalassa. Pêcheurs sous la banquise. **22.00** Faut pas rêver. **23.00** Météo, Soir 3. **23.25** Mike Hammer. **0.10** Le Riche convoité. Pièce de Carlo Goldoni.

CANAL +

16.10 The X-Files, le film. Film. Rob Bowman **O.**
► En clair jusqu'à 21.00
17.55 Mickro ciné. **18.25** Les Simpson. **18.50** Nulle part ailleurs. **20.40** Allons au cinéma ce week-end. **21.00** Révolte d'un homme traqué. Téléfilm. Geoff Murphy **O.**
22.30 Snake Eyes ■ ■ ■ Film. Brian De Palma **O.**
0.10 Les Passagers. Film. Jean-Claude Guiguet **O.**

ARTE

19.00 Tracks. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Reportage. Sauvez l'Okavango. **20.45** Les Vilains. Téléfilm. Xavier Durringer. **22.20** Grand format. Des éclairs dans la tête. **23.50** Le Château de l'Araignée ■ ■ ■ Film. Akira Kurosawa (v.o.). **1.35** Le Dessous des cartes.

M 6

17.25 Code Eternity. **O.**
18.25 La Vie à cinq. **O.**
19.20 Dharma & Greg. **O.**
19.50 I-minute. Le Six Minutes, Météo. **20.40** Incroyable ! animaux. **20.50** Politiquement rock. **20.50** Le Monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle. La Découverte. **22.35** Au-delà du réel, l'aventure continue. **0.25** Spécial Festival de Deauville.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Filmant les trios d'Ahmad Jamal. **21.30** Cultures d'Islam. **22.12** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Techno des villes, techno des champs. **FRANCE-MUSIQUES**
20.00 Les Proms 2000. Concert donné par l'Orchestre symphonique de la BBC écossaise, dir. Osmo Vänskä : œuvres de Ravel, Weill, Stravinsky. **22.30** Alla breve. **22.45** Jazz-club. Bob Dorough, piano et chant, avec Clovis Nicolas, contrebasse et Philippe Soirat, batterie.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Saint Pétersbourg, dir. Nikolai Alexeiev : œuvres de Stravinsky, Moussorgski et Ravel, Elgar, Tchaïkovski. **21.58** Les Rendez-vous du soir. Sextuor à cordes en ré mineur Souvenir de Florence op. 70, de Tchaïkovski, par le Quatuor Borodine. **22.35** Les Rendez-vous du soir... (suite). L'Europe au temps du Caravage.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.30 Reportages. Chicago Police Blues. **14.00** MacGyver. **14.55** Alerte à Malibu. **15.50** Flipper le dauphin. **16.45** Will & Grace. **17.20** Beverly Hills. **18.10** Sous le soleil. **19.10** Drôles de blagues. **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **20.55** Plein les yeux. **23.15** Le ciel est en feu. Téléfilm. Dan Lerner. **1.00** Formule F 1.

FRANCE 2

13.50 Les Grandes Enigmes de la science. La preuve par l'ADN. **14.45** L'île des pingouins. **15.45** Samedi sport. **15.50** Tiercé ; **16.10** Cyclisme. **18.05** L'Aventura. **18.55** Union libre. **19.55** et **20.45** Tirage du Loto. **20.00** Journal, Météo. **20.55** Tapis rouge. Spéciale rentrée. **23.20** Tout le monde en parle. **1.30** Journal, Météo.

FRANCE 3

13.25 Mike Hammer. **14.25** La télé des régions a cinquante ans ! **17.40** Sur la terre des dinosaures. [6/6] Mort d'une dynastie. **18.10** Expression directe. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Tout le sport. **20.20** C'est mon choix pour l'été. **20.55** Entre l'arbre et l'écorce. Téléfilm. Bruno Gantillon. **22.25** Météo, Soir 3. **22.55** Sectes tueuses. [1/3]. Le miroir aux alouettes. **23.50** Le Passager. Téléfilm. Kurt Voss. **O.**

CANAL +

14.00 Le Commando et l'Enfant. Téléfilm. Thomas Jauch **O.**
15.20 36 heures pour mourir. Téléfilm. Yves Simoneau **O.**
17.00 Football. D 1. **17.15** PSG - Saint-Etienne. **► En clair jusqu'à 21.00**
19.20 (Mon) Nulle part ailleurs. **20.45** Samedi comédie. **20.45** Le Pire des Robins des Bois. **21.00** H. Une histoire d'amours **O.** **21.25** Evamag. Révélation **O.** **21.50** Seinfeld. La couverture **O.**
22.14 Y'a un os. **O.**
22.15 Jour de foot. **23.15** Lettres à un tueur. Film. David Carson. **O.**
0.55 La Guerre dans les haut pays. Film. Francis Reusser **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Jamais !
par Pierre Georges

À TOUTE REPENTIE, miséricorde. Gloria Steinem, vestale du Mouvement de libération des femmes aux Etats-Unis vient de se marier, rapporte l'AFP. Et alors, objectera-t-on, où est la nouvelle ? On peut être féministe et néanmoins épouse !

Certes. Mais il se trouve que cette funeste issue, Gloria Steinem, dans de définitifs emportements, l'avait condamnée à tout jamais. Elle avait même théorisé, terrorisé, tout cela. « Le mariage, dit-elle un jour, n'est qu'un contrat féodal. » Ajoutant que, dans ce cadre, « une femme a besoin d'un homme comme un poisson a besoin d'une bicyclette ».

Et puis, à soixante-six ans, patatras, la repentance ! Vive la féodale, donc ! Mais, si l'on note cette jolie petite histoire, ce n'est pas pour moquer le féminisme et les féministes - pas fou le chroniqueur ! - mais parce que dans une actualité tourmentée, elle offre deux occasions de rebondir allègrement. Sur deux thèmes précis : ceux du poisson à vélo et du « tout jamais » ferme et non définitif.

Les cabillauds font-ils du vélo ? Au risque d'étonner, de surprendre même, la réponse n'est pas si évidente que cela. Souvenons-nous, dans l'affaire qui nous préoccupe, comment cela a commencé : par les marins-pêcheurs évidemment. Ils furent les premiers à chaluter la baisse du gazole et des charges. Et furent les premiers servis. Détaxés, satisfaits et remboursés, les marins-pêcheurs levèrent le blocus. Et l'on suppose, ce serait assez dans la logique des choses, que, dorénavant, les marins-pêcheurs pêchent.

Mais là commence la fable de la chaîne alimentaire en péril : rien ne sert de pêcher, encore faut-il livrer ! Or, pour peu que

les choses durent encore et que la route de la marée soit définitivement coupée, faute de gazole, il ne faut rien exclure. Pas même la réhabilitation de la fameuse « route de la marée » hippomobile qui, au siècle dernier, éreintait les chevaux entre Boulogne et Paris. Et pas même la livraison du poisson, par des moyens de fortune, genre marché du lieu noir, ou par tricycle réfrigéré à la glace de grand-papa.

Hypothèse plus poétique que vraisemblable. Encore qu'il ne faille rien exclure. Jamais ! Et surtout pas la fragilité de cette fameuse notion du « tout jamais ». C'est fou, comme depuis le début de ce mouvement, les « jamais » se ramassent à la pelle. En Europe, partout, tous les commentateurs, pour déplorer cette manie française de la thrombose sociale, soulignent à l'envi que cela ne se produirait « jamais » dans leur pays. Voire, pour peu que le prix du baril continue son ascension.

En France, sur les barrages, les plus radicaux, ou les plus inconscients, jurent, à qui veut les entendre qu'ils ne céderont « jamais ». Etant entendu que ce « jamais » d'aujourd'hui n'est pas nécessairement celui du lendemain. Beaucoup ont écrit, ici et là, - n'écrivez jamais ! - que l'opinion publique ne soutiendrait « jamais » ce mouvement. Patatras, un sondage CSA-Le Parisien vient dire l'inverse. Mais il est vrai qu'un sondage n'est « jamais » qu'un sondage. Bref attention au « jamais » ferme et définitif. La preuve : le premier ministre a fait savoir mercredi que le gouvernement « n'ira pas plus loin ». Nouvelles négociations et concessions, jamais donc. Rencontres et explications, ma foi...

Alain Bauer élu à une large majorité grand maître du Grand Orient de France

Il souhaite que les francs-maçons s'engagent, au grand jour, sur le dossier corse

« SCHIZOPHRÉNIE » : le mot a fait florès, jeudi 7 septembre, premier jour de l'assemblée générale (le convent) du Grand Orient de France (GODF), tant l'ambivalence de la principale obédience maçonnique française est patente. Comme prévu, en effet, Alain Bauer a été largement élu grand maître du GODF (*Le Monde* du 8 septembre). Réuni dans la soirée, le conseil de l'ordre l'a choisi par 32 voix sur 35 ; seuls trois membres de la direction ont voté blancs, après que l'autre candidat déclaré, Jacques Orifice, se fut retiré. Dans la foulée, l'ensemble des membres du bureau ont été élus avec des scores similaires.

Pour autant, le climat de suspicion dans lequel s'est préparé le convent a été perceptible tout au

long de cette journée. Dès l'ouverture des débats, plusieurs membres de l'obédience ont demandé que la question corse soit réintroduite dans la discussion sur le rapport moral de la direction sortante. A la suite d'un vote, ils ont obtenu, contre l'avis de la direction, une modification en ce sens de l'ordre du jour.

Le dossier corse avait été la cause de la démission, en avril, du précédent grand maître, Simon Giovannai : ce dernier avait organisé, à son initiative, en janvier, une réunion avec quatre responsables nationalistes corses ; le conseil de l'ordre l'avait désavoué mais cette affaire avait été rendue publique et bon nombre de membres du GODF ont, depuis, critiqué le manque de cohésion et

de « fraternité » de la direction.

Ces critiques ont été, à nouveau, formulées, jeudi. Pour bon nombre de francs-maçons de province, en particulier, cet épisode est surtout révélateur des luttes d'ambition et de pouvoir auxquelles se livrent de petits « clans » parisiens.

« SILENCE ASSOURDISSANT »

A la surprise de beaucoup, ils ont rencontré un écho sensiblement plus large qu'ils ne l'espéraient eux-mêmes : le rapport moral n'a finalement été approuvé que par 60 % du petit millier de « frères ». Soit un niveau de défiance rare pour ce genre de vote au GODF et, selon plusieurs participants, un « avertissement » à la nouvelle direction. Fort de ce résultat, les opposants à la candidature de

M. Bauer au poste de grand maître ont tenté, dans l'après-midi, de contester l'élection de ce dernier, en juin, comme représentant d'une des quatre régions parisiennes au conseil de l'ordre. Sans succès : cette élection a été confirmée par quelque 700 voix.

C'est donc un discours inaugural offensif et destiné à ratifier large que le nouveau grand maître a prononcé, vendredi matin. Admettant que le Grand Orient apparût, depuis trop longtemps, « sans cohérence ni stratégie », M. Bauer l'a invité à « reprendre toute [sa] place » dans le débat public. « L'humanité n'est pas une marchandise. (...) La taxe Tobin est une idée neuve. Quel visa attendons-nous pour intervenir ? », a-t-il lancé. « Qu'avons-nous dit sur la réforme de la justice, sur la présomption d'innocence (...), sur les prisons ? Rien ou presque. (...) Notre patrioisme, ce sont les droits de l'homme. Notre silence assourdissant doit cesser. »

Définissant les francs-maçons comme « les soutiers d'une République devenue incertaine », il a plaidé pour que le Grand Orient défende avec vigueur « l'universalisme de la citoyenneté » contre « les particularismes » et les « communautarismes ». Pour autant, a-t-il ajouté à propos de la Corse, « ce n'est pas la Corse qui pose problème, c'est la capacité de la République à terminer le chantier de la décentralisation et à rapprocher l'administration des territoires et de ceux qui les peuplent ». Avant de conclure : « Peut-être est-il temps de prendre notre place sur ce chantier-là au grand jour. »

PROFIL

UN CYNIQUE
TALENTUEUX

A trente-huit ans, il n'a pas l'âge habituel de la fonction. Personne ou presque, cependant, ne doutait de son élection à la tête du Grand Orient de France. Il est vrai que, depuis des années, le personnage - aussi rond que secret, complexe que redouté - préparait minutieusement sa prise du pouvoir. Bras droit, entre 1997 et 1999, de l'ancien grand maître Philippe Guglielmi, il avançait méthodiquement ses pions depuis trois ans, cajolant les uns, intimidant les autres, comme il a toujours su le faire depuis une vingtaine d'années.

Ce cynisme talentueux avait d'abord trouvé à s'employer à

l'université. Elu vice-président de Paris-1 au début des années 80, il avait rapidement obtenu du président de l'époque délégation générale et signature sur le budget de l'université.

En novembre 1986, vice-président de l'UNEF-ID - où il représente les jeunes rocardiens avec ses amis Stéphane Fouks, aujourd'hui publicitaire, et Manuel Vals, actuellement chargé à Matignon de la communication du premier ministre -, il est chargé de l'organisation, avec la préfecture de police, des manifestations d'étudiants ; mais il utilise, déjà, son appartenance au Grand Orient pour rencontrer discrètement le « frère » Alain Devaquet et chercher une issue à la crise.

Membre du cabinet de Michel Rocard entre 1988 et 1989, il rejoint en 1991 le groupe immobilier de

Christian Pellerin, où il est chargé des « contrôles internes », une fonction qui fait naître bien des rumeurs en pleine affaire de la tour BP de la Défense, affaire qui se terminera, cependant, par un non-lieu pour M. Pellerin.

De ce moment, M. Bauer trouve sa voie : il crée une petite entreprise de conseil sur les questions de sécurité, conseille d'abord le maire socialiste de Vitrolles, puis multiplie les contrats avec de nombreuses municipalités, notamment socialistes. Vidéosurveillance et polices municipales n'ont plus de secret pour lui. Il ne manque plus une occasion de tisser des liens avec les milieux policiers. Au point d'apparaître à beaucoup comme un homme de l'ombrou. Le voilà, désormais en pleine lumière.

G. C.

Gérard Courtois

Jean-Pierre Chevènement veut retrouver son siège de député

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT a annoncé, vendredi 8 septembre à Belfort, qu'il serait candidat à l'élection législative partielle provoquée dans la 2^e circonscription du Territoire de Belfort par la démission de sa suppléante, Gilberte Marin-Moskovitz, effective depuis le matin. Le scrutin doit être organisé dans un délai de trois mois. Après son départ du gouvernement, les socialistes du département n'ont pas caché leur mauvaise humeur à l'encontre de l'ancien ministre. Le sénateur Michel Dreyfus-Schmidt et Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, ont qualifié les propos tenus par M. Chevènement à Grasse, devant son parti, le MDC, de « superficiels et caricaturaux ». Le secrétaire de la fédération, Yves Ackermann, a mis en cause les « dérives inquiétantes » de M. Chevènement. Après l'annonce de la candidature de l'ancien ministre, M. Ackermann a souhaité que la place faite au PS sur la liste de M. Chevènement aux municipales à Belfort soit revue à la hausse. Le bureau national du PS devrait cependant décider, mardi 12 septembre, de soutenir M. Chevènement à la législative. - (Corresp.)

Michèle Alliot-Marie dans la campagne municipale d'Ajaccio

MICHÈLE ALLIOT-MARIE s'est rendue à Ajaccio, jeudi 7 septembre. Elle a rencontré le comité départemental RPR de Corse-du-Sud avant d'aller, en compagnie de Roland Francisci, député de Sartène et opposant aux accords de Matignon, manifester son soutien à Marc Marcangeli, maire bonapartiste sortant, qui conduit une liste à l'élection municipale des 17 et 24 septembre à Ajaccio. « La cessation de la violence est un préalable indispensable sur lequel le gouvernement a eu tort de céder », a expliqué la présidente du RPR, jugeant « inconstitutionnels » l'enseignement « obligatoire » du corse et la délégation du pouvoir législatif à l'assemblée territoriale. Interrogée sur la possibilité d'une exclusion du RPR des élus qui défendent le compromis de Matignon, comme Jean Baggioni, président du conseil exécutif de Corse, la présidente du RPR a répondu que ces élus « prennent leurs responsabilités ». - (corresp.)

Valeo condamné à indemniser une victime indirecte de l'amiante

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE d'Argentan (Orne) a donné gain de cause, jeudi 7 septembre, à une victime environnementale de l'amiante atteinte d'une asbestose sévère. Bernadette Leclair a été contaminée en lavant les bleus de travail de son mari, ouvrier à l'usine Valeo de Condé-sur-Noireau (Calvados), et par le simple fait d'avoir résidé et travaillé de nombreuses années à proximité de cette usine. Le tribunal a reconnu la responsabilité civile de l'équipementier automobile au titre de « la responsabilité des choses dont on a la garde », et l'a condamné à verser la somme de 515 000 francs (plus de 78 500 €) à la victime. C'est la première fois qu'un tribunal condamne un industriel à indemniser une victime indirecte de l'amiante en invoquant l'article 1384 du code civil.

artprice.com
groupe serveur

Partenaire Officiel
inae
eyn

Halle Tony Garnier
27 juin - 24 septembre 2000

Invitations gratuites sur
www.artprice.com

le prix de l'art et les indices du marché sur www.artprice.com

coté au Nouveau Marché (7478)

leader mondial de l'information sur le marché de l'art
Groupe Serveur SARL au capital de 598 539 000 FRF - RCS Lyon 408 309 270

DÉPÊCHES

■ UNION EUROPÉENNE : le Parlement européen a ratifié, mercredi 6 septembre à Strasbourg, une directive visant à dissuader les navires de décharger en mer. Ce texte, issu d'un compromis laborieux entre les députés européens et les ministres des transports des Quinze, impose la création dans tous les ports d'infrastructures destinées à recueillir « les déchets d'exploitation des navires et les résidus de cargaison » et financées par 30 % par une redevance payée par les armateurs. - (corresp.)

■ COUCHE D'OZONE : un satellite de la NASA a mis en évidence un trou record de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique, s'étendant sur 28,3 millions de km². L'ancien record (27,2 millions de km²) avait été atteint en septembre 1998. « Bien que la production de gaz destructeurs de la couche d'ozone ait été réduite par des traités internationaux, il faudra, en raison de la persistance dans l'atmosphère de ces gaz, plusieurs décennies avant que le trou d'ozone ne soit plus un phénomène annuel », a expliqué le directeur du programme de recherches sur la haute atmosphère à la NASA. - (AFP)

■ PARIS : Yves Contassot, candidat des Verts à la mairie de Paris, a présenté, vendredi 8 septembre, le slogan de sa campagne : « Avec les Verts, enfin un nouveau souffle pour Paris. » Il ornait les affiches du parti écologiste, où M. Contassot a choisi de ne pas figurer. Le 20 septembre, en présence du député européen Daniel Cohn-Bendit, un « meeting festif » de présentation des vingt têtes de listes des Verts se tiendra dans le 12^e arrondissement, où Philippe Séguin pourrait conduire la liste RPR. Cette réunion donnera le coup d'envoi à des « semaines d'actions » que les Verts organiseront dans chacun des vingt arrondissements.

■ ÉDUCATION : l'ensemble des services de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) sera finalement transféré à Lyon, ont appris, mercredi 6 septembre, les personnels. Avant l'été, le ministère de l'éducation nationale avait confirmé le transfert de l'Institut dans le 17^e arrondissement de Paris. Le SGEN-CFDT a dénoncé « cette décision autoritaire ».